

RÉGION OCCITANIE

Pyrénées - Méditerranée

Assemblée plénière du jeudi 25 mars 2021 Hôtels de Région – sites de Montpellier et Toulouse

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée**, régulièrement convoquée, s'est réunie en duplex depuis les hémicycles de l'Hôtel de Région de Montpellier et de l'Hôtel de Région de Toulouse, le 25 mars 2021 à 13 heures, sous la présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

En raison de l'épidémie de la Covid-19 et de l'état d'urgence sanitaire, et avec l'avis favorable de la Conférence des présidents de groupe, l'Assemblée plénière de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée s'est réunie en formation restreinte : 71 membres présents et 87 membres représentés (chaque élu pouvant détenir jusqu'à deux procurations). Ainsi, chaque groupe a désigné en son sein les membres présents sur site (63 élus) auxquels se sont ajoutés 8 membres non inscrits.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ANDRIEU, Monsieur ASSAF, Monsieur BARTHÈS, Monsieur BAUDRY, Monsieur BÉRARD, Monsieur BOLZAN, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BOUSSATON, Monsieur BRIAND, Madame BRUTUS, Monsieur CABROLIER, Monsieur CARAYON, Madame CARSALADE, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIQU, Monsieur CRENNE, Monsieur CROS, Madame DELGA, Monsieur DENAT, Madame D'ETTORE, Monsieur DONADA, Monsieur DUBRAC, Madame FITA, Madame GARDET, Monsieur GAREL Vincent, Monsieur GARRIGUES, Madame GAZEL, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILLET, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG NGOC, Madame JARYCKI, Monsieur LABARTHE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LOPEZ, Madame MAILLOLS, Madame MARTIN, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIÉ, Monsieur MORENO, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PHILIPPE, Madame PINEL, Madame PLANE, Madame POUCHELON, Monsieur REMISE, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIÈRE, Madame SALOMON, Monsieur SANCHEZ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur VERDIER, Monsieur VIALON et Monsieur YELMA.

Absent(s), ont donné procuration :

Monsieur ARCANGELI a donné procuration à Monsieur CROS
Monsieur ARDINAT a donné procuration à Monsieur DONADA
Monsieur AUDRIN a donné procuration à Madame D'ETTORE
Madame AZEMAR a donné procuration à Monsieur MORENO
Monsieur BADENAS a donné procuration à Monsieur BERARD
Madame BAGUR a donné procuration à Madame MINA
Madame BAKIRI a donné procuration à Monsieur PALACIN
Madame BARDOU a donné procuration à Madame PAROLIN
Madame BARTHET a donné procuration à Monsieur CROS
Monsieur BERGEON a donné procuration à Monsieur CAZAUBON
Madame BLANC a donné procuration à Monsieur BAUDRY
Monsieur BRIANCON a donné procuration à Monsieur GARRIGUES
Madame BULTEL-HERMENT a donné procuration à Monsieur VERDIER
Monsieur CARETTE a donné procuration à Monsieur REMISE
Madame CARMONA a donné procuration à Madame BOURGUET
Monsieur CASES a donné procuration à Madame GUINLE
Madame COLLARD a donné procuration à Madame PLANE
Monsieur COSSANGE a donné procuration à Madame GUINLE
Madame COSTA-FESENBECK a donné procuration à Monsieur BAUDRY
Monsieur COTELLE a donné procuration à Monsieur MORENO
Madame COURRIERE-CALMON a donné procuration à Monsieur ANDRIEU
Madame COURTOIS-PERISSE a donné procuration à Monsieur BOLZAN
Monsieur CRESTA a donné procuration à Madame JARYCKI
Madame DAHINE a donné procuration à Madame BOURGADE
Monsieur DAUBET a donné procuration à Madame LASFARGUES
Monsieur DELAHAYE a donné procuration à Madame PINEL
Monsieur DEVILLE a donné procuration à Madame POUCHELON
Madame DOMBES a donné procuration à Madame PAROLIN
Madame DOUNOT-SOBRAQUES a donné procuration à Madame CARSALADE

Monsieur DUPONT a donné procuration à Madame D'ETTORE
Monsieur DUPRAZ a donné procuration à Madame ADDA
Monsieur ESCLOPE a donné procuration à Madame NOVARETTI
Madame EYSSERIC a donné procuration à Monsieur DENAT
Madame FLOUTTARD a donné procuration à Madame JARYCKI
Monsieur FONS a donné procuration à Madame MONESTIER-CHARRIE
Monsieur FRANCIS a donné procuration à Madame BOURGADE
Madame FRONTANAU a donné procuration à Monsieur DENAT
Madame GARONZI a donné procuration à Monsieur CARAYON
Madame GARRIGUES a donné procuration à Madame BRUTUS
Monsieur GAUBERT a donné procuration à Madame GARDET
Madame GENOLHER a donné procuration à Madame BOURGUET
Monsieur GILABERT a donné procuration à Madame FITA
Madame GIRAL a donné procuration à Monsieur ANDRIEU
Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI a donné procuration à Monsieur GAREL
Madame JAMET a donné procuration à Monsieur SANCHEZ
Monsieur JAOUËL a donné procuration à Madame BONS
Monsieur KELLER a donné procuration à Madame LASFARGUES
Monsieur LAMOTTE a donné procuration à Monsieur YELMA
Monsieur LEONARDELLI a donné procuration à Monsieur BARTHES
Monsieur LUBRANO a donné procuration à Monsieur ASSAF
Madame LUCAZEAU a donné procuration à Monsieur BOUSSATON
Madame LUMEAU-PERCEPTIS a donné procuration à Monsieur BOUSSATON
Madame MADER a donné procuration à Monsieur PALACIN
Monsieur MAURIN a donné procuration à Monsieur DONADA
Monsieur MEIZONNET a donné procuration à Monsieur SANCHEZ
Madame MERCIER a donné procuration à Madame BONS

LISTE DES RAPPORTS

Point d'information	6
Informations concernant les groupes.....	13
Ordre du jour et rappel des temps de parole.....	13
Module 1 - La Région se mobilise pour la santé, l'emploi et la formation	15
2021/AP-Mars/05 - La Région mobilisée pour la santé et l'environnement des Occitan(e)s : de nouvelles mesures face à la pandémie et la poursuite de la mise en œuvre du pacte vert/plan santé bien-être - actualisation du schéma régional des formations sanitaires et sociales – augmentation de places de formation	15
2021/AP-MARS/06 - Soutien de la région Occitanie à l'expérimentation Territoires zéro chômeurs de longue durée	17
2021/AP-MARS/08 – CREPS Occitanie site de Font-Romeu - Construction d'un centre de préparation à la haute performance - Plan de soutien au BTP	19
2021/AP-MARS/07 - Plan de relance pour l'emploi : souscription au fonds de capital Rebond IRDI Impulsion et prise de participation dans le capital d'une société commerciale en vue de la création d'une plateforme régionale de financement participatif et citoyen (épargne Occitanie, l'économie citoyenne en région)	21
Module 2 - Finances.....	46
2021/AP-MARS/01 - Approbation du compte administratif 2020.....	46
2021/AP-MARS/02 - Approbation du compte de gestion 2020 et conformité du compte de gestion avec le compte administratif 2020	46
2021/AP-MARS/03 - Affectation du résultat du compte administratif 2020	46
2021/AP-MARS/04 - L'Occal : Volet 1 : Aide à la trésorerie - avances remboursables - Volet 2 : Investissements pour la relance et la mise en œuvre des mesures sanitaires - Volet 3 : loyers - maintien de la capacité d'investissement des commerces fermés - Affectation de crédits - Plan de soutien au BTP	46
Module n° 3 - La Région se mobilise pour la mise en œuvre du Pacte vert.....	76
2021/AP-MARS/09 - Stratégie agriculture durable : accompagnement de l'expérimentation des contrats agriculture durable.....	76
2021/AP-MARS/10 - Contrat de filières animales Occitanie.....	78
2021/AP-MARS/11 - Convention de financement de rames Régiolis en version bimode hydrogène-électrique destinées aux dessertes régionales	80
2021/AP-MARS/12 - Fret durable : ferroviaire et portuaire	81
2021/AP-MARS/13 - Pack zéro emballage.....	81
2021/AP-MARS/10 - Amendement n° 1 déposé par le groupe RN (rapport 10) - Défendre l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable.....	98

Module n° 4 - Politiques territoriales	101
2021/AP-MARS/14 - Principe et orientations pour la politique contractuelle territoriale Occitanie 2022-2027 - Contrats territoriaux Occitanie et contrat bourgs-centres Occitanie	101
2021/AP-MARS/15 - Approbation des orientations relatives aux contrats de plan interrégionaux Etat-Régions (CIEPR) 2021/2027 Massif Pyrénées et Massif central	102
2021/AP-MARS/16 - Approbation des orientations relatives aux contrats de plan interrégionaux Etat-Régions (CIEPR) 2021/2027 Rhône-Saône, Garonne et Lot	103
2021/AP-MARS/17 - Avenant convention ATI Pays Pyrénées Méditerranée, PMM Agly, OGS Canigo	117
Examen des points d'actualité.....	117
Point d'actualité n° 1 : Groupe UEDC - L'enjeu des déplacements de nos concitoyens	117
Point d'actualité n° 2 - Groupe SRC - La situation préoccupante de la SAM (société aveyronnaise de métallurgie)	117
Point d'actualité n° 3 - Groupe NM - La loi climat et résilience.....	118
Point d'actualité n° 4 - Groupe NM - La situation économique en Occitanie.....	120
Point d'actualité n° 5 - Groupe RN - « L'Occitanie dans mon assiette » - La situation économique en Occitanie	122
Point d'actualité n° 6 - Groupe RN - Les élections régionales 2021 - La situation économique en Occitanie	124
Poursuite de l'examen des rapports.....	125
2021/AP-MARS/18 - Autorisation de travaux complémentaires dans la réserve naturelle régionale Confluence Garonne Ariège.....	125
2021/AP-MARS/19 - Contrats d'obligation de service public relatifs à la gestion et l'exploitation du réseau Lio - Société publique locale - Avenant 11	126
2021/AP-MARS/20 - Tableau des emplois.....	126
2021/AP-MARS/21 - Recrutement d'apprentis au sein des services régionaux	128
2021/AP-MARS/22 - Compte rendu de la délégation consentie à la présidente du Conseil régional au titre des actions en justice	129
2021/AP-MARS/23 - Procès-verbal de l'assemblée plénière du 19 novembre 2020.....	130
2021/AP-MARS/24 - Procès-verbal de l'assemblée plénière du 17 décembre 2020	130
Examen des vœux	132
Vœu n° 1 déposé par 8 élus NM : Reconnaissance du crime d'écocide.....	132
Vœu n° 2 de compromis déposé par : 11 élus NM + groupe SRC : Soutien aux professionnels de la culture et intermittents du spectacle	133
Vœu n° 3 de compromis déposé par 11 élus NM + groupe SRC + groupe Radicaux : prise en charge du vieillissement pour une revalorisation globale de toute la filière	137
Vœu n° 4 - Retiré	139
Vœu n° 5 déposé par G. SERIEYS : Pour un plan « zéro licenciement » en Occitanie et l'arrêt de la délocalisation de la filière automobile de l'Aveyron	139
Vœu n° 6 déposé par JC SELLIN : Les arts et la culture en danger : solidarité avec les occupants des lieux culturels pour un plan d'urgence pour l'emploi culturel	142
Vœu n° 7 déposé par M. MARTIN : Soutien au service public de l'ONF et des parcs nationaux.....	145
Vœu n° 8 déposé par le groupe RN : Pour la réouverture immédiate des musées et des monuments en Occitanie.....	146
Vœu n° 9 déposé par le groupe RN : pour la territorialisation des mesures prises pour limiter la propagation de la Covid-19.....	149
Questions orales	150
Question orale n° 1 déposée par 9 élus NM : Pour la sauvegarde de l'association culturelle Mix'Art Myrys sur la métropole toulousaine	150
Question orale n° 2 déposée par Mme MARTIN : Narbonne Malvesi : risque majeur d'une catastrophe sanitaire et environnementale.....	151
Question orale n° 3 déposée par le groupe RN : Parc éolien sur la commune des Martyrs - Aude.....	153
Question orale n° 4 déposée par le groupe RN : Insécurité dans les transports régionaux.....	155
Question orale n° 5 déposée par le groupe RN : soutien aux exploitants de salles de cinéma	157
Question orale n° 6 déposée par Bernard GONDRAN (RN) : les énergies renouvelables	159
Explications de vote	161

ÒLa séance est ouverte à 13 heures, sous la présidence de Madame Carole DELGA

LA PRÉSIDENTE

Merci de bien vouloir prendre place. Bonjour à toutes et bonjour à tous. Je laisse tout le monde prendre place.

Monsieur le premier Vice-président, cher Didier, tout le monde est en place ?

M. CODORNIOU

Oui, Madame la Présidente, les derniers sont en train de s'installer et Mme BRUTUS arrive. Nous sommes prêts.

LA PRÉSIDENTE

Très bien. Je vais rappeler les modalités de réunion de cette assemblée plénière telles qu'elles ont été présentées et approuvées par la conférence des présidents de groupe réunie le 16 mars dernier :

- nous sommes en visioconférence dans les deux hôtels de région dont la taille garantit le strict respect des mesures barrières ;
- nous nous réunissons en format restreint avec le quorum applicable du tiers des membres en exercice présents et la possibilité pour chaque élu de détenir deux pouvoirs ; aujourd'hui, nous sommes 71 élus présents et 87 élus représentés.

Le quorum applicable était de 53 membres, mais comme à la dernière assemblée plénière, nous avons permis un présentiel légèrement supérieur. Je précise que l'ensemble de ces modalités sont prévues par la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Concernant les modalités techniques de cette réunion, nous sommes donc en visioconférence dont la réalisation est assurée par les services de la régie mobilisés sur les deux sites. Nos débats sont retransmis en direct en streaming sur le site Internet de la Région.

Concernant le respect des mesures sanitaires, comme vous pouvez le constater, vous êtes tous séparés les uns des autres par une distance de deux à trois fois supérieure à la distanciation minimale physique requise. De plus, le système de climatisation permet un renouvellement de l'air par prise d'air à l'extérieur dans les deux hémicycles.

Par ailleurs, mes services vous ont remis à votre arrivée dans les hémicycles une dotation en masques et gel hydroalcoolique.

Bien sûr, le port du masque est obligatoire durant toute cette séance et je vous demande de veiller à ce qu'il soit porté selon les consignes du gouvernement, c'est-à-dire avec le nez couvert.

Enfin, je précise que les salles ainsi que les lieux de passage ont été soigneusement désinfectés préalablement à notre réunion et que seules les personnes préalablement autorisées peuvent accéder aux hémicycles.

Quelques informations sur les modalités pratiques : sur le site de Montpellier, c'est le premier Vice-président, Didier CODORNIUO, qui m'assiste pour présider cette assemblée plénière. Le premier vice-président a en charge de relayer l'information et les demandes d'intervention des élus présents à Montpellier et, en cas de difficulté technique, il est le vecteur de communication entre les deux sites. Ainsi, pour toute demande d'intervention je demande aux élus présents à Montpellier de bien vouloir se signaler au premier vice-président qui organisera les prises de parole en coordination avec les interventions sur le site de Toulouse.

En cas d'interruption du duplex pour des raisons techniques, la séance sera suspendue le temps nécessaire à la reconnexion : si le temps de reconnexion est inférieur à dix minutes, les élus sont invités à rester dans l'hémicycle afin de reprendre la séance dès que les conditions techniques le permettront ; si le temps de reconnexion est supérieur à dix minutes, une suspension de séance d'au moins trente minutes est prononcée afin de laisser le temps aux groupes de rejoindre les salles mises à disposition. Dans tous les cas, le premier vice-président relaie les informations entre les deux sites.

Pour la transparence des débats et des votes, nous procéderons ainsi :

- Le secrétaire de séance procédera à l'appel des membres présents en indiquant les pouvoirs qu'ils détiennent ; je vous demande de bien vouloir répondre à haute voix.
- Pour chaque vote et dans un souci de lisibilité, un représentant préalablement identifié de chaque groupe indiquera à haute voix les votes des membres présents et représentés de son groupe en indiquant les éventuels votes différenciés à l'intérieur du groupe, ceci ne faisant pas obstacle à la possibilité pour chaque élu(e) régional(e) d'exprimer personnellement son vote pendant la séance.
- Les élus non inscrits seront appelés à exprimer leur vote à main levée dans chaque hémicycle.

J'appellerai au vote dans l'ordre suivant :

- Christian ASSAF pour les votes du groupe SRC
- Romain PAGNOUX pour les votes du groupe Nouveau Monde
- Sylvia PINEL pour les votes du groupe des Radicaux
- Christophe RIVENQ pour les votes des membres du groupe UEDC
- Julien SANCHEZ pour les votes des membres du groupe RN
- Les élus non inscrits (Pour - Contre - Abstention)

Je demande maintenant à M. Gérard ONESTA, secrétaire de séance, de bien vouloir procéder à l'appel des élus présents.

M. ONESTA

Merci, Madame la Présidente.

(Il est procédé à l'appel)

Le quorum est largement atteint, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Point d'information

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, il y a un an nous entrons dans une crise sanitaire devenue très vite crise économique et sociale, dans un contexte déjà marqué par la crise environnementale et démocratique. Lors de l'assemblée plénière de l'année dernière, en mars 2020, je faisais état d'un bilan de 12 décès en Occitanie. Aujourd'hui, l'épidémie est toujours là et a causé plus de 90 000 décès en France, dont près de 3 500 dans notre région.

L'impact économique, lui, est très lourd, avec des plans sociaux, des fermetures, un taux de chômage qui progresse alors que sur les quatre dernières années, nous avons créé plus de 100 000 emplois. À situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle. Depuis un an, la Région œuvre sans relâche pour protéger la population et soutenir les femmes et les hommes du territoire, les acteurs économiques, associatifs, culturels et sportifs. C'est notre devoir de préparer le rebond avec un investissement record en 2020, comme en témoigne notre budget de décembre dernier, et d'avoir soutenu un nombre exceptionnel d'entreprises et leurs salariés en 2020.

La Région est toujours mobilisée :

- Tout d'abord, pour protéger. C'est dans ce but que nous avons acheté et distribué plus de 22 millions de masques (33 M€) dont près de 60 000 masques pour enfants distribués gratuitement. Je le rappelle, nous avons écrit à l'ensemble des maires pour indiquer que nous pouvions fournir ces masques fabriqués à 100 % en Occitanie ; il y a donc un déploiement, mais je me permets de vous le rappeler.
- Ensuite, pour dépister avec Proxy Test ; ce sont près de 7 000 personnes et 72 opérations, mais également dépister dans nos centres de soins universitaires avec l'achat de sept machines de dépistage EasyCov qui se trouvent à Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes.
- Depuis le 18 janvier, c'est la vaccination. Près de 6 000 courses de transport à la demande ont été réalisées et financées par la Région pour la vaccination des personnes de plus de 75 ans. Ce service, bien entendu, sera élargi à l'ensemble des personnes qui peuvent être vaccinées, il n'y aura donc plus la question de l'âge. Pour les vaccins, nous avons transformé le camion de téléimagerie médicale Timm avec le concours du département des Hautes-Pyrénées et de l'ARS et avons donc, avec ce camion, la capacité d'avoir une infrastructure de santé mobile pour aller vacciner sur l'ensemble du territoire. Cette opération inédite a démarré le 16 mars dans les Hautes-Pyrénées et va pouvoir se développer.
- Nous avons mis à disposition gracieusement l'Aréna et le parc des expositions de Montpellier pour créer un vaccinodrome dans les prochains jours.

(Tentative d'intrusion dans l'hémicycle par des personnes non autorisées)

M. CODORNIOU

Que se passe-t-il, Madame la Présidente ?

LA PRÉSIDENTE

Je précise pour Montpellier qu'il y a eu une tentative d'intrusion de personnes. Pour l'instant, je ne peux pas vous en dire plus. Elles semblaient violentes. Les agents de sécurité ont réagi promptement et elles n'ont donc pas pu entrer dans l'hémicycle.

Les mots prononcés étaient bien « Action française », cela m'est confirmé.

Madame CARSALADE a un malaise. Voulez-vous que l'on appelle le médecin, Madame CARSALADE ? Pardon, Michel BOUSSATON est à côté de vous.

M. CODORNIOU

Faisons-nous une interruption de séance, Madame la Présidente ?

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le premier Vice-président, je suspends la séance quelques minutes pour faire le point sur ce qui s'est passé réellement et éventuellement porter secours aux personnes blessées ou choquées.

M. CODORNIOU

D'accord, interruption de séance de quelques minutes. Oui, on reste dans l'hémicycle.

(Interruption de séance)

LA PRÉSIDENTE

Merci de bien vouloir reprendre vos places, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux. Je vais vous donner les informations dont je dispose à cet instant : ce sont des militants du groupuscule Action Française, puisqu'il y a une banderole où il est écrit « *Mort à l'islamogauchisme* ». Ils étaient certainement huit, dont deux ont été bloqués par nos agents, mais six sont partis dans les bâtiments. Nos agents ont appelé la police et nos agents de sécurité sont en train de les chercher pour qu'ils ne puissent pas porter atteinte aux salariés dans nos locaux.

Personne n'a été blessé. Nos agents de sécurité et nos agents ont réagi très, très promptement et avec beaucoup, beaucoup d'efficacité et beaucoup de mesure, je tiens à les en remercier sincèrement. Voilà. Merci à eux. *(Applaudissements)*

Je précise pour Montpellier que la situation est maîtrisée. Je me mets à votre place, à distance vous deviez être assez inquiets.

Nous allons reprendre la séance, car il est important que face à ce type d'actions violentes, la démocratie soit vraiment au-dessus et ait la suprématie. Il est important que nous puissions travailler pour les habitants de l'Occitanie. Je vous tiendrai informés s'il y a de nouveaux éléments.

En tout cas, merci sincèrement à l'ensemble de nos agents et des personnels de sécurité d'avoir été aussi réactifs et aussi professionnels. J'espère que ceux qui se sont échappés vont pouvoir être très rapidement attrapés pour qu'il n'y ait aucune action violente à l'encontre des quelques salariés qui se trouvent dans nos locaux, même si en raison du télétravail, il y en a peu. Bien entendu, tout cela sera signifié à la justice et vous vous doutez que je vais bien entendu porter plainte.

Voilà pour ces faits qui sont vraiment des délits très graves.

M. CODORNIOU

Vous aviez évoqué, Madame la Présidente, un malaise de Mme CARSALADE. Je crois que M. SANCHEZ veut prendre la parole.

M. SANCHEZ

Oui, pardon, Madame la Présidente, juste une minute pour regretter toute tentative d'intrusion dans un hémicycle, en tout cas lorsque des agents de sécurité doivent intervenir. C'est assez regrettable, d'où que cela puisse venir. Nous le regrettons et le condamnons.

Effectivement, à Montpellier nous n'avons pas vu grand-chose, nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé, nous n'avons pas vu la manière dont cela a pu se passer. Je ne peux pas réagir plus que cela si ce n'est noter une intrusion et prendre des nouvelles de Mme CARSALADE, si vous en avez.

LA PRÉSIDENTE

Madame CARSALADE va mieux, c'était juste sous le coup de l'émotion, je pense, car dans son champ de vision il y avait directement la porte qui s'ouvrait, contrairement à d'autres conseillers régionaux qui tournent le dos à la porte. Elle a donc pu voir la porte s'ouvrir et la tentative de deux personnes (je les ai vues aussi) qui essayaient de faire tomber nos agents de sécurité. Je pense que c'est un peu d'émotion. En plus, il y avait le docteur BOUSSATON à côté et j'avais oublié que le spécialiste des genoux qu'il est avait fait des études de médecine et pouvait donc porter les premiers secours, quand même.

M. BOUSSATON

Je ne voudrais pas que vous disiez que c'est une circonstance aggravante ! (*Rires*)

LA PRÉSIDENTE

Je rassure tout le monde à Montpellier, Madame CARSALADE va bien et ce n'est ni le charme de M. BOUSSATON qui a provoqué ces émotions ni un problème cardiaque. Il vaut mieux, essayer d'amener un peu de légèreté, mais la gravité de tels actes démontre la violence qui existe dans notre société et la morosité de ces idées extrémistes.

J'indiquais donc que nous avons mis en place des dispositifs pour la vaccination, en liaison avec l'ARS.

Cette crise a révélé un impérieux besoin de réorganisation et de décentralisation de notre système de santé auquel nous prenons notre part, bien sûr. Nous agissons par l'actualisation du schéma des formations sanitaires et sociales soumis à votre vote ce jour, la carte des formations 2021-2026 qui prévoit notamment des augmentations d'entrées en formation significatives pour 2021 et 2022, ainsi que par l'ouverture de nouveaux sites de formation dès la rentrée 2021. Cette carte consolide donc l'offre de formation paramédicale, à la fois en nombre et également territorialement, en dehors des métropoles, pour que les jeunes puissent se former et exercer au plus près de leur lieu de vie.

Enfin, pour soutenir l'exercice à domicile des aides-soignants et accompagnants éducatifs et sociaux, nous délibérerons sur le doublement de l'aide régionale à l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides rechargeables pour ces professionnels.

Puisqu'il y a crise économique, il y a aussi des dispositifs pour tous. Si la crise sanitaire perdure, il en résulte bien évidemment une aggravation de la situation économique. Là aussi, la Région répond présente. En 2020, ce sont plus de 50 000 entreprises qui ont été aidées et 13 000 commerçants.

Pour 2021, nous allons nous appuyer sur trois dispositifs majeurs :

- L'Agence régionale des investissements stratégiques "Région actionnaire" à hauteur de 54 M€ pour la relocalisation et également pour toute notre souveraineté.
- Le fonds Impulsion, dispositif complémentaire de la Région actionnaire de l'ARIS, fonds de 50 M€ à destination de l'aéronautique, mais également de l'ensemble des industriels pour des entreprises en difficulté.
- Ces 104 M€ sont complétés par 20 M€ au moins qui concernent le dispositif « épargne Occitanie » que nous allons approuver, c'est-à-dire la mobilisation de l'épargne citoyenne en direction d'entreprises candidates à cette épargne citoyenne et que, bien entendu, nous sélectionnons. Ainsi, l'épargnant est assuré de la solidité de l'entreprise dans laquelle il va investir et pourra même aller la visiter. Il y aura un taux de rémunération autour de 5 %. C'est la plateforme WiSeed qui a remporté la consultation après mise en concurrence.

Au total, c'est donc un fonds souverain de 124 M€ que nous mettons en œuvre pour les entreprises en difficulté, pour la relocalisation, mais aussi pour des modèles économiques - je pense en particulier à la question des énergies renouvelables qui demande un petit peu de temps - et pour donner confiance aux épargnants. Vous le savez, en France l'épargne n'a jamais été aussi élevée, mais il s'agit de redonner confiance avec des projets de territoire à portée de visiteurs.

Bien sûr, il y a aussi toujours le soutien au bâtiment et aux travaux publics avec le lancement de grands chantiers. Au début de notre mandat, c'était une filière en graves difficultés. Aujourd'hui, elle va mieux, mais il est important que la commande publique continue à être très, très présente.

Ce sont notamment les travaux sur le Creps de Font-Romeu que vous aurez à approuver. Faire de ce site, créé par le Général de Gaulle, le centre national d'entraînement en altitude, telle est notre ambition, notamment pour les JO de 2024. C'est un investissement de 11,5 M€ en 2021 et de 28 M€ sur les deux exercices suivants qui vont ainsi générer l'équivalent de plus de 250 emplois sur ce chantier dans les Pyrénées catalanes.

Le soutien à l'emploi, nous l'affirmons également en délibérant sur l'engagement plein de la Région dans la démarche « Territoires zéro chômeur longue durée » pour soutenir 14 territoires d'Occitanie reconnus comme territoires hébergeants. Nous allons donc adhérer à cette association.

Nous n'avons oublié aucun secteur grâce à différents dispositifs : les plateformes « Dans ma zone » pour acheter des produits en Occitanie, « Tous Occitariens » pour la question de l'alimentation, le plan de relance pour l'activité commerciale des entreprises vitivinicoles, les 7 M€ pour la promotion et l'aide à la commercialisation des vins régionaux, 2,6 M€ pour le fonds d'urgence « Pêche et conchyliculture » et 115 M€ pour le fonds « Tourisme Occitanie » en partenariat avec la Banque européenne d'investissement, mais également le plan de relance de 5 M€ pour l'aéronautique et le spatial.

C'est aussi un plan de soutien pour la jeunesse, bien sûr, que nous avons mis en œuvre à travers les jobs étudiants. Depuis lundi, quarante-cinq jeunes sont dans nos services, que ce soit à Toulouse, à Montpellier ou dans des maisons de la Région.

Je pense aussi aux plus démunis avec l'opération « Bien manger pour tous » qui consiste à acheter les surplus des productions agricoles et à les distribuer aux associations d'aide alimentaire.

Ce, sans oublier tous les dispositifs pour les associations, le monde du sport et de la culture.

Une gestion rigoureuse parce que, oui, la Région a fourni un investissement sans précédent et si nous avons pu augmenter très notablement notre capacité d'investissement, c'est grâce à une gestion rigoureuse. Nous n'aurons pas augmenté nos dépenses de fonctionnement de plus de 0,9 % chaque année, c'est-à-dire l'équivalent de l'inflation. Comme toutes les collectivités locales ou encore l'État, la Région a dû être contracyclique : nous avons augmenté notre investissement, nous nous sommes endettés - je me permets de rappeler que les conditions d'endettement sont de moins de 1 %, nous avons donc des conditions très favorables - et, surtout, nous sommes à 5,3 années fin 2020 en termes d'endettement, très loin du seuil recommandé par les Finances publiques qui est de ne pas dépasser les neuf ans. Nous sommes la cinquième région de France la moins endettée alors que nous sommes la première région en matière d'investissements. Nous investissons bien sûr dans l'éducation, les lycées, la rénovation énergétique, la question de l'accessibilité, l'enseignement supérieur et la recherche, les entreprises, les transports.

Je vous propose donc d'approuver le compte administratif et de procéder à l'affectation du résultat. Contrairement à d'autres régions, j'ai souhaité que nous puissions le voter avant les élections régionales, puisque la loi nous permettait de le voter en juillet cette année, exceptionnellement. Tout cela vous sera présenté en détail par Claire FITA.

Je veux juste vous rappeler que le montant des économies de gestion sur ce mandat est de 150 M€, soit plus de trois lycées. Nous avons pu faire des économies fortes sur les achats et les assurances de l'ordre de 32,5 M€ depuis 2016 et rien que 13 M€ sur l'année 2020 en massifiant et en négociant au mieux dans le cadre de la commande publique. Ce sont également des économies liées à la non-augmentation des indemnités des élus.

Le pourcentage de la masse salariale est contenu à 16,2 %, sachant que nous avons mis en place le dispositif réglementaire du temps de travail avec une augmentation des salaires, en particulier pour les catégories C, ce qui, sur l'ensemble du territoire, entre l'augmentation du régime indemnitaire et l'augmentation du régime social pour nos agents avec des salaires bas, représente 120 € de plus chaque mois sur leur feuille de paie et, surtout, pour leur capacité de pouvoir d'achat.

Les grands blocs de dépenses de fonctionnement peuvent se résumer à plus de 55 % pour la question de l'éducation, de la formation et des transports. Bien sûr, j'assume ces choix, car c'est préparer l'avenir, un avenir plus durable où le déterminisme social est combattu. Un investissement de plus 5 Md€ sur cinq ans, c'est près de 20 % de plus qu'au précédent mandat des deux Régions. Nous avons voulu, je l'ai indiqué, soutenir le secteur du bâtiment et des travaux publics à travers la construction et la rénovation de lycées, celle du musée de la Romanité, Narbo Via, l'implantation de la cité à Toulouse dans les anciennes halles de Latécoère, la cité de l'économie et des métiers de demain à Montpellier.

En 2020, nous avons autant emprunté que ces quatre dernières années. C'était indispensable, parce qu'en 2020 l'aide aux entreprises est passée de 250 M€ à 400 M€, avec bien sûr des conditions sur l'emploi et des conditions environnementales. Tout ce qui concerne les dépenses pour la rénovation énergétique et les travaux d'accessibilité sur l'année 2020 a augmenté de plus de 30 %.

C'est une gestion rigoureuse combinée à une situation financière saine qui a permis à la Région d'investir massivement et rapidement pour faire face à la crise sans hypothéquer ses capacités d'action future.

Je tiens également à souligner l'utilité de ces 16 maisons de la région. Elles ont été nécessaires, car cela nous a permis de mettre en œuvre très rapidement les plans d'urgence et de relance pour les habitants et les entreprises. Nous avons eu un contact direct et en même temps, ces maisons de la région nous faisaient remonter les besoins des territoires. C'est ce que nous avons choisi : force et proximité avec cette région.

Et puis, la Région continue à préparer l'avenir avec la mise en œuvre du Pacte vert, du Green New Deal. Je l'ai dit, la Région a fait le choix de l'investissement pour construire l'Occitanie de demain avec un nouveau modèle de société plus juste, plus écologique. Concilier écologie et économie est

possible, sans radicalité, sans rupture, mais avec volontarisme politique. Cela passe donc par une réorganisation des transports, une mutation vers une mobilité décarbonée. Vous connaissez notre mobilisation sur la filière de l'hydrogène vert, nous avons été la première région, il y a plus de deux ans, à approuver un plan hydrogène. C'est pourquoi nous avons accueilli le premier Conseil national de l'hydrogène en la présence de M. le ministre de l'Économie. Dans le cadre de la mobilité, grâce à l'appui récent du Premier ministre, nous avons pu valider notre commande de trois rames à hydrogène vert, excellente nouvelle pour l'avenir du train en France, mais aussi pour le site de Tarbes Alstom où est conçue la motorisation hydrogène.

Nous allons aussi engager 1,4 M€ pour le fret durable et ferroviaire, que ce soit pour le port de Sète-Frontignan, pour Port-la-Nouvelle, pour la ligne Colombier ou encore pour la remise en circulation de la ligne Auch-Agen.

Le Pacte vert, c'est aussi une agriculture raisonnée et durable. La Région va expérimenter un nouveau parcours d'aménagement des agriculteurs avec des contrats d'agriculture durable. C'est une nouvelle manière d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets de transition sur plusieurs années avec des accompagnements collectifs et individuels. Nous avons aussi à cœur le bien-être et la juste rémunération de nos agriculteurs. Ce dispositif va être expérimenté pour l'année 2021 sur six territoires et dans des sujets très divers - bien sûr, la viticulture, mais également la filière lait filière agricole qui souffre le plus - pour justement mettre en place des mesures d'agroécologie.

Le Pacte vert, c'est aussi une meilleure gestion des déchets. La Région s'est déjà positionnée en pointe sur le développement de l'économie circulaire et nous nous sommes donné pour objectif le « zéro déchets plastiques ultimes en 2030 » avec l'adoption d'un plan dédié et décliné autour de quatre axes majeurs : le zéro plastique à usage unique, le zéro plastique dans l'environnement, 80 % de déchets plastiques recyclés et 20 % de déchets plastiques valorisés en l'énergie.

La Région va adopter un pacte « zéro emballages Occitanie » qui consiste à acter le développement de la vente en vrac et de produits aux contenants consignés et réemployables, proposer une alternative aux emballages plastiques à usage unique pour inscrire l'action de notre région dans le cercle vertueux de l'économie circulaire.

Nous sommes donc aujourd'hui rassemblés pour tenir la dernière assemblée plénière de ce mandat. À cette occasion, je tiens à remercier l'ensemble des agents qui ont travaillé à mes côtés, à nos côtés, ces cinq dernières années. La tâche ne fut pas simple. Créer une nouvelle région, c'est mettre en commun des fonctions support, découvrir de nouveaux territoires, de nouveaux collègues, mettre en œuvre de nouvelles politiques, mais c'est aussi s'adapter au tempérament d'une nouvelle présidente. Je suis toujours très fière de la fonction publique, toujours très fière de la fonction publique particulièrement territoriale. J'ai toujours eu à cœur de défendre mes agents et de faire en sorte que leur excellent travail soit reconnu dans toutes les fonctions et dans tous les lieux : les lycées, les ports, les bureaux.

Chaque agent est indispensable à notre administration. Ce sont eux qui nous ont permis d'améliorer le quotidien de nos concitoyens. Bien sûr, à la tête de ces équipes se trouvent deux personnes essentielles : Laurent BLONDIAU et Simon MUNSCH. Merci à eux de m'avoir supportée, dans tous les sens du terme, d'avoir supporté mon haut niveau d'exigence, mes impatiences. Nous savons tous les trois tout ce que nous avons traversé ces dernières années. Nous avons mené l'Occitanie à la place qui est la sienne aujourd'hui. Je ne serai pas plus longue, nos pudeurs respectives aimant la concision.

J'aurai bien sûr aussi un mot pour les élus régionaux qui ont décidé de ne pas se représenter. Ils ont participé à une aventure exceptionnelle : la création d'une nouvelle région. Merci donc à ces élus régionaux qui n'ont pas souhaité se représenter pour leur investissement dans une période où la fonction d'élu est souvent caricaturée et peu reconnue.

Alors, bien sûr, j'aurai un mot tout particulier pour Damien ALARY. Ce n'est pas l'heure d'un panégyrique, c'est simplement pour moi l'occasion de le remercier de son soutien, de sa fidélité, de son élégance. C'est pourquoi j'ai tenu à ce qu'il soit à mes côtés pour sa dernière assemblée régionale. Finir sur des valeurs de fidélité, d'éthique et de transmission, telle est ma conclusion pour les prochains mois. Cela donne un bel horizon pour notre région Occitanie.

Je vous remercie.

Informations concernant les groupes

Quelques informations à vous donner concernant les groupes politiques.

- Suite à la démission de Nicolas COSSANGE de ses fonctions de coprésident du groupe Nouveau Monde, depuis le 15 février ce groupe est coprésidé par Yolande GUINLE et Romain PAGNOUX.
- Par ailleurs, je vous informe de la démission de Monique TEZENAS DU MONTCEL du groupe Rassemblement National avec effet au 1^{er} février dernier.

Ordre du jour et rappel des temps de parole

Nous avons pour cette assemblée plénière 24 points inscrits à l'ordre du jour. J'indique pour mémoire que j'ai inscrit à l'ordre du jour deux rapports complémentaires qui ont été envoyés dans les Kbox les 19 et 23 mars :

- Le rapport 18 qui autorise des travaux complémentaires dans la réserve naturelle régionale Confluence Ariège suite au Conseil scientifique qui a donné son avis le 14 mars.
- Le rapport numéro 4 sur le dispositif L'Occal. Nous avons fait en sorte que ce rapport soit le plus fourni possible et avons essayé de repousser les échéances pour qu'il y ait un maximum d'attributions de subventions, puisque notre prochaine échéance n'est qu'au mois d'avril et de nombreuses entreprises attendaient ces attributions.
- Vous avez également reçu les mises à jour des rapports n° 5, 7 et 11.

Je vais mettre aux voix le caractère d'urgence des deux rapports 18 et 4.

URGENCE							ADOPTE
	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		5	118
Contre						0	0
Abstention					35	5	40
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	10	158

NI:

* 5 POUR: L. Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, G.Serieys

* 5 ABSTENTIONS : MD.Bagur, E.Crenne, N.Mina, JC.Sellin, M.Tezenas du Montcel

Je vous remercie.

Les temps de parole ont été définis lors de la conférence des présidents de groupe pour quatre modules dont vous avez tous connaissance, soit en tout 2,50 heures auxquelles s'ajoutent les temps d'expression consacrés aux points d'actualité, vœux et questions orales. Nous avons la répartition du temps de parole de chaque groupe.

Le recueil déposé sur vos tables comprend l'ordre du jour, les temps de parole et l'ordre de passage des groupes dans la discussion sur les modules, six points d'actualité, huit vœux, six questions orales et un amendement.

Je vous précise, pour la bonne compréhension de chacun, que les amendements sont numérotés dans l'ordre de dépôt au service des assemblées, mais comme il n'y en a qu'un, ce sera assez facile.

Je vous propose maintenant d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR							ADOPTE
	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		6	119
Contre						0	0
Abstention					35	4	39
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	10	158

NI:

* 6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, JC.Sellin, G.Serieys

* 4 ABSTENTIONS : MD.Bagur, E.Crenne, , N.Mina, M.Tezenas du Montcel

Monsieur RIVENQ, comme vous vous étiez absenté rapidement, je ne savais pas si vous étiez revenu.

M. RIVENQ

Plaisanterie mise à part, j'ai un problème dans un collège à Alès où il y a une menace d'attentat. J'ai dû évacuer le collège Taisson et nous attendons les démineurs, raison pour laquelle je m'étais absenté, mais j'étais en salle de groupe où je vous voyais via la retransmission. J'ai suivi votre intervention, Madame la Présidente. J'ai dû gérer cette affaire qui, je le pense, n'ira pas beaucoup plus loin, d'où mon absence.

LA PRÉSIDENTE

Je comprends et j'espère que tout va se résoudre dans le calme au collège d'Alès.
Monsieur SANCHEZ ?

M. SANCHEZ

En raison des envois tardifs, c'est une abstention.

LA PRÉSIDENTE

D'accord. Pour les élus non inscrits, pour ? Contre ? Abstention ?

Je vous remercie.

Module 1 - La Région se mobilise pour la santé, l'emploi et la formation

Je vais demander en premier à Michel BOUSSATON de bien vouloir présenter le rapport n° 5, puis Emmanuelle GAZEL présentera le dispositif « Zéro chômeur », Kamel CHIBLI présentera le projet autour du CREPS de Font-Romeu et je vous donnerai des précisions sur le rapport n° 7.

Monsieur BOUSSATON, avec une certaine émotion, merci de bien vouloir prendre la parole.

2021/AP-Mars/05 - La Région mobilisée pour la santé et l'environnement des Occitan(e)s : de nouvelles mesures face à la pandémie et la poursuite de la mise en œuvre du pacte vert/plan santé bien-être - actualisation du schéma régional des formations sanitaires et sociales – augmentation de places de formation

M. BOUSSATON

Oui, cela fait dix ans que je siége dans cet hémicycle et c'est donc avec une certaine émotion que j'y prends la parole, probablement pour la dernière fois.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, chers collègues, lors de l'assemblée plénière du 19 novembre 2012, dans le cadre de son Pacte vert, la région Occitanie, avait adopté le plan Santé bien-être qui comptait de nombreuses mesures en faveur de la santé de nos concitoyens.

Aujourd'hui, la crise sanitaire perdure et même si la région Occitanie n'est pas la plus impactée de toutes les régions par cette pandémie, l'état sanitaire reste très préoccupant. Nous sentons bien que cette pandémie se transforme en endémie et qu'elle s'installe dans nos vies pour une longue durée. C'est pourquoi nous vous invitons aujourd'hui à voter de nouvelles et importantes mesures en rapport avec cette thématique. Leur énumération pourrait faire un inventaire à la Prévert sans avoir l'attrait de ce curieux poème, nous essaierons donc de mettre seulement en exergue les principales mesures. Tout d'abord, en faveur de la vaccination. Outre le transport à domicile déjà adopté et qui fonctionne, nous vous proposons aujourd'hui d'adopter le principe d'une vaccination à domicile. Madame la présidente en a déjà parlé en introduction, il s'agit d'aller vacciner dans les territoires les plus reculés ; vous savez, ceux que l'on appelle les déserts médicaux et, en plus, des fins de déserts médicaux, ce qui est encore pire. Nous utiliserons pour cela le camion Timm. Cela se fera en collaboration avec l'ARS pour le côté médical, le Centir, initiateur de ce camion Timm et certains Conseils départementaux.

Dans le même esprit, toujours en partenariat avec l'ARS, nous participerons à la formation des médiateurs Covid. Il s'agit d'une formation courte de deux jours, mais s'adressant à des personnes ayant déjà une formation de niveau 3 ou 4. Selon l'État, l'Occitanie devrait former 1 000 médiateurs Covid et 50 % de ces formations seraient réalisés dans le cadre des IFSI. Ce sont elles qui seront financées par le conseil régional Occitanie.

Toujours dans le cadre de la lutte anti-Covid, nous vous demandons de soutenir deux entreprises spécialisées dans les biotechnologies et en particulier dans la fabrication d'anticorps monoclonaux :

- Tout d'abord, Cell-Easy qui projette une augmentation de 30 à 50 % de ses capacités ; cette entreprise est située dans le bâtiment Incere, propriété de la Région.
- Ensuite, l'entreprise Evotec. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une entreprise européenne qui s'est installée sur le site de Sanofi lorsque cette entreprise a déserté le site de Langlade en 2015 et a alors repris de nombreux chercheurs. Entre 2015 et 2021, le nombre de collaborateurs est passé de 200 à 680, principalement des chercheurs. Ils désirent aujourd'hui ouvrir une nouvelle unité de production sur le site de Langlade.

Toujours dans le cadre de la lutte anti-Covid, doublement de l'aide de la Région pour l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides rechargeables d'occasion pour les particuliers exerçant à domicile les métiers d'aides-soignants ou d'accompagnants éducatifs et sociaux.

Nous en arrivons maintenant à un point majeur, celui de l'augmentation des places de formation sanitaire. Je dois dire que c'est un point dont nous sommes assez fiers. Je vous rappelle rapidement que ces formations ont été confiées en 2004 aux régions, mais pour les formations à quotas, la détermination de ces quotas reste du domaine de compétences de l'État, ô merveille d'une décentralisation mal acceptée. Depuis des années, nous disions donc et nous écrivions, sans être ni écoutés ni lus, que le nombre de professionnels de santé formés était insuffisant. Brutalement, la crise Covid a fait éclater cette vérité et l'État a décidé de mettre en place des crédits relance sur ce

sujet. Curieusement, la dernière semaine du mois de juillet, il nous fut laissé quatre jours pour dire combien de places supplémentaires la Région était capable d'accepter. Je tiens tout particulièrement à remercier les services de la Région qui se sont mobilisés à ce moment-là, la dernière semaine de juillet. C'est vous dire à quel point c'était facile ! Il a fallu faire le tour de tous les IFSI et de toutes les IFAS pour savoir combien on pouvait caser d'étudiants supplémentaires dans ces endroits. Ils ont donc travaillé d'arrache-pied pour que nous puissions obtenir l'augmentation la plus massive possible. Notons que ce ne fut pas le cas de toutes les régions, certaines ayant préféré renoncer à cette augmentation plutôt que de conduire ce travail à ce moment-là. Ainsi, grâce au crédit de relance, nous pourrions obtenir dès 2022 une augmentation de 16 % du quota des places d'infirmières, soit environ 350 places supplémentaires - 350, c'est considérable ! - et une augmentation de 35 % des places d'aides-soignants, soit près de 500 places.

Notons que même si ces places sont créées grâce au crédit de relance, il est certain que cela aura un impact sur le budget de la Région, car cette augmentation massive aura des incidences logistiques que nous devons supporter. Je remercie donc aussi la présidente qui a été particulièrement attentive lorsqu'on l'a sollicitée sur ce problème et a accepté que nous allions le plus loin possible dans ce que l'État nous proposait.

Par ailleurs, grâce aux seuls crédits Région, nous vous proposons aujourd'hui d'augmenter le nombre de places de certaines autres formations : 14 % en masso-kinésithérapie, 50 % pour les psychomoteurs, 8,5 % pour les ambulanciers, 50 % d'auxiliaires de puériculture, 32 % en puériculture, 10 % pour les manipulateurs radio.

Même si, en valeur absolue, le nombre de places dans ces formations est faible par rapport au nombre de places d'infirmières ou d'aides-soignants, l'effort fait par la Région restera considérable. Ces augmentations se feront en respectant la volonté de la présidente en matière de territorialisation, puisque 60 % des places créées en IFSI et IFAS seront proposées hors métropole. Outre ce point fort des formations sanitaires et sociales, notons que la région Occitanie continue sa politique en faveur de la prévention en matière de santé. Nous citerons en particulier la promotion du sport santé, toutes les actions faites dans le cadre « Région sans perturbateurs endocriniens », avec un budget là aussi important, les subventions à l'Observatoire régional de la qualité de l'air.

Je vous remercie pour votre attention.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Michel.

Madame la vice-présidente GAZEL pour le rapport n° 6, s'il vous plaît.

2021/AP-MARS/06 - Soutien de la région Occitanie à l'expérimentation Territoires zéro chômeurs de longue durée

Mme GAZEL

Merci, Madame la Présidente. Il s'agit de soutenir l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

Lancée en 2006, la démarche « Territoires zéro chômeur longue durée » porte l'ambition de proposer à tous les demandeurs d'emploi de longue durée qui le souhaitent un emploi à durée indéterminée, à temps complet ou à temps choisi, en créant des activités génératrices d'emplois et répondant aux besoins locaux.

Depuis sa création, près de 1 000 emplois ont été créés et plus de 800 personnes embauchées dans dix territoires français qui ont participé à la première phase d'expérimentation de 2016 à 2021.

En Occitanie, 14 territoires sont aujourd'hui repérés comme projets émergents par l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Ils pourront ainsi se porter candidats à la deuxième phase de l'expérimentation qui devrait concerner en tout 50 nouveaux territoires et devrait débiter cette année en 2021 pour cinq ans.

Vous avez la liste des 14 territoires d'Occitanie dans le rapport. Ils sont répartis sur 8 de nos 13 départements.

Dès 2019, la Région a souhaité accompagner les premiers de ces projets, ceux qui étaient déjà les plus avancés, dont ceux portés par les communes de Graulhet dans le Tarn et de Marguerittes dans le Gard, par une aide technique et financière ou encore par la présentation des dispositifs régionaux de formation professionnelle accessibles aux demandeurs d'emploi.

Aujourd'hui, nous vous proposons de renforcer cet accompagnement régional pour les territoires candidats de trois façons différentes, selon trois axes :

- En adhérant à l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » pour un montant de 500 euros dans l'optique de participer à la dynamique nationale, mais également de bénéficier des échanges de pratiques interrégionaux.
- Le soutien à la candidature des territoires d'Occitanie auprès du fonds d'expérimentation territoriale. Il s'agit là de soutenir les territoires émergents en matière d'ingénierie de projets, soit dans le cadre des dispositifs d'appui aux projets relevant de la Politique de la ville, soit dans le cadre des dispositifs relevant de la politique en faveur de l'emploi et de la formation. La Région pourra également intervenir dans des formations préalables au recrutement des demandeurs d'emploi au sein des entreprises à but d'emploi via le dispositif InnovEmploi ou via la mobilisation du programme régional de formation.
- Le soutien aux COORACE Occitanie pour animer cette grappe régionale de projets dont l'objectif est de soutenir la consolidation et l'émergence de nouveaux projets « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

La Région soutiendra également les territoires retenus pour l'expérimentation en mobilisant un dispositif innovant de recrutements et pourra également mobiliser le nouveau dispositif « mobilité » qui sera opérationnel dès la fin du premier semestre 2021.

L'ensemble de ces actions régionales permettra aux territoires émergents de bénéficier de multiples biais de soutien pour structurer et porter leur candidature au niveau national.

Je voudrais ajouter en conclusion qu'en temps de crise, les plus fragiles sont encore davantage fragilisés et précarisés. Madame la Présidente, vous le dites souvent et nos actions le démontrent, l'emploi est la première de vos priorités. Notre ADN en Occitanie est le progrès social de chacun en permettant à tout demandeur d'emploi d'être le plus protégé possible et le mieux accompagné vers l'insertion et la reprise d'une activité. Dans ce rapport, il s'agit bien d'accompagner les plus fragilisés, les plus éloignés, les chômeurs de longue durée qui, dans ce contexte de crise, ont malheureusement encore davantage de difficultés à revenir dans une insertion, dans un emploi durable. Voilà ce que je souhaitais dire sur ce rapport.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame la Vice-présidente.

La parole est à M. le vice-président CHIBLI pour le rapport n° 8, s'il vous plaît.

2021/AP-MARS/08 – CREPS Occitanie site de Font-Romeu - Construction d'un centre de préparation à la haute performance - Plan de soutien au BTP

M. CHIBLI

Merci, Madame la Présidente.

Le rapport présenté est un rapport très ambitieux et assez exceptionnel, puisqu'il s'agit du CREPS d'Occitanie et notamment du site de Font-Romeu. Il a une ambition particulière. En effet, ce rapport a une dimension exceptionnelle, Madame la Présidente, puisque ce site de Font-Romeu, connu et reconnu sur le plan international, a, depuis la loi NOTRe, pris une autre dimension, une dimension forte par votre ambition, celle d'engager un investissement colossal pour l'ensemble des CREPS et leur performance.

Je rappelle que nous avons trois sites en Occitanie : Toulouse, Montpellier et Font-Romeu. Le Général de Gaulle à son époque, il y a plus de 50 ans, avait imaginé à Font-Romeu un centre de préparation aux Jeux de Mexico. Depuis, l'investissement a été faible et aujourd'hui nous avons un site reconnu sur le plan international, mais qui nécessite une véritable modernisation. Vous avez dès lors, Madame la Présidente, engagé un investissement sans précédent. Je dirai qu'après le Général de Gaulle, Carole DELGA aura engagé un investissement colossal qui va permettre d'abord de placer Font-Romeu sur la carte du monde, mais, au-delà, de faire rayonner le territoire catalan au-delà des frontières du territoire national et international.

Bien évidemment, ce site aujourd'hui est assez exceptionnel de par sa situation sur un plateau à 2 000 mètres d'altitude et avec une dimension collège et lycée, une dimension universitaire avec l'université Staps et, bien évidemment, le Creps.

Rappelons des chiffres qui parlent : 270 médaillés olympiques sont passés par le site de Font-Romeu, dont plus de 100 en or, des grands noms que vous connaissez, de Martin FOURCADE en passant par Perrine LAFFONT ou par Mo FARAH et, bien sûr, des équipes françaises qui aujourd'hui de plus en plus y viennent.

Par votre engagement, Madame la Présidente, vous avez voulu aussi faire de ce lieu une opportunité pour les équipes françaises. C'est pourquoi, malgré le contexte de la Covid, bon nombre d'équipes françaises... Je pense notamment à la Fédération française d'athlétisme qui est aujourd'hui prête à signer une convention avec vous pour faire revenir le demi-fond sur ce territoire et à Font-Romeu.

Un investissement sans précédent, je le disais, car nous n'oublions pas que les Jeux olympiques arrivent très vite. Ceux de Tokyo seront compliqués et se réaliseront dans un contexte sanitaire complexe, sans public, mais ceux de Paris 2024 se feront, nous le souhaitons tous, dans une situation sanitaire bien évidemment différente de celle que l'on vit.

Aujourd'hui, le Cnea de Font-Romeu est l'équivalent de l'Insep montagne. Ce n'est pas moi qui le dis, mais la ministre des Sports. Ce site est un trésor.

Vous avez voulu, Madame la Présidente, vous engager pour répondre à des attentes très fortes en matière de performance. Nous avons beaucoup échangé avec Claude ONESTA, le monsieur performance de l'Agence nationale du sport - pardonnez-moi, je voulais juste le préciser pour ceux qui ne connaissent pas - et effectivement, il y a une dimension très particulière. Je n'oublie pas, Madame la Présidente, que l'investissement que vous y consacrez aujourd'hui et qui nous est présenté est au global de 45 M€. Ce projet est tellement exceptionnel qu'aujourd'hui il est accompagné de façon exceptionnelle par l'État, puisqu'il y a un investissement de plus de 15 M€ au titre du CPJ - centre de préparation des Jeux olympiques. Ce site étant labellisé, il reçoit une dotation exceptionnelle de l'Agence nationale du sport des Jeux olympiques, mais aussi de l'État via ses lignes directes par la préfecture, mais aussi par le gouvernement.

Je n'oublie pas, bien sûr, la dimension partenariale avec le département des Pyrénées-Orientales, puisqu'il y a un collège et qu'une partie de la gestion sur le site foncier est aussi faite par le Département.

C'est un travail exceptionnel qui va nous permettre, en tout cas, Madame la Présidente, de placer Font-Romeu sur la carte mondiale. Vous l'avez vu quand nous étions ensemble au Japon, Madame la Présidente, nous avons contractualisé des partenariats. Je pense notamment au triathlon japonais, mais à d'autres équipes qui, aujourd'hui, ont fait le choix de vouloir venir sur le site.

Je n'oublie pas non plus l'engagement financier qui aura un impact sur le plan économique. Je pense au BTP, puisque seront engagés quasiment plus de 250 emplois à temps plein sur le site. Je n'oublie pas non plus la joie et la satisfaction de ce territoire de voir la création de projets d'hébergement, je pense notamment au domaine de l'hôtellerie, puisqu'il ne vous a pas échappé que cela va nécessiter de l'hôtellerie haut de gamme, ce qui sera une très bonne chose pour les Pyrénées.

Pour terminer, Madame la Présidente, je rappelle aussi que nous allons livrer un internat d'un montant de 14 M€, puisqu'effectivement cela a été une rénovation importante. Je vous rappelle que les coûts financiers sont plus importants de par le site lui-même.

Voilà, Madame la Présidente, ce que je pouvais dire.

Pour terminer, je veux vraiment saluer, Madame la Présidente, votre engagement. Depuis le départ, je tiens à le dire, la région Occitanie au niveau national est celle qui a le plus engagé d'investissements pour les Creps. Nous étions hier en réunion avec le ministère des Sports et l'ensemble des collègues des régions où a été salué l'engagement ambitieux et visionnaire que vous portez sur la région Occitanie en matière de sport et je crois que c'est une très, très bonne chose pour notre territoire catalan.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Vice-président, pour l'ensemble de ces éléments.

2021/AP-MARS/07 - Plan de relance pour l'emploi : souscription au fonds de capital Rebond IRDI Impulsion et prise de participation dans le capital d'une société commerciale en vue de la création d'une plateforme régionale de financement participatif et citoyen (épargne Occitanie, l'économie citoyenne en région)

Je vous l'ai rapidement présenté dans mon introduction, ce rapport propose deux outils partenariaux, dont le financement citoyen participatif pour les projets des entreprises de notre Région. C'est une plateforme gérée par Wiseed. La Région, avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Occitanie, a décidé de le porter.

Aujourd'hui, nous l'avons ouvert aux entreprises pour qu'elles candidatent à ce dispositif. À l'heure où je vous parle, 220 entreprises ont déposé leur dossier. À partir du mois d'avril, nous allons l'ouvrir aux citoyens et aux épargnants pour qu'ils puissent mobiliser cette épargne avec une garantie totale. Il peut y avoir des tickets très différents allant de 100 € jusqu'à des montants plus élevés. Ils ont bien sûr l'assurance que le projet entrepreneurial est sérieux et qu'il y aura donc une rémunération de l'ordre de 5 % ; de l'ordre, parce que selon les projets et selon la durée du prêt, le montant peut être différent.

C'est un dispositif qui va permettre de donner un sens et une proximité à l'épargne.

Le deuxième dispositif est le fonds IRDI Impulsion de 50 M€, fonds complémentaire au dispositif de l'Agence régionale d'investissement stratégique. Nous sommes en partenariat avec DPI France, les deux métropoles, les cinq banques régionales et IRDI capital investissement dans le cadre du Pacte vert. Cela permet de soutenir les entreprises à impact positif environnemental ou sociétal dans une période où elles ont des difficultés financières.

Ces deux outils que nous approuvons, plus l'ARIS, sont des outils pour les hauts de bilan, c'est-à-dire pour nos entreprises qui ont dû s'endetter ou qui ont des capitaux en général familiaux pas assez

élevés. Ce sont là vraiment des aides à la structuration pour le haut de bilan, pour le rebond. C'est complémentaire des autres aides que nous pouvons avoir sur la trésorerie à travers d'autres dispositifs.

C'est pourquoi dans mon introduction je vous ai dit que ces trois dispositifs étaient vraiment, dans le cadre de la thématique des fonds souverains, complémentaires des dispositifs d'aide à la trésorerie, des dispositifs d'aide à l'innovation ou des dispositifs que nous pouvons avoir pour la reprise ou la transmission.

Nous allons ouvrir la discussion. Le premier intervenant est M. REMISE pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. REMISE

Madame la Présidente, j'interviens sur le rapport 5.

Madame la Présidente, chers collègues, le groupe Rassemblement National s'est très tôt inquiété de l'épidémie de Covid-19. En effet, il y a tout juste un an, lors de l'assemblée plénière de mars 2020, notre collègue Jean-Louis MEIZONNET vous avait interpellée sur ce sujet. Nous vous demandions alors de mobiliser la Région pour acquérir une réserve de masques et de gels hydroalcooliques afin d'en garantir la disponibilité pour le personnel stratégique, notamment en milieu hospitalier et scolaire. À l'époque, souvenez-vous, Madame DELGA, vous aviez sèchement répondu que l'État faisait le nécessaire, balayant toute utilité d'une intervention du Conseil régional. C'était, rappelons-le, à quelques jours du premier confinement en France.

La suite des événements vous a donné tort. Cela ne vous a pas empêchée, avec un certain culot, de vanter votre rôle dans la crise sanitaire depuis plusieurs mois. Vous avez même expliqué que votre majorité avait en fait prévu depuis longtemps la possibilité d'une épidémie mondiale et anticipé les solutions à apporter pour la santé du monde d'après.

Ce rapport nous est justement présenté comme la mise en œuvre de ces solutions si bien anticipées qu'elles n'ont été présentées qu'en décembre dernier dans votre Pacte vert et son sous-volet, le plan Santé bien être. Il en est aussi le premier bilan d'étape et le moins que l'on puisse dire est qu'il est assez, voire beaucoup, décevant.

En plus d'une mobilisation décisive pour la santé en région Occitanie, c'est surtout votre panne d'idées, votre manque d'initiatives et votre absence de résolutions qui s'y révèle, que ce soit sur le front de la formation des médiateurs ou sur le front de la réindustrialisation pharmaceutique. Vous ne faites d'ailleurs que vous incruste, tel un coucou, dans les initiatives d'autres acteurs plus réactifs, votre viatique étant de communiquer à défaut d'initier et d'impulser.

Ainsi, l'augmentation des places en formations paramédicales et sociales n'est pas de votre initiative, mais de celle de l'État. Le rapport explique lui-même que l'apport purement régional consiste à dépasser de quelques centaines de places l'objectif que le gouvernement a fixé. Au passage, s'il faut

aujourd'hui pallier les besoins les plus criants, c'est bien que vous ne l'aviez pas fait ni anticipé dans la présentation du schéma régional de formation sanitaire et sociale en 2017.

Pareillement pour les médiateurs de la lutte anti-Covid, leur création et leur nombre sont décidés par le ministère de la Santé. Votre conclusion ne consiste qu'en la prise en charge de la formation d'une partie d'entre eux, comme c'est le cas des autres formations en IFSI.

Même l'extension ou l'implantation de nouvelles productions pharmaceutiques n'est pas d'initiative régionale, malgré la création récente d'une énième Agence régionale, non mentionnée dans le rapport, je l'indique, justement censée s'occuper de la relocalisation et de l'investissement stratégique.

Le lien entre ce soutien à des initiatives privées et la crise sanitaire est d'ailleurs très ténu. Justifier l'extension et l'aménagement des locaux où la Région accueille la start-up Cell-Easy par l'urgence sanitaire du Covid en raison d'une saturation de la production à l'horizon 2023 est soit très pessimiste, soit de mauvaise foi.

Idem pour les 51 M€ de contributions publiques, dont 6 M€ de la Région, pour l'implantation d'une usine du groupe allemand Evotec à Toulouse dont les débuts de production de médicaments n'étaient anticipés qu'en 2023 également.

Et encore, ces deux opérations, en apparence les plus importantes de cette délibération, ne font pas vraiment partie et ne sont évoquées que comme des intentions futures, sans faire l'objet d'aucune décision d'engagements financiers lors de cette assemblée. C'est heureux, d'ailleurs, parce qu'aucune convention ni accord n'ont été transmis aux élus, ne serait-ce que pour en connaître les contreparties.

Je passe rapidement sur le doublement de l'écochèque mobilité pour une aide de 4 000 € à l'achat de voitures d'occasion électriques ou hybrides pour les aides-soignants à domicile qui tient du gadget verdissant plus que d'une véritable aide.

Quant au programme régional de vaccination itinérante doté de seulement 90 000 € de financement de la Région et d'un unique camion pour 13 départements, comment le prendre au sérieux ? C'est moins qu'une goutte d'eau au regard des besoins, ne représentant au mieux qu'un soutien symbolique de la Région à la campagne de vaccination contre le Covid et, au pire, qu'une opération de communication opportuniste à trois mois des élections.

Voilà donc les nouvelles décisions pour la santé timidement engagées dans des sentiers qui étaient déjà tracés et que vous annoncez aujourd'hui. Tout le reste concerne les partenariats, dispositifs déjà mis en œuvre de longue date que nous nous connaissons bien et pour lesquels nous votons très favorablement lors des commissions permanentes (on s'étonnera que cela passe en plénière) auxquelles ils sont ordinairement soumis.

En matière de communication, la chose la plus importante, Madame la Présidente, est d'entendre ce qui n'est pas dit. Ce que vous ne dites pas, en l'espèce, est que leur ajout ici ne sert en réalité qu'à grossir le rapport, selon une stratégie de communication que vous avez désormais bien rodée tout

au long de ces cinq années et qui consiste à porter des actions aux plans anciens au crédit des plans nouvellement annoncés afin d'en masquer le manque de contenu et de gonfler les bilans. Nous en avons eu l'illustration dès le début de votre mandat également avec le plan Marshall pour le BTP. En effet, ici, en effeuillant tous ces recyclages, on se rend vite compte que le rapport qui indique plus de 1 M€ de dépenses au titre de la mobilisation anti-Covid et du plan Santé bien-être ne propose en réalité que 130 000 d'engagements nouveaux.

Nous ne sommes pas dupes, à quelques mois des élections, de cette opération publicitaire préélectorale et n'en ferons ni partie ni caution ; en l'espèce, nous nous abstiendrons. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

La parole est Monique NOVARETTI pour 3 minutes, suivie par Yolande GUINLE pour 4 minutes, s'il vous plaît.

Mme NOVARETTI

Madame la Présidente, mes chers collègues, la santé a toujours été la principale préoccupation de tout un chacun. Cette fatalité qui peut tomber sur n'importe qui a pris une ampleur encore plus importante avec la crise mondiale due à la crise sanitaire de la Covid que nous traversons.

Quand, au début de ce mandat, nous avons mis en place, par exemple, le Schéma régional des formations sanitaires et sociales, nous avons pris en compte des données démographiques, économiques et sociales. Il y a quatre ans, nous pensions à l'attractivité des métiers, à l'anticipation des besoins, au développement de la mixité, à universaliser l'adoption des formations sur tout le territoire, à favoriser les orientations et les passerelles, à soutenir le développement de l'apprentissage. Tout cela, en fonction d'un contexte social et économique bien spécifique : 13 départements, soit très ruraux, soit très urbanisés, une forte croissance démographique, un fort taux de chômage et/ou des personnes en situation de pauvreté et de précarité.

Nous constatons aujourd'hui que cette stratégie était la bonne. De plus, en allant au-delà de nos compétences réglementaires, nous avons anticipé l'impensable. Aujourd'hui, tout n'est pas remis en cause, loin de là, mais il nous faut mettre à jour le logiciel.

Je ne vais pas revenir sur ce qui a été mis en place depuis un an, cela a été fait à de maintes reprises et notre groupe a pleinement soutenu tous les dispositifs votés en urgence.

Dans la continuité de cette politique volontariste insufflée par l'exécutif face à la crise, nous validons à 100 % les propositions qui nous sont faites dans ce rapport. Cela témoigne de notre engagement, mais aussi de nos inquiétudes. Inquiétudes liées au manque d'action gouvernementale, inquiétudes

en rapport avec ce virus qui persiste et met à mal notre économie et, dans un contexte plus psychologique, nos concitoyens.

Nous nous soucions de la logistique concernant la vaccination, le dépistage, les formations, les entreprises mobilisées, l'égalité des territoires face à la crise et à la Covid, de la prévention, de la pérennisation des mesures prises par le gouvernement jusqu'à aujourd'hui, de l'après-crise pour faire en sorte que cela ne se reproduise plus.

Ainsi, nous affichons clairement nos intentions et notre volonté de sortir de cette spirale infernale. Nous y mettons notre énergie et nos moyens. C'est ce que nous avons toujours fait au service de tous nos concitoyens, sur tout le territoire.

Je voudrais revenir sur les formations sanitaires. Nous tenons à féliciter Michel BOUSSATON pour la pugnacité avec laquelle il a mené les négociations avec l'État pour plus de places en soins infirmiers, en aides-soignants et auxiliaires de puériculture. La crise sanitaire a mis et met toujours aujourd'hui en évidence les manques criants de personnels dans les établissements de santé. Merci aussi aux services de la Région qui ont largement participé à cette augmentation. Le groupe des Radicaux de Gauche soutient pleinement cette politique humaniste et égalitaire. Le danger est plus que jamais présent. Nous avons le devoir de contribuer au bien-être de notre population. Nous mettons sur la table des propositions et des solutions fortes pour le court, le moyen et le long terme.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme GUINLE pour quatre minutes, suivie de Mme ANAHORY pour 5 minutes, s'il vous plaît.

Mme GUINLE

Je vous remercie.

Madame la Présidente, chers collègues, la santé constitue aujourd'hui l'une des premières préoccupations des Français, plus encore en cette période de crise Covid. Avant même la crise sanitaire actuelle, la Région était déjà fortement mobilisée pour la santé des Occitans, pour réduire les inégalités en renforçant l'offre de santé de proximité, mais aussi dans l'environnement social et physique en agissant sur le logement, la prévention, la lutte contre les discriminations, les violences ou encore en investissant pour la formation paramédicale et le travail social, en développant la territorialisation de l'offre de formation pour être au plus près des populations et, donc, des besoins d'emplois.

Dans le cadre de son pacte vert Green New Deal et alors que le nombre de seniors dépendants augmenterait de 60 % en Occitanie d'ici 2040, la Région réaffirme son objectif de former et attirer davantage de professionnels pour accompagner et protéger les citoyens. Nous concrétisons cet engagement aujourd'hui en dépassant les objectifs proposés par l'État et en augmentant de plus de

16 % les places de formation paramédicales pour les métiers en tension, en premier lieu les infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture, dont près de 60 % concernent les territoires hors métropole.

Notre délégation tient à saluer tout particulièrement cette volonté de notre majorité de proposer une carte des formations paramédicales et maïeutiques ambitieuse qui réponde aux enjeux de santé de nos territoires. C'est un soutien affirmé au secteur sanitaire, médico-social et social qui représente de l'ordre de 12 % des emplois régionaux, soit près de 260 000 professionnels, secteur éminemment stratégique, des emplois dans nos territoires ruraux et urbains non délocalisables, au service de l'humain d'abord.

De plus, en cette période de crise sanitaire et avec les incidences économiques que l'on connaît, la question de l'emploi représente également une préoccupation majeure. La perte d'emploi est pour la personne qui en est victime un événement subi et traumatisant et lorsque l'inactivité s'éternise dans le temps, elle amène perte d'estime et de confiance en soi. C'est pourquoi, de par sa compétence en matière économique, la Région se doit d'activer tous les leviers existants pour une réinsertion et un retour à un emploi durable. Il est donc important qu'elle s'inscrive dans la démarche nationale « Territoires zéro chômeur de longue durée » afin, d'une part, d'accompagner les territoires sélectionnés dans la mise en œuvre de ce dispositif et, d'autre part, de soutenir les demandeurs d'emploi volontaires par le biais de formations ou d'aides à la mobilité.

Mais la question de l'emploi reste intimement liée au développement économique. De nombreuses PME et ETI se trouvent aujourd'hui dans une situation bilancielle déséquilibrée en raison de l'impact direct de la crise. Elles ont besoin de renforcer leurs fonds propres afin de relancer et de conforter leur activité. La Région veut accompagner les entreprises qui jouent le jeu de la relance économique. C'est ce que permet le fonds IRDI Impulsion avec une intervention directe en fonds propres, car c'est dès maintenant que les entreprises ont besoin de soutien alors que la réactivité de l'État n'est pas suffisante.

Dans le même esprit et afin que les citoyens puissent être acteurs du développement économique et que des projets de localisation/relocalisation de l'activité puissent se concrétiser avec des emplois locaux et non délocalisables, le lancement de la plateforme de financement participatif épargne Occitanie est aussi une initiative positive. Via ces nouveaux instruments financiers, la région Occitanie se veut proactive et apporte des réponses concrètes aux besoins. Cela représente un levier efficace d'accès aux organismes bancaires qui vont devoir, de ce fait, aussi jouer le jeu.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme Tal ANAHORY pour cinq minutes, suivie de Mme Françoise BONS pour quatre minutes s'il vous plaît.

Mme ANAHORY

Madame la Présidente, chers collègues.

Mes chers collègues, c'est pour apporter des soins, panser des plaies, soulager des douleurs, apaiser des maux, donner la vie, soigner nos semblables que nous sommes quelques-unes et quelques-uns dans cette assemblée à avoir prêté serment d'Hippocrate et à nous être engagés en politique, non pas pour servir un parti, mais pour servir une cause : celle du soin, celle de la santé accessible à tous et pour tous.

C'est en tant que praticienne de santé, de chef de service interagissant de fait activement avec la cellule de crise Covid du CHU de Montpellier que je m'exprime aujourd'hui sur ce rapport n° 5, bien plus qu'en tant qu'élue. Plus exactement, c'est en tant que représentante de la société civile que je viens vous faire part de ce que nous vivons, nous, chaque jour sur le terrain, au quotidien, depuis le début de cette pandémie.

La santé, dont Socrate disait qu'il n'y a rien de plus précieux pour l'homme, est un sujet trop important pour être appréhendé sous l'angle politique partisan, voire polémique. La santé n'est ni de droite ni de gauche, elle est de ces sujets qui, à l'instar de la culture ou des droits de l'Homme, permettent de transcender les clivages, de fédérer les intelligences, d'unir les volontés dans un même élan de bienveillance et d'attention portée à l'autre.

Aussi, j'ai choisi de m'attacher à formuler quelques remarques dans le seul objectif est d'améliorer les mesures proposées. L'exercice est difficile, Madame la Présidente, tant ce rapport, que notre groupe approuvera et dont certaines mesures sont tout à fait pertinentes, est bienvenu.

J'ai choisi, depuis le début de ce mandat, de travailler pour les commissions sectorielles n° 2 et 12 et j'ai, durant toutes ces années, fait valoir que la formation médicale et paramédicale devait être une priorité absolue et qu'elle devait être budgétée en conséquence. La Région a souvent choisi de prioriser le financement des maisons pluridisciplinaires pour lequel je me suis abstenue toutes ces années, car la plupart sont des coquilles malheureusement vides, puisqu'il n'y a pas de personnel dédié formé aux besoins la plupart du temps.

Ma première observation concerne donc l'anticipation des besoins de formation. Le rapport propose de financer la formation de 1 000 médiateurs au dépistage, mais il y a en particulier un besoin auquel, en l'état, nous ne donnons pas les moyens de répondre efficacement, celui des infirmières de blocs opératoires. Actuellement, l'hôpital public ne parvient pas à recruter des infirmières de blocs opératoires que l'on appelle Ibode. Une majeure partie de celles qui sortent d'écoles est recrutée malheureusement par le secteur privé, puisque les grilles financières sont différentes. En septembre 2022, une formation va ouvrir, dotée de 20 places, au CHU de Nîmes. C'est une très bonne chose et je suis personnellement très contente de finir ce mandat et que ma présidente de Région choisisse d'investir sur la formation. C'est une priorité absolue et la seule façon de préserver notre système de santé, système unique au monde. Nous avons une chance inouïe, mais alors soyons la première

région à nous projeter sur l'effectif qu'il nous faudra former pour demain. Créons, même si c'est une fonction d'État, non pas 20 places, mais 200 places si c'est possible.

Nos CHU ont dû déprogrammer 50 % de nos activités simplement. À 17 h 30, il y a une nouvelle réunion pour essayer encore de déprogrammer plus, puisque tous les Ibode que nous avons, les IADE et les aides-soignants sont actuellement fléchés sur nos réanimations. Je rappelle que 220 000 postes seront donc à pourvoir rien que pour les aides-soignants en 2022.

Ma deuxième observation est relative à la contribution de la Région à la campagne de vaccination, campagne dont on sait le caractère essentiel pour endiguer l'épidémie. Il est prévu de recourir à ces camions mobiles dans le cadre du dispositif de vaccination itinérante, soit, mais pourquoi ne pas mobiliser les maisons pluridisciplinaires de santé qui maintenant maillent le territoire de l'Occitanie comme centres de vaccination ? Pourquoi déplacer ce camion dont le coût n'est pas des moindres dans des zones rurales reculées ? Cela ne semble pas un argument dont le rationnel scientifique puisse être retenu comme pertinent, car ce sont des zones où la circulation du virus est la plus faible. En revanche, j'ai bien entendu dans votre discours que deux vaccinodromes seraient ouverts prochainement à Montpellier et que la Région apporterait son soutien. C'est là un vrai challenge pour atteindre l'immunité collective.

Ma troisième observation porte sur l'une des carences qui me semblent importantes de ce rapport : le financement par notre collectivité de lits de réanimation modulaires sur le modèle de ce qui a été initié en Île-de-France par Valérie PECRESSE, puisqu'afin d'accroître les capacités des hôpitaux publics et privés franciliens, cette Région mobilise 10 M€ pour accélérer la conversion de lits de soins continus en lits de réanimation.

Notre Collectivité doit accompagner cette conversion en Occitanie dont nos CHU accueillent actuellement chaque semaine 14 patients qui sont transférés de la région parisienne vers la région Occitanie. C'est ce sur quoi notre ARS s'est engagée. Cela permettrait de pallier une remarque plus globale concernant notre système de santé soulignée par la Cour des comptes dans son rapport publié le 18 mars dernier qui épingle l'impréparation de l'hôpital face à cette crise. En cause, une offre de soins critique qui a décroché par rapport aux besoins d'une population française vieillissante, avec un nombre de lits en réanimation qui a progressé de 0,17 % par an au cours des dix dernières années, soit dix fois moins vite que l'augmentation du nombre de personnes âgées qui représentent les deux tiers des malades hospitalisés actuellement. À la veille de l'épidémie, il n'avait ainsi que 37 000 lits de réanimation pour 100 000 habitants de plus de 65 ans, contre 44 000 dix ans plus tôt.

Une autre problématique et dernière, cruciale, n'est pas abordée dans le rapport : celle de l'approvisionnement en plastiques et en verres à usage sanitaire. Pour cause, la crise de la Covid fait craindre, si rien n'est fait pour y pallier, une pénurie à court terme au niveau mondial. Nous sommes, nous, médecins et scientifiques, aujourd'hui inondés de mails, soit 20 à 40 mails, portant sur le fait qu'il nous faut absolument anticiper ce problème. Puisque toutes les alertes sont au rouge, pourquoi

ne pas soutenir les investissements réalisés par les entreprises régionales des secteurs concernés afin qu'elles puissent accélérer leur circuit de fabrication ?

LA PRÉSIDENTE

Merci de bien vouloir conclure.

Mme ANAHORY

Oui, oui, je conclus.

Notre système hospitalier doit être modernisé pour redevenir performant et son système de financement doit être revu. La gouvernance de notre système de santé doit évoluer vers davantage de décentralisation, comme le préconise le rapport Princept Claris publié en 2005, rapport extrêmement important. Les régions, je pense, devront demain, c'est le vœu que je formule, devenir des acteurs de premier plan dans le champ de la santé et cela nécessitera un nouvel acte de décentralisation qui, je l'espère, sera rapidement engagé.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole à Mme BONS pour quatre minutes, suivie de Myriam MARTIN pour une minute.

Mme BONS

Madame la Présidente, Monsieur le Président du CESER, Mesdames et Messieurs, chers collègues, la crise sans précédent que nous devons affronter depuis un an a mis la santé au cœur des attentes des Français. En Occitanie, nous n'avons pas attendu la pandémie pour prendre soin de nos concitoyens et la Région était déjà fortement mobilisée pour la santé des Occitans.

Dès le début du mandat, la majorité régionale a relevé le défi de mener une politique volontariste au travers des différentes actions et des divers dispositifs dans plusieurs domaines en lien direct ou indirect avec la santé, comme le pass « mutuelle étudiant », le soutien aux actions de sensibilisation et de prévention de santé chez les jeunes, l'appel à projets handicap, les actions en matière d'accessibilité, le plan alimentation « Bien manger pour tous » ou encore la démarche depuis un an pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens.

Le secteur de la santé occupe une place majeure dans le développement de l'Occitanie : 12 % d'emplois régionaux, 260 000 professionnels, trois CHU de renommée nationale (Montpellier, Nîmes et Toulouse), plus de 4 000 chercheurs mobilisés au sein de 70 laboratoires publics. Pourtant, l'accès à une santé de proximité de qualité reste un défi majeur posé à notre grande région face au vieillissement de la population et des soignants et à une démographie dynamique.

La récente votation citoyenne régionale l'a d'ailleurs démontré, le maintien d'une offre de soins de premier recours dans les territoires est tout simplement indispensable pour le maintien des populations et la vitalité, notamment dans les territoires ruraux. La santé est d'autant plus stratégique en Occitanie que les besoins en matière de soins sanitaires et sociaux s'accroissent sous l'effet conjugué de l'augmentation de la population régionale et de la précarité grandissante.

Le territoire est vaste avec de nombreuses communes rurales et certaines zones de montagne avec des personnes âgées isolées. Des inégalités existent dans l'accès aux soins de proximité qui risquent d'induire durablement un sentiment de fracture sanitaire avec notion de perte de chance individuelle. Notre majorité a donc souhaité faire de l'accès aux soins une priorité dans l'aménagement du territoire. Une des réponses apportées afin de réduire les inégalités est le soutien à l'extension et à la création des maisons et des centres de santé pluridisciplinaires sur les bassins de vie médicalement fragiles, quartiers prioritaires de ville, communautés de communes. À ce jour, ce sont 146 maisons de santé et 18 centres de santé qui ont été créés et soutenus, représentant une aide totale de plus de 18 M€.

En parallèle, nous avons mis en œuvre des actions pour amplifier notre mobilisation pour le développement et la pérennisation de la télémédecine en complément de l'accompagnement humain local qui est essentiel.

Une politique de santé efficace est une politique qui repose sur une connaissance fine des enjeux économiques locaux, des besoins des territoires et de l'évolution sociétale des citoyens et des professionnels de santé. C'est la politique que nous menons en Occitanie, proche des gens, des territoires, avec des actions concrètes et utiles.

Dans cette période de crise, notre Collectivité a su se montrer réactive et a démontré toute sa capacité à protéger et à prendre soin de ses concitoyens, que ce soit pour les commandes, la fabrication des masques, l'organisation des tests de dépistage, le transport à la demande gratuit et désormais la vaccination elle-même. Nous apportons la preuve que les solutions peuvent venir des territoires et des acteurs locaux. Aujourd'hui, dans un contexte de crise sanitaire qui perdure et pour faire face à l'urgence de la pandémie mondiale, nous avons décidé de poursuivre et d'amplifier nos actions en matière de santé. Ainsi, comme l'a dit notre présidente, la région Occitanie a développé, en partenariat avec l'ARS et grâce au Centre européen des technologies de l'information, le Proxivaccin, solution itinérante et gratuite qui sera en expérimentation pour six mois et qui devrait desservir les secteurs dépourvus d'organisations locales.

La pandémie liée au virus Covid-19 a accéléré la prise de conscience du caractère vital de la présence des professionnels de santé dans l'ensemble du territoire en quantité suffisante. La Région a donc décidé d'amplifier son action en investissant dans la formation paramédicale et le travail social avec, après concertation, une territorialisation de l'offre de formations pour être au plus près des besoins, créatrice de vie et d'emplois.

Rendre ces métiers de la santé accessibles partout en région et au plus près des besoins locaux est une priorité pour nous, pour un parcours de soins optimisé pour toutes et tous, alternatif parfois, de qualité, à l'hospitalisation.

Les décisions qui vous sont proposées aujourd'hui vont dans ce sens avec les augmentations significatives des places d'entrée, comme l'a expliqué Michel BOUSSATON, telles les formations d'infirmières, d'aides-soignants, d'auxiliaires de puéricultrices pour les deux prochaines rentrées 2021 et 2022 et, surtout, pour la création de nouveaux sites de formation en périphérie sur les territoires tels Auch, Uzès et Le Vigan.

L'ensemble de ces mesures démontre toute l'implication de la Région pour le bien-être de ses concitoyens. La santé est un objectif politique prioritaire avec lequel la présidente et sa majorité ne transigent pas. Il n'y a pas de territoires ni de citoyens de seconde zone. Nous prouvons ici une nouvelle fois que nous défendons dès aujourd'hui le bien-être durant toutes les étapes de la vie, une meilleure santé dans l'ensemble de la région pour les générations à venir et dans chacun de nos départements.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Myriam MARTIN pour une minute, suivie par Mme Julia PLANE pour deux minutes.

Mme MARTIN

Bonjour à toutes et à tous. J'espère ne pas dépasser, mais cela m'étonnerait, cette minute pour ma dernière intervention en assemblée plénière de cette mandature.

Je voudrais reprendre quelques éléments concernant la santé. Tout le monde s'accorde à dire que c'est très, très important et que les mesures à prendre sont nécessaires pour faire face, mais je pense que l'on ne peut pas se contenter d'autosatisfaction et que l'on peut constater malheureusement ensemble - je ne sais pas si la santé est de gauche ni de droite ou je ne sais trop quoi, en tout cas elle n'est pas macroniste - que les mesures présentées par Michel BOUSSATON tout à l'heure sont bien sûr positives, mais largement insuffisantes au vu des besoins qui sont très, très importants et qui ne sont certainement pas couverts par le Ségur de la santé. Si l'on écoute l'ensemble des soignants, sur ce territoire comme ailleurs, on peut le constater.

Deuxième chose, je voudrais revenir, dans le rapport n° 5 assez fourre-tout, je dois dire, qui concerne beaucoup de sujets bien différents les uns des autres sur un sujet, sur Evotec et la subvention et l'avance remboursable, au total de 6 M€, proposées pour cette entreprise allemande qui certes fabrique des médicaments qui peuvent être intéressants pour la Covid, mais qui est une entreprise privée qui donc cherche à faire des bénéfices et des profits. J'aimerais bien savoir quelle est la contrepartie en termes de santé et d'intérêt général pour nos concitoyens, puisque c'est une société

qui, quand même, opère dans plusieurs pays, qui a plus de 3 000 salariés et a fait en 2019 476 M€ de chiffre d'affaires.

Je voudrais quand même que l'on apprenne un petit peu de l'expérience et de ce qui existe aujourd'hui en termes de subventions sans contrepartie, en particulier pour la santé. Ce qui se passe pour les vaccins devrait justement nous vacciner de ce qu'il faudrait quand même exiger du point de vue des entreprises quand on leur donne de l'argent public.

Je m'interroge aussi sur le fait que l'on devrait peut-être demander, surtout, un vrai service public du médicament qui réponde aux besoins de santé de l'ensemble de nos concitoyens en France, mais aussi ailleurs.

Enfin, je voudrais terminer par ceci. Il n'a pas été facile d'intervenir dans cette assemblée plénière et au sein de cette institution depuis quelques années pour certains d'entre nous et je le regrette beaucoup, mais je voudrais dire ma satisfaction d'avoir été élue au sein de la région Occitanie.

Je voudrais ajouter, vu l'incident qui s'est produit tout à l'heure en début de séance, que nous saurons toujours, toujours, et nous le sommes déjà aujourd'hui, nous l'avons prouvé, des adversaires et des ennemis farouches de toute forme d'extrême droite.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme Julia PLANE pour deux minutes, suivie de Geneviève LASFARGUES pour trois minutes, s'il vous plaît.

Mme PLANE

Merci, Madame la Présidente.

(Brouhaha)

LA PRÉSIDENTE

S'il vous plaît, la parole est à Mme PLANE. Monsieur SELLIN et Monsieur CRENNE, vous n'avez pas la parole. Allez, on arrête les invectives !

Je demande à chacun de garder son calme, d'être concentré sur les débats. Madame PLANE merci de bien vouloir prendre la parole.

Mme PLANE

Merci, Madame la Présidente. J'interviendrai sur le rapport n° 8.

Madame la Présidente, nous allons voter sans aucune réserve cet investissement nécessaire en faveur du Centre de préparation à la haute performance sur le site prestigieux du Creps de Font-Romeu.

Le sport est une activité incontournable dans notre région que nous encourageons et dont nous soutenons activement le développement. En plus d'être un facteur déterminant pour la santé des Français, le sport est une source d'unité et de cohésion remarquable, mais aussi de construction physique et mentale indispensable pour notre jeunesse. Les valeurs qu'il véhicule sont essentielles à la société : le don de soi, le courage, la détermination, la solidarité, la fierté, le partage, l'identification à un groupe et j'en passe. Le sport regorge de bienfaits, à commencer par le bonheur qu'il procure. Quelle était belle et quelle était forte en émotion, comme un symbole, cette victoire à la dernière minute du Quinze de France face au Pays de Galles samedi dernier !

Pourtant, ce genre de dossier, lorsqu'il concerne des individualisations, est habituellement présenté en commission permanente à huis clos.

Monsieur RIVENQ, si je vous dérange, il faut le dire !

Je n'ose croire que la proximité des élections régionales ne soit la raison de ce vote en assemblée plénière, séance retransmise en direct à l'ensemble de la population via Internet. C'est tellement gros ! Pourtant, cela vous permet de masquer habilement le manque d'ambition de votre majorité concernant le développement du sport en Occitanie à travers cet investissement pour le sport de haut niveau.

Cette affirmation relève d'un simple constat : comme nous le verrons ultérieurement lors de l'examen du compte administratif, l'investissement dans le sport a diminué de plus de 11 % en 2020. En effet, malgré une communication débridée autour de votre démarche « Occitanie Olympique 2024 », les investissements sur ce mandat 2016-2021 ont à peine augmenté de 7 % par rapport à la mandature précédente alors même que 41 % de l'ensemble des investissements du mandat pour le sport concernent une nouvelle compétence, celle des Creps dont la Région est en charge seulement depuis le 1^{er} janvier 2016.

La conséquence est que l'aide aux acquisitions de matériels sportifs comme les subventions à la construction et à la rénovation des équipements sportifs ont considérablement chuté. Je relève également que seuls 12 % des communes de notre région ont sur le mandat bénéficié du dispositif de création ou de rénovation d'équipements sportifs.

Non, vous n'avez pas construit cette dynamique sportive au plus près du territoire et c'est regrettable. Nous revaloriserons ce dispositif et le taux...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme PLANE

Je conclus... le taux du conseil régional sera augmenté pour les équipements sportifs d'intérêt local et régional. Oui, le sport dans notre région mérite encore mieux. Nous en ferons la démonstration d'ici quelques mois.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Mme LASFARGUES pour trois minutes, suivie par Fatma ADDA pour trois minutes aussi.

Mme LASFARGUES

Madame la Présidente, chers collègues, je vais évoquer les rapports 6, 7 et 8.

En ce qui concerne le soutien de la Région à l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », les retours étant positifs sur l'ensemble des premières sessions, il nous paraît évident d'adhérer à l'association et de soutenir la candidature des territoires d'Occitanie auprès du fonds d'expérimentation territoriale. Cela permet à la fois de donner une chance à certains chômeurs de longue durée, mais aussi d'offrir une opportunité de développement aux territoires émergents ciblés. En ce qui concerne le plan de relance pour l'emploi et la souscription au fonds de capital Rebond IRDI Impulsion avec prise de participation dans le capital d'une société commerciale en vue de la création d'une plateforme régionale de financement participatif et citoyen, notre groupe approuve la démarche.

Enfin, concernant Font-Romeu, nous avons la chance d'avoir ce site extraordinaire dans notre région et nous nous devons d'entretenir cet héritage et de le développer. C'était un lieu reconnu nationalement et internationalement. Hormis le fait que notre pays accueillera les Jeux olympiques dans quelques années, nous constatons également que bon nombre d'athlètes viennent s'y préparer toute l'année. Depuis fin 2015 que nous sommes réunis dans cette grande région Occitanie, l'exécutif a clairement défini les priorités de notre politique : le soutien à l'activité et à l'emploi au travers du Plan « bâtiment et travaux publics », le développement économique au plus près de nos concitoyens en matière d'emploi, d'éducation, de formation professionnelle, de protection de l'environnement et d'aménagement d'un territoire équilibré pour ne laisser personne sur le côté de la route.

L'adoption de ces rapports est un message fort que nous envoyons aux habitants de notre région, mais aussi à tous les Français. Notre région est observée, scrutée et analysée. Nous sommes une référence dans certains domaines. Ce Conseil régional n'est pas la énième couche d'un millefeuille de collectivités territoriales, mais bien la strate qui insuffle une dynamique économique que nulle autre collectivité ne pourrait se permettre d'effectuer. À l'échelon inférieur, les moyens financiers colossaux

que dégagent une région comme l'Occitanie ou d'autres seraient dérisoires et les grands chantiers ne pourraient être lancés. À l'échelon supérieur, les réalités territoriales que nous observons quotidiennement ne seraient pas autant analysées.

Confier ces grands chantiers à des syndicats composés à partir de structures privées entraînerait la fin de la transparence publique que nous mettons en avant aujourd'hui. Nos régions vivent et font vivre la France et les Français, notre région Occitanie en atteste. Notre région Occitanie est attractive ; attractive pour les personnes qui désirent y vivre ; attractive pour les touristes de par son climat, sa diversité géographique et culturelle ; attractive grâce à ses métropoles qui sont des locomotives économiques.

Madame la Présidente, le groupe des Radicaux de Gauche valide à 100 % ces rapports, car ils correspondent à nos attentes et aux attentes de tous nos concitoyens. Il ne s'agit pas seulement de ratifier les documents, mais aussi de conforter des choix politiques dont nous sommes fiers.

À titre plus personnel et puisqu'il s'agit de ma dernière prise de parole dans cette enceinte, je souhaiterais vous assurer que j'ai eu une grande satisfaction à présider la commission Politique de la ville qui, par transversalité, a œuvré à réduire les inégalités, à proposer des solutions pour lutter contre le chômage, à aider les plus défavorisés, à faire resplendir notre région Occitanie.

Je souhaite également vous dire le plaisir que j'ai pour quelques semaines encore à servir cette Région et, par là même, vous remercier pour la pleine confiance que vous avez bien voulu m'accorder.

Je tiens à remercier également l'ensemble des services avec qui j'ai évolué durant ces dernières années et avec lesquels j'ai pu humblement contribuer au développement de notre région.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme ADDA pour trois minutes, suivie de Mme RIVIÈRE pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Mme ADDA

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Depuis un an, face à l'incurie de l'État notamment sur la gestion des masques, la Région a dû se substituer à ce dernier, avec le concours des fonds européens, pour protéger les habitantes et les habitants d'Occitanie. Si nous nous retrouvons aujourd'hui dans cette situation, c'est bien parce que la santé a été abandonnée depuis de nombreuses années par les politiques nationales. La crise de la Covid-19 est en effet venue révéler les fragilités du système de santé français qui n'a pu empêcher que les populations les plus vulnérables soient les plus touchées. Elle a aussi mis en évidence, malgré le manque de moyens criants dans le secteur de la santé, le courage et la mobilisation historique des

professionnels de santé, malgré les risques auxquels ils sont exposés. Je tiens à les saluer aujourd'hui.

La crise sanitaire que nous traversons doit nous interroger. Sans dédouaner l'État de ses propres responsabilités en matière de santé publique, les collectivités comme les conseils régionaux ont un rôle à jouer. Nous avons un rôle à jouer, notamment au sein des ARS et des conseils territoriaux de santé pour accentuer les politiques de prévention et d'information auprès des citoyens. Nous devons occuper une place plus importante pour agir et porter une véritable démocratie sanitaire relayée au plus près des territoires.

Il convient également de mieux prendre en compte les questions de santé environnementale et de changer urgemment nos modes de développement, nos manières de vivre et, surtout, notre relation au vivant. En effet, la perte et la fragmentation des habitats, la destruction de la biodiversité, la déforestation, l'industrialisation de l'agriculture offrent les conditions idéales à l'apparition et à la propagation d'épidémies dangereuses pour les animaux et donc, pour l'homme.

Pour les écologistes, force est de constater que notre société a fait preuve d'imprévoyance. Il est plus que temps d'agir pour construire un monde plus résilient et donc, aujourd'hui, ne plus avoir peur de faire des choix forts, comme notamment l'interdiction de l'usage des pesticides en agriculture, en matière de mobilité et d'aménagement du territoire ou encore pour des industries peu polluantes.

Au-delà des questions de santé, c'est bien sur les questions de reconversion des métiers de l'industrie et sur un soutien accru à la formation aux métiers de la transition écologique que les Conseils régionaux doivent agir et offrir urgemment des perspectives, notamment dans le cadre du dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

Pour conclure, cette crise doit nous ouvrir les yeux. Elle doit nous inviter à penser la solidarité aujourd'hui et la résilience de demain. Les élus régionaux écologistes s'y attacheront.

Permettez-moi, Madame la Présidente, de dire juste deux mots sur cette intrusion violente qui m'a émue et bouleversée. Oui, je suis la fille d'une famille de harkis et je sais ce que sont le déracinement et la haine que peuvent procurer des extrémistes. Aussi, je veux dire deux mots : *no pasaran !*

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame ADDA.

Madame RIVIERE pour cinq minutes, suivie de Mme FITA pour quatre minutes, s'il vous plaît.

Mme RIVIÈRE

Madame la Présidente, chers collègues, il y a un an, presque jour pour jour, le 17 mars 2020, notre pays plongeait dans un confinement inédit dont l'objectif visait à endiguer la pandémie de coronavirus qui se répandait à la grande vitesse en France comme dans le reste du monde. Ce premier confinement a mis le pays à l'arrêt et a eu un impact significatif sur l'épidémie. Hélas, une deuxième vague est venue annihiler les efforts accomplis par nos concitoyens, notamment celles et

ceux qui étaient en première ligne. Cette deuxième vague a conduit le gouvernement à décréter un second confinement qui n'a malheureusement pas eu l'effet escompté.

Notre pays est aujourd'hui frappé de plein fouet par une troisième vague qui a contraint le gouvernement à instaurer un reconfinement territorialisé auquel notre région échappe.

Meurtris, éprouvés, épuisés, nos concitoyens se raccrochent à l'espoir que la campagne de vaccination qui a démarré trop lentement permette d'immuniser le plus grand nombre. Ce besoin de protection est une attente forte de nos concitoyens et appelle la mobilisation de tous les décideurs : l'État, dont la crise a mis en lumière l'incapacité à réagir rapidement et à mettre en place une stratégie claire ; les collectivités locales et les élus de proximité, à commencer par les maires qui se sont mobilisés dès le début de la crise et sont aujourd'hui encore en première ligne.

Notre Collectivité s'est, elle aussi, mobilisée ; vous avez rappelé, Madame la Présidente, les mesures prises depuis mars 2003 et notamment l'achat de masques. S'il faut saluer l'engagement des agents régionaux face à la crise, reconnaissons que la région Occitanie n'a pas été à la pointe de la mobilisation, contrairement à d'autres et je pense notamment à la région Grand est.

Rappelons à cet égard que le coût des mesures exceptionnelles prises en matière de santé pour faire face à la crise s'élève à 40 M€, soit à peine 1,15 % du budget régional. Il y a une explication à cela : votre refus de prendre les problématiques sanitaires à bras-le-corps et de faire monter la région en puissance dans le domaine de la santé dont vous considérez obstinément qu'il ne relève pas de la compétence régionale, comme en atteste la part dérisoire du budget que vous y consacrez depuis 2015, soit à peine 1 % du budget de fonctionnement et seulement 0,1 % du budget d'investissement. Les chiffres sont têtus.

Depuis près de trois ans maintenant, notre groupe appelle de ses vœux la mise en œuvre d'une véritable politique régionale de santé basée sur une feuille de route claire, des moyens budgétaires à la hauteur de l'enjeu et des dispositifs innovants dépassant le strict cadre de nos compétences obligatoires, comme nous le faisons dans de nombreux domaines. J'ai eu l'occasion déjà de m'expliquer à ce sujet.

Depuis près de trois ans, vous balayez d'un revers de main nos propositions tels le soutien à la modernisation des hôpitaux de proximité, le cofinancement de postes de médecins salariés dans les centres de santé, l'aide à la création d'internats ruraux, le soutien à la relocalisation de la production de matériel médical et de médicaments, pour ne citer que quelques propositions.

Le rapport soumis aujourd'hui à notre approbation nous fournissait l'occasion de poser les bases d'une vraie ambition au service d'une région qui protège véritablement ses habitants. Hélas, les mesures proposées dans ce rapport fourre-tout représentent un effort budgétaire d'à peine 1 M€ et ne constituent pas une politique régionale de santé. C'est du saupoudrage. L'exemple le plus éloquent est fourni par le dispositif de vaccination itinérant : le camion Timm va arpenter les routes des Pyrénées et de la Haute-Garonne, mais qu'en est-il du reste de l'Occitanie ? Quant aux vaccinodromes, ils tardent à se mettre en place. D'autres régions ont déjà anticipé.

Il y a dans ce rapport une mesure en apparence bienvenue, je pense particulièrement au soutien à l'implantation à Toulouse de l'usine de production Evotec. Vous nous proposez de valider le principe d'un soutien de la Région à hauteur de 6 M€, mais la délibération précise, je cite : « *ce soutien serait* » - serait ! - « *proposé au vote de la Commission permanente de décembre 2021* ». En clair, aujourd'hui nous n'affectons pas un centime d'euro.

La seule vraie mesure à la hauteur de l'enjeu à laquelle nous souscrivons est l'augmentation du nombre de places dans les formations paramédicales. Cela se traduira notamment par l'ouverture de nouveaux sites et de nouvelles formations ; 1 700 places supplémentaires viendront ainsi s'ajouter aux 11 500 existantes.

Pour attester d'une vraie volonté, il eût fallu une délibération modificative au budget qui inscrive les crédits qui sont la traduction concrète d'une ambition. Vous aviez, Madame la Présidente, l'opportunité - et nous vous aurions suivie dans cette voie - de faire de la santé une vraie priorité budgétaire. Vous ne l'avez pas saisie et cela est regrettable.

Il y a ce que vous avez fait, ce que vous nous dites vouloir faire et la réalité. Or, la réalité c'est 0,1 % d'investissement.

Les habitants d'Occitanie attendent que nous construisions une région qui les protège vraiment. Au cours des semaines et des mois qui viennent, nous aurons l'occasion de débattre de ce sujet essentiel. Vous ne pourrez pas fuir ce débat. En attendant, même si elles sont insuffisantes, nous voterons les mesures contenues dans ce rapport, car c'est de la santé de nos concitoyens qu'il s'agit. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme FITA pour quatre minutes, suivie par M. SERIEYS pour une minute, s'il vous plaît.

Mme FITA

Madame la Présidente, mes chers collègues, j'interviendrai sur le rapport qui concerne l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

Je voudrais d'abord insister sur l'innovation de cette expérimentation. L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », c'est le droit réel au travail, le droit effectif au travail qui est inscrit dans notre Constitution. C'est une expérimentation à laquelle nous tenons, puisque c'est un territoire qui s'empare de cette volonté de le rendre effectif. Madame la Vice-présidente, vous l'avez exprimé, c'est la proposition de CDI aux personnes privées d'emploi durablement, donc aux chômeurs de longue durée qui sont dans cette démarche volontaire. On en a vu les résultats sur les dix territoires qui ont fait partie de la première vague d'expérimentation avec bien plus de mille emplois créés et plus de 800 personnes concernées par ces créations d'emplois, les résultats sont là.

Nous n'avons pas encore de territoires inscrits dans la démarche en région Occitanie et c'est l'objectif que poursuit ce rapport. Dans son engagement, la région Occitanie veut favoriser d'abord la démarche de candidatures et, bien entendu, le fait ensuite qu'elles soient retenues et que les territoires en Occitanie viennent créer de l'emploi d'utilité sociale dans cette démarche d'intégration et d'inclusion. La force de l'engagement de la Région est sur l'emploi, bien entendu, mais aussi sur sa démarche d'insertion, sur une démarche de solidarité et sur une démarche ancrée dans les territoires.

Quatorze territoires, nous avons de la chance, sont émergents en région Occitanie. Cet élan, c'est de notre responsabilité, région Occitanie, que de l'accompagner. Nous avons des territoires très différents (Saint-Gaudens en Haute-Garonne, Marguerittes dans le Gard et bien d'autres) avec des niveaux de maturité en termes de candidature différents, mais qui ont besoin d'être accompagnés, car la démarche même de candidature est une démarche longue, mais formidable, qui exige trois étapes :

- Le consensus. Il faut bien sûr un consensus territorial sur cette démarche. Il faut que le consensus soit politique, mais il faut qu'il soit aussi technique.
- Il faut aussi avoir sollicité l'ensemble des personnes privées d'emploi pour qu'il puisse y avoir identification des personnes volontaires.
- La troisième étape est l'identification des emplois d'utilité sociale qui pourront être créés dans le cadre de cette démarche.

Les territoires ont besoin de la région Occitanie pour aller jusqu'au bout de cette démarche de candidature. Il faut outiller nos territoires en termes d'ingénierie, car cela demande un large partenariat et ce ne sont pas des compétences habituellement maîtrisées par nos communes ou nos communautés de communes. Donc, en effet, la Région a voulu s'engager pour pouvoir porter cet élan territorial et le porter au niveau national avec l'adhésion à l'association nationale Territoires zéro chômeur de longue durée, dont le président, Laurent GRANDGUILLAUME, était le premier rapporteur de la première loi en 2016 et qui a beaucoup œuvré et continue d'œuvrer en faveur de ce dispositif. Il a fallu batailler pour une deuxième loi qui a été votée à la fin de l'année dernière.

J'en viens à un appel au gouvernement, à l'État, car même si la loi est votée, le décret n'est pas encore publié et donc le cahier des charges n'est pas paru pour pouvoir enfin déposer les candidatures de nos territoires au niveau national et, bien entendu, être retenus.

Je voudrais vraiment souligner l'engagement de la Région qui est indispensable, tant au niveau national avec l'adhésion à l'association qu'au niveau régional avec l'animation de la grappe par le COORACE et, au quotidien, nos territoires.

J'en conclus très rapidement pour partager avec vous et témoigner. Dans ma commune, à Graulhet, nous sommes dans cette démarche depuis trois ans et nous sommes convaincus déjà de l'importance de ce type de démarche. Cette émulation d'associations, de citoyens et, bien sûr, de collectivités, quelles qu'elles soient - communes, agglomérations, départements, régions, l'État à nos côtés et tous

les partenaires -, nous en avons besoin dans le contexte que nous connaissons en particulier aujourd'hui.

Je voudrais quand même que l'on mesure qu'à Graulhet, en cinq ans, on pourrait créer 250 emplois. Je pense que c'est un acte fort que la région Occitanie accompagne. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. SERIEYS pour une minute, suivi de M. ANDRIEU pour quatre minutes s'il vous plaît.

M. SERIEYS

Je voudrais à mon tour m'exprimer d'un mot sur l'incident qui a eu lieu tout à l'heure, car nous avons été certains à être choqués par cet incident qui a vu des militants d'extrême droite attaquer cette institution républicaine. Je veux exprimer une inquiétude qui est encore réelle pour un certain nombre d'entre nous et, du coup, vous remercier de bien vouloir nous informer de la suite qui sera donnée et nous dire notamment si l'ensemble des individus qui ont commis cette attaque ont été arrêtés ou s'ils sont en fuite, même si la fuite est une habitude royaliste.

Je veux quand même rappeler qu'Action française est un mouvement fondamentalement opposé à toute forme de démocratie, fondamentalement antisémite, fondamentalement xénophobe et rappeler, c'est aussi un fait politique, qu'ils ont voulu brandir une banderole « *Islamogauchistes, traître à la France* ». Je veux exprimer, de ce point de vue, de la colère, de l'émotion et pointer la responsabilité de ceux, certains au gouvernement, qui ont inventé et utilisé ce concept à des fins politiciennes pour mener une campagne de manipulation et de désinformation pour adosser, dans le dos de certains, ce concept d'islamogauchisme, pour des raisons uniquement dégueulasses, en fait, visant à crédibiliser le discours de l'extrême droite.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SERIEYS, vous avez fait part de votre émotion, mais maintenant venez-en à l'intervention.

M. SERIEYS

Je veux regretter que cette haine ait été distillée et rappeler que tant qu'on le peut, si l'on peut montrer à cette occasion notre rassemblement autour de la devise de la République, il est important de le faire de façon très large dans cet hémicycle. Je m'en tiens là, de toute façon j'ai dépassé mon temps de parole, ce n'est pas grave.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à M. ANDRIEU pour quatre minutes, suivi par Mme JARYCKI pour deux minutes, s'il vous plaît.

M. ANDRIEU

Madame la Présidente, mes chers collègues, la crise sanitaire que nous traversons porte un coup dur à notre pays. Alors que 2019 avait été marquée par une croissance économique importante dans notre région et que de très nombreux voyants étaient au vert et alors que 2020 s'annonçait sous de très bons auspices pour l'économie d'Occitanie, l'apparition de la pandémie a remis en cause bien des choses.

C'est dans ce contexte que la Région a mis en place, dès le mois de mars 2020, des mesures fortes pour répondre à l'urgence et ainsi faire face à une situation inédite dont nous avons rapidement évalué les conséquences.

Un an après, la Région est toujours présente pour soutenir l'ensemble des habitants. Ce soutien passe tout d'abord par une volonté de protéger nos concitoyens. C'est pour cette raison que 22 millions de masques ont été distribués gratuitement aux professionnels de santé, aux familles dans les situations de grande précarité, aux apprentis et stagiaires en formation professionnelle ou encore aux lycées et élèves de 6 à 11 ans.

Sur le réseau régional de transport Lio, des mesures sanitaires ont aussi été prises pour garantir la santé des chauffeurs et des usagers.

Face à la propagation du virus et afin de le détecter au mieux et de l'enrayer, la Région, en partenariat avec l'ARS et la Croix-Rouge, a impulsé une campagne de dépistage de proximité baptisée Proxitest. Enfin, le 16 mars, pour rendre la vaccination plus accessible aux personnes âgées vivant en zone rurale et parce que nous pensons qu'elle est sans aucun doute le principal moyen de lutte contre la pandémie, nous avons démarré la campagne de vaccination mobile appelée Proxivaccin.

Pour ne pas alourdir mon propos, je ne reviendrai pas sur les multiples dispositifs mis en place depuis un an afin de préserver le pouvoir d'achat des familles, d'accompagner les étudiants ou de favoriser le « consommer régional ». Je tiens toutefois à m'arrêter sur la question éminente de l'accompagnement des acteurs économiques et d'Occitanie dans cette période difficile.

Le soutien aux entreprises et aux salariés est un souci permanent. La Région a adapté ses aides à la crise et a engagé 353 M€ pour préserver les emplois et répondre à l'urgence en santé. Ce sont ainsi plus de 50 000 entreprises qui ont bénéficié de ces dispositifs. Afin de donner une bonne

visibilité aux aides régionales, la plateforme « Hub Entreprendre » a été développée. De son côté, le fonds L'Occal, institué avec nos partenaires, a permis de favoriser le redémarrage de l'activité. Sur ce point, les exemples valent mieux que de longs discours. J'ai pu mesurer avec les collègues élus de mon territoire, le Limouxin, combien l'accompagnement de la Région et des partenaires pouvait avoir un effet démultiplicateur, y compris dans des territoires très ruraux. Ainsi, pour un euro pris en charge par la Communauté de communes, ce sont 8 € qui ont été injectés dans l'économie locale à travers les trois différents volets de ce fonds.

À une tout autre échelle, le lancement du fonds de capital Rebond IRDI Impulsion confirme la volonté qui est la nôtre de maintenir et développer l'activité économique et l'emploi en région. La souscription régionale à hauteur de 8 M€ permettra en effet de lever avec l'ensemble des partenaires 40 M€ minimum en soutien aux PME de taille moyenne et aux petites EPI.

Nous le savons tous, la force de notre institution est sa taille et sa capacité à embrasser les secteurs économiques de façon large et d'apporter des réponses à toutes les échelles. C'est pourquoi une attention particulière est portée à la relocalisation d'activités stratégiques en Occitanie. Nous avons souhaité donner l'exemple avec Occitanie Protect et l'Agence régionale pour les investissements stratégiques que nous avons créée lors de l'AP du 16 juillet dernier.

En matière d'investissements stratégiques, l'innovation est précisément notre outil de réponse à la crise. C'est pour cette raison que la Région s'est par exemple mobilisée pour soutenir le projet EasyCov mis au point par une équipe de chercheurs montpelliérains du laboratoire Sys2Diag. Il s'agit du premier test salivaire rapide et indolore permettant d'identifier les personnes atteintes de la Covid-19.

C'est toujours dans une démarche innovante que nous vous proposons aujourd'hui la mise en place d'une plateforme financière d'investissement. Citons, en collaboration avec la CCI Occitanie, l'AREC et WiSeed, le premier portail régional de financement participatif et citoyen. L'objectif de ce dispositif inédit en France, dont le lancement est prévu mi-avril, est de permettre aux habitants d'Occitanie, comme ils l'ont exprimé durant la conférence citoyenne, de financer des entreprises situées en Occitanie via des investissements en financement participatif. Cette plateforme a pour ambition de lever 20 M€ auprès des épargnants de la région. En échange de leur investissement, ils se verront servir un taux d'intérêt maximum de 5 %, ce qui est une prouesse quand on connaît les 0,50 % du Livret A. La plateforme sera opérée par un acteur privé et permettra de financer 200 projets d'entreprises par an.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ANDRIEU

... à raison de deux ou trois appels à projets par an.

Grâce à ce dispositif, nous souhaitons faire perdurer et élargir le champ du soutien aux acteurs économiques de notre région au bénéfice de la compétitivité et de l'emploi. Innovation, engagement, proximité et solidarité, telles sont donc les valeurs qui ressemblent à notre région et qui guident notre action en faveur des territoires d'Occitanie et de leurs habitants.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme JARYCKI pour deux minutes, s'il vous plaît.

Mme JARYCKI

Madame la Présidente, mes chers collègues, la Région a su être sur tous les fronts depuis le début du mandat et la situation de crise que nous traversons en atteste. Aujourd'hui, elle continue, au plus près de ses territoires.

Dans le cadre de la loi de décentralisation, la région Occitanie a hérité, avec le Creps du Cnea de Font-Romeu créé dans les années 60, d'un patrimoine immobilier dont la réputation n'est plus à faire. Site incontournable et unique au monde pour la réparation sportive en altitude, le tout dans un environnement exceptionnel - une vraie référence quand on voit le palmarès des grands sportifs qui l'ont fréquenté -, cette cité préolympique a accueilli les plus grands athlètes nationaux et internationaux. Profitons-en d'ailleurs pour féliciter l'équipe de France féminine de short-track en stage à Font-Romeu qui est devenue en ce mois de la femme vice-championne du monde et ces 12 sportifs de haut niveau sélectionnés pour participer à Font-Romeu à l'Académie des sportifs, coachés entre autres par la capitaine du Quinze de France féminin, Gaëlle HERMET du Stade toulousain.

Pour la Région, outre le fait de proposer des conditions optimales de pratique, l'objectif est aussi de faire rayonner notre territoire et de dessiner des perspectives. Notre présidente, avec « Occitanie Ambition 2024 », a cette aspiration. Nous avons investi dans une formation adaptée de qualité, dans des bourses aux athlètes, mais également plusieurs millions d'euros pour un nouveau bâtiment d'accueil, l'extension de l'internat, la rénovation énergétique des bâtiments, la construction d'un nouveau centre de préparation à la haute performance, des chambres à hypoxie, etc., j'en passe. Ces investissements importants contribueront au plan de relance économique tout en respectant le pacte vert de la transition écologique.

En résumé, la Région est bien présente. Merci, Madame la Présidente, pour vos ambitions, car elles font briller notre territoire en pays catalan, terre d'excellence.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Pour répondre rapidement aux principales interventions, je veux rappeler que concernant l'entreprise Evotec, si vous aviez bien lu le rapport vous auriez pu voir que c'était une candidature que nous faisons avec l'État français et la métropole de Toulouse et que la question du conditionnel qui figure dans ce rapport est la même que celle qui figurera dans le rapport présenté par Jean-Luc MOUDENC : nous proposons un accompagnement et, en effet, nous ne pourrions affecter une subvention que lorsque l'entreprise aura pris la décision d'une implantation en France et dans notre région. La seule proposition française pour cette implantation est sur le territoire de Toulouse métropole, donc de l'Occitanie, c'est pourquoi il y a tout ce conditionnel.

Quel est l'apport d'une telle entreprise ? C'est un apport en matière de santé, de médicaments et, bien entendu, d'emplois.

En ce qui concerne la vaccination et le fait que la Région aurait dû décider de mettre en place des vaccinodromes, je pense qu'il faut avoir un peu de respect pour nos concitoyens. Il faut rappeler que mettre en place des vaccinodromes veut dire avoir des doses de vaccin. Ce n'est pas la peine de dire de grandes paroles et de faire des coups de menton s'il n'y a pas de vaccin. C'est pourquoi nous mettons en place des dispositifs validés par le ministère de la Santé et par l'Agence régionale de santé, car nous avons besoin d'avoir des doses de vaccination.

Concernant les centres de vaccination mobiles, je rappelle ce que j'avais déjà indiqué lors d'une précédente assemblée plénière : sur ces territoires d'Occitanie, nous avons déjà deux *shelters*, ces camions qui peuvent déployer de façon très rapide des hôpitaux mobiles. Ils appartiennent au CHU de Toulouse. En plus - nous avons travaillé cela avec le ministère de la Santé -, nous avons transformé le camion Timm qui pourra faire des vaccinations. Ce n'est donc pas le camion Timm seul qui fait des vaccinations, nous avons, pour la vaccination mobile, deux *shelters* et ce camion Timm. De plus, nous avons à l'étude - la commande n'est pas passée, c'est pourquoi nous n'en parlons pas - la possibilité d'acheter un autre *shelter* sur le territoire, mais nous attendons d'avoir l'assurance de disposer des moyens de vacciner.

Concernant le dispositif du financement de lits de réanimation et la mobilisation de crédits européens et FEDER, c'est ce qu'a mis en place Valérie PECRESSE sur la région et c'est également un sujet que nous travaillons. Michel BOUSSATON rencontre au moins une fois par semaine la direction de l'Agence régionale de santé et les représentants du ministère de la Santé et pour l'instant, dans notre région, il n'est pas nécessaire d'augmenter les lits de réanimation. Pour autant, nous avons fait la proposition au ministère de la Santé et indiqué que nous avons plusieurs instances délibératives d'ici le mois de juin et que, si nécessaire, la région Occitanie pourrait être également dans un dispositif de financement de lits de réanimation. Nous avons déjà pris attache auprès de la Commission européenne pour la mobilisation de crédits FEDER, comme l'a fait la région Île-de-France.

Voilà les éléments que je voulais porter aux principales interventions. Je vous propose maintenant de passer au vote sur les rapports.

Vote sur le [Rapport 2021/AP-MARS/05](#)

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre						0	0
Abstention					35	7	42
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	10	158

NI:

* 3 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge

* 7 ABSTENTIONS : MD.Bagur, E.Crenne, M.Martin, N.Mina, JC.Sellin, G.Serieys, M.Tezenas du Montcel

Nous passons au vote sur le [Rapport 2021/AP-MARS/06](#)

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16			6	93
Contre						1	1
Abstention				26	35	3	64
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	10	158

NI:

* 6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, JC.Sellin, G.Serieys

* 1 CONTRE : M.Tezenas du Montcel

* 3 ABSTENTIONS : MD.Bagur, E.Crenne, N.Mina

Je vous remercie.

Je vous propose de passer au [Rapport 2021/AP-MARS/07](#)

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	4	152
Contre						0	0
Abstention						6	6
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	10	158

NI:

* 4 POUR: E.Crenne, L. Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge

* 6 ABSTENTIONS : MD.Bagur, M.Martin, N.Mina, JC.Sellin, G.Serieys, M.Tezenas du Montcel

Nous passons au vote du Rapport 2021/AP-MARS/08

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	10	158
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	10	158

Module 2 - Finances

Je vais demander à Mme FITA de bien vouloir présenter les différents rapports. Je vais également demander à M. le premier vice-président de bien vouloir me remplacer, puisque je dois rencontrer la police, ainsi je vous rendrai compte de ce qu'il en est exactement.

Didier, tu prends le relais pour la présidence des débats, le temps que je fasse le point avec la police et que je dépose plainte. Merci.

2021/AP-MARS/01 - Approbation du compte administratif 2020

2021/AP-MARS/02 - Approbation du compte de gestion 2020 et conformité du compte de gestion avec le compte administratif 2020

2021/AP-MARS/03 - Affectation du résultat du compte administratif 2020

2021/AP-MARS/04 - L'Occal : Volet 1 : Aide à la trésorerie - avances remboursables - Volet 2 : Investissements pour la relance et la mise en œuvre des mesures sanitaires - Volet 3 : loyers - maintien de la capacité d'investissement des commerces fermés - Affectation de crédits - Plan de soutien au BTP

Mme FITA

Madame la Présidente, Monsieur le premier Vice-président, Mesdames et Messieurs, cette assemblée plénière voit l'adoption, en tout cas la proposition d'adoption du compte administratif 2020. Je vous rappelle qu'habituellement, le compte administratif est adopté au mois de juin de chaque année. Je voudrais souligner le travail de l'ensemble des services de la Région, en collaboration bien sûr avec la direction des Finances, pour l'efficacité et la rapidité de réalisation de ce compte administratif et de ce compte de gestion. Notre service public régional est à l'image, pour ses finances, de sa rigueur et de sa grande mobilisation, y compris dans ce temps particulier.

Quelques points en introduction pour rappeler les points saillants de ce compte administratif 2020 qui est vraiment un compte administratif en réponse à la crise que nous avons commencé à vivre en 2020, avec un plan d'urgence et un plan de relance pour faire face à la crise tout en continuant nos efforts pour préparer l'avenir, bien entendu en étant toujours très vigilants à cette capacité à préserver notre investissement sur le long terme.

Cinq points :

- un taux de réalisations élevé,
- une stabilité structurelle de nos dépenses de fonctionnement, hors crise et modifications de périmètres de compétences,
- une hausse de l'investissement régional très significative de 21 %,
- une baisse contenue de l'autofinancement malgré la violence de la crise qui a impacté notre collectivité,
- une solvabilité affectée, mais qui demeure tout à fait satisfaisante avec une capacité de désendettement de 5,3 années.

Nous allons entrer dans le détail de ces éléments.

Je vais faire une rétrospective de l'évolution de nos budgets depuis le début de ce mandat.

D'abord, 5 Md€ consacrés à l'investissement, hors dette, l'augmentation significative entre 2016 et 2017 ayant trait à des transferts de compétences, mais aussi à l'augmentation des fonds européens. En 2020, nous arrivons à presque 3,4 Md€.

Le taux de réalisation des dépenses 2020 est élevé et est même en progression par rapport à 2019. Il est l'illustration d'une mobilisation totale de la Région durant la crise. On pouvait légitimement se poser la question du taux de réalisation, notamment de nos dépenses d'investissement, car le confinement a stoppé un certain nombre de chantiers, mais pour autant, le retard, vous le voyez, a été largement rattrapé en termes de dépenses de fonctionnement. On est à plus de 94 % des dépenses de fonctionnement et à plus de 83 % des dépenses d'investissement, nous atteignons donc un taux de réalisation de 90 % en 2020.

L'impact financier de la crise sanitaire et économique a de réelles traductions sur le compte 2020 de la région Occitanie et a été évalué à 277 M€. La décomposition en est la suivante :

- Une baisse de recettes de 58 M€, le plus important étant la baisse de TVA.
- Des dépenses exceptionnelles sur le plan de relance et le plan d'urgence avec + 219 M€ de dépenses exceptionnelles et un niveau de décaissement différent selon les plans, le plan de relance ayant des décaissements beaucoup plus importants en 2021 et 2022, mais bien entendu tous les engagements en AP et AE avaient été réalisés sur l'exercice 2020

Il y a donc une baisse des recettes et des dépenses pour faire face à la crise.

Dans cette crise sanitaire concernant les recettes, la baisse de TVA est la plus significative en termes de diminution avec plus de 34 M€. Il y a évidemment également les cartes grises, le TICPE, des recettes d'exploitation, puisque nos lycées ont été fermés un certain nombre de mois et donc l'utilisation des transports de la même façon. Nous avons eu aussi un moratoire sur les avances remboursables.

Nous avons eu quelques recettes, notamment en lien avec les participations à l'acquisition des masques et la participation des partenaires à ce dispositif L'Occal qui a permis à un grand nombre d'entreprises d'être accompagnées.

Donc, vous le voyez, nous sommes dans une relative stabilité de nos recettes globalement et même avec une progression de la CVAE, mais je vous rappelle qu'il y a toujours un décalage en termes de recettes.

Donnée importante, sur l'exercice 2020 nous avons perdu la compétence « apprentissage » qui a été transférée aux branches professionnelles, soit une perte de recettes en lien avec cette perte de compétence.

Les actions menées en 2020 sont les plans régionaux, à la fois d'urgence et de relance. Je vous l'ai dit, sur l'urgence ce sont plus de 200 M€ de crédits décaissés pour 390 M€ engagés en AP et en AE qui ont été affectés et vont se poursuivre en termes de décaissements sur l'exercice 2021.

Sur le plan régional de relance, ce sont des engagements à hauteur de plus de 200 M€, mais les crédits de paiement décaissés seront bien sûr beaucoup plus importants en 2021 et 2022, car en 2020 cela a porté essentiellement sur de l'amorçage.

Les actions menées en 2020 concernant le plan d'urgence ont déjà été évoquées, mais je vais quand même donner quelques chiffres : 22 millions de masques, soit 37 M€ pour des matériels sanitaires, les aides aux étudiants, plus de 50 000 entreprises accompagnées, des dons alimentaires pour plus de 1 350 tonnes, les pass « Rebond », 11 M€ pour le fonds de garantie bancaire et le prêt Rebond, le fonds « Solution association Occitanie » pour plus de 8 M€, les ordinateurs portables et les clés 4G pour nos étudiants boursiers.

En page suivante, on retrouve le plan de relance avec, comme je vous l'ai expliqué, des crédits engagés et affectés en 2020, mais qui seront décaissés essentiellement en 2021. Vous retrouvez le soutien aux filières les plus impactées par l'arrêt ou le ralentissement de l'activité avec déjà en 2020 les actions sur le tourisme, sur l'aéronautique et la viticulture. Sur les autres filières, cela va prendre de l'ampleur en 2021.

Vous retrouvez aussi nos expérimentations sur les dispositifs de formation, les outils de relocalisation évoqués précédemment et le plan de reconquête des usagers des transports collectifs (trains et autocars) qui a eu un coût significatif pour la collectivité, mais qui, là aussi, en termes de fréquentation, a démontré que la région Occitanie avait la bonne stratégie, puisque la fréquentation est revenue ; à nous de poursuivre et les outils déployés sur 2021 y contribueront.

Concernant les dépenses de fonctionnement, vous avez vu, eh bien oui, que nous avons perdu des recettes en lien avec la crise. Nous avons fait dans ce compte administratif un effort de transparence pour bien identifier ce qui relevait de l'évolution structurelle de la santé financière et de la structure financière de la collectivité et ce qui relevait des dépenses exceptionnelles ou des baisses de recettes en lien avec la crise sanitaire.

Vous le voyez, l'évolution structurelle de nos dépenses de fonctionnement est de - 0,5 %. Il est vrai que cela demande quand même que l'on s'y arrête une minute pour bien comprendre le mécanisme. Il y a une évolution de nos chiffres bruts de dépenses de fonctionnement de moins de 3,2 %, mais nous avons toujours eu cet effort de lisibilité de l'ensemble de nos comptes pour bien expliquer les

évolutions de périmètre. On neutralise les éléments à caractère exceptionnel. La perte de la compétence apprentissage, d'un montant significatif, mérite d'être neutralisée, tout comme le FEADER, car ce sont des ajustements techniques, et le plan d'urgence. En neutralisant ces éléments à caractère exceptionnel d'évolution structurelle, c'est une baisse de 0,5 % et non de 3,2 % lorsque nous en faisant une analyse brute.

Vous le savez, un plafond d'évolution annuelle de nos dépenses de fonctionnement nous est imposé par l'État de + 1,125 %. Nous l'avons largement respecté.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement observée en 2020 est une règle que nous nous sommes fixée pour l'ensemble du mandat. C'est d'ailleurs pour cela que la région Occitanie a pu, en 2020, maximiser son effort pour apporter des solutions face à la crise. Sur l'ensemble de notre mandat, l'augmentation est de 0,9 % par an en moyenne de nos dépenses de fonctionnement, évolution structurelle. On reprend la méthode de calcul qui nous est donnée par l'État par laquelle on retraite les évolutions de périmètre, comme cela nous a été indiqué et comme dit dès la première *slide*, puisque nous avons connu une augmentation, notamment avec le transfert des compétences transport, etc.

Voilà pour l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.

L'autofinancement régional résiste malgré la crise. Notre épargne brute aurait été stabilisée à un niveau relativement élevé. Vous voyez cet effort de transparence sur l'histogramme de 2020 où l'épargne brute dans notre compte administratif est de 453 M€. Hors crise Covid, nous serions à 521 M€, donc une stabilité par rapport à l'exercice précédent.

La Région, elle, continue à investir massivement en 2020. Il est très important de signifier que nous avons été force de propositions sur le plan d'urgence et le plan de relance avec + 150 M€, mais nous avons poursuivi notre plan pluriannuel d'investissement et donc la trajectoire que nous nous étions fixée avec + 100 M€ sur l'enseignement, les mobilités, la transition écologique, l'action économique et l'amorce du plan de relance.

Nous avons augmenté nos dépenses d'investissement entre 2019 et 2020 de plus de 21 %, augmentation très importante qui, la présidente l'a indiqué dans son discours introductif, est venue en réponse à la crise économique avec plus de 50 000 entreprises accompagnées en 2020, mais pas uniquement, car il y a aussi eu les efforts sur la santé largement exprimés et les efforts pour les associations pour qui nous avons été un soutien significatif, effort qu'il faudra absolument poursuivre, mais également les efforts pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens avec les écochèques quels que soient les domaines.

La structure de financement de nos investissements régionaux demeure donc fondée sur des ressources propres majoritaires, car augmenter l'investissement était notre objectif pour répondre aux besoins de notre région, mais il fallait aussi travailler sur la façon de les financer et nos ressources propres sont largement majoritaires. C'est une condition pour pérenniser cet effort d'investissement.

Bien entendu, nous avons aussi recours à l'emprunt qui augmente pour cet exercice 2021, puisque nous augmentons notre investissement.

L'encours de la dette demeure inférieur à la moyenne des régions françaises. La région Occitanie est à 415 € par habitant quand les régions de métropole sont à 420 € par habitant. L'encours de dette est un indicateur important, mais le plus important est la solvabilité, c'est-à-dire la capacité de la Collectivité à assumer cet investissement et donc, à rembourser les emprunts qu'elle est en capacité de contracter. Comme vous l'avez vu, l'encours de dette est bien en deçà de la moyenne des régions pour la région Occitanie et c'est la même chose pour cet indice important de solvabilité qui est donc la capacité de désendettement, puisqu'à l'issue de cet exercice 2020 nous sommes à 5,3 années quand la moyenne des régions est de 6,3 années.

Nous avons eu l'ensemble de ces chiffres 2020 plus tôt qu'habituellement, puisque la Cour des comptes a sorti un rapport sur les finances publiques locales fin décembre 2020 où l'ensemble de ces chiffres ont été donnés. Ils seront confirmés dans les mois qui viennent, puisque chaque Région va, au fur et à mesure, voter ses comptes administratifs.

Je veux conclure sur cet équilibre avec l'ensemble des éléments de cet exercice 2020 à 3,4 Md€ avec, vous l'avez entendu :

- des dépenses de fonctionnement maîtrisées ;
- un autofinancement inférieur à l'exercice précédent, mais qui permet de largement financer, de manière majoritaire, nos investissements qui sont eux aussi en augmentation de manière très significative à + 21 % ;
- un compte administratif 2020 en réponse à la crise et qui prépare l'avenir en maintenant notre effort d'investissement : 580 M€ engagés ; nous sommes la Région qui investit le plus en France, cela se confirme encore en 2020 avec 1,2 Md€ d'investissements, ceci grâce à la gestion saine et responsable que nous avons et que nos prédécesseurs ont eue aussi ;
- des dépenses de fonctionnement qui évoluent de - 0,5 % de 2019 à 2020 et une augmentation sur la durée du mandat de 0,9 %, c'est-à-dire l'inflation sur la durée du mandat.

Les économies que nous avons ainsi pu réaliser ont été à plus de 150 M€ réinjectées dans nos politiques territoriales tout en maintenant la capacité à poursuivre cet effort d'investir pour notre région Occitanie grâce à une solvabilité préservée à 5,3 années.

Monsieur le Vice-président, j'en ai terminé. Je vous remercie de votre attention.

M. CODORNIU

Très bien, merci, Madame la Présidente de la commission des Finances. Vous avez été très, très précise sur le compte administratif et même très rapide par anticipation, puisque je n'ai pas eu le temps de lancer le module 2, comme la présidente vient de le dire, sur l'approbation du compte administratif, mais également l'approbation du contrôle de gestion, l'affectation du résultat du compte administratif et le fonds L'Occal avec les trois volets qui vont être présentés dans quelques instants.

Fabrice VERDIER va intervenir pour cinq minutes, suivi de Romain PAGNOUX pour trois minutes.

M. VERDIER

Merci, Monsieur le premier Vice-président.

Vous savez l'importance du compte administratif, reflet réel des moyens et des actions d'une collectivité territoriale. Celui que nous a présenté, avec la pédagogie qu'on lui connaît, Claire FITA est probablement cette année plus important encore, car il est le dernier que nous adoptons dans le cadre de notre mandature et ce sera donc un point de référence autant que de bilan, témoin d'un monde qui a connu l'année dernière le début d'une crise sanitaire sans précédent.

Notre compte administratif rend compte de la haute performance de gestion dont est capable notre Assemblée autant que de la réalisation concrète des projets politiques que nous avons définis ensemble pour servir nos concitoyens et les territoires de l'Occitanie tout au long de notre mandature. Au niveau financier, nous pouvons affirmer que notre compte administratif 2020 est le point d'orgue d'une stratégie de gestion saine et rigoureuse, condition nécessaire pour mener des politiques publiques qui profitent à tous les habitants de notre région et qui permettent le développement harmonieux de l'ensemble de nos territoires. Il est la preuve que l'on peut concilier une saine gestion financière avec une politique territoriale volontariste et ambitieuse. C'est parce que notre gestion a été saine et parce que nous portons en nous une véritable capacité de rebond que notre Collectivité a su se montrer agile et efficace au service de ses habitants pour répondre aux nouveaux défis que nous posait la pandémie.

C'est peut-être un des rares éléments de sérénité dans cette crise, la Région a été, par ses compétences et son volontarisme, l'un des principaux amortisseurs de la crise sociale et le premier investisseur public local à l'échelle de notre territoire. Déjà fortement engagée depuis 2016 pour préserver notre planète et construire avec nos partenaires, les habitants d'Occitanie, un nouveau modèle de société plus juste et durable, la Région s'est attachée, tout au long de l'année 2020, à être aux côtés de nos concitoyens et à les accompagner vers cette transformation écologique et économique. Malgré un contexte extrêmement complexe, inédit, elle a su faire face, s'adapter, modeler des dispositifs, répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens par la mise en place des plans d'urgence évoqués et de plans relance, mais aussi la création d'un fonds de soutien au profit des secteurs économiques les plus touchés.

Une fois de plus, la Région a démontré toute son agilité en mettant en œuvre des solutions. Elles ont été aussi évoquées : approvisionnement en masques, accroissement des capacités numériques de travail, plan de transport, aide alimentaire et j'en oublie.

Face à cette situation, à bien des égards inédite, il faut plus que jamais du sang froid et de la responsabilité et nous en avons eu. Comme nous le faisons depuis le début du mandat, nous avons su nous appuyer sur les forces vives de la société. Nous avons su rassembler et faire de ce combat un combat collectif. Écouter, rassembler, agir, c'est notre méthode et nous l'avons une fois de plus

démontré dans la gestion de cette crise. Oui, la Région est là avec ses agents particulièrement mobilisés et ses élus, aux côtés des habitants et des territoires avec, ce qui vous caractérise, Madame la Présidente, des actes et des choix budgétaires forts assumés grâce à la bonne gestion de nos finances.

Nous avons adopté de nouveaux dispositifs, ajusté ceux existants, poursuivi le dialogue avec tous les acteurs concernés afin d'être toujours plus agiles et justes dans nos politiques publiques. Nous le savons, cette crise va durer et nous en avons déjà tiré les premières leçons. Voilà pourquoi vous avez fixé un cap clair, Madame la Présidente : entamer la transformation de notre économie dès aujourd'hui en accompagnant les filières économiques pour garantir l'emploi de demain, notamment pour nos jeunes.

En même temps, nous avons élaboré des mesures d'urgence, commencé à construire ce nouveau modèle de société inéluctable auquel aspirent nos concitoyens et préparé aussi nos entreprises à l'affronter et à y participer. Cela nécessite du volontarisme politique à chaque instant.

En dépit du contexte et des difficultés financières qui en découlent, le compte administratif qui nous est présenté aujourd'hui démontre qu'en 2020, nous avons su répondre au défi inédit de cette crise sans précédent. Nous avons su protéger nos concitoyens et leur offrir des perspectives. Notre bonne gestion nous permet d'aborder 2021 avec optimisme, avec la volonté affirmée de mettre en œuvre des politiques toujours plus ambitieuses, innovantes, résolument tournées vers la transition écologique et toujours plus à l'écoute et utiles pour ses habitants et nos territoires.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci, Monsieur VERDIER.

La parole est à M. PAGNOUX pour trois minutes, suivi de M. SANCHEZ pour neuf minutes.

M. PAGNOUX

Monsieur le Vice-président, chers collègues, cela a été exprimé en présentation de ces rapports, la crise sanitaire et économique n'est pas sans conséquences sur les comptes 2020 de notre Région : 58 M€ de pertes de recettes et 219 M€ de dépenses exceptionnelles financées en partie grâce à un recours à l'emprunt accru.

Notre Région s'est mobilisée pour répondre aux urgences sociales et économiques. Les plans régionaux d'urgence ont représenté plusieurs centaines de millions d'euros, mais la Région ne peut pas se substituer éternellement à l'État dans des domaines comme la santé et le social. Face à l'impréparation gouvernementale, aux lenteurs de la politique vaccinale se conjugue désormais une défiance plus grande des citoyens et citoyennes à l'égard de cette politique de gestion de crise qui ne semble suivre aucune ligne cohérente. L'inflation et la confusion des annonces gouvernementales nuisent à leur compréhension, ce qui renforce l'anxiété et les conséquences encore ignorées,

notamment sur la santé mentale. Nous appelons donc à transférer, chaque fois que cela est possible, les compétences de gestion de crise et les outils nécessaires aux élus locaux et aux services déconcentrés de l'État pour qu'une réponse locale soit apportée partout où cela est nécessaire.

Depuis le début de la crise, on enregistre un surcroît d'épargne de plus de 200 Md€. Tout récemment, le Gouvernement envisageait de diminuer la fiscalité sur les donations pour que cette épargne serve la consommation de ménages plus jeunes, mesure de relance aveugle de la consommation qui creuserait encore les inégalités.

L'épargne accumulée doit au contraire servir l'économie locale, les produits respectueux de l'environnement et la rénovation thermique. C'est en ce sens que nous avons voté tout à l'heure la création d'une plateforme régionale de financement participatif.

Par manque d'anticipation ou par refus de voir la réalité économique pour certains secteurs, nous assistons aujourd'hui à des fermetures, des licenciements dans l'automobile et l'aéronautique notamment. Les plans de relance à venir ne seront efficaces qu'en intégrant la nécessaire mutation écologique de notre économie. Tout autre choix ne fera que nous entraîner encore plus dans la crise. On ne peut pas sauver l'économie sans penser la survie sanitaire, écologique et sociale de l'humanité. Les mesures prises en cette sortie de crise ne peuvent donc être seulement conjoncturelles, elles doivent engager la région Occitanie sur le chemin de la transition écologique.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci.

Monsieur SANCHEZ pour neuf minutes.

M. SANCHEZ

Oui, Monsieur le Président.

L'examen par notre assemblée du dernier compte administratif de votre mandat est l'occasion pour votre seul groupe d'opposition d'évoquer le bilan de ce mandat. Oui, le seul groupe d'opposition, car quand on voit l'attitude issue du groupe dit de la droite et du centre, il y a de quoi se demander si certains ne sont pas, en fait, plus à gauche que vous. En effet, pour accepter de voter main dans la main avec vous les aides à SOS Méditerranée encore lors de la dernière commission permanente, les aides à toute cette immigration massive dont les habitants d'Occitanie ne veulent pas, quand on se dit de droite et que l'on vote tout cela main dans la main avec la gauche, eh bien, on a des responsabilités morales plus graves encore que la gauche que l'on sait naturellement et traditionnellement irresponsable en la matière. L'Histoire nous regarde et quand vous faites tout cela, beaucoup d'habitants de notre région se disent que vous trahissez notre peuple.

À ceux qui en doutent encore, le choix de M. PRADIÉ comme tête de liste des Républicains montre bien, du reste, que la liste qu'il conduira sera une liste de gauche de plus ; tous ceux qui l'ont connu

et l'ont entendu ici le savent et beaucoup d'ailleurs ne sont pas en accord avec cette orientation chez les Républicains et en tirent en ce moment les conséquences, comme l'avait fait il y a quelques années notre tête de liste, Jean-Paul GARRAUD lui-même qui incarne dans cette élection le rassemblement et la seule alternative possible à votre gouvernance sectaire. J'y reviendrai.

À gauche, il y aura donc la liste DELGA, la liste écolo, la liste Insoumise, la liste En marche et la liste PRADIÉ. La seule liste qui ne sera pas à gauche sera la liste du Rassemblement National et de la Droite Populaire, car pendant six ans, le seul groupe ici à avoir été cohérent dans son ensemble en la matière aura été celui du Rassemblement National dont les élus et les collaborateurs ont fait un travail important, ce dont je les remercie, avec plus de 300 amendements déposés quand le groupe de la droite et du centre n'en présente quasiment jamais. Je remercie ici les élus de mon groupe qui ne se représenteront pas et ont fait un travail formidable. Je salue l'ensemble des collègues de tous groupes politiques ne se représentant pas, notamment l'ancien président Damien ALARY qui aura en son temps été un président plus à l'écoute qu'actuellement.

Pour en revenir à votre bilan - certains disent « dépôt de bilan » -, nous le dresserons en plusieurs temps.

D'abord, votre bilan est un endettement record, marqueur d'une absence totale de maîtrise budgétaire. Vous n'aurez pas été capable, en presque six ans, de nous dire où vous allez. Peut-être ne le savez-vous pas vous-même. Si emprunter est une bonne chose pour investir, il faut aussi prévoir le désendettement et avoir des perspectives pour l'avenir, penser aux générations futures. En bonne socialiste, vous ne pensez qu'à emprunter sans vous intéresser à ce qui se passera après vous. Le socialisme soixante-huitard, c'est la jouissance avec l'argent des autres et après moi, le déluge ! On parlera tout à l'heure de ce que vous avez fait avec cet argent et de votre vision de la région.

En attendant, en matière d'endettement votre bilan concret, c'est, au début du mandat, une dette de 1 520 M€ en 2015, passée à 1 592 M€ en 2016, à 1 793 M€ en 2017, puis 1 927 M€ en 2018, 1 975 M€ en 2019 et, enfin, 2 419 M€. On sera donc passé de 1 520 M€ à 2 419 M€ de dettes, soit une aggravation de 60 % en seulement cinq ans. Ça, c'est de la gestion ! Je vous fais grâce du crédit-bail et de l'emprunt obligataire.

Notre deuxième grief sera la hausse des dépenses de fonctionnement. Ainsi, l'Ifrap confirme que de 2015 à 2019, les dépenses d'administration générale ont connu en Occitanie la plus forte hausse de France : 47 %. Rappelons que là où la gauche nous avait promis que la fusion des régions, voulue par elle, nous permettrait de faire des économies, il n'en est rien.

Autre exemple flagrant, les déplacements en voiture des élus et de l'administration confondus au sein de la région ont explosé. Ainsi, entre 2015 et 2017, par exemple, le parc automobile régional a augmenté de 11 %, le poste carburant s'est accru de 56 % pour représenter près de 0,5 M€ et le nombre de kilomètres a progressé de 64 % pour arriver à 5,2 millions. Dire que les socialistes, les communistes et les verts passent leur temps à donner des leçons à nos concitoyens sur le réchauffement climatique et la pollution ! C'est simplement pour mieux les culpabiliser et s'assurer un

droit de suite pour la chasse aux contribuables et aux automobilistes ! Dans la réalité, vous vous moquez bien de l'impact carbone. Fin 2020, au détour d'un rapport en plénière, le chiffre de 5 millions de kilomètres par an est même confirmé.

Autre exemple avec les dépenses de personnel passées de 263 M€ en 2015 à 331 M€ en 2020, soit une hausse de 68 M€ annuels.

Mais il est vrai que faire des économies n'est pas vraiment votre objectif. Nous nous en sommes aperçus dès le début avec votre choix de tenir les assemblées régionales dans un hangar pour environ 150 000 € la journée.

Que dire des dépenses de communication afin que l'on voie votre visage et votre nom partout dans la région et afin aussi que la presse régionale vous soit redevable ? Le budget « annonces et insertions » est même passé de 6 M€ en 2016 à 14,5 M€ en 2019.

Pour le reste, vous avez refusé de nous communiquer les éléments précis que nous demandions, car faire des copies de vos factures de communication aurait demandé plusieurs agents à temps plein pendant plusieurs semaines. Cela ne s'invente pas !

Autre élément que nous combattons : l'opacité dans la gestion. Nous sommes de très nombreux élus à déplorer votre tendance à créer des SPL, des sociétés diverses et variées qui peuvent ainsi gérer l'argent public sans réel contrôle de l'opposition. C'est légal, certes, mais tellement opaque ! Ainsi, les SAS et les foncières créées encore récemment échapperont à tout contrôle. Les statuts des sociétés ne sont parfois même pas connus au moment des votes et vous ne savez même pas nous dire quelles sommes vous envisagez d'y affecter dans les années à venir. Votre gestion est du court terme permanent, sans se préoccuper des conséquences à venir.

Notre troisième grief sera le manque de volontarisme, particulièrement au moment où chacun en avait besoin, à savoir dans la première moitié de votre mandat. On se souviendra tous du temps infini mis pour harmoniser les dispositifs régionaux : plus de trois ans, voire quatre sur la plupart des dossiers, trois à quatre ans pendant lesquels l'ex-Languedoc-Roussillon aura été maltraité par rapport à l'ex-Midi-Pyrénées, trois à quatre ans pendant lesquels il y avait une sorte d'apartheid géographique entre ceux qui, à situation égale, avaient droit à certaines aides et ceux qui n'y avaient pas droit alors qu'ils habitaient dans la même région et y payaient des impôts. Tout cela, nous l'avons dénoncé en son temps et tous ceux qui se sont vus refuser des aides auxquelles d'autres avaient droit ne l'oublieront pas, je pense notamment aux aides sur le tourisme et à de nombreuses aides économiques.

Pour harmoniser la taxe sur les cartes grises, en revanche, à la hausse de 29 % en ex-Midi-Pyrénées, vous aviez été beaucoup plus réactive.

Quatrième grief, les habitants de notre région ne se sentent toujours pas appartenir à la nouvelle région et c'est un vrai échec aussi. Vous n'avez pas su « faire Région », contrairement à ce que vous disiez vouloir faire en début de mandat. Pourquoi ? J'en viens à notre cinquième grief : en raison de votre absence de vision stratégique régionale. À l'exception notable des pôles d'échanges multimodaux ou du soutien à l'accessibilité des handicapés, qu'avez-vous incité au niveau régional ?

De quoi pouvez-vous vous enorgueillir ou être fière après six ans de mandat ? Tout le monde ici se pose la question et vous êtes bien en difficulté pour expliquer ce que vous avez porté et insufflé pendant six ans en termes d'investissements pour développer notre région et en faire une région pilote.

Des pans stratégiques entiers de l'économie régionale sont à l'abandon. En termes d'absence de vision, je cite régulièrement nos canaux d'Occitanie dont vous n'êtes pas gestionnaire, mais pour lesquels, chaque année, j'ai exprimé le vœu, au nom de mon groupe, que vous puissiez bouger les choses, réunir les différents protagonistes et partenaires. Non seulement vous ne l'avez pas fait, mais, plus grave encore, vous n'avez pas été présente aux réunions de concertation sur le sujet du canal du Rhône à Sète en présence du préfet chargé d'une mission de service public spécifique à ce sujet. J'y étais, M. DENAT y était, Mme EYSSERIC y était, mais vous, vous n'y étiez pas ; une absence qui parle plus que tout discours : pour vous, ce sujet n'est pas important.

Plus grave, votre méconnaissance profonde de l'ancienne région Languedoc-Roussillon, on l'a vue sur de nombreux dossiers. Cela vous fait mépriser un certain nombre de domaines importants pour les habitants de ces bassins de vie. Je rappelle nos vœux pour le soutien aux manadiers, éléments patrimoniaux, traditions qui sont, à cause de vous, en train de disparaître alors que vous auriez les moyens de les aider convenablement ou d'attirer l'attention sur leur sort efficacement. Vous préférez les voir mourir et viendrez ensuite pleurer quand les terres qu'ils cultivent deviendront des dépotoirs ou des lieux squattés ou habités par des constructions illicites plutôt que des terres agricoles occupées par des paysans avec des animaux qui entretiennent leurs terres. C'est juste dingue ! En fait, il vous reste trois mois pour vous rattraper. Je suis prêt, dans l'intérêt général, à vous faire visiter la Camargue pour venir comprendre sur site.

Autre grief : les sujets sur lesquels la Région est compétente. Sur l'emploi, échec patent. La Région a pourtant la compétence « formation » et est aussi en ligne directe sur le développement économique, contrairement aux élus locaux qui n'ont que peu d'outils. Aujourd'hui, l'Occitanie est avant-dernière région de France sur l'emploi.

Pour ce qui est de votre compétence toujours, la sécurité n'a cessé de se dégrader dans les transports en commun et les lycées, transports régionaux et lycées dans lesquels vous devez assurer la sécurité. Autre grief : l'idéologie. Votre gestion restera entachée par un certain nombre de décisions très idéologiques aux conséquences parfois dramatiques. Je citerai votre soutien massif et inconditionnel à l'éolien et à la folie de l'éolien en mer ; dénaturation et pollution des paysages, bouleversement de l'écosystème, menace pour la biodiversité, démantèlement sur lequel vous ne vous interrogez pas et qui sera pourtant un fardeau pour les générations à venir. Cela ne permet pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre, au contraire, c'est coresponsable de l'augmentation insupportable du prix de l'électricité.

Je citerai aussi vos soutiens à l'immigration, mais nous en avons parlé largement, votre soutien à la dégradation durable de la cité de Carcassonne sur laquelle vous avez contribué à poser des cercles concentriques jaunes hideux qui ont durablement abîmé le monument.

Enfin, votre bilan, ce sera l'absence de démocratie. Il n'aura pas été possible en six ans de travailler ensemble, vous n'écoutez pas votre opposition et tout ce qui vient d'elle est mal, mauvais, nous sommes le diable, jusqu'à ne pas faire la distinction entre une ville et l'étiquette politique de son maire, entre sa fonction et son appartenance politique.

Maire d'une des 30 plus grandes villes d'Occitanie, je ne vous aurai, en six ans, jamais reçue. Je n'avais pourtant, au début, aucun *a priori* sur vous et je vous avais même invitée cordialement et chaleureusement. Mais voilà, c'était sans compter sur votre sectarisme. C'est dommage. C'est en cela que nous ne garderons pas de vous le souvenir d'une grande présidente, car quand on est président, on est au-dessus des partis, on rencontre chacun, on parle à chacun, on ne discrimine pas et, au contraire, on se félicite de pouvoir avoir des rapports avec chaque élu, car il n'est pas lui-même, mais il incarne les concitoyens qui l'ont choisi.

Un président de l'exécutif doit développer son territoire, tout son territoire. Il doit savoir travailler en bonne intelligence. Avoir dû vous faire condamner en appel, puis en cassation, sans qu'il soit possible de vous recevoir pour arranger les choses et repartir sur de bonnes bases est triste dans une démocratie et c'est puéril.

J'en termine. C'est pourquoi nous nous associons à vos remerciements aux services qui vous ont supportée. Merci et bravo ! Nous nous préparons à prendre le relais et gérons notre région avec ouverture, écoute, bienveillance et nous ne vous en tiendrons bien sûr pas rigueur.

M. CODORNIU

Merci, Monsieur SANCHEZ.

Madame la Présidente de la commission des Finances, chers collègues, il y a de cela bientôt six ans, nous sommes tous ici partis à la conquête d'un nouveau territoire qui allait bientôt s'appeler Occitanie, un territoire que nous connaissions tous en partie, mais un territoire à harmoniser, à façonner, à fusionner, à développer et à aimer. Les budgets et les comptes administratifs se sont succédé et il est temps pour nous de faire un bilan, car, bien évidemment, le bilan n'est pas bon, il est excellent ! Nous avons dit ce que nous allions faire et avons fait ce que nous avons promis, les taux de réalisation le prouvent et nul ne peut les contester : 94,5 % en fonctionnement, 83,1 % en investissement. Nous avons mis en avant une politique économique, sociale et écologique avant-gardiste. Les concitoyens nous ont donné leur confiance et ils ont eu raison. Les deniers publics ont été gérés de façon stricte et ambitieuse.

L'Occitanie a investi considérablement dans toutes ses compétences avec transversalité, soit plus de 1 300 M€. Nous avons mis en place une politique pour tous les territoires et pour tous les citoyens. Ce compte administratif 2020 fut une démonstration de force et de sérieux. Malgré la crise qui nous

frappe de plein fouet depuis un an, nous avons su agir et réagir parce que nous en avons la volonté et les moyens, tout simplement parce que depuis cinq ans, nous avons maîtrisé le fonctionnement de la collectivité, dégagé de l'autofinancement, investi efficacement et emprunté convenablement. Les dépenses étaient fléchées à travers la formation, l'emploi, l'économie, les transports, l'aménagement du territoire, le tourisme, l'agriculture, le social, la culture et le sport, avec comme fil conducteur « la Région à énergie positive ».

Nous avons participé à l'effort collectif de redressement des finances publiques avec comme objectif l'espoir de plus d'autonomie financière et une décentralisation raisonnée de l'État en faveur des régions. Nous contenons activement notre dette et notre ratio de désendettement de 5,3 années est très raisonnable. L'impact budgétaire existe, il ne faut pas le nier, mais peut-on contester le fait que nous avons fait le choix d'agir rapidement, énergiquement et intensément pour l'intérêt général et le bien commun ? Nous ne savons pas ce qui va se passer demain, mais nous sommes prêts à l'affronter. Notre détermination n'est plus à démontrer. Les faits, rien que les faits !

Voilà, mes chers collègues, la réalité de notre situation financière et de notre gestion budgétaire. Nous pouvons en être fiers. Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ne font plus qu'un aujourd'hui, l'Occitanie est une et indivisible. La laïcité et l'égalité femmes/hommes sont au centre de nos dispositifs, à une seule vitesse, sans discours de façade. Nous nous sommes engagés pour la réussite des lycéens, pour faciliter les déplacements que ce soit en train ou en bus, pour la formation pour tous au long de la vie quels que soient le territoire et l'environnement immédiat, pour soutenir les emplois et le développement économique, pour le soutien à la recherche et à l'innovation, le soutien aux entreprises en difficulté, le soutien à l'agriculture et au tourisme, à l'économie sociale et solidaire, pour l'égalité des territoires afin qu'ils soient plus dynamiques et plus porteurs d'espoir.

Nous avons toujours été proches de nos concitoyens et pas seulement par des discours ; nous, nous agissons.

Madame la Présidente, il est important d'être à vos côtés, car vous avez su montrer nos valeurs, vos valeurs, votre caractère et votre pugnacité pour faire resplendir toute notre région. Le groupe des Radicaux de Gauche que je représente avec Sylvia PINEL sera toujours à vos côtés, car nous sommes persuadés et convaincus que vous êtes la présidente dont l'Occitanie a besoin. Avec vous, nous sommes sereins et déterminés.

Je voudrais terminer mon propos en félicitant et en remerciant tous les services de la Région par l'intermédiaire de leur directeur général, pour l'excellent travail accompli durant ce mandat. Je sais que les ressources humaines ont été également très sollicitées et toujours sur le pied de guerre durant cette année contraignante pour le bien-être de tout un chacun. Le cabinet de la présidente est aussi à féliciter.

Mon dernier mot sera pour mon groupe politique, puisque c'est la dernière fois que nous nous retrouvons en plénière. Merci à chacun d'entre vous de m'avoir donné votre confiance au début du

mandat. Nous avons travaillé avec comme objectif la proximité et l'intérêt général avec les valeurs qui caractérisent notre formation. Un grand merci à Sylvia PINEL.

Mesdames et Messieurs les élus, merci pour votre engagement citoyen et républicain quelles que soient nos idées respectives. Les femmes et les hommes que nous sommes doivent à la fois montrer l'exemple et contenir leurs émotions. Le groupe des Radicaux de Gauche, bien sûr, votera ce compte administratif 2020.

Je vous remercie.

La parole est à M. RIVENQ pour dix minutes.

M. RIVENQ

Merci, Monsieur le Vice-président. Mes chers collègues, effectivement ces quelques mots pour ce qui sera ma dernière intervention dans cet hémicycle ou dans ces hémicycles pour le mandat qui s'achève pour dire, comme tous les interlocuteurs qui m'ont précédé, ma satisfaction sur la position du groupe de l'opposition républicaine que j'ai eu l'honneur et le plaisir de diriger durant tout ce mandat et qui a su faire preuve à chaque occasion, à chaque fois, que ce soit en commission où nous étions présents tous et toutes et bien sûr en assemblée plénière, de responsabilités dans ses positions.

Cela nous a amenés, je l'ai dit souvent, à soutenir certaines propositions de la présidente et de la majorité régionale lorsque celles-ci nous semblaient à la fois efficaces pour nos concitoyens et porteuses d'avenir, même si à chaque fois que nous avons voté sur ces éléments forts, j'ai exprimé les limites que nous mettions à ce soutien, notamment sur certains dispositifs qui nous semblaient être un gaspillage d'argent public ou être la mise en œuvre de politiques trop dogmatiques portées par une majorité souvent hétéroclite, entre des élus venus de la gauche dure, de l'extrême gauche, qui pour certains d'ailleurs ont quitté cette majorité qui a explosé et implosé durant son mandat, et la position de certains doctrinaires écologistes qui ont trop poussé souvent certaines délibérations à être un peu extrêmes. Pour autant, à chaque fois j'ai eu l'occasion, comme mes collègues, de m'exprimer sur ces délibérations.

Vous le savez aussi, j'ai eu l'occasion de m'exprimer sur l'ensemble des budgets proposés contre lesquels nous avons voté pour des raisons essentielles, la première étant l'inflation de dépenses de fonctionnement que vous avez proposée au cours de ces années et qui conduit, mine de rien, au bout de six ans de mandat, à une situation financière catastrophique que nous aurons sûrement du mal à redresser dans quelques semaines lorsque, à votre place, nous aurons à gérer la destinée de cette belle et grande région pour laquelle, vous le savez, nous nous battons depuis des années.

Pour autant, tout ne sera pas à jeter, mais beaucoup de choses seront à réformer et je pense que le groupe que j'ai l'honneur et le plaisir de présider est sûrement le mieux à même de le faire. Entre une opposition extrémiste qui n'a eu de cesse de s'opposer dogmatiquement et une majorité composite qui n'a eu de cesse d'essayer, durant ce mandat, de compromis en compromis, de mener des

politiques publiques, je pense que le groupe Union de la Droite et du Centre, mais aussi l'ensemble de la société civile qui y a participé et ses élus de grandes compétences ont pu apporter leur pierre à l'édifice en apportant des éléments qui ont permis, parfois, je le dis, de faire évoluer les positions de la majorité et souvent aussi de s'opposer sur des choses qui ne nous semblaient pas aller dans le sens de la population.

Puisque oui, il faut bien savoir que la Région est une collectivité de proximité, mes chers collègues. Nous sommes une assemblée qui doit unir les territoires d'une belle et grande région qui, en six ans, a dû consolider des politiques différenciées portées par des majorités socialo-communistes depuis près de 15 ans, à la fois dans l'ex-Languedoc-Roussillon et dans l'ex-Midi-Pyrénées, avec les difficultés inhérentes à toute fusion, ce qui a été le cas dans toutes les régions, mais avec un manque d'ambition certaine sur certaines politiques portées.

À l'heure du compte administratif 2020 qui sonne un peu comme votre bilan de mandat, devrais-je dire, je voudrais aussi rendre hommage à Claire FITA qui, au cours de ce mandat, a présenté ces chiffres avec une grande clarté et une grande transparence. Je voudrais lui rendre hommage à l'heure où, effectivement, les élus sont bien souvent critiqués. Je pense qu'il est important de montrer les choses telles qu'elles sont et les chiffres présentés montrent aussi les difficultés qu'a la Région entre le moment où vous êtes arrivée aux affaires, il y a six ans, à la fusion de cette Région, et aujourd'hui où la situation financière s'est considérablement dégradée par des choix politiques, mais aussi par des contraintes nationales, disons-le. Vous n'êtes pas responsable de tout et je ne suis pas de ceux qui veulent jeter la pierre sur la majorité régionale de façon unique. Oui, je veux aussi la jeter sur ce gouvernement, comme sur le précédent, à la fois celui de François Hollande et celui d'Emmanuel Macron qui ont mis à mal nos collectivités locales à travers les aides, les subventions, les dotations qui, à travers les diverses réformes de la fiscalité, ont dépourvu nos régions de ce levier fiscal avec des transferts de fiscalité qui ont rendu ce mandat quasiment illisible en matière fiscale, mais qui, à la fin, nous laissent un peu cois face à cette évolution difficile que nous vivons aussi d'ailleurs dans nos communes et nos communautés d'agglomérations et qui à la fin perdent celles et ceux qui paient l'impôt, les contribuables, les usagers de nos collectivités, à savoir les usagers citoyens contribuables pour lesquels nous nous engageons lorsque nous candidatons à des élections et pour lesquels nous devons travailler tout au long de nos mandats.

Alors, je ne serai pas très long, je ne vais pas égrener des chiffres, cela a été fait, les services m'avaient même préparé une note que je ne vous lirai pas.

Pour autant, on peut aussi relativiser les satisfecit que vous vous êtes autoattribués, Monsieur le premier vice-président, en disant que cette région avait été merveilleuse, notamment cette année, en diminuant les dépenses de fonctionnement. Il faut juste rappeler, comme l'a fait Mme FITA, que la Région s'est vue dépourvue de la compétence « formation professionnelle » et qu'à ce titre, ce sont plus de 100 M€, je ne sais plus combien exactement, qui ont été diminués, à la fois en dépenses et

en recettes, ce qui permet à la Région d'afficher une baisse toute relative des dépenses de fonctionnement, mais qui, dans la réalité, n'y est pas.

Je rappelle aussi que nous avons dénoncé - je pense que ma collègue Élisabeth POUCHÉLON qui terminera cette session aura l'occasion de le rappeler - le tableau des effectifs. Alors oui, j'entends que la gestion de nos collectivités, ce sont des choix politiques assumés par l'exécutif, la présidente en l'occurrence, par la majorité, mais je voudrais dire aussi ici qu'en égard aux contraintes que les gouvernants nous mettent depuis François Hollande et Emmanuel Macron, il faut faire ces choix et nous ne pouvons pas, inexorablement et de façon continue, développer les dépenses de fonctionnement notamment en embauchant et en créant des emplois qui, on le sait, pèseront en charge sur nos collectivités pendant la durée des contrats des fonctionnaires. Ce sont 7 516 emplois qui sont ouverts dans notre collectivité.

Alors effectivement, cela a été dit, je vous jeterai une demi-pierre, une petite pierre, contrairement au Rassemblement National qui noircit tous les tableaux, sur l'investissement. Parce que oui, le résultat à la fin de mandat, cela a été dit, est que vous avez augmenté considérablement la charge de la dette de notre collectivité. Sur la durée du mandat, vous avez considérablement accru la charge de la dette qui pèse aujourd'hui 143 M€ d'annuités, mais vous avez fait passer le stock de dettes de notre collectivité à 2 446 M€, c'est-à-dire que la dette aujourd'hui pèse plus en masse que la somme du budget de fonctionnement global de notre collectivité et est légèrement inférieure au budget global de notre collectivité.

Alors, bien sûr, il y a de la bonne dette, bien sûr qu'emprunter aujourd'hui pour réaliser des investissements amortissables sur le long terme, de grosses infrastructures - nous avons soutenu avec mon groupe les grosses infrastructures par exemple dans les trains et dans les transports -, ce sont de bonnes dettes, mais il y a de la mauvaise dette, celle qui crée aussi de la dépense de fonctionnement. Cette dette de dépenses de fonctionnement qui n'a pas un intérêt direct pour nos usagers, pour nos jeunes et moins jeunes, est une chose contre laquelle il nous faut lutter.

Ce pic de près de 2,5 Md€, alors qu'en 2016 la dette consolidée des deux anciennes Régions pesait, bon an mal an, 1,8 Md€, est un accroissement assez considérable.

Je surveille le temps parce que je souhaiterais ne pas trop dépasser, contrairement à beaucoup d'intervenants.

Les ratios sont des choses que nous demandions. Dans les ratios que vous publiez enfin cette fois-ci - c'est bizarre, c'est en fin de rapport ; dans un rapport de 70 pages, on les trouve quand on arrive à la fin -, certains ne sont pas bons du tout. Le ratio encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement s'établit en 2020 à 99,1 %, soit près de 100 %. Ce qui est important est son évolution, pas sa valeur : c'était 75,4 % en 2019 ; c'est une augmentation considérable de 25 %.

Le ratio encours de la dette/population, c'est-à-dire ce que chaque habitant d'Occitanie doit pour rembourser, est certes bien inférieur à la dette nationale qui est de 33 000 ou 34 000 € par habitant, mais nous sommes passés de 340 € l'an dernier à 415 €. Cela augmente, cela augmente.

Le ratio annuité de la dette/épargne de gestion augmente lui aussi, passant de 24,6 à 31 %.

Vous voyez que cette trajectoire n'est pas bonne et c'est bien la marque aujourd'hui du Parti socialiste que de vouloir dépenser l'argent que l'on n'a pas et d'obérer l'avenir par une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Oui, dans quelques jours nous aurons l'occasion, dans d'autres séances - j'en termine - d'évoquer l'avenir de cette région, chacun dans nos familles - la majorité sortante et les opposants à cette majorité sortante - et je souhaite que le débat soit apaisé et constructif par les temps qui courent, pour proposer à nos concitoyens et aux électeurs une mobilisation pour notre région, car il s'agit de son avenir, de l'avenir de ses habitants et notamment de sa jeunesse qui souffre particulièrement dans cette crise Covid. C'est là-dedans que nous allons nous engager fortement dans les semaines à venir.

Nous nous retrouverons ici et nous vous accueillerons.

Je m'engage aujourd'hui à ce que vous participiez toutes et tous à ces débats démocratiques de la future assemblée. Nous vous laisserons une parole libre pour débattre ici et faire avancer ensemble, pour l'Occitanie, les politiques publiques.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci, Monsieur RIVENQ.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur RIVENQ, merci, Monsieur le premier Vice-président.

La parole est à Monsieur CRENNE pour une minute, suivi par Monsieur ASSAF pour 7 minutes, s'il vous plaît.

M. CRENNE

Merci. Madame, je me réjouis de l'approche des prochaines élections où je n'aurai plus le déplaisir de vous voir, et vous non plus, voilà au moins une chose que nous partagerons. En effet, force est de constater à l'examen de ce compte administratif le bilan déplorable des six années de votre gestion, très socialiste : augmentation et responsable de la dette, des dépenses de fonctionnement, investissements fous et irresponsables dans l'éolien. Votre région à énergie positive, c'est une région à paysages négatifs. Une gestion dictatoriale, un sectarisme caractérisé, un mépris pour la démocratie, car oui, Madame, vous nous le démontrez à chaque séance par la parole des élus que vous coupez de cette phrase : « Vous n'avez pas la parole », avec ce moment culminant où vous m'arrachâtes mon micro en pleine séance publique, et le pire est que vous n'avez même pas honte. Et enfin, finalement, destruction de la France en finançant l'arrivée massive de migrants.

Je vous rappelle ici même votre trahison et votre collaboration avec l'islamogauchisme, vous qui avez participé à l'inauguration de la mosquée de Toulouse avec l'imam TATAÏ, antisémite notoire. Tout ceci n'a rien d'étonnant.

LA PRÉSIDENTE

Et avec l'archevêque de Toulouse.

M. CRENNE

Je ne vous prête pas ses intentions cependant.

LA PRÉSIDENTE

Avec l'archevêque de Toulouse, et le représentant du CRIF !

M. CRENNE

Mais ça, je m'en fiche, cela veut dire qu'il collabore avec vous, c'est encore pire. Tout ceci n'a rien d'étonnant et, dans votre discours introductif de janvier 2016, vous vous étiez en effet placée en continuité avec l'héritage de François Mitterrand, l'homme du déséquilibre budgétaire, mais aussi de la francisque et de la collaboration avec l'ennemi, parfaite continuité, donc, les collabos d'hier font les collabos d'aujourd'hui, n'est-ce pas ? Les royalistes, comme Honoré d'Estienne d'Orves, furent les premiers à résister en 1940, les fachistes, c'est donc bien vous, les socialistes.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CRENNE

Toute votre gestion le démontre. Au vu de ce bilan calamiteux, je ne peux donc que souhaiter que les Français ne vous reconduisent pas dans votre mandat et mettent en place une administration compétente pour que vive la France. Je vous dis donc pour terminer : vive le roi.

LA PRÉSIDENTE

D'accord, mais je me permets juste de préciser, ce ne sont pas les Français, ce sont les habitants d'Occitanie, parce que je ne me présente pas en 2022.

M. CRENNE

J'en suis ravi, Madame. Au revoir, Madame.

LA PRÉSIDENTE

Il ne faut pas confondre tous les présidents de Région.

Monsieur ASSAF, pour sept minutes, s'il vous plaît, suivi par Yolande GUINLE pour quatre minutes.
Merci.

M. ASSAF

Mes chers collègues, tout ce qui est excessif est insignifiant et le moins que l'on puisse dire, Monsieur CRENNE, est que vous êtes excessif, autrement dit, insignifiant.

C'est un moment important, pour moi qui ai l'honneur d'être le président du groupe Socialiste Républicain et Citoyen depuis 2016, de m'exprimer au cours de la dernière assemblée plénière du mandat.

Région de fusion, l'Occitanie ne s'appelait pas comme cela le 4 janvier 2016. Sous votre impulsion, beaucoup a changé dans tous les domaines des politiques publiques : transports, éducation, développement économique, transition écologique, international, démocratie de proximité, culture, tant de projets qui ont été menés à bien.

Ce credo « faire région » que vous avez porté dès le début du mandat a été au cœur de toutes vos prises de position, de toutes vos actions. Réussir ce mandat à nul autre pareil était déjà un défi majeur et la crise sanitaire est arrivée. C'était il y a un an. Un pays à l'arrêt, une économie confinée, des craintes légitimes pour chacun quant à l'avenir de son commerce, de son entreprise ou de ses emplois, quand ils n'avaient pas, eux ou leur entourage, à affronter ce virus que personne ne pouvait imaginer. C'était il y a un an. Des services publics qui résistaient, un service public hospitalier qui faisait preuve de réactivité et d'agilité, un personnel soignant engagé, des derniers de cordée au front malgré leurs conditions de travail et leurs rémunérations, des collectivités locales palliant les carences étatiques et faisant preuve d'innovation et de mobilisation pour gérer les urgences et répondre aux crises. C'était il y a un an ou, plutôt, il y a déjà un an que cela dure ! Comme l'horizon et le bout du tunnel semblent toujours s'éloigner, même si la situation est parfois différente !

C'était il y a un an, ou plutôt, il y a un an déjà que, fidèle à votre habitude, vous n'avez pas, Madame la Présidente, quitté le terrain. Vous avez fait preuve d'écoute, travaillé à des solutions, rassemblé les acteurs et fédéré les énergies. Grâce à vous, à l'exécutif régional, à cette assemblée et aux services et agents régionaux, notre Collectivité a su répondre présente à chaque instant de cette crise.

Je veux ici, au nom du groupe Socialiste Républicain et Citoyen, adresser à M. le directeur général des services, Simon MUNSCH, et à M. le directeur de cabinet, Laurent BLONDIAU, de manière solennelle, des remerciements appuyés afin qu'ils puissent les transmettre à ces femmes et à ces hommes, fonctionnaires territoriaux attachés à cette terre. La fonction publique territoriale a un corps solide et un cœur généreux.

Messieurs les Présidents de groupes d'opposition, rien ne trouve grâce à vos yeux, mais vous êtes amnésiques !

Il n'y avait pas de masques en mars dernier en Occitanie, la Région en a commandé.

La capacité de tests n'était pas assez grande, la Région en a organisé.

La solidarité nationale n'était pas assez forte, la Région s'est mobilisée pour acheter les productions locales, les redistribuer et a porté une attention particulière aux étudiants en grande souffrance.

Les acteurs de la santé étaient peu reconnus, la Région a accordé des aides, des primes dans des domaines de compétences et est prête à aller au-delà dans la gestion des hôpitaux publics.

La fracture numérique était un handicap pour nos lycéens, apprentis et étudiants, la Région fournissait les matériels adéquats.

L'économie vacillait, la Région a dégainé des dispositifs inédits et permis une mobilisation sans précédent pour soutenir les secteurs du tourisme, des loisirs, de la culture, de l'événementiel, du commerce et de l'artisanat.

La Région, surtout, a voulu agir en cohérence en fédérant la Banque des territoires - 12 départements et 160 intercommunalités. La concurrence territoriale n'est pas à chercher de notre côté. La République des territoires, c'est la cohérence et la solidarité au-delà des frontières administratives ou institutionnelles. Dans cette région, nous savons ce qu'est la force d'un pack soudé qui permet de gagner, le 15 de l'équipe de France nous l'a brillamment rappelé samedi dernier, souhaitons qu'il le renouvelle demain vendredi face à l'Écosse.

Être réactifs et innovants, nous avons démontré, avec nos différents dispositifs et notre pluralité d'actions, que nous savions l'être.

Fédérer, agir en cohérence, là aussi, nous avons apporté la preuve de notre capacité à rassembler pour agir plus efficacement et plus fortement.

Agir dans la durée pour ne pas susciter de faux espoirs, c'est aujourd'hui ce que nous démontrons et notre ambition est que c'est possible en poursuivant nos aides au titre du dispositif L'Occal depuis mai 2020. Mes chers collègues, depuis mai 2020 près de 500 entreprises ont été aidées sur le volet 1, soit les aides à la trésorerie. Plus de 1 360 entreprises ont été accompagnées sur le volet 2, soit des investissements sanitaires pour travailler en toute sécurité, tant pour les employés que pour les clients. Plus de 13 000 entreprises à ce jour ont bénéficié du volet 3, soit le maintien de la prise en charge des investissements par l'aide aux loyers.

Aujourd'hui, nous vous proposons de poursuivre cette action et d'aider 1 657 entreprises supplémentaires. Il y va de la survie et de l'attractivité de tout le territoire qui composent notre région. Il y va de l'emploi de nos concitoyens et des filières de formation et d'apprentissage de nos enfants. Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais vous dire à propos de l'exemplarité du fonds L'Occal, mais aussi à propos de l'exemplarité de l'action régionale. On a coutume de dire que là où il y a de la volonté, il y a un chemin. Les membres de cette assemblée attribueront cette maxime à qui ils voudront, entre LÉNINE, CHURCHILL, ALBERT EINSTEIN ou même LUTHER. Le chemin est encore long, à l'évidence, mais sans volonté, sans votre volonté, Madame la Présidente, celle des élus et des agents, notre région aurait été au bord de la ruine, ne l'oublions pas. Je vous remercie de votre attention.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Yolande GUINLE pour quatre minutes, qui sera suivie par M. CABROLIER pour cinq minutes.

Mme GUINLE

Madame la Présidente, chers collègues, malgré tous les imprévus qui ont bousculé les prévisions sur l'exercice 2020, la Région a su adapter ses dispositifs et faire face afin de soutenir les secteurs les plus vulnérables.

Le taux global de réalisation des dépenses est de 90 % en dépit d'une tempête Covid qui aura coûté près de 280 M€ aux comptes de la collectivité. Il faut prendre toute la mesure de ce résultat qui a été permis grâce au travail des agents de la région et de ses partenaires. Nous tenons à saluer leur engagement et leur capacité d'adaptation face à une situation jamais connue jusqu'ici. Le service public et ses agents sont la véritable richesse de notre pays et de notre région.

En 2020, à travers ses plans d'urgence et de relance, la Région a porté ses plus gros efforts au soutien à l'économie locale et à l'éducation. Ces choix politiques sont ceux de la défense, de l'emploi et de la protection de la jeunesse. Redisons-le clairement, la région Occitanie ne distribue pas d'argent public à tort et à travers.

Oui, la Région est l'échelon territorial compétent pour le soutien aux entreprises et notamment aux plus petites d'entre elles, puisque 80 % des aides régionales ont bénéficié aux entreprises de moins de 50 salariés. Et oui également, la majorité régionale a fait le choix d'un réel volontarisme politique pour soutenir l'emploi face au cortège de plans de licenciements qui secouent l'Occitanie.

À celles et ceux qui feraient mine de l'oublier, rappelons, d'une part, que les critères d'écoconditionnalité des aides régionales existent et ont été fortement renforcés durant ce mandat et, d'autre part, que la vigilance de la majorité régionale est totale face à la casse de l'emploi pratiquée par certains grands groupes sans scrupules qui profitent de la crise sanitaire pour augmenter la rémunération de leurs actionnaires sur le dos des salariés des territoires. J'en veux pour preuve récente la position ferme de la Région concernant Figeac Aéro ou le groupe Cahors. Quand on parle d'action économique, cela concerne également les secteurs de l'agriculture et du tourisme.

Le choix de préserver la jeunesse est l'autre pierre angulaire de cet exercice avec le maintien des aides aux équipements des lycéens et de leurs établissements. Les travaux de construction et de rénovation se sont poursuivis. Souvent au-delà de ses compétences, la Région a continué d'accompagner résolument les jeunes en formation dans les CFP, les IFIS, les universités, à la fois pour répondre aux urgences de la crise sanitaire, mais aussi pour épauler celles et ceux qui feront l'Occitanie de demain.

D'ailleurs, alors que la Région, comme d'autres collectivités, s'est mobilisée pour organiser des distributions de produits alimentaires et d'hygiène aux étudiants, le gouvernement doit sortir de ces

polémiques indignes et faire enfin son travail, à savoir ne pas abandonner des milliers de jeunes dans la faim et la détresse psychologique.

La majorité de gauche peut être fière de son bilan de 2020, tout comme de celui de l'ensemble du mandat : 5 Md€ investis en cinq ans, voilà un marqueur fort de notre détermination à agir dans tous les domaines utiles aux habitants.

Avec une moyenne de 159 € investis par habitant en 2016-2020, l'Occitanie est en tête des régions de France ; sans fanfaronner, mais en responsabilité.

Les communistes avaient poussé en faveur d'un recours accru à l'emprunt pour garantir ce haut niveau d'investissement. C'est le cas, tout en préservant une capacité de désendettement de 5,3 années, en dessous de la moyenne constatée des régions et bien en dessous de la cote d'alerte. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Nous attendons de l'État qu'il apporte aux collectivités locales une reconnaissance à la hauteur de leur implication. Si le pays a tenu, si la relance économique peut réussir, c'est grâce à elles. Il serait opportun que les collectivités locales puissent emprunter à taux zéro pour financer toutes leurs dépenses liées à la crise sanitaire et à ses effets économiques et que l'État neutralise la dette créée dans les collectivités. Pour cela, la mise à contribution de la finance et des plus fortunés est indispensable et ce, au nom de la solidarité nationale.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à M. CABROLIER pour cinq minutes, suivi de M. SELLIN pour une minute, s'il vous plaît.

M. CABROLIER

Les ressources régionales baissent donc de 6,9 % dans ce compte administratif et c'est dû à la réforme de l'apprentissage, vous l'avez dit, qui entraîne la perte de la part régionale de la taxe d'apprentissage et de fraction de TICPE, mais aussi à l'impact de la crise qui représente une perte nette de 58 M€ sur les ressources régionales.

Heureusement, nous bénéficions en 2020 de la dynamique de la CVAE qui est corrélée à l'année 2019 - il y a toujours une année de décalage, donc avant la crise -, mais à partir de l'année prochaine, une fraction supplémentaire de TVA viendra en substitution de la CVAE, ce qui accentuera encore plus notre dépendance à la situation économique.

Les dépenses de fonctionnement diminuent en 2020 de 3 % par rapport à 2019. Vous l'avez dit tout à l'heure, vous l'expliquez par un changement de périmètre dû au transfert de la compétence « apprentissage » et à une baisse des fonds FEADER. Ce transfert de la compétence « apprentissage » aux branches professionnelles a un impact de 104 M€ à la baisse sur les dépenses de fonctionnement. Ce changement de périmètre nous est donc en 2020 favorable. On voit ainsi que

l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 450 M€ depuis 2016, soit à peu près un quart de nos dépenses de fonctionnement en plus, n'a pas pour seule explication, comme vous aimez souvent le dire, les transferts de compétences hérités principalement des départements.

De même, la baisse des fonds européens par rapport à 2019, de 16,7 M€, contribue à la baisse des dépenses de fonctionnement en 2020. Expliquer, comme vous le faites souvent, que la forte augmentation des dépenses de fonctionnement depuis 2016 est due aussi au fait que la Région est devenue autorité de gestion des fonds européens est en partie faux, puisque les fonds européens n'ont augmenté que de 39 M€ en fonctionnement depuis 2016.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement depuis le début du mandat est certes due à l'impact de la crise Covid (+ 51 M€, on le voit dans ce compte administratif), mais surtout à une augmentation des dépenses de personnel de 60 M€ sur le mandat (encore + 3 % depuis l'année dernière, d'ailleurs) et à une augmentation de 21,1 % - d'ailleurs, le rapport de l'Ifrap parle pratiquement du double - depuis 2016 du poste « administration, élus et propagande ».

Malgré cette contraction des dépenses de fonctionnement en 2020, l'épargne nette est en forte diminution de 71 M€ par rapport à l'année dernière, ce qui amène à une baisse de l'épargne nette approchant les 150 M€ depuis le début de votre mandat. Le résultat, bien sûr, est que cette dégradation de notre épargne nette nous contraint à emprunter toujours plus. Plus de 550 M€ empruntés en 2020, contre, par exemple, 150 M€, soit plus de trois fois moins, empruntés en 2019. La conséquence est que l'encours de la dette est passé, beaucoup de groupes l'ont dit, de 1,5 Md€ au 1^{er} janvier 2016 à 2,53 Md€ au 1^{er} janvier 2021, soit une augmentation d'à peu près 1 Md€ sur l'ensemble de votre mandat.

Les taux bas permettent de contenir les intérêts de la dette malgré l'inflation de l'encours de la dette, mais le capital de la dette à rembourser a augmenté de 40 % sur le mandat, passant de 70 M€ en 2016 à 97 M€ en 2020.

Avec une capacité de désendettement qui a presque doublé sur le mandat, passant d'environ trois années en 2016 à 5,89 années en 2020, on est très loin d'une solvabilité qui demeure solide, comme vous le prétendez dans votre éditorial.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, c'est un mythe, car l'affichage des dépenses d'investissement supérieures au milliard d'euros sur les derniers comptes administratifs ne s'explique que par la prise en compte du plan d'urgence de 380 M€ dont, vous l'avez dit, la majorité des dépenses a été réalisée en 2020. Ainsi, si l'on enlève les 150 M€ issus du plan d'urgence en 2020, il y a eu une augmentation de 6 % par rapport à 2019. C'est la même augmentation constatée dans le CA 2019 par rapport au précédent.

Un indicateur montre votre politique d'enfumage en matière d'investissement : le fonds de compensation de la TVA qui permet de compenser la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement de l'année précédente. Cette année, sa recette est de 54 M€ et est donc relative aux investissements réalisés en 2019. Ou, je vous cite aussi - on peut regarder ce qui concerne

2020 -, ce que l'on a voté il y a peu dans le budget 2021 où le FCTVA est annoncé à 58 M€. Les deux sont en baisse par rapport aux 60 M€ qui étaient inscrits dans le compte administratif 2016. Il n'y a pas d'augmentation de vos dépenses d'investissement !

Vous avez donc pratiqué de la communication permanente tout au long de votre mandat pour essayer de masquer le doublement de notre capacité de désendettement d'un côté et de la pression fiscale depuis début 2015, comme le montre le ratio financier qui mesure le produit des impositions directes rapporté à la population.

Alors, je termine, vous outrepassiez assez régulièrement vos compétences plutôt que de vous cantonner à vos compétences dévolues par la loi NOTRe notamment.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CABROLIER

Ainsi, vous revendiquez l'affirmation d'une véritable diplomatie régionale en instaurant des partenariats institutionnels bilatéraux avec notamment la Chine, le Japon ou le Brésil.

Enfin, vous encouragez l'immigration illégale dans notre région, non seulement en paroles, mais aussi dans les actes en finançant régulièrement l'association SOS Méditerranée. Les Français - moi, je parle de Français, excusez-moi - auront bientôt, je l'espère, l'occasion de vous sanctionner dans les urnes pour votre mauvaise gestion.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

À force, je vais réfléchir à me présenter en 2022, j'ai tellement d'encouragements de la part de l'extrême droite ! Très bien, M. SELLIN pour une minute, suivi de M. BAUDRY pour trois minutes.

M. SELLIN

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, je voudrais rapidement revenir sur l'incident de tout à l'heure qui n'est pas du folklore ni de l'extravagance, contrairement à ce que j'ai entendu sur certains bancs, mais de la politique violente avec un programme antirépublicain, des connexions et des complicités au sein de l'extrême droite régionale dont on a pu mesurer y compris le contenu et les passerelles à travers les interventions précédentes.

Le Rassemblement National dénonce le soutien aux pauvres gens qui se noient en Méditerranée, comme cela a été redit par M. CABROLIER à l'instant. Eh bien oui, nous sommes pour SOS Méditerranée et vous, par votre silence et vos connivences, vous préférez SOS Action française !

Je passe à la question financière. Mon intervention sera centrée sur le compte administratif qui fait office du rapport financier 2020. Quelques interrogations sur la différence entre les ambitions

affichées et les sommes réellement affectées : sur le plan d'urgence, 396,6 M€ affectés et seulement 201 M€ mandatés ; sur la culture, 17 M€ affectés et 7,6 M€ mandatés. Peut-être y a-t-il eu une erreur ou une incompréhension, j'aimerais donc avoir quelques explications.

Une question importante est la baisse substantielle des dépenses de fonctionnement. Hors le glissement des dépenses sur l'apprentissage, elles sont faites sous couvert d'une bonne gestion. Vous avez rappelé - et vous avez parfaitement raison de le faire, nous sommes d'accord avec vous - votre attachement aux agents régionaux et à leurs missions. Alors, il faut aller au-delà des déclarations d'amour et donner des preuves d'amour. Nous pensons qu'une prime spéciale « Covid » de 1 000 € par agent aurait pu être versée pour un coût de moins de 8 M€. Ce rapport prouve que cela était possible. Question de choix. Question de priorité.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à M. BAUDRY pour trois minutes, s'il vous plaît.

M. BAUDRY

Madame la présidente, mes chers collègues, la crise sanitaire qui découle de la pandémie que subit notre pays et l'Occitanie ne doit pas servir de prétexte à votre exécutif pour masquer des résultats économiques qui auraient été de toute façon en berne.

Rappelons, à toutes fins utiles, que la Région est en charge du développement économique depuis 2004. C'est l'une des compétences majeures de notre collectivité. Les mauvais résultats sont la conséquence directe de vos orientations politiques prises depuis le début du mandat. Madame la Présidente, il est nécessaire de rappeler que la fondation Ifrap a épinglé dès 2017 les dépenses de la région Occitanie, celle-ci se positionnant de très loin comme la plus mauvaise région de France du point de vue de la maîtrise des coûts de fonctionnement. Avec 313 € par habitant dépensés cette année-là, hors transferts de compétences, soit une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente, l'Occitanie est de loin la région la plus mal gérée de France.

Cette mauvaise gestion se répercute négativement sur la capacité d'autofinancement avec une explosion de l'endettement régional en hausse de 12 % du capital restant dû entre 2016 et 2017, soit la plus forte hausse de France. Tout ceci, sans aucun plan clair de désendettement.

Face à cela, notre groupe a demandé en janvier 2017 la création d'une mission d'information et d'évaluation sur les coûts de la fusion des régions. C'est notamment à travers cette mission que nos élus ont pu repérer, déjà à l'époque, l'explosion des charges de personnel (+ 5 %) également soulignée par l'étude de l'Ifrap.

Sur le mandat, les dépenses de personnel ont augmenté de 25,7 %, soit 68 M€.

On pourrait citer également la hausse vertigineuse de plus de 47 % entre 2016 et 2019 de la ligne « administration générale » portée à près de 208 M€.

En mai 2016, ce que vous présentiez comme un véritable plan Marshall doté d'une enveloppe de 800 M€ n'a pas eu les résultats attendus en matière de croissance. Deux ans après, en 2018, cette dernière n'est pas au rendez-vous et notre Région fait moins bien qu'auparavant. Précisons d'ailleurs que c'est la première fois que les objectifs de croissance ne sont pas atteints, d'après les données de la Chambre de commerce et d'industrie.

Mais le triste bilan de votre politique s'inscrit déjà au quatrième trimestre 2019, avec 9,5 % de la population active au chômage en Occitanie. C'est le deuxième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines. Parmi les 30 zones d'emploi de France métropolitaine qui enregistrent les plus forts taux de chômage fin 2019, 11 sont situées en Occitanie avec, au sein de la région, des disparités territoriales qui apparaissent très marquées. S'il y a une stabilisation remarquée fin 2019, le taux de chômage est encore supérieur à son niveau de 2007 dans la plupart des bassins d'emploi. Alors, me direz-vous, la crise sanitaire n'a bien évidemment rien arrangé. Nombreux sont les habitants de notre région qui, au-delà des drames humains engendrés par l'épidémie, ont perdu leur emploi ou leur activité, mais force est de constater, Madame la Présidente, que même avant la pandémie, vous aviez été incapable de faire baisser durablement le chômage et les inégalités territoriales. C'est en fin de compte, avec cette crise malheureusement, que l'on réalise, un peu tard, que le milliard d'euros de surcoût de la fusion Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon aurait pu soutenir, face à la crise, notre économie et nos emplois ; ce milliard qui avait été évalué par vos services, Madame la Présidente, dans une note toujours restée confidentielle. Il ne vous aura d'ailleurs pas échappé qu'il correspond exactement au milliard d'euros de dette supplémentaire que vous avez creusée durant votre mandat et qui repose aujourd'hui sur les épaules des contribuables de notre région.

Mais l'espoir est là. La perspective d'un changement de majorité régionale et du prochain mandat qui s'ouvre à nous laisse augurer pour les habitants d'Occitanie des orientations politiques nouvelles, soucieuses de l'intérêt de tous, de l'équité entre les territoires, sans ostracisme ni sectarisme.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Je vais répondre aux différentes interventions.

Une institution ou une collectivité locale bien gérée, qu'est-ce que c'est ? C'est comme pour un ménage : tout d'abord, ce sont des dépenses et un train de vie contenus, soit 0,9 % d'augmentation moyenne chaque année de nos dépenses de fonctionnement. Quand nous donnons ce chiffre, nous enlevons les transferts de compétences ou les retraits de compétences, comme cela a été le cas de l'apprentissage. Monsieur RIVENQ, vous connaissez le terme, ce sont les dépenses détournées. Ce 0,9 % est bien à périmètre constant. C'est le niveau de l'inflation. Nous avons en effet développé de nouvelles politiques sur la section de fonctionnement, mais nous les avons financées grâce à des économies de fonctionnement. Nous n'avons pas fait d'économies sur la question de la masse salariale.

Oui, j'ai toujours revendiqué le fait d'être la première région en termes d'harmonisation par le haut pour nos agents.

Oui, je revendique aussi que les deux tiers de l'augmentation de la masse salariale concernent les agents de catégorie C. Pour ceux qui nous écoutent, ce sont les agents d'exécution, les agents d'entretien, les ouvriers de la région, ceux qui avaient les plus bas salaires.

Nous devons aussi parler de l'investissement. L'investissement est nécessaire, tout d'abord pour équiper les territoires et construire des lycées là où il y en a besoin. Bien entendu, quand on nous demande dans une commune un lycée pour 500 élèves, je ne le construis pas, car dans cette commune qu'est Beaucaire, il y a, à moins de 15 minutes, deux autres lycées qui ne sont pas complets et j'ai à cœur, en effet, que l'argent public soit dépensé à bon escient et soit investi, mais certainement pas pour céder à des caprices.

Ensuite, bien entendu, l'investissement est pour nos étudiants, pour l'enseignement supérieur et la recherche. Nous avons développé les sites sur tout le territoire. Nous avons investi massivement, que ce soit par exemple à Tarbes où Jean-Louis CAZAUBON me représentait encore hier, puisque nous sommes en train d'aider une université technologique et la Région, là aussi, va se porter à l'acquisition de bâtiments qui vont permettre un renforcement de ce pôle. Je cite Tarbes, mais je pourrais citer Le Vigan avec les campus connectés. C'est l'éducation, c'est la formation.

C'est aussi la formation des demandeurs d'emploi, car on me parle de faire des économies dans les dépenses de fonctionnement, mais que sont les dépenses de fonctionnement ? Ce n'est pas l'administration générale, ce n'est pas le personnel, car, là, nous sommes à 16 %. Non, 55 % sont pour l'éducation, la formation et les transports. C'est quoi ? C'est diminuer le nombre de demandeurs d'emploi formés alors que la France va connaître une crise sans précédent ? C'est quoi ? C'est augmenter les tarifs des trains ou des cars alors que nous avons fait des cars à 2 € ou le TER le moins cher de France ? Ce n'est pas moi qui le dis, mais M. FARANDOU, le président de la SNCF qui est de notre région. Nous faisons la gratuité pour les jeunes de 18 à 26 ans.

Alors oui, nous investissons dans tout ce qui concerne la jeunesse, l'éducation accessible à toutes et pour tous parce que nous savons qu'il y a besoin d'avoir en proximité de l'éducation, nous savons que c'est la première marche sur l'escalier de la réussite ; c'est à ce moment-là que cela se joue. Le déterminisme social est fondamental dans notre République et nous devons donner un espoir à la jeunesse qui vient d'un milieu social défavorisé pour pouvoir accéder au métier dont elle rêve, à la citoyenneté dont elle rêve aussi.

Nous avons aussi décidé d'aider massivement les entreprises. Alors oui, bien entendu, nous avons beaucoup plus investi en 2020 et nous nous sommes donc endettés, mais 150 M€ ! Nous avons multiplié par 1,7 % les aides aux entreprises avec des contreparties ; 250 000 salariés en ont bénéficié. Fallait-il supprimer ces aides à 90 % pour des entreprises de moins de 50 salariés ?

C'est ce maillage que nous avons mené et nous l'avons fait en partenariat avec les chambres consulaires et, bien sûr, avec les politiques de l'État et avec les agences de développement économique.

La rénovation énergétique est indispensable et nous avons aussi poussé les feux. Nous avons augmenté de 37 % les crédits pour la rénovation énergétique pour nos concitoyens.

Nous avons également aidé les communes. J'ai rencontré la semaine dernière les 13 présidents de l'association des maires ruraux de France. Ils m'ont tous félicitée pour les politiques mises en place, initiées par Sylvia PINEL en tant que première vice-présidente avec les contrats bourgs-centres et avec cette politique qui s'adapte à tous les territoires. Bien sûr, Florence BRUTUS a continué dans ces dispositifs.

C'est cela, la réalité. Il va falloir arrêter de raconter n'importe quoi !

Sur la question du FCTVA, de grâce, de grâce, si vous avez un minimum de sérieux, vous ne pouvez pas expliquer que nous récupérons le FCTVA sur l'investissement dans les aides pour les entreprises ! Arrêtez de corréler l'indicateur FCTVA avec la question de la capacité d'investissement. On est là au niveau d'une première année de Sciences Eco, ce n'est pas possible ! Nous sommes ici, nous nous tenons, nous sommes des élus responsables et nous disons la vérité, nous ne sommes pas dans un charabia incompréhensible et, surtout, avec des mensonges politiques.

Quant à la question du chômage, oui nous avons un chômage élevé et je sais ce qu'est la misère dans les territoires. Je sais ce que c'est, car je suis dans ces territoires et je continue à habiter à Martres-Tolosane. Je n'ai pas voulu d'un appartement de fonction ici parce que, justement, je veux toujours pouvoir être accessible et bien connaître ce que vivent nos concitoyens. Nous avons un taux de chômage élevé. Pourquoi ? Ce n'est pas moi qui le dis, mais Jean BASSERES, le directeur du Pôle emploi national : nous avons l'attractivité la plus forte de France. Nous étions, avant la crise, la deuxième région qui créait le plus d'emplois après Ile-de-France, mais nous sommes la première région en termes d'attractivité, c'est-à-dire que nous créons plus de 2 000 emplois chaque mois avant la crise, mais plus de 2 500 actifs arrivaient chaque mois. C'est un chômage tout à fait différent de celui des Hauts-de-France ou de PACA. Je ne jette pas la pierre à mes collègues présidents de région, car la question du chômage est une question européenne montée par des politiques gouvernementales, mais nous avons fait ce travail.

S'agissant des rapports, la fondation Ifrap a en effet fait un rapport, mais elle a eu l'honnêteté d'y apporter un correctif, car elle avait fait une erreur fondamentale. : elle avait omis de prendre en compte les crédits européens en dépenses et en recettes.

Maintenant, il y a des réalités : les dépenses de fonctionnement sont de moins de 0,9 %, égales à l'inflation ; nous avons augmenté la dette parce que nous avons amené des services à la population, mais pour autant, nous sommes à 5,3 années et je connais des collectivités locales dans la région qui sont à 10 années de capacité d'endettement. Je ne crois pas qu'elles soient mal gérées, je pense

juste qu'il faut savoir à quoi sert cet argent et nous, nous pouvons rendre des comptes, nous avons un bilan.

J'ai entendu les perspectives que certains représentants de partis politiques ont données. Je ne vous répondrai qu'une chose, Messieurs : les fous croient à ces promesses-là !

Je vais vous donner l'information sur la situation de sécurité suite à l'intrusion. Il en ressort que huit militants du groupuscule d'extrême droite Action Française sont entrés dans l'hôtel de région sans aucune effraction, c'est-à-dire qu'ils ont bénéficié d'une complicité. L'enquête va pouvoir indiquer, puisqu'il y a des films, qui a permis l'entrée par les sous-sols. Nous aurons donc des nouvelles dans les prochains jours.

Ayant pu rentrer dans ces sous-sols avec une personne accréditée, ils ont pu remonter. Nous pensons aussi que soit ils ont été accompagnés, soit ils ont eu accès à des plans, car moi qui connais bien cette maison depuis très longtemps, je peux vous assurer que quand vous êtes au sous-sol, pour arriver ici sans passer devant des postes de surveillance, il faut très bien connaître la maison. Deux personnes ont été amenées par la police et sont en train d'être interrogées. Les six autres se sont enfuies et ont quitté les locaux de l'hôtel de région. La plainte est déposée.

Je voulais vous donner ces informations. J'ai bien sûr renouvelé mes remerciements à l'ensemble de nos agents qui ont fait un travail remarquable.

Je vous propose de passer à l'approbation du compte administratif. Ce n'est pas moi qui fais voter, je dois me retirer.

Monsieur le premier Vice-président, je vous laisse faire voter les quatre rapports, ainsi il n'y aura pas de souci.

M. CODORNIU

Nous attendons quelques secondes que la présidente se retire.

(sortie de Mme la Présidente)

Je vous propose de procéder au vote du Rapport 2021/AP-MARS/01 - Approbation du compte administratif

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	50 *	20	16	26	35	10	
Pour	50	20	16			3	89
Contre				26	35	0	61
Abstention						6	6
NPPV						0	0
Cumul des votes	50	20	16	26	35	9	156

NI:

*3 POUR: L. Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge

*6 ABSTENTIONS: MD.Bagur, E.Crenne, M.Martin, N.Mina, JC.Sellin, M.Tezenas du Montcel

Le rapport est adopté.

Merci.

Nous passons au vote du Rapport 2021/AP-MARS/02 - Approbation du compte de gestion 2020 et conformité du compte de gestion avec le compte administratif.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	5	153
Contre						1	1
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*5 POUR: E.Crenne, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge

*1 CONTRE: M.Tezenas du Montcel

*3 ABSTENTIONS: MD.Bagur, N.Mina, JC.Sellin

Le rapport est adopté.

Merci.

Nous passons au vote du Rapport 2021/AP-MARS/03 - Affectation du résultat du compte administratif 2020

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16			3	90
Contre						0	0
Abstention				26	35	6	67
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*3 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge

*6 ABSTENTIONS: MD.Bagur, E.Crenne, M.Martin, N.Mina, JC.Sellin, M.Tezenas du Montcel

Merci.

Le rapport est adopté.

Nous passons au vote du Rapport 2021/AP-MARS/04 - L'Occal

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	9	157
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

* 9 POUR: MD.Bagur, E.Crenne, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, N.Mina, JC Sellin, D.Satge, M.Tezenas du Montcel

Merci.

Le rapport est adopté.

Madame la Présidente peut revenir.

Module n° 3 - La Région se mobilise pour la mise en œuvre du Pacte vert.

Il y a cinq rapports : la stratégie agriculture durable, le contrat de filière animale Occitanie, la Convention de financement de rames, le fret durable, ferroviaire et portuaire et le pack zéro emballage.

Je vous propose de procéder à la présentation des rapports, puis il y aura un temps de discussion et un vote sur chacun des rapports.

Vincent LABARTHE, vice-président, va présenter les rapports 9 et 10.

2021/AP-MARS/09 - Stratégie agriculture durable : accompagnement de l'expérimentation des contrats agriculture durable

M. LABARTHE

Merci, Monsieur le Vice-président, mon cher Didier. Merci à toutes et à tous.

Mes chers collègues, une avancée par rapport à ce qui avait été présenté dans le cadre de la stratégie sur le Pacte vert de juillet 2020 qui vise aujourd'hui à vous présenter l'expérimentation des contrats « agriculture durable » qui vient s'inscrire dans la feuille de route de ce Pacte.

Nous avons travaillé dans l'intervalle pour mettre en place ces contrats pour une agriculture qui se doit d'être de plus en plus résiliente et qui doit aussi faire face à un certain nombre de défis, notamment le défi du réchauffement climatique auquel notre région est massivement exposée par rapport à d'autres régions françaises.

Pour ce faire, nous sommes au chevet de nos agriculteurs pour les aider à s'engager dans la transition, notamment la transition qui les conduira à aller vers une agriculture plus résiliente et plus durable. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé le sujet, dans une collaboration qui a réuni un

certain nombre d'acteurs et je m'en félicite. Je remercie encore une fois tout le partenariat de s'être associé à la démarche. Nous travaillons autour de trois piliers : le pilier social, le pilier environnemental et le pilier économique. Chacun d'entre eux doit répondre à un certain nombre d'interrogations qui visent bien sûr à améliorer le quotidien de l'agriculteur.

Une des principales préoccupations que nous avons souhaité mettre en place dans l'expérimentation et qui sera l'un des piliers de l'agriculture durable est de bien vivre le métier. L'agriculteur, vous le savez, est aujourd'hui exposé à un certain nombre d'aléas qui peuvent être climatiques, mais aussi sociaux, ce qui le conduit à avoir une flexibilité qui aujourd'hui peut aller au-delà de l'acceptation. Bien vivre le métier, rendre les agriculteurs fiers de leur métier et passionnés par la pratique, c'est véritablement ce que l'on souhaite pouvoir travailler en termes de questionnement.

Sur le pilier environnemental, il y a aussi, évidemment, la question des ressources. Il faut améliorer les pratiques pour pouvoir apporter des solutions techniques à l'agriculture de demain qui doit, encore une fois, être plus résiliente, mais qui doit aussi, en région Occitanie, parce qu'elle est beaucoup plus diverse qu'ailleurs, trouver des solutions avant les autres.

Vous le savez et je le développerai tout à l'heure, il y a aussi beaucoup de productions sous signe de qualité et c'est à partir d'elles que l'on doit se réinventer et aller chercher les solutions qui nous permettront de passer le cap et, surtout, de reconquérir le cœur des consommateurs avec une alimentation qui correspondra davantage aux sujets portés aujourd'hui par la société.

Sur le pilier économique, vous le savez, il y a un grand nombre d'agriculteurs en région, près de 75 000. C'est le premier employeur de cette région, mais c'est aussi, malheureusement, le revenu agricole par exploitation le plus faible de France. Il faut donc que l'on arrive à lutter contre cette question. L'idée est de pouvoir aller chercher un maximum de valeur ajoutée à ramener sur le produit. C'est le troisième enjeu sur lequel nous aurons à travailler.

Les outils que nous proposons sont les contrats d'agriculture durable. L'idée est de pouvoir les expérimenter avant l'ouverture de la prochaine PAC et de massifier cette transition en se servant des sujets qui seront portés dans la nouvelle PAC. Nous négocions d'ailleurs au niveau national pour pouvoir maîtriser ces outils dans le bon timing et le bon tempo.

J'y associe d'ailleurs l'association permanente des chambres d'agriculture qui a aussi identifié comme un enjeu particulier la transition. C'est un de nos principaux partenaires dans la négociation âpre que nous devons mener avec d'autres régions qui, elles, ne sont pas forcément confrontées à l'idée de changer de modèle et, au contraire, sont en train de s'enfermer dans le modèle actuel, ce que nous pouvons ici condamner.

Ce qui vous est proposé aujourd'hui est l'accompagnement de l'expérimentation. Six territoires ont été identifiés et réunissent une quinzaine d'agriculteurs, soit réunis dans des coopératives comme c'est le cas à Castelbarry autour de la viticulture, soit la Maison paysanne de l'Aude qui, dans le cadre de fermes plutôt diversifiées, travaille davantage sur des enjeux territoriaux autour d'un programme alimentaire territorial. Il y a ensuite deux chambres d'agriculture, celle la Haute-Garonne et celle de

l'Aveyron qui, pour la première, travaille autour d'un groupe d'agriculteurs très motivés par la tradition agroécologique et les labels bas carbone ; nous avons travaillé avec ce groupe d'agriculteurs sur ce sujet. Pour ce qui est des Aveyronnais, c'est davantage sur un système collectif autour de référents qu'ils seront amenés à travailler.

Nous travaillons également avec la coopérative Euralis qui porte des réflexions sur le modèle céréalier, mais également avec des éleveurs qui travaillent sur le sujet.

La dernière coopérative est la coopérative Qualisol. Quelques arboriculteurs sont dans le groupe, ce qui permet de couvrir, en termes de diversité, un champ assez complet de l'agriculture régionale.

Au-delà du fait de faire travailler ces groupes d'agriculteurs, nous cherchons aussi à qualifier le conseil en les faisant travailler autour de forums de conseillers agricoles pour aller chercher les marqueurs qui permettront de qualifier nos contrats d'agriculture durable.

C'est dans cet esprit que nous travaillons avec un calendrier qui a permis aux expérimentations de démarrer le mois dernier. Elles se poursuivront jusqu'à la fin de l'année avec, encore une fois, l'objectif de pouvoir mettre en œuvre ces contrats d'agriculture durable à l'ouverture de la nouvelle PAC, c'est-à-dire en 2023.

Voilà pour ce qui est de l'agriculture durable.

2021/AP-MARS/10 - Contrat de filières animales Occitanie

Il s'agit du contrat des filières animales, là aussi un enjeu particulier qui répond d'ailleurs à la problématique que j'ai d'ores et déjà citée. L'idée est avant tout de pouvoir créer de la valeur ajoutée sur les filières animales territoriales, de travailler toujours dans l'idée de la transition écologique et de permettre au système de répondre une fois de plus aux attentes sociétales qui d'ailleurs, sur le monde de l'élevage, sont peut-être un peu plus nombreuses.

L'élevage en région, c'est 57 % de la SAU, 41 % des exploitations, 38 % du chiffre d'affaires de la Ferme Occitanie et c'est surtout 112 S.I.C.O autour du lait, de la viande bovine ou ovine, de la volaille, des palmipèdes, de la viande porcine, des salaisons et des charcuteries.

D'ailleurs, juste un petit laïus sur la production porcine : nous abritons finalement peu de volumes par rapport à ce que l'on connaît en France, soit 750 000 porcs produits sur les 13 départements d'Occitanie et 20 millions pour les quatre départements bretons. Pour autant, nous sommes en nombre d'éleveurs la deuxième région française, ce qui nous permet aussi de voir que beaucoup de nos modèles ont été construits - Jean-Louis CAZAUBON le sait bien notamment autour du porc noir de Bigorre - pour aller chercher de la valeur ajoutée sur des produits transformés et du produit fini, bien souvent dans le cadre de ventes directes, mais pas uniquement, car des modèles ont aussi permis d'aller chercher des marchés ailleurs.

L'agriculture en Occitanie, c'est cela, c'est toute cette diversité, raison pour laquelle il était primordial que nous puissions aujourd'hui nous pencher sur un contrat de filières animales.

Le travail a été fait pendant plus d'un an et là aussi, je salue le travail collégial porté par le Comité régional de l'élevage avec les chambres d'agriculture, les différents organismes économiques, les interprofessions, les organismes techniques, mais aussi les syndicats et le GIE d'élevage Occitanie. Tout cela, pour aboutir aujourd'hui sur un projet qui s'articule autour de quatre axes.

Le premier est l'amélioration des revenus des éleveurs en créant une nouvelle valeur ajoutée pour les productions. L'idée est de rendre des filières animales en Occitanie plus profitables pour chaque acteur. Cela va interpeller le sujet des produits sous signe de qualité, de bio. Je ne l'ai pas cité encore, mais le bio est un produit sous signe de qualité très présent dans notre région. Il y a par ailleurs une articulation avec les territoires, notamment avec des programmes alimentaires territoriaux dont vous allez entendre parler, puisque la Région a décidé d'y consacrer des moyens importants à hauteur de 12 M€, mais l'État, dans le cadre de son plan de relance, s'est aussi intéressé à ces programmes alimentaires territoriaux et y a consacré un montant de 10 M€. L'addition des deux fera que ces sujets vont forcément être portés par les territoires dans les années à venir.

Le deuxième axe est de promouvoir un élevage durable et respectueux du bien-être animal. Le bien-être animal est une préoccupation aujourd'hui au niveau sociétal, il faut donc pouvoir répondre à ces enjeux. L'idée est de pouvoir rendre l'élevage d'Occitanie complètement exemplaire sur le modèle du bien-être animal et de la durabilité des systèmes. Je le signale aussi, nous essayons d'embarquer dans le sujet l'ensemble de l'enseignement agricole, puisque nous sommes en responsabilité sur l'amélioration des outils pédagogiques que sont les exploitations agricoles.

Le troisième axe est de renforcer la diversité et la complémentarité des systèmes et des territoires. Il s'agit là de faire de la diversité qui est véritablement un atout en Occitanie par rapport à beaucoup d'autres régions françaises. Faire de la diversité un atout pour que la vitalité et l'équilibre de tous les territoires puissent se retrouver. Nous porterons nos efforts autour de tout ce qui concerne les races locales. J'ai entendu parler tout à l'heure d'une certaine race locale et nous avons beaucoup accompagné les manadiers ; il ne faut pas laisser croire que nous n'avons rien fait pour eux. Nous avons accompagné aussi toutes les races locales, certainement beaucoup mieux qu'ont pu le faire d'autres régions et c'est d'ailleurs une de nos reconnaissances particulières portées au niveau national.

Le quatrième axe est de renouveler les générations d'éleveurs et d'améliorer la viabilité des exploitations. C'est un travail particulier que nous devons porter également, car le métier manque d'attractivité et manque aussi de revenus, comme j'ai pu le dire. C'est sur ce travail qu'il faudra porter nos efforts et c'est l'idée reprise dans le contrat de filières et qui va s'articuler autour de 13 fiches actions.

Voilà ce qui peut être dit, Madame la Présidente, pour la présentation de ces deux rapports qui se voulaient porter sur l'expérimentation des contrats d'agriculture durable et des contrats de filières animales.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à M. le vice-président GIBELIN pour la présentation du rapport n° 11.

2021/AP-MARS/11 - Convention de financement de rames Régiolis en version bimode hydrogène-électrique destinées aux dessertes régionales

M. GIBELIN

Merci, Madame la Présidente.

Rapidement, quelques éléments sur ce rapport qui permet d'engager, vous l'avez indiqué dans votre intervention liminaire, une étape tout à fait déterminante dans le cadre de la stratégie « Repos », avec la volonté d'être concrets sur toutes les alternatives au diesel classique, y compris dans le ferroviaire. Permettez-moi avant tout de signaler l'originalité de la région Occitanie, première région et seule région à être dans l'ensemble des expérimentations concernant ces alternatives. C'est le cas du train hybride thermique et électrique qui va entrer en circulation en 2022, c'est le cas du train à batteries rechargeables qui sera expérimenté et en fonctionnement à partir de 2023, c'est le cas de l'hydrogène pour lequel, comme vous l'avez indiqué, Madame la Présidente, il y a tout à la fois la démarche visant à être concret avec le plan hydrogène vert, mais aussi le soutien à la recherche et au développement d'Alstom sur le territoire d'Occitanie puisque, vous l'avez indiqué, c'est à Tarbes que ce modèle est conçu et mis en place.

C'est aussi une avancée importante pour ce que certains ont rapidement évoqué en termes de communication, je pense en particulier au iLint allemand qui, lui, fonctionne uniquement à l'hydrogène, n'est donc pas en situation hybride et n'est donc pas en capacité d'être polyvalent sur différents services et différentes infrastructures.

C'est un élément tout à fait important que l'acquisition de ces rames.

Permettez-moi d'ajouter un point qui correspond à une action très forte que vous avez coordonnée, Madame la Présidente, vis-à-vis d'un certain nombre de vos collègues présidents de région pour obtenir de l'État une participation financière plus importante que celle annoncée au départ. Il y avait une participation modeste de l'État, mais par cette intervention vous êtes arrivée à obtenir une aide de 47 M€ de l'État, ce qui représente environ 10 M€ pour la région Occitanie. C'est évidemment une étape tout à fait importante.

Je souhaite évidemment que ce rapport soit largement voté pour concrétiser l'engagement sur ces rames Régiolis à hydrogène et concrétiser ces différentes étapes de l'alternative au diesel dans le transport ferroviaire.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le premier vice-président CODORNIU pour le rapport n° 12.

2021/AP-MARS/12 - Fret durable : ferroviaire et portuaire

M. CODORNIU

Le fret durable dans les transports représente 39 % de l'énergie consommée en région et le rail est un levier majeur pour réduire les gaz à effet de serre.

En matière de fret ferroviaire, la Région crée les conditions d'une mobilité décarbonée du transport de marchandises en redonnant au rail toute sa place et en offrant les conditions d'un véritable report modal de la route vers le rail. Les ports régionaux de Sète, Frontignan et Port-La-Nouvelle constituent le socle de ce développement. Ce sont des lieux de transit de flux massifs de marchandises pour lesquels le mode ferroviaire est particulièrement adapté.

Je ne reviens pas sur l'historique et sur tout ce qui s'est passé entre 2005 et 2020, je reste sur 2021 et les investissements présentés dans le présent rapport. Ce sont des financements, dans le cadre du plan de relance avec une aide de l'État, à hauteur de 425 000 €.

Pour la nouvelle plateforme ferroviaire de Sète-Frontignan, le coût est de 9 M€, dont 5,1 M€ pour la Région.

La régénération du patrimoine représente 700 000 €.

Toutes les études pour les travaux de la plateforme ferroviaire et le raccordement de l'extension portuaire de Port-La-Nouvelle se montent à 200 000 €.

Il y a des chiffrages de travaux à conduire sur la ligne Auch-Agen par la future Semop.

Il y a un diagnostic du contrat actuel de gestion des ports et des préconisations pour le prochain contrat. En 2020, il est intéressant de savoir qu'en moyenne deux trains par jour partent ou entrent sur le port de Sète-Frontignan et que le port de Port-La-Nouvelle accueille en moyenne cinq trains par semaine pour des trafics de céréales et de produits en vrac. Une entreprise, Amiel, utilise sur le parc d'activités Paul-Riquet deux fois par semaine le mode ferroviaire pour expédier et recevoir ses trafics.

Voilà, Madame la Présidente, pour ce rapport n° 12.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Madame la vice-présidente LANGEVINE pour le rapport numéro 13, s'il vous plaît.

2021/AP-MARS/13 - Pack zéro emballage

Mme LANGEVINE

Merci Madame la Présidente. Je suis très heureuse de finir cette assemblée plénière, la dernière du mandat, par la présentation de ce pack zéro emballage parce qu'il incarne, de mon point de vue, l'ADN de la méthode que nous avons adoptée tout au long de ce mandat en matière de transition écologique, à savoir un cap, une trajectoire, des feuilles de route très ambitieuses qui sont ici de sortir du plastique jetable à l'horizon 2030, dix ans avant l'échéance fixée par la loi AGEC, la

trajectoire France. C'est aussi un dispositif très concret et une solution à la fois pour les producteurs, les entreprises et les consommateurs. C'est aussi l'écologie du fer à laquelle nous tenons collectivement.

Il s'agit aussi de simplifier, par la mise en place d'un guichet unique pour les bénéficiaires de ce pack zéro emballage, le parcours plus technique ou plus administratif au sein des différentes directions, puisque sont mobilisées pour ce pack zéro emballages la direction de la Transition, mais aussi la direction de l'Agriculture, puisque - cela rejoint le rapport présenté par Vincent LABARTHE - quand on veut passer à la vente en vrac ou à la consigne, il faut pour nos producteurs repenser les contenants, les circuits y compris logistiques, de commercialisation et de distribution et organiser sur un territoire des projets très intégrés sur la façon de vendre et consommer ces produits.

Le pack zéro emballage concerne tous les acteurs de cette boucle du vrac et de la consigne avec une appropriation et une appétence très forte, puisque ce sont des nouveaux modes de consommation qui s'inscrivent pleinement dans la bascule de ce modèle que nous construisons et dans laquelle nous engage le Pacte vert.

Puisque c'est la dernière assemblée plénière, je tiens à mon tour, évidemment, à remercier tous les agents territoriaux, les agents du cabinet, les agents mobilisés dans les maisons de la région qui font vivre aussi cette proximité. Bien sûr, un merci tout particulier à la direction de la Transition écologique et énergétique qui, je vais vous plagier, m'a supportée dans tous les sens du terme.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame la Vice-présidente.

La parole est M. GAREL pour cinq minutes, suivi de Mme BOURGUET pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. GAREL

Merci, Madame la Présidente.

Il me revient, au nom du groupe des Radicaux de Gauche, de m'exprimer sur ce module n° 3 qui porte sur des rapports et des actions qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du Pacte vert que nous avons décidé collectivement.

Aujourd'hui, nous abordons plusieurs thèmes qui démontrent une fois de plus que la Région a abordé ces questions avec sérieux, puisque cela nous permet d'intervenir dans de nombreux domaines.

Nous soutenons bien sûr la stratégie agriculture durable et les contrats de filières animales présentés par Vincent LABARTHE ou le pack zéro emballage dont Agnès LANGEVINE vient de nous présenter les détails.

Je voudrais particulièrement souligner, dans ce module, le rapport lié à l'achat de nouveaux modes de transports pour les trains de voyageurs. C'est la convention de financement qui permet d'acheter

des motrices en bimode hydrogène et électrique. Le rapport, je vous invite à le lire, est très détaillé et donne des informations techniques extrêmement rares, extrêmement intéressantes. C'est véritablement une action pour favoriser les déplacements décarbonés et c'est aussi soutenir l'innovation. C'est croire, cela a été dit par Jean-Luc GIBELIN tout à l'heure, aux capacités des industriels et des entreprises d'Occitanie, puisque cet engagement d'achat se fait auprès d'une entreprise régionale, ce qui rend notre délibération lisible, je crois, de l'illustration de cette volonté d'agir en proximité.

Ce rapport, au-delà de l'aspect environnemental, ouvre la possibilité de remettre en circulation la ligne Montréjeau-Luchon identifiée lors des états généraux du rail et de l'intermodalité. Ceci démontre une fois de plus que nous tenons les engagements pris dans le cadre de ce travail préparatoire en début de mandat et qui étaient particulièrement importants.

Dans le cadre du vote de ce jour qui concrétise l'engagement de notre Institution, je veux aussi témoigner de l'engagement personnel de la présidente sur ce dossier, cela a été dit, dans la négociation avec l'État pour obtenir plus de moyens, mais aussi pour convaincre trois autres régions françaises de s'inscrire dans ce projet. Il était important d'arriver à une masse de commandes qui permette d'aboutir à la réalisation opérationnelle du projet.

Bien sûr, cette initiative sur le sujet de l'hydrogène s'inscrit, de surcroît, dans le cadre de l'action, là aussi volontariste de la Région qui fait de l'Occitanie un territoire incontournable dans la politique nationale au niveau de l'hydrogène.

Vous comprenez que nous soutiendrons le rapport n° 1.

En ce qui concerne le rapport n° 12 relatif au fret ferroviaire et aux ports, j'ai eu le plaisir à travailler sur ces sujets dans le cadre des états généraux du rail et de l'intermodalité en début de mandat et je veux souligner et saluer la pugnacité du vice-président Jean-Luc GIBELIN et l'action de mon ami Didier CODORNIU en la matière, ainsi que la mobilisation des équipes régionales. Le vote d'aujourd'hui sur l'ensemble de ces thèmes démontre que ce travail n'a pas été vain. Ce rapport détaille les actions dans les ports, mais il prend également en compte, dans un travail collectif avec nos voisins de Nouvelle Aquitaine, le fret sur la ligne Auch-Agen, elle aussi identifiée lors des états généraux du rail et de l'intermodalité. Là aussi, nous tenons nos engagements.

Ce module lié au Pacte vert démontre bien, s'il en était encore nécessaire, que nous agissons, que nous innovons, que nous préparons l'avenir. Le groupe PRG, bien entendu, s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

Pour conclure, permettez-moi, chers collègues et Madame la Présidente, de dire que ce fut un honneur de partager cette mandature avec vous. Je veux remercier la présidente de la confiance qu'elle a su me témoigner dans les fonctions qu'elle a bien voulu me donner.

J'adresse aussi mes remerciements à tous les services régionaux qui nous ont permis de travailler dans les meilleures conditions et aux collègues élus avec qui j'ai travaillé, de la majorité ou de l'opposition, dans un esprit constructif et républicain.

Pour conclure, vous me permettrez d'adresser un clin d'œil particulier à ma collègue et amie Sylvia PINEL qui quitte volontairement notre assemblée après son renouvellement, pour la remercier chaleureusement de son action au service de la Région.

Les Radicaux voteront tous les rapports de ce module. Je vous remercie.

M. CODORNIU

Très bien, merci Monsieur GAREL. La parole est à Mme Zina BOURGUET pour quatre minutes, suivie de Christophe BARTHES.

Mme BOURGUET

Madame la Présidente, chers collègues, j'interviendrai sur l'agriculture durable et les contrats de filières animales. J'y associe d'ailleurs mes collègues Judith CARMONA et Aurélie GENOLHER. Comment expérimenter pour mieux accompagner la transition vers une agriculture durable ? Certains agriculteurs ont connu les contrats territoriaux d'exploitation portés par le ministre GLAVANY, d'autres connaissent les GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) portés par le ministre Stéphane LE FOLL.

Accompagner les projets de transition des agriculteurs en phase avec le cap voté par la Région en matière de stratégie d'agriculture durable est le cœur de cette expérimentation. La transition agricole devra répondre à plusieurs objectifs :

- D'une part, aux attentes sociétales en matière d'agriculture et d'alimentation avec, concernant le bio, l'abandon des pesticides, le bien-être animal et la garantie d'un revenu décent pour tous les agriculteurs qui doivent vivre de leur métier.
- D'autre part, à l'adaptation de l'agriculture régionale pour faire face aux changements climatiques.
- Enfin, à la construction de mesures d'accompagnement dans le cadre de la Politique agricole commune.

Cette expérimentation, pour être pertinente et efficace et surtout reproductible à tous paysans et à toutes exploitations, se veut diverse dans le choix des structures - les coopératives, les maisons de paysans, les chambres d'agriculture - ainsi que dans le choix des productions - la vigne, l'élevage des grandes cultures. C'est également le cas dans le choix des territoires - plaine, montagne, coteau.

Ce dispositif doit démontrer que l'agriculture durable est un projet d'avenir et non une simple opportunité ou une contrainte de plus dans l'activité agricole. La Région apportera son soutien à cette expérimentation à travers un certain nombre d'outils, dont le forum des conseillers notamment. Ce travail permettra de reconnaître comme durables un certain nombre de critères à l'échelle de la ferme, mais aussi de réfléchir aux modalités d'un futur accompagnement individuel par la Région. Nous soulignons ici l'importance du travail collectif à l'échelle du territoire, d'une coopérative ou autres, car il peut permettre de faire émerger des projets en matière d'environnement et de climat, de besoins

en outils collectifs, de transformations, d'économies d'énergie, de gestion de l'eau, de valorisation de sous-produits, de besoins de formation.

Plus que jamais, il convient de repenser les fonctions et la place de l'agriculture dans la société. Il faut redonner aux actifs agricoles leur rôle social, économique et écologique afin de considérer la production agricole dans sa globalité. Pour cela, les soutiens de la PAC sont indispensables.

Par ailleurs, concernant le contrat filières animales et la partie élevage de volailles et de canards, pour nous, le maintien de l'élevage en plein air des volailles et le bien-être animal, tout comme la pérennisation des systèmes durables - le social, l'économie, le sanitaire, l'environnement -, particulièrement d'actualité avec la crise influenza, sont des sujets prioritaires.

Nous souhaitons aussi que soient mis en avant un certain nombre de sujets qui émanent des propositions de la Confédération paysanne et du Modef signées par plus de 57 000 citoyens, à savoir :

- le maintien de la dérogation « plein air » obtenue en 2017,
- la désintensification de la production de volailles en période à risque,
- l'obligation effective de l'élevage en plein air toute l'année pour utiliser l'appellation « plein air » ou « fermier », dans le respect des cahiers des charges des signes officiels de qualité,
- le respect des engagements de réduction des transports des animaux vivants pris par les grands opérateurs économiques au sortir de la crise de 2017.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci. La parole est à M. BARTHES, suivi de M. DUBRAC.

M. BARTHES

Madame la Présidente, je suis ravi ! Nous allons enfin pouvoir faire, nous agriculteurs, des brainstormings, des expériences coconstruites et autres séminaires inclusifs, le tout encadré par un forum d'accompagnateurs. Certains d'entre nous auront même la chance de se voir expliquer par une multinationale qui importe de la viande en provenance des pays de l'Est comment élever leurs bêtes de manière raisonnée !

Plus sérieusement, à quoi vont servir ces deux années d'expérimentation, si ce n'est ajouter encore et encore des structures, des intermédiaires, des procédures et des contraintes, bien entendu avec les charges de fonctionnement qui vont avec ?

Vous nous pondez, à moins de trois mois des élections, dans la panique, un prédispositif mal ficelé en désignant de votre propre chef six structures accompagnatrices qui seront chargées à leur tour de cibler ou coopter des exploitations sur des critères qui ne sont pas précisés, en ajoutant que, de toute manière, il n'y aura pas de budget pour financer les investissements nécessaires que ces expérimentations auront identifiés jusqu'à la prochaine PAC 2023-2027.

On reste encore une fois dans la posture, mais peu importe le résultat final, vous pourrez toujours poster une belle photographie Instagram dans un pâturage pour votre campagne électorale.

Nous, nous sommes tous les jours dans nos pâturages, dans nos champs, dans nos vignes. Vous savez, Madame la Présidente, ce n'est pas de leçons d'agriculture que nous avons besoin. On connaît notre travail. Ce sont des moyens qu'il nous faut. Bien sûr, il faut tendre vers une agriculture durable et nous sommes les premiers, au Rassemblement National, à avoir défendu les circuits courts, le patriotisme économique alors que l'on nous rétorquait, il n'y a pas si longtemps encore, que ce n'était pas possible à mettre en œuvre. Soit ! Vous avez évolué et c'est très bien !

Les agriculteurs savent ce qui est bon pour leurs terres et leurs bêtes pour autant qu'on les écoute, car là encore, on oublie les principaux concernés. Vous avez consulté 100 de nos concitoyens pour déterminer leurs priorités, notamment en termes d'agriculture, mais il ne vous a jamais traversé l'esprit de consulter également l'ensemble des agriculteurs d'Occitanie sur leurs besoins, leurs difficultés, leurs propositions en la matière.

Une agriculture durable, c'est avant tout une agriculture enracinée. C'est par l'amour de ces terres, par la reconnaissance envers les anciens et par volonté de transmission aux générations à venir que l'on a une agriculture responsable. Or, c'est précisément l'inverse de votre vision citoyenne du monde et de celle de vos alliés soi-disant écolos.

Faisons confiance au bon sens paysan, écoutons-les enfin, aidons-les dans leurs investissements, encourageons les jeunes à reprendre le flambeau, épaulons-les dans leur démarche.

À la tête de la région, nous n'aurons pas besoin, nous, de créer d'énormes structures ni de lancer des expérimentations sur deux ans pour comprendre les besoins et accompagner ceux qui nous nourrissent et façonnent nos paysages depuis toujours.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci. La parole à M. Gérard DUBRAC, suivi de M. Jean DENAT.

M. DUBRAC

Monsieur le Président, chers collègues, le crépuscule a cela d'unique qu'il réserve à ceux qui l'observent quelques magnifiques derniers rayons de soleil donnant à l'horizon des aspects séduisants. Ce rapport sur l'acquisition des rames Régiolis figure au banc de cela.

En effet, à tout seigneur tout honneur, l'État s'engage dans l'industrie liée à une filière encore méconnue, mais ô combien stratégique : l'hydrogène. Et vous vous saisissez, Madame la Présidente, de cette opportunité pour lui emboîter le pas, comme trois autres régions, car, vous l'écrivez, vous voulez faire de notre région une place forte de cette filière et c'est très bien.

Peu importe finalement que vous évoquiez la stratégie ; si vous le dites, c'est que vous le ferez et on ne peut pas en douter. Mais enfin, autorisez-moi tout de même à vous livrer à mon tour une lueur de

bon sens, laquelle profitera ces mois prochains de la campagne pour alimenter nos songes communs d'un lever de soleil radieux sur notre région Occitanie à l'issue des élections prochaines.

Madame la Présidente, pour peu que mes propos vous paraissent sans nul doute quelque peu caricaturaux, ils n'en demeureront pour autant pas moins le reflet fidèle de la politique que vous conduisez à la tête de cette région depuis maintenant plus de cinq ans. Entre dogme et gestion de votre majorité plurielle, vous vous êtes, en définitive, contentée de jongler entre annonces spectaculaires et parfois, faute de choix clairs, de mesures gadget et de saupoudrages magiques.

Hormis le TER qui constitue l'alpha et l'oméga, non seulement de votre politique des transports, mais également de l'aménagement du territoire, la locomotive que doit être notre région est bel et bien en panne, toute vision et force d'avenir absentes.

Comment pouvez-vous assumer de consacrer près de 500 M€ par an pour le TER, mais seulement 16 M€ pour les routes pour trois millions de véhicules et encore 13 M€ pour la mobilité douce ? Je rappelle en passant que la Région, c'est aussi 273 gares, mais c'est surtout près de 4 500 communes. Le TER, ce sont 66 000 personnes concernées, mais l'Occitanie, c'est 2 500 000 personnes. Vous feignez de l'ignorer, mais c'est la réalité. Ce seul exemple illustre votre approche dogmatique de l'action publique.

Nos territoires ont besoin d'être accompagnés pour offrir des routes, des pistes cyclables en bon état et adaptées aux enjeux locaux de la mobilité, mais vous, vous préférez le train, quitte à offrir un billet à un euro à quelques-uns d'entre nous, même pas à tous.

Dans nos territoires, nos entreprises ont besoin d'une stratégie claire et vous leur offrez une myriade de dispositifs parfois même aussi illisibles qu'accessoires.

Vous faites tout cela en endettant notre commune. En cinq ans, la dette a enflé et explosé de plus de 48 %. Pour quel résultat ? La pauvreté comme le chômage sont aujourd'hui importants et plus importants qu'ailleurs.

Aussi, je termine, Madame la Présidente. À l'aube de cette campagne qui, dans un contexte sanitaire compliqué, va être éclair, je forme le vœu ce jour que face à la pandémie budgétaire et idéologique que vous imposez, le seul vaccin efficace que demeure le bulletin de vote fasse son office. À moins que, comme pour les réticents de la vaccination, ce soient les abstentionnistes déçus de la fonction publique qui ne l'emportent et vous permettent alors de demeurer à votre poste. Je vous remercie de votre attention.

M. CODORNIU

Très bien.

La parole est à M. Jean DENAT.

M. DENAT

Mon intervention portera sur le rapport n° 12.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, chers collègues, vous l'avez déjà affirmé, Madame la Présidente, il est inadmissible que chaque jour 20 000 camions sillonnent la région avec la pollution et le risque routier que cela représente alors qu'une solution sécurisée et respectueuse de l'environnement existe.

À l'heure où de nombreuses régions révisent leurs ambitions à la baisse sur le transport ferroviaire, l'Occitanie s'est engagée dès 2016 à le développer et à le moderniser pour répondre aux besoins économiques et environnementaux de demain en termes de transport de marchandises notamment. Le développement du fret ferroviaire est une priorité pour notre majorité, conformément aux dix chantiers fixés par les états généraux du rail et de l'intermodalité (EGRIN). Réduire la circulation des camions est une préoccupation très prégnante, notamment le long du littoral où l'autoroute A9 est saturée.

Plus largement, cette question du report de marchandises sur le rail concerne l'ensemble de la région, puisque le trafic routier, notamment celui des camions, est générateur de coûts pour la collectivité - il entraîne la dégradation des routes - et de conséquences sur l'environnement - la pollution - et sur la société également avec l'implication dans des accidents et des problèmes sanitaires.

Il est également perçu comme un outil de développement économique et de désenclavement des territoires, essentiellement les plus ruraux : l'utilisation par des carriers, l'exploitation forestière, par exemple.

Ainsi, la Région travaille à mettre en synergie les infrastructures régionales de transport (les ports, les voies ferrées, les canaux, les plateformes multimodales) et les pôles d'activités économiques et logistiques générateurs de trafics (parcs régionaux, zones d'activités). Elle s'appuie notamment sur ses structures portuaires, Sète et Port-la-Nouvelle notamment, pour le développement de dessertes ferroviaires de marchandises.

Renoncer au fret ferroviaire pour basculer des milliers de poids lourds sur nos routes est purement et simplement une aberration écologique. Avec Jean-Luc GIBELIN, dont je veux souligner le travail excellent accompli sur le terrain et la qualité de son écoute, vous avez engagé, Madame la Présidente, un véritable combat. Vous vous battez notamment depuis plusieurs mois pour la réouverture et le maintien des lignes de Perpignan-Rungis, Auch-Agen ou Béziers-Neussargues, ligne des Causses, mais je pense également à nos lignes gardoises, aux lignes Alès-Bessèges, à la réouverture de la ligne rive droite du Rhône.

Notre Collectivité a par ailleurs inscrit dans les ambitions de son Green New Deal régional le déploiement du transport de certains types de frets via son réseau de trains. Aujourd'hui, la démarche de circuit court engagée par de nombreux producteurs et consommateurs ne peut se satisfaire de l'offre de transport routier dont la logistique nécessite d'importantes quantités à destination de grosses plateformes logistiques. Une étude doit en ce sens être menée pour combiner le transport de voyageurs et de petites quantités de marchandises, qu'il soit urbain ou interurbain.

Enfin, le développement du fret est un vrai levier pour l'emploi en Occitanie. C'est pourquoi nous avons fait le choix de proposer une aide aux industriels régionaux afin de les accompagner dans la création d'installations terminales embranchées (ITE) permettant de profiter du réseau ferré pour le transport de leurs marchandises. J'en veux pour exemple la réouverture de l'ITE de Perrier à Vergèze dans le Gard qui permet aujourd'hui le transport par train d'environ 17 000 containers représentant la suppression de 34 000 passages de camions par an.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a estimé que le transfert de la route sur le train ferait économiser 2 628 tonnes de CO₂. L'urgence climatique exige aujourd'hui que nous changions nos habitudes, notamment en matière de transport. Nous l'avons compris depuis longtemps en Occitanie et ce rapport démontre à nouveau tout notre engagement à développer des solutions écologiques et plus respectueuses de l'environnement, comme le fret ferroviaire.

Il s'agissait de ma dernière intervention à l'assemblée régionale, puisque j'ai pris la décision de ne pas me représenter. Je voudrais, Madame la Présidente, vous remercier pour l'honneur que vous m'avez fait de prendre part à la création de cette Région et pour le bien de nos concitoyens.

Je veux également remercier, pour l'ensemble des salariés de cette région, à la fois Simon MUNSCH en leur nom, mais également Laurent BLONDIAU et Christian ASSAF pour la qualité des services rendus par leurs collaborateurs.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci, Jean. Merci, Monsieur le Président de la commission Méditerranée. Je ne sais pas si la Présidente est revenue ? Non, je ne pense pas. Nous continuons avec le vice-président Guillaume CROS pour une intervention, suivi de Mme CARSALADE.

M. CROS

Merci, Monsieur le Président. Je vais intervenir sur les rapports 9 et 11.

La crise sanitaire et climatique que nous traversons doit nous amener à réinterroger urgemment le modèle agricole dominant et à opérer un changement radical de modèle de développement.

Le modèle de développement agricole qui s'est imposé en France, en Europe et dans le monde, après avoir joué un rôle important dans l'après-guerre, en effet, est aujourd'hui inadapté et inefficace, tant d'un point de vue environnemental et économique que social. Il permet à de moins en moins d'agriculteurs de ne serait-ce que vivre de leur travail. Ce n'est plus possible et cela devient maintenant clairement insupportable. Il faut changer le modèle.

Pour les élus régionaux écologistes, il est enfin temps d'accélérer la transformation de notre modèle agricole pour que les pratiques agroécologiques deviennent la norme et non l'exception. En effet, l'agroécologie est une approche à la fois agronomique, sociale et territoriale. Elle apporte non seulement une réponse positive aux enjeux du climat, de la biodiversité, de la santé publique, mais

également une réponse positive à l'enjeu de la santé économique des exploitations agricoles et à l'attractivité du métier d'agriculteur, toutes les deux indispensables, je le répète, pour l'avenir de nos territoires.

L'approche agroécologique est aussi une innovation sociale, car elle va de pair avec un tissu de petites et moyennes exploitations avec plus d'entraide que de compétition, ainsi qu'avec des conditions de travail beaucoup plus justes. Des études très sérieuses ont montré l'efficacité de cette démarche pour nourrir les habitants de notre planète.

Pour les élus régionaux écologistes, si dans ce rapport sur l'expérimentation de contrats agricoles d'agriculture durable l'objectif d'un accompagnement global des exploitations est important et intéressant, nous pensons qu'il faut aller plus vite et plus loin vers la standardisation de modèles agroécologiques. Ce sera le sens de notre abstention sur ce dossier.

Concernant le rapport 11 relatif à la convention de financement de rames Régiolis, pour les élus régionaux écologistes le développement du transport ferroviaire est nécessaire pour réduire notre consommation d'énergie, lutter contre la crise climatique que nous traversons et garantir un service public de transport accessible à tous et partout. Les élus régionaux écologistes soutiennent donc l'achat de rames Régiolis version bimode hydrogène/électrique afin de permettre l'expérimentation notamment sur le tronçon Montréjeau-Luchon, cela a été dit, mais sans s'interdire des percées technologiques ces prochaines décennies.

Nous souhaitons toutefois rappeler que le train à hydrogène a un coût bien supérieur en termes financier et énergétique que l'électricité. Il n'a donc que peu d'intérêt sur des lignes complètement électrifiées sur lesquelles il convient de poursuivre l'utilisation de motrices électriques classiques. Je vous remercie.

M. CODORNIU

Très bien, merci. La parole est à Mme Maïthé CARSALADE pour quatre minutes, suivie de M. Stéphane BERARD.

M. BERARD

Monsieur le Vice-président, chers collègues, j'interviendrai donc sur le rapport numéro 11. Il est agréable dans le monde...

M. CODORNIU

Excusez-moi, je ne vois pas qui prend la parole. Ah d'accord, très bien. Il y avait Mme CARSALADE avant vous.

Mme CARSALADE

Ce n'est pas grave, ce n'est pas grave, cela me donnera une chance d'être entendue par Mme la Présidente !

M. CODORNIOU

Vous avez quatre minutes, Madame CARSALADE.

Mme CARSALADE

Merci.

En lisant le rapport 10, page 1 724, où vous nous présentez les quatre axes stratégiques majeurs identifiés, j'ai noté plus particulièrement l'axe 2 qui se veut promouvoir un élevage durable et respectueux du bien-être animal. Je n'ai pu m'empêcher de penser que l'enfer était vraiment pavé de bonnes intentions. Comment évoquer le bien-être animal, les beaux pâturages, les animaux gambadant librement dans la nature, les éleveurs attentifs et consciencieux sans se pencher une seconde et sérieusement sur l'abattage ?

Depuis plus de cinq ans, j'essaie de vous faire passer des messages de bon sens avec la nette impression que vous ne comprenez pas ou faites semblant de ne pas comprendre parce que ce sujet vous dérange. Vous ne pouvez pas parler du bien-être animal sans prendre en compte les droits de l'animal qui stipulent, à l'article 3 : « *aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels* ». Les paysans pourront redoubler d'efforts, leur donner la meilleure luzerne, leur prodiguer les meilleurs soins, la plupart de leurs animaux ont une fin cruelle après un transport souvent long et stressant, égorgés à la chaîne sans le moindre anesthésiant.

La fédération des vétérinaires d'Europe souligne que l'abattage des animaux sans étourdissement préalable est inacceptable en toutes circonstances. Le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires français dit que tout animal abattu doit être privé de conscience d'une manière efficace préalablement à la saignée et jusqu'à la fin de celle-ci.

Aujourd'hui, en France, l'abattage est en grande partie aux mains d'abattoirs industriels qui, pour simplifier leur fonctionnement et accroître leur part de marché, abattent hallal, soit près de 50 % de la production bovine. Vous devez savoir que le travail est fait par des sacrificateurs habilités par le culte musulman qui paient leur droit de sacrifice et que trois mosquées se partagent les subsides - Paris, Lyon et Évry - et ce, dans la plus grande opacité. En outre, il faut faire appel à des organismes privés de certification pour estampiller hallal. Rien n'est clair dans ce marché, mais cela rapporte gros, au détriment du portefeuille des consommateurs et de leur santé, car il y a bien une mise en garde depuis des années de la part des vétérinaires pour dire que cette méthode d'abattage ne respecte pas les règles sanitaires et comprend des risques de contaminations bactériologiques. Ainsi, nous payons à l'islam un impôt déguisé. Nous achetons hallal sans le savoir, nous mangeons hallal sans le savoir, nous finançons l'islam sans le vouloir. Cela s'appelle une escroquerie !

Imaginons maintenant une seconde que le curé d'une commune d'Occitanie exige, sous le couvert de sa religion, d'exécuter l'ultime sacrifice, soit rémunéré pour ce travail et perçoive en plus un pourcentage sur le poids des bêtes exécutées !

Nous avons une petite consolation dans notre combat qui vient pour une fois de la Cour de justice de l'Union européenne qui, en février 2019, a estimé que le sacrifice d'animaux sans insensibilisation était incompatible avec le label bio. C'est une victoire pour la filière !

Je voudrais aussi vous rappeler mon intervention sur l'abattage à la ferme. Je vous suggérais de promouvoir ce mode d'abattage, un mode doux qui convient parfaitement aux petites exploitations et qui se développe partout en Europe, sauf en Occitanie où l'on voit peut-être que votre intérêt pour la chose n'est pas évident.

Mon combat n'est pas un combat politique, c'est un combat pour la dignité. S'il devait rester quelque chose de mon passage dans cet hémicycle, j'aimerais que ce soit un vote favorable à l'amendement que je présenterai tout à l'heure, vote que vous ferez en votre âme et conscience, pour que cesse définitivement dans ce pays l'abattage sans étourdissement. Je fais appel ici à votre part d'humanité. Merci.

M. CODORNIU

Merci. Je redonne la parole à Stéphane BERARD pour trois minutes, suivi de René MORENO pour cinq minutes.

M. BERARD

Merci, Monsieur le Vice-président.

Chers collègues, j'interviens sur le rapport n° 11. Il est agréable, dans ce monde de l'instantané et de l'immédiateté dans lequel nous vivons, de se poser quelques instants et d'apprécier ce que nous avons réussi collectivement depuis 2016.

Nombreuses ont été les actions et les politiques territoriales couronnées de succès en Occitanie, particulièrement celles en direction des mobilités. J'entends encore les sarcasmes et les petites phrases lorsque nous avons lancé les états généraux du rail et de l'intermodalité qui furent un succès de mobilisation. Ils ont permis la coconstruction citoyenne d'une feuille de route claire et définie.

Lors de la dernière commission permanente, la Région a demandé à gérer directement et à assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux des lignes Alès-Bessèges et Montréjeau-Luchon, deux des six lignes identifiées pour favoriser l'équilibre territorial et dont la réouverture a été réclamée par les citoyens de notre région.

Depuis six ans, nous avons veillé au pouvoir d'achat des ménages de notre région en favorisant les déplacements moins chers : l'écochèque mobilité, les billets à petits prix, l'opération « je voyage plus, je paie zéro » pour les jeunes de 18 à 26 ans, l'utilisation des pénalités de retard de la SNCF pour

offrir le premier mois d'abonnement annuel au TER, mais aussi l'harmonisation des transports scolaires, la réorganisation, le plafonnement du prix, la gratuité des élèves internes.

Par exemple, ce sont plus de 12 000 familles en Aveyron qui ont pu bénéficier d'une baisse des coûts de transport pour leurs enfants. De plus, depuis six ans nous avons créé un service de transport plus fiable, plus moderne et plus sécurisé : mise en place de Lio, achat de nouvelles rames, définition de la nouvelle convention avec la SNCF depuis l'année dernière avec une augmentation de la capacité d'embarquement dans les TER, maintien de services de proximité, programme de rénovation et de mise en accessibilité des gares supporté à hauteur de 90 % par la Région.

Je pense notamment aussi à l'achat de la gare de Figeac suite à l'incendie, essentielle pour le développement de l'est du Lot et de l'ouest de l'Aveyron.

Monsieur MUNSCH, Monsieur BAZOT, permettez-moi aussi de féliciter et de remercier l'ensemble des agents de la collectivité pour la qualité de ce travail.

Au-delà du Plan régional vélo et des nouvelles mobilités qui visent à l'accroissement de l'intermodalité, le Plan de transformation et de développement Green New Deal nous permet d'afficher une ambition pour les mobilités du futur et décarbonées. C'est dans ce cadre que nous portons un pari collectif, celui de l'hydrogène, celui de faire de notre région un territoire innovant et leader en matière de carburants non polluants. Ce rapport 11 fera date avec la réouverture de la ligne Montréjeau-Luchon qui sera la première en France et en Europe à bénéficier de ce mode de traction bimode encore plus respectueux de l'environnement. Par cet achat de trois rames et la dynamique que cela va engendrer sur les autres régions, nous nous engageons surtout dans un projet industriel à long terme visant à asseoir la position d'Alstom et l'ensemble des emplois à Tarbes.

Oui, accompagner et consolider les projets industriels est un enjeu majeur. Ici à Tarbes ou bien en Aveyron, au sein de la Mecanic Vallée avec Bosch et partout ailleurs en Occitanie, nous nous mobilisons pour l'avenir de nos territoires et notre tissu industriel.

Le groupe Socialiste républicain et citoyen votera favorablement le rapport n° 11. Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci. La parole est à M. MORENO pour cinq minutes.

M. MORENO

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, mon cher Didier, mon intervention portera sur l'expérimentation concernant le contrat d'agriculture durable. On dit que seuls deux éléments fondamentaux président à la naissance de quelque chose. Comme pour un grand cru, pour l'agriculture ce sera la terre, ses femmes et ses hommes. Cette terre d'Occitanie, parfois malmenée, mais dont l'histoire nous montre toute la force, cette terre nous apprend, nous résiste, mais est aussi notre terre nourricière. Ces hommes qui y naissent s'y découvrent et la cultivent. Je suis l'un d'eux,

comme tant d'autres. Comme l'écrivait SAINT-EXUPÉRY, il ne faut pas que les biens de la terre nous glissent entre les doigts.

À travers une politique volontariste, nous accompagnons les filières agricoles depuis le début de ce mandat sous l'impulsion de notre présidente et de sa majorité. Pour preuve, le budget de l'agriculture a doublé depuis 2013. Pour ceux qui s'interrogent sur les augmentations budgétaires, vous en avez là un cas concret.

C'est en concertation et en coconstruction avec l'ensemble des filières que nous avons mis en place les différents dispositifs concernant le plan Installation, le plan bio, le Pacte régional pour une alimentation durable et, récemment, la création d'une foncière permettant, par du portage foncier, d'accompagner l'installation et de préparer l'avenir de notre agriculture régionale avec le souci du contrôle permanent de cette foncière initiée par les élus et les partenaires, n'en déplaise à M. SANCHEZ, fidèle à lui-même, dans le déni et la méfiance.

Aujourd'hui, il vous est proposé, chères et chers collègues, de vous prononcer sur l'expérimentation du contrat agriculture durable. Il s'agit d'un nouveau modèle agricole qui s'appuiera sur les trois piliers que sont l'économie, le social et l'environnement. À l'échelle de l'exploitation agricole, c'est un outil d'accompagnement vers de nouvelles pratiques culturales et c'est un soutien à l'investissement afin de sécuriser ces nouveaux modes de culture. Cela se concrétisera par plus de travail des sols, plus de respect des sols et moins d'utilisation de produits chimiques. C'est la vision d'une agriculture tendant vers un modèle beaucoup plus vertueux.

Cette phase expérimentale du contrat d'agriculture durable s'appuiera sur la diversité des territoires et des productions et la diversité des terroirs, comme nous l'a expliqué tout à l'heure dans sa présentation notre collègue Vincent LABARTHE. L'objectif est d'inciter le plus grand nombre d'agriculteurs à s'engager dans la transition agroécologique.

De plus, ce contrat va répondre à l'adaptation des pratiques agricoles face aux changements climatiques. Dans cette mondialisation du libre-échange où la compétitivité est le plus souvent une course aux distorsions de concurrence et où le revenu des agriculteurs est perdant, tout comme l'environnement, le contrat d'agriculture durable sera une des solutions à plus de valeur ajoutée.

L'accompagnement des projets portés par les agriculteurs dans cette phase de transition sera un nouveau modèle de contractualisation basé sur la confiance. C'est là que le Pacte vert que nous avons voté prend tout son sens pour un autre développement et une transformation de l'agriculture. À travers ce contrat agriculture durable, c'est un nouveau contrat de confiance entre les consommateurs et les agriculteurs pour une agriculture plus qualitative, plus propre et plus respectueuse de l'environnement. Comme nous l'avons fait précédemment à travers les contrats de filières ou les plans de relance, c'est un travail de coconstruction qui sera mené entre les structures accompagnatrices et les agriculteurs.

Des mesures spécifiques d'accompagnement financier seront dédiées à cette phase expérimentale 2021-2022 afin de donner à ces futurs contrats les meilleures chances de réussite. Notre volonté de

réussite doit être partagée. C'est pour cela que j'ai redit, chers collègues, que je ne doute pas de votre soutien avec l'adoption de ce rapport. Je vous remercie.

M. CODORNIOU

Très bien, merci. La parole est à M. Hussein BOURGI pour cinq minutes, Monsieur le Sénateur.

M. BOURGI

Monsieur le premier Vice-président, mes chers collègues, je vous demande de retenir trois dates :

- 17 décembre 2020 : la région Occitanie adopte le plan Zéro déchets plastiques ultimes en 2030.
- 11 mars 2021 : le Sénat adopte à l'unanimité la proposition de loi visant à lutter contre la pollution plastique présentée par ma collègue Angèle PREVILLET, sénatrice du Lot, et le groupe socialiste.
- 25 mars 2021 : notre collègue vice-présidente Agnès LANGEVINE propose à notre assemblée de voter la délibération « Pack zéro emballage ».

En moins de six mois, la région Occitanie est une nouvelle fois au rendez-vous en faisant preuve de volontarisme et en anticipant les obligations réglementaires, lorsque la proposition de loi dont je vous parlais à l'instant sera définitivement votée.

Alors que la Convention citoyenne pour l'Occitanie, réunie à l'automne 2020, a plébiscité la réduction des emballages plastiques, alors que le Parlement est saisi du projet de loi présenté par le gouvernement sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience, alors que ce week-end, dans deux jours, des dizaines de milliers de personnes vont marcher en France et partout dans le monde pour le climat, notre Collectivité, la région Occitanie, fait preuve de responsabilité en accompagnant des actions concrètes, pragmatiques et pleines de bon sens pour encourager le changement des modes de conditionnement et de consommation.

Je veux me permettre une petite parenthèse en rappelant que si, au niveau national, le président de la République et le gouvernement qui ont lancé la Convention citoyenne pour le climat n'ont retenu que 40 % des propositions, ici en Occitanie c'est l'intégralité des propositions qui a été retenue et que nous mettons en œuvre. Ce que nous faisons ici pourrait utilement inspirer le gouvernement et je compte sur notre collègue Vincent TERRAIL-NOVES pour en témoigner auprès de ses amis ou, plutôt, de ses nouveaux amis.

Quelques chiffres pour contextualiser nos débats sur ce rapport n° 13.

En moins de cent ans, le plastique est devenu le matériau le plus fabriqué au monde après le ciment et l'acier ; 360 millions de tonnes ont été produites en 2018. Sans infléchissement de nos modèles économiques, cette production devrait doubler d'ici 2050. Les emballages représentent 35 % de la

proportion de plastiques produits et 80 % des plastiques mis en circulation deviennent des déchets au bout d'une année. La France est, hélas, l'un des pays qui rejette le plus de plastiques, soit 90 000 tonnes chaque année dont 11 000 tonnes finissent dans la Méditerranée avec les conséquences que je vous laisse aisément deviner pour la faune et la flore.

La pollution plastique est une menace majeure pour les écosystèmes et la santé humaine. Le risque chimique est également avéré pour l'homme, les déchets pouvant être porteurs de perturbateurs endocriniens et de polluants organiques persistants.

C'est face à ce constat et pour lutter contre ce fléau que nous nous engageons avec des solutions concrètes et pratiques : ventes en vrac, emballages réemployables. Nous n'inventons rien, mes chers collègues, nous renouons avec le bon sens qui a animé nos parents et nos grands-parents avant que la société de consommation n'envahisse nos boutiques et nos maisons à partir des années 50. Après cette parenthèse de soixante-dix ans, les peuples des grands pays riches ont pris conscience que la planète était en grand danger et les citoyens éclairés redécouvrent progressivement la vertu de la sobriété.

Avec la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la pollution plastique est l'un des sujets qui mobilisent le plus nos concitoyens, notamment les plus jeunes d'entre eux. Ils sont sensibles, ces jeunes, à la pauvreté et à la faim en France et dans le monde. Ils sont sensibles à la mortalité de la faune lorsqu'elle ingère du plastique et en meurt. Comme ces enfants, comme ces jeunes, comme ces lycéens, comme ces moins jeunes, nous avons en mémoire ces images d'oiseaux, de tortues ou de poissons morts pour avoir ingéré du plastique.

Dans nos lycées, je parle sous le contrôle de Kamel CHIBLI, la lutte contre le gaspillage alimentaire et contre la surconsommation de plastiques sont au cœur des préoccupations et des projets portés par les élèves.

Avec cette délibération, la Région se dote de trois leviers pour accompagner les acteurs professionnels et institutionnels : étude de faisabilité, aides aux investissements, animations régionales et locales.

Finalement, pendant tout le mandat, faire de la région Occitanie la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050 a été la boussole que nous n'avons jamais perdue de vue. Engagements pris, engagements tenus.

Qu'il me soit permis en conclusion de saluer et de remercier tous les collègues de cette assemblée et en particulier les collègues qui ont siégé dans la commission que je présidais, la commission Transition écologique et énergétique avec lesquels nous avons œuvré, je crois, en ayant à cœur de servir nos idées et les valeurs qui peuvent nous opposer parfois, mais qui peuvent nous rassembler parfois, avec un profond attachement pour cette région Occitanie.

Je veux saluer tous les agents de la direction de la Transition écologique qui, sous la houlette bienveillante de Philippe BAUCHET, nous ont accompagnés pendant ces six ans. Et, bien sûr, un

mot de remerciement à Agnès LANGEVINE qui était la vice-présidente déléguée avec laquelle nous avons beaucoup travaillé.

Je veux remercier Carole DELGA, la présidente, pour la confiance témoignée, la confiance renouvelée et pour toutes les aventures que nous avons vécues ensemble, pour toutes les épreuves que nous avons surmontées ensemble, mais aussi pour tout ce qui nous reste à faire ensemble dans les prochaines années au service du département de l'Hérault, de la région Occitanie, au service de la France.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci. Est-ce que le vice-président Vincent LABARTHE souhaite intervenir, peut-être rapidement, sur l'ensemble des questions posées ?

M. LABARTHE

Une réponse assez rapide à Zina BOURGUET que je remercie des propos tenus. Oui, l'agriculture durable est véritablement un concept dans lequel il faut maintenant aller très vite.

Pour répondre à M. BARTHES, je ne suis pas surpris. D'abord, vous n'êtes pas le seul agriculteur, je m'excuse, Jean-Louis CAZAUBON est à côté de moi et nous sommes fort heureusement assez nombreux à pratiquer le métier, nous savons donc à peu près de quoi nous parlons. Je sais exactement quelle est votre vision de l'agriculture et du modèle : surtout plus de PAC, plus d'import, plus d'export, mais demain plus d'agriculture, car il ne vous échappe pas, surtout dans votre métier, que l'export est important, notamment dans la balance commerciale du pays, puisque l'agriculture participe d'une manière très positive, encore plus en région et encore plus, d'après ce que je sais en tous les cas, dans la production que vous pratiquez.

Pour répondre également à Guillaume CROS, je regrette très sincèrement que vous alliez vers une abstention. Autant je peux comprendre que nous n'allions pas assez vite à nous engager dans la transition, mais en tous les cas, nous donnons le *go*. Donner le *go* quand on a les moyens que nous avons dans la région en ayant doublé le budget de l'agriculture sur cette dernière mandature et très sincèrement embarqué une immense partie des agriculteurs de cette région vers le volet de la tradition, aurait certainement mérité un soutien plus enthousiaste et surtout une reconnaissance du travail fait, quand même, travail important autour de ces sujets avec l'ensemble des partenaires que j'ai voulu citer tout à l'heure.

Quant à Mme CARSALADE, elle trouvera sa réponse, puisque je crois qu'un vœu a été déposé tout à l'heure.

M. CODORNIU

Tout à fait. Merci, Monsieur le Vice-président.

Je vous propose de passer au vote sur l'amendement présenté par Mme CARSALADE et qu'elle va nous présenter.

2021/AP-MARS/10 - Amendement n° 1 déposé par le groupe RN (rapport 10) - Défendre l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable

Mme CARSALADE

Pour faire suite à mon intervention de tout à l'heure, cet amendement voudrait défendre l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable.

Considérant que l'abattage sans étourdissement préalable est une pratique cruelle et barbare contraire aux droits fondamentaux de l'animal, considérant que le bien-être animal doit s'imposer à toute revendication religieuse, considérant que les risques sanitaires qu'engendre ce mode d'abattage sont réels et dénoncés par l'Ordre des vétérinaires depuis des années, considérant qu'un plan pour le bien-être animal qui ne prendrait pas en compte la problématique de l'abattage rituel occulterait une des principales causes de souffrance animale dans le domaine de l'élevage, considérant que la Cour européenne, dans son arrêté du 17 décembre 2020, autorise les États membres à exiger l'étourdissement des animaux avant l'abattage, y compris en cas de rites religieux, il convient d'intégrer dans le Plan pour le bien-être animal du conseil régional d'Occitanie la défense de l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable.

Merci.

M. CODORNIU

Madame CARSALADE, juste une réponse. Dans le cadre de la présentation de tout à l'heure sur le projet de contrat de filières animales et ses axes stratégiques majeurs identifiés, on répond en quelque sorte à votre amendement, notamment sur le bien-être animal et le fait de promouvoir un élevage durable et respectueux. En fait, les quatre axes stratégiques majeurs identifiés répondent à votre amendement.

Je propose donc que cet amendement soit rejeté.

Mme CARSALADE

Non, Monsieur le Vice-président, ils ne correspondent pas, on ne parle pas du tout de l'abattage.

M. CODORNIU

Je parle des quatre axes stratégiques.

LA PRÉSIDENTE

Madame CARSALADE, M. le premier vice-président vous a répondu, nous allons donc maintenant mettre aux voix l'amendement numéro 1 déposé par le groupe Rassemblement National.

M. SANCHEZ

Farouchement favorable !

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour					35	3	38
Contre	51	20	16	26		5	118
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	8	156

NI:

*3 POUR: MD.Bagur, N.Mina, M.Tezenas du Montcel

*5 CONTRE: L. Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, JC.Sellin

L'amendement est rejeté.

Nous allons passer au vote des rapports. Je remercie monsieur le premier vice-président d'avoir mené les débats.

Vote sur le Rapport 2021/AP-MARS/09 - Stratégie agriculture durable : accompagnement de l'expérimentation des contrats agriculture durable

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	11	16	26		3	107
Contre						0	0
Abstention		9			35	5	49
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	8	156

NM:

* 9 ABSTENTIONS: F.Adda, F.Arcangeli, MF.Barthet, G.Cros, C.Dupraz, G.Onesta, R.Pagnoux, V.Vinet, K.Wersinger

* 11 POUR: Z.Bourguet, J.Carmona, P.Cases, N.Cossange, A.Genolher, JL.Gibelin, Y.Guinle, A.Langevine, M.Pique, S.Regourd, P.Roux

NI:

* 3 POUR: L.Hoang Ngoc, F.lopez, D.Satge

* 5 ABSTENTIONS: MD.Bagur, M.Martin, N.Mina, JC Sellin, M.Tezenas du Montcel

Je vous remercie.

Le rapport est adopté ;

Nous passons donc au vote sur le Rapport 2021/AP-MARS/10 - Contrat de filières animales Occitanie

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	5	153
Contre						1	1
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	8	156

NI:

*5 POUR: MD.Bagur, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, N.Mina, D.Satge

*1 CONTRE: JC.Sellin

*2 ABSTENTIONS: M.Martin, M.Tezenas du Montcel

Je vous remercie.

Nous passons au vote sur le Vote sur le Rapport 2021/AP-MARS/11 - Convention de financement de rames Régiolis en version bimode hydrogène-électrique destinées aux dessertes régionales

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	6	154
Contre						0	0
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	8	156

NI:

*6 POUR: MD.Bagur, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, N.Mina, D.Satge, M.Tezenas du Montcel

*2 ABSTENTIONS : M.Martin, JC.Sellin

Je vous remercie.

Nous passons au vote sur le Vote sur le Rapport 2021/AP-MARS/12 - Fret durable et portuaire

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	6	154
Contre						0	0
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	8	156

NI:

*6 POUR: MD.Bagur, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, N.Mina, D.Satge, M.Tezenas du Montcel

*2 ABSTENTIONS : M.Martin, JC.Sellin

Je vous remercie.

Nous passons au vote sur le Rapport 2021/AP-MARS/13 - Pack zéro emballage

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	6	154
Contre						1	1
Abstention						1	1
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	8	156

NI:

*6 POUR: MD.Bagur, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, N.Mina, D.Satge, M.Tezenas du Montcel

*1 CONTRE: M.Martin

*1 ABSTENTION: JC.Sellin

Je vous remercie. Nous passons au module n° 4 et je demande à Mme la vice-présidente BRUTUS de bien vouloir présenter les quatre rapports en synthèse.

Module n° 4 - Politiques territoriales

2021/AP-MARS/14 - Principe et orientations pour la politique contractuelle territoriale Occitanie 2022-2027 - Contrats territoriaux Occitanie et contrat bourgs-centres Occitanie

Mme BRUTUS

Oui, merci Madame la Présidente.

Chers collègues, nous avons sur le rapport 14 engagé en 2017 la première génération de politique contractuelle territoriale en Occitanie. Cela s'est traduit par 56 contrats territoriaux conclus avec les 24 territoires urbains que sont les métropoles et les agglomérations et 32 territoires de projet que sont les PETR, les PI, les PNR, couvrant ainsi l'intégralité du territoire régional.

Se fondant sur le parti pris d'une feuille de route sur mesure, cette première génération de contrats a véritablement permis de structurer, à l'échelle de l'Occitanie, des territoires de projet qui constituent aujourd'hui des lieux de mise en cohérence et en perspective de l'action régionale dans les territoires, en lien avec les communes et les intercommunalités.

Dans le même temps et dans la continuité des contrats territoriaux, nous avons déployé notre politique bourgs-centres. Ce sont aujourd'hui plus de 500 communes qui sont engagées dans cette démarche sur 758 communes éligibles à notre première génération de contrats régionaux.

Notre première génération de contrats régionaux prend fin en décembre 2021. Ces contrats sont un réel succès. Ils ont été plébiscités par l'ensemble des territoires. Toutefois, un bémol : malgré les efforts engagés par notre collectivité, il subsiste quelques difficultés sur la mise en œuvre du programme européen Leader.

Avec ce rapport aujourd'hui, il s'agit de vous présenter les principes qui régiront notre nouvelle génération de contrats territoriaux pour la période 2021-2027. Ces principes s'inscrivent dans la

continuité des contrats territoriaux 2018-2021 et, bien sûr, des enseignements de la crise que nous traversons depuis 2020, enseignements qui sont inscrits dans le Pacte vert que nous avons adopté en décembre dernier et dans le protocole de préfiguration du CPIER que vous avez signé, Madame la Présidente, en janvier 2021.

Ainsi, le contrat territorial s'attachera à décliner sur chaque territoire notre Pacte vert afin de promouvoir un nouveau modèle de développement, réussir ensemble le rééquilibrage territorial et favoriser l'adaptation des territoires face aux changements climatiques.

Les contrats territoriaux Occitanie constitueront des dynamiques territoriales de référence pour la mise en œuvre de la prochaine génération des fonds européens, le Leader, mais aussi l'objectif stratégique numéro 5 du Feder.

Ce contrat territorial aura donc une vocation intégratrice, car il coordonnera l'ensemble des politiques publiques territorialisées, une vocation d'expérimentation et une vocation d'innovation.

Pour chaque contrat devra être installé un comité participatif citoyen local selon des modalités propres à chaque territoire. Chaque année sera organisée une conférence annuelle avec l'ensemble des élus du territoire et le comité participatif citoyen local.

Dans le même temps, nous allons poursuivre et amplifier la politique de développement et de valorisation des bourgs-centres, y compris pour les communes préidentifiées qui n'ont pas finalisé ces contrats sur la période 2018-2021.

Articuler le dispositif « Petites villes de demain » de l'État et bourgs-centres pour les communes concernées est aussi un objectif. Cette articulation passera notamment par la signature d'une convention de partenariat État-Région-Banque des Territoires-EPF Occitanie et par la cosignature des conventions d'adhésion des communes.

À ce titre, la Région assurera le pilotage de l'aide aux communes pour les études thématiques de faisabilité et d'expertise économique pour une enveloppe de 10,5 M€ de crédit Banque des Territoires et ce, jusqu'en 2021.

Quelques périmètres posent problème. Nous rencontrons aujourd'hui quelques soucis avec l'État, malgré de très bonnes relations de travail avec le SGAR et le préfet de région, mais finalement plus de 80 % de nos contrats seront coordonnés avec les CRTE de l'État, ce qui est tout de même satisfaisant, surtout pour les acteurs locaux qui devraient y voir leurs tâches simplifiées.

Notre politique contractuelle est plébiscitée. Elle fait l'objet d'un très large consensus. Nous engageons avec le présent rapport des perspectives de continuité et d'amélioration continue.

2021/AP-MARS/15 - Approbation des orientations relatives aux contrats de plan interrégionaux Etat-Régions (CIEPR) 2021/2027 Massif Pyrénées et Massif central

Il s'agit ici de vous présenter le rapport d'étape pour valider les protocoles de préfiguration des CPIER 2021-2027 des Pyrénées et du Massif central.

Les CPIER sont des outils de la politique interrégionale des massifs articulée en Occitanie avec le plan « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie 2018-2025 » adopté en AP de décembre 2018.

La méthode d'élaboration des CPIER s'appuie sur deux périodes : tout d'abord, des protocoles de préfiguration fixant les orientations partagées entre le préfet coordonnateur et les régions, puis l'élaboration des CPIER pour une validation avant fin 2021 en associant, au-delà de l'État et des régions, les départements concernés.

Les modalités de concertation en Occitanie ont consisté en plusieurs rencontres, que ce soit avec des institutions, le Parlement de la montagne et d'autres concertations et en des échanges au sein de la commission Montagne ruralité.

Pour le Massif des Pyrénées, dont je rappelle que les régions partenaires sont l'Occitanie et la région Nouvelle Aquitaine, il y a quatre objectifs thématiques : contribuer à la cohésion des territoires du massif, préserver et valoriser le patrimoine naturel pyrénéen, dont la ressource en eau, soutenir les activités économiques et les filières propres en massif, dont le pastoralisme, faire connaître et promouvoir les Pyrénées.

La maquette indicative prévoit environ 106 M€, à parité pour l'État et la Région : 53 M€ pour l'État et 53 M€ pour les deux régions partenaires, dont 64 % de quote-part pour la région Occitanie, soit près de 40 M€.

Concernant le Massif central, nous avons quatre régions partenaires : Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté. Ici, trois axes prioritaires définis : faire du Massif central un territoire exemplaire en matière de préservation et de valorisation des ressources et des milieux naturels, accompagner la transformation des filières économiques du Massif et enfin, amplifier l'attractivité des territoires du Massif central au bénéfice de toutes les populations.

La maquette indicative prévoit environ 120 M€, dont 60 M€ pour l'État et 60 M€ répartis entre les quatre régions. Pour l'Occitanie, cette part s'élève à environ 11 M€.

2021/AP-MARS/16 - Approbation des orientations relatives aux contrats de plan interrégionaux Etat-Régions (CIEPR) 2021/2027 Rhône-Saône, Garonne et Lot

Il s'agit ici de vous présenter le rapport d'étape pour valider le protocole d'accord de ce CPIER Rhône-Saône. Ici, les régions concernées sont Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie.

Quelques éléments de contexte pour rappel.

Ce plan Rhône est né en réponse à l'appel du Grand Delta lancé en 2004 par les présidents Georges FRECHE, Jean-Jacques QUEYRANNE et Michel VAUZELLE à la suite de la crue de décembre 2003. Pour rappel, quatre brèches dans les ouvrages de protection ont entraîné des dégâts très importants. Plus d'un milliard d'euros ont été investis depuis 2007 avec des réalisations structurantes pour

l'Occitanie tels la digue de Fourques à Beaucaire ou encore les travaux de mise au gabarit sur le canal du Rhône à Sète.

Cette nouvelle génération sera la troisième génération de CPIER. Elle se structure autour de sept volets thématiques : favoriser la résilience des territoires et des activités face aux inondations, développer un transport fluvial performant et écologique, restaurer la biodiversité et la qualité de l'eau et préserver l'équilibre quantitatif, développer un tourisme durable au profit des territoires le long de l'axe du fleuve et son affluent, accompagner l'agriculture rhodanienne dans son adaptation aux changements climatiques et, enfin, poursuivre les actions transversales de recherche et d'éducation aux territoires liés au fleuve et à son affluent de projets de territoire, de communication et d'appui à la gouvernance de l'axe.

À ce jour, l'État n'a pas prévu de crédit pour le transport fluvial ni de participation de VNF. Il s'agit là d'un point dur pour les régions. Vous avez à ce titre, Madame la Présidente, saisi le Premier ministre par courrier du 15 décembre dernier, co-signé avec Laurent WAUQUIEZ et Renaud MUSELIER, ainsi que Marie-Guite DUFAY, courrier resté sans réponse à ce jour.

La participation de la région Occitanie n'est pas déterminée à ce stade. Elle dépendra des opérations contractualisées pour l'Occitanie et notamment de la prévention des inondations, avec en priorité les digues sur le petit Rhône et le transport fluvial, la poursuite des travaux sur le canal du Rhône à Sète et le programme de travaux sur la ViaRhôna.

Pour la région Occitanie, la poursuite des travaux sur le canal du Rhône à Sète constitue un enjeu prioritaire et nécessite un engagement fort de Voies Navigables de France. Notre ambition est de poursuivre les investissements de mise au gabarit entre Sète et le petit Rhône pour les bateaux de 9,5 mètres de large maximum pouvant charger de 1 000 à 1 500 tonnes, voire 1 800 tonnes sous certaines conditions, avec le maintien d'un mouillage garanti de 3 mètres tout le long de l'itinéraire. Nous développerons ainsi un transport des marchandises plus écologique.

Dans le même temps, nous réaliserons sur le canal les investissements de protection indispensables à sa pérennité comme la réfection des berges et le développement des activités touristiques le long du canal.

Par conséquent, nous vous demandons aujourd'hui d'entériner notre stratégie qui s'appuie sur une négociation amorcée. Sans réponse de l'État à ce jour et de VNF, nous continuerons bien sûr, au cours des prochains mois les négociations afin d'obtenir nos réponses.

Voici, en quelques mots, la présentation de ces trois rapports.

Permettez-moi, Madame la Présidente, pour cette dernière assemblée plénière, de remercier l'ensemble des services, mais particulièrement la DATRM et la DAFU qui m'ont accompagnée tout au long de cette mandature pour leur disponibilité et leur efficacité et bien sûr, le cabinet. Un remerciement particulier à Sylvia PINEL qui m'a transmis cette belle délégation de l'aménagement du territoire.

Merci pour votre écoute.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame la Vice-présidente. La discussion est ouverte et c'est Anne-Sophie MONESTIER pour quatre minutes qui débute, suivie par Fatma ADDA pour trois minutes, s'il vous plaît.

Mme MONESTIER

Madame la Présidente, chers collègues, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'État a fait de l'aménagement du territoire l'une de ses grandes politiques. Il y a eu notamment la création de la DATAR, la construction des lignes de TGV et des autoroutes, la mission Racine, la loi Littoral, la loi Montagne, la création de l'ANRU, autant de grandes étapes dans cette mission essentielle qui vise à dessiner la carte d'une France moderne, attractive et fière de sa diversité géographique.

L'État, par un atavisme jacobin parfaitement justifié, continue d'y attacher une attention toute particulière. Le nouveau programme national de renouvellement urbain, la loi ELAN, le plan national « Action cœur de ville », la création de l'Agence nationale de cohésion des territoires, les contrats de territoires d'industrie, le programme national « Petites villes de demain » illustrent la permanence de cette mission d'autant plus essentielle que de nouveaux enjeux, notamment environnementaux, sont apparus.

Cependant, depuis les lois de décentralisation, l'État n'a plus le monopole de l'aménagement du territoire. Il a dû y renoncer au bénéfice des collectivités qui jouent désormais un rôle important. Ainsi, les Départements ont pris la charge du réseau routier, mais ce sont les Régions, à qui le législateur a confié des compétences majeures dès l'origine, qui sont incontestablement devenues l'échelon territorial le plus pertinent en matière d'aménagement du territoire.

Les rapports que nous examinons aujourd'hui attestent de cette montée en puissance des régions, en lien avec leur rôle déterminant dans la contractualisation et la gestion déléguée des fonds européens. La Région est *de facto* devenue un acteur de référence en même temps qu'un partenaire privilégié de l'État. Cela se traduit notamment dans le projet de schéma régional d'aménagement et de développement durable et équilibré du territoire, le fameux SRADDET.

Ces rapports s'inscrivent dans la continuité des politiques territoriales mises en œuvre au cours des trois mandatures écoulées. Quatre idées-forces président à la célébration de la nouvelle génération des politiques contractuelles et territoriales : la priorité mise aux enjeux de transition écologique et énergétique à travers, notamment, l'impératif de lutte contre l'artificialisation ; l'adaptation aux particularités de chaque territoire de projets à travers le concept de sur-mesure ; le droit reconnu à l'expérimentation et à l'innovation ; la recherche d'une bonne articulation avec des dispositifs nationaux.

Cela nous paraît pertinent. Néanmoins, c'est là que réside la faiblesse de votre vision du rôle de la région dans l'aménagement du territoire, ainsi que, de notre point de vue, les divergences, car il y a deux trous dans la raquette dans votre politique.

Premier oubli : les villes moyennes. Alors qu'elles représentent l'armature urbaine de l'Occitanie et qu'elles souffrent de problématiques qui nécessitent un traitement différencié, les villes intermédiaires sont laissées à l'écart de l'action régionale.

Deuxième oubli : les quartiers Politique de la ville. Alors qu'ils dépassent la centaine et rassemblent près d'un million d'habitants, rien n'est prévu pour ces territoires dont Jean-Louis BORLOO disait qu'ils sont la jeunesse de notre pays.

Ce sont là deux carences regrettables dont, nous l'espérons, la séquence électorale qui va s'ouvrir permettra de débattre plus longuement, à l'issue de laquelle, qui sait, il sera remédié. En attendant, malgré les lacunes que j'ai mises en évidence, notre groupe approuvera les rapports soumis à l'examen de ce module.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Mme ADDA pour trois minutes, suivie de M. GARRIGUES pour trois minutes également, s'il vous plaît.

Mme ADDA

Je vous remercie, Madame la Présidente.

J'interviendrai donc sur le rapport relatif aux contrats territoriaux d'Occitanie et à la politique des bourgs-centres.

Les écologistes se félicitent de la perspective d'un contrat territorial unique mutualisant donc le contrat de relance et de transition écologique de l'État et le contrat territorial Occitanie pour répondre au principe de proximité et d'équité.

Ils se félicitent aussi de la simplification de la rencontre, d'une part, entre le projet de territoire actualisé et consolidé et, d'autre part, les orientations stratégiques de la Région et des partenaires signataires que seront l'État et les Départements qui le souhaitent.

Cette rencontre sera traduite par une feuille de route stratégique et pluriannuelle propre à chaque territoire de projet. Dans le contrat territorial Occitanie 2021-2027, je retiendrai l'ambition collective de favoriser l'expérimentation et les démarches innovantes, notamment sur le plan écologique, pour agir et répondre à l'urgence climatique dans tous les domaines : l'urbanisme, les mobilités, l'alimentation, l'écologie industrielle et territoriale.

Si la première génération des contrats territoriaux a permis, dans le cadre des politiques des bourgs-centres, de soutenir les expérimentations parce que les territoires étaient moteurs, il faut aujourd'hui que la Région donne l'impulsion et pose comme condition la mise en œuvre de démarches exemplaires pour des territoires résilients et écologiques. Nous ne pouvons plus attendre.

L'effondrement de la biodiversité, la diffusion des perturbateurs endocriniens, l'accumulation des déchets et la pollution des sols de l'eau sont autant de manifestations de cette urgence écologique qui nous obligent à aller plus loin et plus vite et à généraliser les expérimentations qui se sont révélées bénéfiques, pour ainsi porter ces premiers résultats encourageants à une plus grande échelle.

Notre Région doit aussi, de son côté, prendre la pleine mesure des enjeux à travers les outils de prospective dont elle dispose. Je citerai le SRADDET dont l'évaluation environnementale montre qu'il y a encore à faire, notamment pour préserver la ressource. Aussi, agissons vite et efficacement, il y a urgence.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à M. GARRIGUES pour trois minutes, suivi par Mme PINEL pour six minutes, s'il vous plaît.

M. GARRIGUES

Madame la Présidente, mes chères et chers collègues, il y a maintenant plusieurs années que la région Occitanie est résolument engagée autour d'une politique contractuelle régionale ambitieuse qui répond aux attentes de nos concitoyens sur tout le territoire.

L'enjeu était de concilier l'attractivité et la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi, de favoriser la structuration de territoires de projets avec les collectivités ou leurs groupements, de mobiliser enfin, dans le cadre d'un contrat régional unique avec chaque territoire, l'ensemble des dispositifs et moyens financiers de la région Occitanie. J'observe d'ailleurs, mes chers collègues, non sans une pointe de satisfaction, que l'État s'engage aujourd'hui dans les pas que la région Occitanie a tracés ces dernières années.

Dans le Tarn-et-Garonne, territoire cher à mon cœur, vous le savez, j'ai eu l'occasion d'échanger à maintes reprises avec de nombreux maires lors des signatures des contrats de bourgs-centres. Que ce soit à Montpezat-de-Quercy, Réaville, Caussade, Beaumont-de-Lomagne ou ailleurs, les maires saluent le fait que ces contrats sont bien souvent l'élément déclencheur d'opérations importantes sur leur commune. Cette politique représente pour eux une véritable opportunité pour développer leur territoire.

Ces projets de territoire qui s'appuient sur une rencontre de l'ensemble des acteurs traduisent leur vision et notre volonté partagée d'engager des processus d'innovation et des dynamiques de développement. Rendez-vous compte, entre 2018 et 2020 plus de 2 300 projets portés par des communes et des EPCI ont été accompagnés par la Région ! Qualité de vie, logements, infrastructures économiques, équipements de service, mobilité, transition énergétique, autant de sujets sur lesquels la Région s'engage partout où cela est possible. Nous le faisons avec cette

conviction qui guide notre action, celle de faire ensemble, celle de faire avec des acteurs locaux, ceux-là mêmes qui portent au plus près et au quotidien ces enjeux.

L'objectif de cette nouvelle génération de politique contractuelle territoriale 2022-2027 est d'actualiser et de consolider les projets territoriaux existants. Ce cadre contractuel intégrateur permettra de mobiliser les acteurs, les territoires de projet et l'ensemble des politiques régionales vers plus de simplification et plus d'efficacité. Il s'attachera également à favoriser l'expérimentation, les démarches innovantes et exemplaires pour la mise en œuvre de notre stratégie politique, en particulier « Occitanie 2040 » et le Pacte vert.

À ce titre, la nouvelle génération de contrats bourgs-centres sera un véritable point d'ancrage du rééquilibrage territorial que nous appelons tous de nos vœux en s'appuyant sur une politique ambitieuse en termes de changement de modèle économique, écologique et alimentaire. Le sur-mesure, le droit à l'expérimentation ainsi que le renforcement de la participation citoyenne sont la marque de fabrique de notre politique.

C'est pourquoi, chères et chers collègues, je vous invite aujourd'hui à valider les principes et orientations de notre politique contractuelle « Occitanie 2022-2027 ». Je vous remercie de votre attention.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Ma parole est à Mme PINEL, qui sera suivie de M. DONADA pour cinq minutes.

Mme PINEL

Merci, Madame la Présidente. Mes chers collègues, c'est avec une certaine émotion que je prends la parole aujourd'hui pour ce qui est, sauf changement, la dernière assemblée plénière du mandat et, en ce qui me concerne, pour un peu plus longtemps.

Je veux, Monsieur le Directeur général des services, dire à l'ensemble des agents de notre collectivité l'expression de ma gratitude pour leur engagement, pour leur sens du service public et aussi pour leur mobilisation ces derniers mois.

Je veux aussi adresser mes remerciements à votre cabinet, Madame la Présidente, et à l'ensemble des élus avec lesquels j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler durant toute cette mandature.

Un mot plus amical bien sûr pour mon groupe politique qui m'a fait l'honneur de me confier un certain nombre de responsabilités, mais aussi pour leur dire évidemment que j'ai passé beaucoup de temps à travailler avec eux dans l'intérêt de la région avec beaucoup de plaisir.

Plaisir aussi pour moi d'évoquer ces politiques d'aménagement du territoire aujourd'hui, ces politiques de bourgs-centres qui me sont chères et que j'ai impulsées, tant au niveau national que régional. Ces politiques ont pour caractéristique de se fonder sur un diagnostic pour poser les atouts, les faiblesses et les priorités du territoire et y apporter des solutions de court, moyen et long terme.

Elles ont aussi pour trait commun de s'appuyer sur une vision globale et transversale de l'aménagement du territoire et de mobiliser l'ensemble de nos politiques publiques. Parce que, oui, une région forte, c'est d'abord une région riche de territoires divers, urbains, périurbains, ruraux, hyperruraux, montagnes, littoral. C'est une région riche de ses communes connectées, aménagées et équipées proposant des services publics accessibles, de qualité et de proximité.

Il s'agit aussi d'aider les territoires et d'avoir confiance en leur capacité d'adaptation et d'innovation face aux enjeux démographiques et environnementaux que nous connaissons tous. Ce potentiel doit être accompagné par la Région pour que chaque territoire, chaque bassin de vie participe et bénéficie de la dynamique régionale en matière de qualité de vie, d'attractivité et de développement économique, tout en respectant sa spécificité.

Avec cette politique d'aménagement ambitieuse, la Région fait du sur-mesure pour accompagner les territoires, comme l'a justement souligné Florence BRUTUS tout à l'heure.

Avec la politique bourgs-centres, la Région reconnaît à ses communes un rôle de maillage et de centralité qui nécessite des mesures différenciées et adaptées compte tenu de la place qu'elles occupent en termes de services, de cohésion, de vie associative, culturelle et sportive, de logements, d'économie de proximité. Ces bourgs-centres sont essentiels aux dynamiques régionales.

La Région a fait le choix de travailler en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux pour définir une feuille de route stratégique, concertée et partagée. La philosophie de notre politique territoriale s'articule autour de trois principes : garantir l'accès aux services, améliorer les qualités de développement des territoires, assurer la mise en réseau des territoires pour dépasser les logiques de concurrence et favoriser la coopération. La traduction de ces principes dans nos dispositifs d'intervention renforce l'attractivité et le rayonnement de notre Région, le but étant de faire émerger de nouveaux modèles de développement pour permettre à chacun d'accéder aux ressources nécessaires et, *in fine*, à son épanouissement.

Le but de cette démarche est de donner une identité forte à l'Occitanie en la conjuguant avec des valeurs et des politiques qui nous sont chères comme la solidarité, la mixité, l'humanisme, l'écologie et l'économie afin de parvenir à un aménagement équilibré et à une qualité de vie confortable.

Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable que les territoires bénéficient d'une ingénierie suffisante et je me réjouis de notre soutien aux territoires de projet. Il faut aussi de la concertation et de la coconstruction, mais c'est bien la marque de fabrique de notre majorité.

Notre projet est donc un projet global et de cohérence des actions qui s'oppose au saupoudrage issu d'une vision à court terme que certains voudraient privilégier. Nous avons établi des orientations stratégiques afin de concilier intérêt local et régional avec pour ambition :

- de faire évoluer des territoires de projet vers des espaces de solidarité entre villes et campagnes,
- de favoriser l'émergence de programmes de développement local plus qualitatifs et, surtout, plus visibles au regard de l'aménagement et du développement durable du territoire,

- de mobiliser un partenariat faisant une large place aux acteurs économiques, sociaux et environnementaux,
- de créer ou de maintenir une offre de formation, de recherche, de services, de réseaux, d'aides aux entreprises locales,
- de mettre en avant la culture, l'éducation, le sport, la santé,
- de bien répartir l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, l'équipement culturel, sportif, associatif.

La crise qui nous frappe a considérablement redistribué les cartes quant à notre réflexion originelle. En étant optimistes, nous pensons qu'il faut poursuivre nos actions, mais en ayant conscience qu'il y aura des changements de comportement, des modifications de nos habitudes de consommation, de nos manières d'habiter, de nous déplacer, etc., et il nous faudra en tenir compte.

Concernant plus particulièrement les contrats bourgs-centres, leur succès est indéniable. Il faut donc les adapter au contexte avec le Pacte vert, les principes de convergence des politiques territoriales, des projets de territoires. Toutefois, je formulerai trois observations pour le futur.

Il me semble utile que vous puissiez regarder plus en détail le cas de certaines communes qui ne sont pas aujourd'hui considérées comme bourgs-centres, mais dont on observe des dynamiques proches ou des difficultés semblables aux bourgs-centres et qui auront besoin d'un soutien régional renforcé dans un futur proche.

Il me paraît aussi indispensable d'amplifier et d'accélérer les simplifications. Notre proximité et notre réactivité doivent rester des atouts pour rester agiles, nous ne devons pas nous laisser enfermer dans une trop grosse lourdeur administrative.

Je reste convaincue que nous pouvons encore mieux davantage mobiliser les fonds européens pour faire aboutir certains projets et je me réjouis du rôle de la Région en tant qu'autorité de gestion.

Vous l'aurez compris, le groupe des Radicaux de Gauche se félicite de l'ensemble des actions et des dispositifs régionaux mis en place tout au long de cette mandature. Nous voterons bien évidemment en faveur des rapports présentés.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à M. DONADA pour sept minutes, suivi de Mme BOURGUET pour deux minutes.

M. DONADA

Madame la Présidente, chers collègues, j'interviens sur le rapport 16. Alors que votre mandat se termine, vous présentez une nouvelle fois à l'assemblée des rapports qui engageront le futur Conseil régional et son nouveau président qui sera élu par les citoyens au suffrage universel direct. Au mieux, c'est la marque d'une arrogance extrême qui est votre marque de fabrique ;

on ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Au pire, c'est une nouvelle preuve du mépris que vous avez pour la démocratie. Les historiens reconnaîtront là des méthodes marxistes.

Les habitants des massifs de montagnes n'oublient pas que vous avez refusé de soutenir notre vœu pour la réouverture des stations de ski.

Les Pyrénées n'oublient pas que vous les abandonnez face aux prédatations des loups et de l'ours.

Ces habitants savent qu'ils trouveront avec le Rassemblement National et Jean-Paul GARRAUD un partenaire et un soutien sans faille.

(Brouhaha)

Chers collègues, je ne coupe jamais personne, alors veuillez m'écouter, s'il vous plaît !

Le CPIER précise que la crise de la Covid-19 met en exergue des enjeux prioritaires : l'accès à la santé pour tous, le renforcement de la souveraineté sanitaire et économique. Je ne peux m'empêcher, Madame la Présidente, de repenser à ma récente intervention en plénière où je nous mettais tous en garde contre ce danger qui nous menaçait.

Plus en détail concernant le contrat de plan interrégional Etat-Région Rhône-Saône 2021-2027, le montant total de la participation de l'État prévue à ce jour s'élève à 137 368 k€, soit approximativement 20 M€ par an. C'est très insuffisant. En effet, ce fonds devra être abondé très fortement par nos collectivités vu le coût de construction des digues. Par exemple, la seule reconstruction de la digue Beaucaire sur 13 km a coûté 44 M€ hors taxes.

En tant qu'élu du Gard et habitant de Beaucaire, je suis très attentif et directement concerné par la vie et la santé du fleuve et de ses habitants. Ce département est particulièrement soumis aux aléas du Rhône et je regrette que vous mettiez davantage votre influence et votre énergie pour votre promotion personnelle que pour agir auprès de l'État pour obtenir le maximum de financements.

Les digues côté droit du Rhône sont réalisées et en cours de travaux côté gauche afin de résister à une crue centennale ; 11 000 mètres cubes en 2003. Il faudra ultérieurement rehausser cette protection contre la montée du Rhône pour protéger contre une crue millénaire de 13 000 cubes, référence de 1840. Cela nécessitera encore des investissements importants auxquels la Région ne manquera pas de participer si nous sommes en responsabilités.

Reste à faire les digues du Petit Rhône, mais également la protection du trait de côte qui n'est pas citée. En ces temps troublés où certains nous prédisent une montée très importante de la mer jusqu'à un mètre et plus, il serait bon également que nous œuvrions pour protéger ces départements côtiers qui votent souvent mal à vos yeux.

En ce qui concerne la poursuite des travaux d'aménagement du canal du Rhône à Sète, porte d'entrée de l'Occitanie, je vous rappelle que ce canal débute bien évidemment à Beaucaire et que l'écluse est toujours fermée. Cela bloque toute circulation, tant touristique qu'économique. Nous avons une cimenterie qui pourrait écouler une partie de sa production par péniches. Une intervention volontaire de la Région pourrait débloquer la situation. Vous avez été absente pendant votre mandat sur ce sujet.

Avec le Rassemblement National et Jean-Paul GARRAUD, la région Occitanie œuvrera pour que toutes les collectivités, l'État et l'Europe investissent massivement pour que le canal du Rhône à Sète et le canal du Midi, ne l'oublions pas, retrouvent un rôle économique, touristique et environnemental majeur.

S'il fallait encore trouver les preuves de votre désintérêt pour le Languedoc-Roussillon et le reste de la région, d'ailleurs, on les retrouve dans la gouvernance du CPIER. À l'article 4, la Région fait partie du comité directeur. Quant aux instances techniques et de programmation, nous avons les comités techniques thématiques interrégionaux (CTTI) et le comité de programmation interrégional (CPI). Pour les CTTI, les pilotes seront la DREAL AURA pour le volet 1, VNF pour le volet 2, l'Agence de l'eau Méditerranée Corse pour le volet 3 et AURA pour le restant. Sans jeu de mots, Madame la Présidente, AURA va, me semble-t-il, se tailler la part du lion.

Encore une fois, la région Occitanie, sous votre présidence, est en retrait par rapport aux autres institutions. Cela changera aussi en juin.

Suite à ces remarques, vous comprendrez, Madame la Présidente, que nous ne puissions voter ce texte, bien que nous soyons favorables au principe de protection et d'aménagement. Le diable se cache toujours dans les détails. Nous attendrons la finalisation du projet prévue pour le troisième trimestre 2021 et qui sera concrétisée par Jean-Paul GARRAUD, notre futur président de Région, je l'espère.

Je voudrais terminer en remerciant tous les membres du personnel que j'ai pu côtoyer à travers différentes commissions pendant tout ce mandat pour l'efficacité de leur travail, leur disponibilité et leur engagement pour la région. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Mme BOURGUET pour deux minutes, suivie par M. PALACIN pour quatre minutes.

Mme BOURGUET

Je voudrais simplement vous dire que vous pouvez toujours rêver ; il n'est pas interdit de rêver !

Madame la Présidente, chers collègues, les contrats territoriaux constituent la porte d'entrée des interventions de la Région dans les territoires de projet. En permettant la mise en cohérence de l'action des différents partenaires, l'échelon régional trouve ici toute sa pertinence : aider à façonner les bassins de vie de demain et accompagner les dynamiques économiques main dans la main avec les autres collectivités.

Ces politiques territoriales sont avant tout une méthode.

D'abord, chaque contrat territorial, chaque contrat bourg-centre est réalisé sur mesure, en respectant la souveraineté des élus locaux, les spécificités de chaque espace et en mettant en valeur ses atouts

particuliers. Les réponses partent de la réalité du terrain, qu'il s'agisse de lutter contre l'enclavement en zone de montagne ou d'anticiper sur les effets du changement climatique sur le littoral.

Ensuite, ces contrats sont coconstruits. Ils ne sont pas imposés d'en haut, mais sont enrichis de l'apport de toutes les parties prenantes et des forces vives que connaissent les attentes locales. De ce point de vue, le renforcement prévu de la participation citoyenne via la création de comités dédiés dans chaque contrat est une bonne mesure pour s'appuyer sur les experts du quotidien. Pour prendre un exemple que je connais bien, celui du contrat territorial du Pays de l'Or, l'implication de la Région a été déterminante pour faire avancer un certain nombre de projets majeurs. Le contrat territorial du Pays de l'Or a permis d'engager un véritable partenariat avec l'agglomération et les trois grandes communes littorales. Il a été décliné par un contrat bourg-centre dans chacune des petites communes qui sont des communes rurales aux enjeux périurbains de la métropole montpelliéraine. Le plan Littoral 21 est venu compléter l'ensemble de ces dispositifs

Ces contrats doivent également être un gage de simplicité. Nous saluons la volonté de la Région d'aboutir à des contrats uniques dans des périmètres communs avec les dispositifs de l'État. Dans le contexte dramatique que nous connaissons, n'ajoutons pas de la complexité dans les territoires en souffrance, faisons en sorte que les collectivités puissent accéder aux aides publiques dont elles ont besoin. Pour faciliter cet échange, l' élu référent sur son territoire peut jouer un rôle de médiateur entre les élus locaux et les services de la région.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à M. PALACIN pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. PALACIN

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, j'interviendrai sur la partie du propos de la vice-présidente Florence BRUTUS qui porte sur les crédits du CPIER qui seront affectés au développement du massif des Pyrénées, soit 100 M€ pour les Pyrénées ; c'est peut-être le chiffre que l'on peut retenir dans la période de planification à venir.

Nous intervenons depuis longtemps pour cet espace précieux, cet espace unique dans notre région et auquel nous nous tenons. Nous savons que les Pyrénées, ce sont 430 km - nous ne nous arrêtons pas aux frontières de notre région - qui relie l'Atlantique à la Méditerranée où chacune des vallées est unique, où les cultures catalanes, basques, gasconnes et occitanes se mêlent, où le patrimoine est exceptionnel. Tout cela, nous, nous le savions. Nous savons que les femmes et les hommes qui y vivent y vivent selon un modèle socio-économique bien particulier avec une culture extrêmement forte faite de polyactivités, d'un travail et d'un aménagement parfois contre la nature, mais toujours avec un grand amour de cet environnement que les Pyrénéens connaissent bien.

La pandémie et le confinement, le regard aussi que les Métropolitains ont à nouveau porté sur les Pyrénées en y venant en nombre dès qu'ils l'ont pu, ont profondément modifié, comme cela a déjà été dit par Sylvia PINEL, l'approche de ces territoires. On s'est rendu compte évidemment, plus encore, que c'est un espace précieux parce que c'est un refuge, c'est un espace où l'on peut se ressourcer, un espace où l'on peut vivre et percevoir un certain équilibre avec la nature quand on la respecte, mais c'est aussi un espace extrêmement fragile.

Les bergers et les chercheurs disent et constatent que les sols se dégradent en montagne. On constate que la biodiversité, même si elle est toujours exceptionnelle, est menacée. On constate des évolutions inquiétantes. Nous devons agir. Nous savons également que les Pyrénées sont un espace essentiel pour la ressource en eau. Sans les Pyrénées, Toulouse mourrait de soif. C'est un espace également exceptionnel pour la production d'énergies renouvelables. Autant d'enjeux qui sont profondément contemporains.

Le monde d'après, les Pyrénées y contribueront. Pour agir, nous disposons donc de ces 100 M€ du CIER. La région Occitanie contribuera sans doute à hauteur de 40 M€ sur toutes les facettes de ce modèle pour assurer sa transition.

Bien sûr, il va nous falloir changer en restant fidèles à nous-mêmes. Il faut que le modèle du tourisme puisse rester authentique, respectueux, sobre et durable où toujours l'agriculture et l'artisanat puissent alimenter ces expériences touristiques exceptionnelles, mais il faut également que l'on puisse œuvrer à la mobilité des Pyrénéennes et des Pyrénéens pour désenclaver des espaces, veiller à agir sur les risques naturels qui frappent durement chaque année les vallées, que ce soit par des inondations, des tempêtes ou des épisodes climatiques exceptionnels.

Il faut que nous puissions également agir pour valoriser cette culture et ce patrimoine chers à la Région et qui pourront être bien plus mis en avant.

Depuis un an, à titre personnel, en tant que coprésident du comité de Massif et d'élu régional des Pyrénées, j'ai contribué avec l'État. En effet, Monsieur DONADA, ce n'est pas ce pas vrai que nous anticipons pour des raisons électoralistes ; il y a une programmation et une négociation avec l'État. Ce n'est pas vrai non plus que 100 M€, c'est peu. C'est beaucoup. Ce n'est pas non plus vrai que nous n'avons pas perçu les réalités du massif. Peut-être que de Beaucaire, on les voit moins bien, mais je vous promets que les réalités du Massif ont été défendues dans cette négociation. L'issue est que nous avons 100 M€ pour travailler dans les années à venir.

Cependant, la Région va au-delà. Vous le savez, la Région a souhaité disposer d'outils pour susciter l'émergence de projets pour aménager et développer les Pyrénées : l'Agence des Pyrénées va permettre d'apporter de l'ingénierie, des outils de promotion et de modernisation à tous les porteurs de projets du massif ; la Compagnie des Pyrénées, d'une façon particulièrement innovante, pourra amener du capital et des moyens à tous les opérateurs des Pyrénées qui voudront s'engager dans la transition, dans ce nouveau modèle que nous souhaitons voir se déployer sur le massif.

Merci pour votre attention.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je vais répondre aux différentes interventions.

Concernant la politique de la Ville, cela ne figure pas dans ces rapports, mais nous intervenons de façon forte dans le cadre des contrats qui relèvent de la rénovation urbaine et de toute l'action que nous avons mise en œuvre. Si vous le souhaitez, nous pourrions vous donner toutes les actions que nous mobilisons sur les quartiers dits en difficulté. Notre action est forte.

Nous aidons les villes moyennes, soit par le biais de contrats d'agglomération, soit par le dispositif des politiques territoriales et des bourgs-centres. Nous avons des dispositifs, tout particulièrement pour la revitalisation commerciale. Cependant, comme l'a indiqué Sylvia PINEL, c'est dans le cadre des nouveaux contrats que nous pourrions valoriser cela en bonne articulation avec l'État et c'est pourquoi j'ai demandé au président de la République qu'il y ait un contrat unique. En effet, franchement, on ne peut pas multiplier l'ensemble des contrats pour les territoires. J'ai souhaité qu'en Occitanie, on ait un contrat unique entre la Région, l'État, les fameux CRTE. De nombreux présidents ou présidentes de département de l'Occitanie ont soutenu cette proposition, c'est-à-dire qu'il pourrait y avoir un contrat unique qui détaille bien sûr les modalités d'intervention différentes entre l'État, la Région et le Département, mais qui permette aussi d'être en efficacité et d'avoir une vision globale et transversale. Nous attendons la réponse de l'Élysée. Nous avons proposé que la région Occitanie soit expérimentale sur ce sujet, car à travers les contrats territoriaux qui sont en train de s'achever pour la fin de l'année, à travers par exemple le fonds L'Occal, nous avons une bonne expérience de coopération. Nous pensons avoir tout à fait la maturité institutionnelle pour mettre cela en place et avoir vraiment un vrai effet de levier et pas de trous dans la raquette, comme cela a été repris.

Je tiens, en conclusion, à remercier Sylvia PINEL pour l'ensemble de son action et pour notre compagnonnage depuis 2009, que soit ici dans la région Midi-Pyrénées ou aujourd'hui en Occitanie. Encore hier, on me parlait de la ministre du Logement PINEL et de toutes ses actions qui ont permis de relancer ce secteur avec sa très bonne connaissance. Je sais qu'elle a un pincement au cœur, mais elle saura la servir de bien d'autres façons, toujours avec la sincérité qui caractérise son action dans l'ensemble de ses mandats ou de ses engagements.

Je propose de mettre au vote les rapports.

Vote sur le [Rapport n°2021/AP-MARS/14](#).

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre						0	0
Abstention					35	6	41
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*3 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge

*6 ABSTENTIONS : MD.Bagur, M.Martin, N.Mina, JC.Sellin, G.Serieys, M.Tezenas du Montcel

Je vous remercie.

Vote sur le Rapport n°2021/AP-MARS/15.

Monsieur ASSAF ?

M. ASSAF

Il est pour, Monsieur ASSAF !

M. RIVENQ

Il est réveillé, surtout !

LA PRÉSIDENTE

Monsieur RIVENQ veille à tout !

M. RIVENQ

Je surveille, car le premier vice-président fait la sieste, donc je gère l'hémicycle, ne vous inquiétez pas ! (*Rires*) Un peu d'humour, que diable, nous ne sommes pas là pour nous faire la guerre ! Ce n'est pas vrai, le premier vice-président ne dort pas !

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre					35	4	39
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*3 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge

*4 CONTRE: MD.Bagur, M.Martin, N.Mina, M.Tezenas du Montcel

*2 ABSTENTIONS: JC.Sellin, G.Serieys

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au vote sur le Rapport n°2021/AP-MARS/16.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre					35	3	38
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*3 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge

*3 CONTRE: MD.Bagur, N.Mina, M.Tezenas du Montcel

*3 ABSTENTIONS: M.Martin, JC.Sellin, G.Serieys

Je vous remercie.

2021/AP-MARS/17 - Avenant convention ATI Pays Pyrénées Méditerranée, PMM Agly, OGS Canigo

Nous passons au vote sur ce rapport.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16		35	6	128
Contre						0	0
Abstention				26		3	29
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, JC.Sellin, G.Serieys

*3 ABSTENTIONS : MD.Bagur, N.Mina, M.Tezenas du Montcel

Je vous remercie.

Nous passons à l'examen des points d'actualité.

Examen des points d'actualité

Point d'actualité n° 1 : Groupe UEDE - L'enjeu des déplacements de nos concitoyens - Présenté par Sacha BRIAND

LA PRÉSIDENTE

On m'indique que ce point a été retiré.

Point d'actualité n° 2 - Groupe SRC - La situation préoccupante de la SAM (société aveyronnaise de métallurgie) - Présenté par M. Stéphane BERARD

Je propose à M. BERARD de présenter ce point d'actualité numéro 2. Je vous remercie.

M. BERARD

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, j'ai souhaité solliciter un point d'actualité sur la situation de l'entreprise SAM (société aveyronnaise de métallurgie) située à Viviez en Aveyron. La SAM, vous le savez, Madame la Présidente, est une fonderie spécialisée dans la conception et la fabrication de composants de haute technicité pour moteurs automobiles, principalement diesels.

Fin 2017, l'entreprise a été rachetée par le groupe chinois JinJiang, prenant l'engagement de réaliser d'importants d'investissements sur le site de Viviez. Il n'en est rien. Dès décembre 2019, la SAM était placée en redressement judiciaire. Depuis, c'est l'inquiétude qui prédomine chez les salariés, Madame la Présidente, vous l'avez mesurée en février 2020 lorsque, à votre initiative, était organisée

une table ronde réunissant les représentants du personnel, l'État, les collectivités locales, Renault et le Comité interministériel de restructuration industrielle.

L'incertitude s'est ajoutée à l'inquiétude quand les délais de dépôt de l'offre ont été repoussés. Finalement, le 8 mars dernier une seule offre émanant du groupe espagnol CIE Automotive a été déposée. Cette offre reste irrecevable pour les administrateurs judiciaires, pour les élus locaux et pour les représentants du personnel et, bien évidemment, pour la Région. Cette dernière est valide jusqu'au 8 avril 2021 et évolutive jusqu'en mai 2021, car elle comporte deux conditions suspensives : le volet social avec 14 conditions spécifiques à lever et seulement 150 salariés conservés sur les 354 ; la cession du terrain et du bâtiment nécessitant un accord, non trouvé, avec le groupe chinois propriétaire des lieux.

Une table ronde organisée le 11 mars 2021 en présence du ministère de l'Économie, de la Préfecture, des administrateurs judiciaires, des représentants du personnel, des élus locaux et de Renault a eu lieu pour acter une augmentation de 10 M€ du chiffre d'affaires permettant le maintien de 50 salariés supplémentaires et portant le chiffre d'affaires de 32 M€ à 42 M€. Cela reste encore bien en deçà du potentiel du site et nous sollicitons de nouveau l'État, actionnaire de Renault, pour relocaliser la production chez SAM, reconnue pour son savoir-faire, pour ne pas porter un coup fatal à ce fleuron de l'industrie de la Mecanic Vallée. Reconquérir l'industrie est une nécessité pour laquelle l'État doit montrer l'exemple aux côtés de la Région.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur BERARD, comme vous l'avez indiqué, nous sommes mobilisés auprès des salariés de la SAM pour qu'il y ait une reprise par une société pérenne et vraiment synonyme d'activité. C'est pourquoi je suis intervenue à plusieurs reprises auprès du gouvernement pour que Renault améliore également son offre. J'avais également rencontré - nous étions d'ailleurs ensemble - à Rodez les délégués du personnel.

Nous avons là le cas d'une industrie qui a un savoir-faire, des salariés remarquables qui ont une compétence et un attachement très, très fort à l'outil industriel et plusieurs dirigeants qui n'ont pas été à la hauteur et ont laissé décliner ces structures. Nous en appelons en effet aux entreprises françaises et au gouvernement pour permettre une reprise digne et qui ne reparte pas dans des errements.

Nous continuerons à être pleinement mobilisés ces prochaines semaines et ces prochains mois pour l'ensemble des salariés et l'ensemble de la population du bassin de Decazeville, mais également de l'Aveyron et de l'Occitanie.

Point d'actualité n° 3 - Groupe NM - La loi climat et résilience - Présenté par M. Guillaume CROS

Le point d'actualité numéro 3 nous est présenté par M. CROS pour le groupe Nouveau Monde.

M. CROS

Merci, Madame la Présidente.

Depuis maintenant plusieurs jours, la loi Climat et résilience, traduction législative des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, est débattue à l'Assemblée nationale. Alors que l'impulsion initiale était de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % à l'horizon 2030 par rapport à 90, le Haut conseil pour le climat, instance indépendante, a dénoncé en février dernier la portée réduite des mesures inscrites dans ce texte. Quelques jours plus tard, le gouvernement français écopait de la note de 3,3/10 concernant la prise en compte des propositions de la Convention citoyenne pour le climat.

Pour les élus régionaux écologistes, alors que 75 % de la population française sont convaincus qu'il faut changer de mode de vie pour sauver notre avenir, nous nous retrouvons face à une loi vide ou, plus exactement, vidée de son sens et de sa substance.

Selon le suivi officiel, sur les 146 propositions de la convention citoyenne, seules 46 se retrouvent plus ou moins modifiées dans ce texte. En écartant sciemment les mesures les plus impactantes proposées par la Convention européenne, le texte n'est pas à la hauteur de la responsabilité historique qui est celle de notre génération. Je pense notamment à l'accompagnement à la rénovation thermique massive des logements et des bâtiments publics, à la réglementation de la publicité sur les produits les plus polluants, à la lutte contre l'artificialisation de la limitation des vols intérieurs en avion, barre fixée à 2 h 30 alors que les citoyens demandaient de les interdire dès lors qu'une alternative ferroviaire existait à moins de quatre heures. Je pense aussi à la responsabilité climatique des grandes entreprises.

Emmanuel Macron et le gouvernement ne respectent pas leurs engagements envers les membres de la Commission et, plus largement, envers les citoyens. Ils font encore preuve de leur incroyable capacité à faire du *greenwashing*.

C'est également le cas pour le label Haute valeur environnementale. Cette certification visant à impulser des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et offrant un coup de pouce fiscal aux labellisés ne constitue qu'une énième stratégie de *greenwashing* plutôt qu'un réel outil vers la transition agroécologique. Comment réussir à faire des pratiques écologiques la norme quand on peut, avec les mécanismes de pointe imaginés dans le système HVE, continuer à utiliser des pesticides, des OGM et ainsi ne rien changer des pratiques.

Force est de constater que le gouvernement ne prend pas la mesure des conséquences du dérèglement climatique. Les politiques mises en œuvre, comme la loi Climat et résilience, sont totalement déconnectées des urgences écologiques et sociales.

Les élus écologistes appellent donc, comme l'ont fait de nombreux citoyens et associations le week-end dernier lors des manifestations pour le climat et comme ils le feront à nouveau le 28 mars, à une vraie loi Climat à la hauteur des urgences, qu'elles soient climatiques ou écologiques.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Oui, Monsieur le Vice-président, je partage en effet votre déception face à ce projet de loi qui ne donne pas une réelle ambition, que ce soit sur la lutte contre l'artificialisation des sols, mais aussi sur toutes les mesures sociales d'accompagnement pour l'accès à une alimentation de qualité si je ne devais citer que ces deux principaux thèmes, mais il y en a bien d'autres.

Je pense qu'en effet, nous devons continuer à nous mobiliser pour que, dans le cadre du parcours parlementaire, il puisse y avoir des enrichissements. Nous ne pouvons pas continuer selon le même modèle de développement, je le dis souvent. Je pense tout à fait très sincèrement que nous pouvons concilier écologie et l'emploi et que, d'ailleurs, cette transition écologique et énergétique générera de l'emploi, mais cela veut dire qu'il faut avoir des positions courageuses et que nous devons permettre à des territoires, en particulier ruraux, de se développer, tout en mettant, pour d'autres territoires et l'hypermétropolisation, des conditions qui permettent un rééquilibrage et une réhabilitation, par exemple des friches, comme nous le faisons.

Sur cette question de la rénovation énergétique, nous devons par exemple amplifier le dispositif, mais nous devons aussi, sur la question des énergies renouvelables, permettre les productions avec l'éolien flottant et développer la question de l'hydroélectricité, car il y a aussi la question de l'action publique sur l'hydroélectricité.

Nous devons être conformes à ce que nous avons voté, à savoir le Pacte vert à travers le « zéro artificialisation nette ». C'est une position d'équilibre, c'est permettre à des territoires qui depuis vingt ou trente ont perdu de la population de se redévelopper, car nos citoyens, vous l'avez dit, aspirent à une qualité de vie. En contrepartie, il faut aller vers la renaturation de certains sites.

Si l'on prend la question des déplacements, quand nous sommes vraiment à moins de quatre heures de train de la capitale, nous devons privilégier le train à l'avion, mais nous devons aussi développer l'avion, ce que nous faisons. J'ai avant-hier inauguré une entreprise qui va vers l'avion électrique. C'est le modèle de l'avion électrique à 19 places qui permet de relier les territoires. C'est pourquoi les petits aéroports ont aussi besoin de toute leur place.

Je pense qu'il faut avoir des positions tout à fait équilibrées et qui permettent de relier nos populations, mais avec un modèle de développement plus sobre ; c'est une croissance en conscience. Pour l'instant, ce projet de loi n'est pas à la hauteur.

Point d'actualité n° 4 - Groupe NM - La situation économique en Occitanie - Présenté par Mme Yolande GUINLE

C'est Mme GUINLE qui nous présente ce point, s'il vous plaît.

Mme GUINLE

Oui, merci, Madame la Présidente.

La crise sanitaire a engendré une crise économique inédite accompagnée d'un net recul de l'activité économique entraînant des fermetures d'entreprises ou des plans de licenciements, certes amoindris grâce aux différents dispositifs d'urgence régionaux mis en place en complémentarité, pour certains, avec l'échelon national.

Or, on assiste depuis plusieurs semaines à une multiplication des licenciements, voire à une remise en cause des conditions sociales dans des entreprises appartenant à des sociétés internationales via des fonds d'investissement étrangers, entreprises situées sur nos territoires ruraux, dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie peu ou pas impactés par la crise sanitaire et économique, mais aussi dans des secteurs tels que l'automobile, fortement soutenus par les aides publiques.

Ces plans sont souvent mis en place dans la continuité de plans de licenciement partiels menés ces dernières années, malheureusement validés un peu trop rapidement et facilement par les services de la DIRECCTE. Ils sont le résultat de promesses d'investissement non tenues ou d'orientations stratégiques ou de reconversions non anticipées ou définies, volontairement ou pas.

Ces pertes de savoir-faire, d'avancées technologiques souvent reconnues internationalement et à la pointe de l'innovation, ces pertes de capacités de production essentielles à toute localisation et relocalisation de l'activité, sont, dans le contexte actuel, inacceptables et insupportables. C'est une catastrophe industrielle et humaine pour nos territoires qui prend le nom ici de Bosch, là de la SAM, de la MAEC, de Figeac Aéro, de Pommier, d'APB et bien d'autres.

Malheureusement, on touche là aux limites de l'action régionale, car c'est bien à l'État et à ses différents services de prendre toutes les dispositions nécessaires pour enrayer cette spirale destructrice enclenchée par des grands groupes industriels. Là encore, son action n'est pas à la hauteur pour le maintien de l'emploi et la modernisation des outils de production. L'État doit être le garant de la souveraineté industrielle du pays et doit s'en donner les moyens.

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement s'obstine à mettre en œuvre sa réforme de l'assurance-chômage qui va plonger dans une précarité encore plus grande des milliers de salariés et leurs familles. Ce sera particulièrement le cas des travailleurs saisonniers et de la culture alors que 2020 est presque une année blanche pour ces secteurs du tourisme et de la culture et que pour 2021, l'horizon d'une nette amélioration n'est toujours pas au rendez-vous.

Alors que la crise est largement prégnante et que la région Occitanie active tous les leviers possibles et fait preuve d'une solidarité sans faille, les orientations gouvernementales et leur approche comptable vont à l'encontre de toute considération sociale et humaine. Ce n'est pas aux citoyens de payer les conséquences de la crise. Il est grand temps que les grands groupes et les acteurs du CAC 40 soient mis à contribution et participent à l'effort de solidarité, comme le fait à son niveau la région Occitanie.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame GUINLE. En effet, la situation économique de notre région et de notre pays est très, très préoccupante, vous l'avez indiqué, pour le secteur de la culture, le secteur des manifestations sportives, mais aussi le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Nous avons à beaucoup intervenir. Les filières industrielles, de l'aéronautique, mais aussi de l'automobile sont, dans notre pays, fortement déstabilisées.

Nous devons avoir une action volontariste de la Région, je l'ai expliqué à travers un des rapports qui concerne l'Agence régionale d'investissement. Je ne sais plus qui était intervenu en disant que cela ne figurait pas dans ce rapport, je me permets donc de rappeler aux conseillers régionaux qu'il intéressant quand même qu'ils lisent les rapports, car a été votée en juillet l'année dernière cette Agence régionale des investissements stratégiques, c'est-à-dire la Région actionnaire.

Cependant, il faut aussi que quand l'État est actionnaire, il puisse agir, tout comme quand il est donneur d'ordres dans le cadre de Renault. Je pense aussi au groupe Eramet pour Aubert & Duval, car là aussi, avec cette offre de reprise, l'État est actionnaire chez Aubert & Duval, mais également actionnaire du groupe ACE Management qui veut, avec Airbus et Safran, présenter une offre consolidée.

La Région permet aussi la création d'un écosystème dans toute la chaîne. Quand j'ai rencontré les représentants de Safran, nous avons parlé des carburants durables. Il est vrai que nous sommes très investis sur la question de l'hydrogène, mais aussi sur la question des carburants durables. Nous avons donc décidé de travailler avec la direction générale de Safran France, puisque nous avons aussi, dans le cadre d'un partenariat agricole, développé la question des biocarburants. C'est aussi le projet que nous avons sur Port-la-Nouvelle avec notre partenariat au sein de la Semop.

Voilà quelle est notre mobilisation depuis plusieurs années et que nous continuerons à avoir.

Point d'actualité n° 5 - Groupe RN - « L'Occitanie dans mon assiette » - La situation économique en Occitanie - Présenté par Julien SANCHEZ

Monsieur SANCHEZ présente ce point.

M. SANCHEZ

Oui, Madame la Présidente.

Vingt-cinq millions de repas sont servis chaque année dans 192 restaurants scolaires des lycées de la région. Tout à l'heure, notre élue, Maïthé CARSALADE, a évoqué son amendement sur votre rapport sur le bien-être animal pour y ajouter l'objectif n°1 « défendre l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable ».

Madame la Présidente, la qualité des produits servis dans nos lycées est essentielle, ainsi que leur traçabilité. Nous avons reçu des éléments concrets nous indiquant que des aliments certifiés halal

seraient présents dans des lycées régionaux sans que les personnes qui y déjeunent en soient au courant. Qu'en pensez-vous ?

Entendez-vous laisser faire ou vous y opposer ? En clair, est-ce que la présence du hallal dans les cantines des lycées d'Occitanie, c'est cela, pour vous, « l'Occitanie dans votre assiette » qui permet de réaliser des repas pour valoriser les produits locaux bio et de qualité ?

Vous engagez-vous ici à proscrire l'achat de nourriture confessionnelle dans les cantines des lycées d'Occitanie ou comptez-vous cautionner que l'on puisse, dans un établissement d'enseignement public, bafouer à la fois le bien-être animal et la laïcité ?

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Vous me donnez l'occasion, Monsieur SANCHEZ, de m'exprimer sur cette question de la restauration scolaire.

J'ai toujours eu une constante dans l'ensemble des responsabilités politiques qui ont été les miennes : que la restauration scolaire ne soit nullement impactée par les croyances religieuses. Nullement !

Sur cette question, la France est dans de graves difficultés avec une crise sanitaire qui crée de l'anxiété chez nos concitoyens, nous devons donc rassembler et apaiser et nous devons arrêter d'avoir une société d'ennemis. Chacun, s'il le souhaite, peut manger selon des considérations religieuses, mais dans son domaine privé, pas dans la restauration collective, pas dans une restauration publique.

De même, quand pour des raisons d'organisation il n'est possible d'avoir qu'un menu unique, ce qui peut tout à fait s'entendre, en particulier dans les écoles, qu'il y ait un menu végétarien un jour ne me gêne pas, mais le lendemain on doit avoir un menu avec viande et le surlendemain un menu avec poisson. C'est cela, l'équilibre. Il faut arrêter d'avoir une société d'ennemis. Chacun est libre d'aimer la viande, le poisson ou les légumes, mais on doit pouvoir proposer cela. Je pense que nous devons vraiment arrêter la stigmatisation.

La laïcité, j'y suis très attachée. La laïcité, ce n'est pas nier les religions, ce n'est pas stigmatiser une religion en particulier. Chacun dans ce pays, dans cette République, est libre de croire ou de ne pas croire et croit dans la religion qu'il souhaite. Il n'y a pas à stigmatiser une religion plus qu'une autre. C'est un message que je passe toujours de façon très forte à l'ensemble des cultes. Que ce soit des cultes musulmans, des cultes juifs, des cultes catholiques ou protestants, peu importe, on peut tout à fait avoir une religion, mais elle reste dans la sphère privée.

Bien entendu, la religion est en dessous de la loi ; la foi ne commande pas la loi dans notre pays républicain, mais je pense nécessaire de ne pas avoir de positions ou d'idées extrémistes. Nous devons être dans la République, car ce pays, à force de vouloir le diviser, peut tomber dans ce qu'il y a de pire.

C'est pourquoi l'action que nous menons à la région est équilibrée, pas caricaturée comme parfois vous le faites. Sur cette question de l'alimentation, nous savons ce que nous voulons et dans l'ensemble de nos écoles, au sens large du terme, que ce soit les écoles primaires, les collèges ou les lycées, il n'y a pas à avoir de considérations religieuses.

Point d'actualité n° 6 - Groupe RN - Les élections régionales 2021 - La situation économique en Occitanie - Présenté par Julien SANCHEZ

Ce point est présenté par M. SANCHEZ également.

M. SANCHEZ

Très bien, je note donc que vous ferez un rappel aux proviseurs des lycées pour qu'ils ne prennent plus de viande hallal dans les cantines.

Concernant le point d'actualité n° 6, Madame la Présidente, c'est un autre sujet. Les élections régionales devaient avoir lieu ce mois-ci, mais en raison de la crise sanitaire, elles ont été reportées aux 13 et 20 juin. La tenue d'une campagne électorale est actuellement complexe, car aucune réunion publique ne peut se tenir, de nombreux outils classiques de campagne ne peuvent être utilisés et il est compliqué de parler dans de bonnes conditions avec nos compatriotes en raison des conditions sanitaires.

Alors que les possibilités d'aller et venir sont déjà limitées, il y a quelques jours certains élus de Haute-Garonne ont cru bon devoir empêcher un candidat à la présidence de la Région d'aller et venir dans une commune que vous connaissez très bien. Il venait simplement, en tant qu'individu, déposer une gerbe pour rendre hommage à son arrière-grand-père, gazé en 1914. Ces élus, ceints de leur écharpe, ont tenté de l'empêcher, avec des visages haineux et d'une grande bêtise, de déposer cette gerbe pour son arrière-grand-père.

Condamnez-vous cette violence et ces méthodes qui nous rappellent les heures les plus sombres de notre histoire ?

Est-ce cela, Madame, la vision de la démocratie que vous portez ?

Vos amis comptent-ils continuer à utiliser ces méthodes indignes jusqu'en juin ou jusqu'à l'automne si les élections étaient reportées ou vos amis comptent-ils retrouver la sérénité et être enfin à la hauteur de leur fonction, de leur écharpe et de la République ?

LA PRÉSIDENTE

Je ne répondrai pas précisément sur ce qui s'est passé à Martres-Tolosane, mais je rappelle juste qu'un monument aux morts ne peut être instrumentalisé par aucun élu. Il n'y a jamais à y faire

une conférence de presse. Ce n'était pas un recueil devant le monument aux morts, des journalistes - j'ai vu l'invitation presse - étaient invités à une conférence de presse devant un monument.

UNE INTERVENANTE DU GROUPE RN :

Ce n'est pas vrai !

LA PRÉSIDENTE

Si, c'est vrai. Les journalistes étaient invités à 11 h 30 devant le monument aux morts de Martres-Tolosane. C'est cela, la vérité ! Dès qu'une mobilisation empêche l'instrumentalisation des monuments aux morts, je la soutiens entièrement.

Je me permets de rappeler que quand on veut se recueillir sur la tombe de son arrière-grand-père, il y a des cimetières pour cela. Le monument aux morts, c'est un recueil devant l'ensemble des morts pour la France. Peu importe qui l'a construit. Tous les maires dans les années 20 dans notre pays ont construit des monuments aux morts.

Je sais quels noms figurent sur les monuments aux morts et ceux qui n'y figurent pas. Il n'y a pas de recueil en manipulation politicienne. C'est cela qui est honteux. On ne réécrit pas l'histoire, on n'utilise pas les monuments aux morts pour faire de la politique. Les monuments aux morts, c'est la France, ce sont ceux dont les noms y figurent qui ont combattu les nationalismes, les populismes et les idées fascistes et nazis. On se tient digne, on se tient droit et on respecte la République et la France.

Nous allons poursuivre l'examen des rapports et passer au rapport n° 8.

Poursuite de l'examen des rapports

2021/AP-MARS/18 - Autorisation de travaux complémentaires dans la réserve naturelle régionale Confluence Garonne Ariège

Il n'y a pas d'intervention, nous passons donc au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	11	16	26	35	6	145
Contre						0	0
Abstention		9				3	12
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NM:

*11 POUR: Z.Bourguet, J.Carmona, P.Cases, N.Cossange, A.Genolher, JL.Gibelin,

Y.Guinle, A.Langevine, M.Pique, S.Regourd, P.Roux

* 9 ABSTENTIONS: F.Adda, F.Arcangeli, MF.Barthet, G.Cros, C.Dupraz, G.Onesta,

R.Pagnoux, V.Vinet, K.Wersinger

NI:

*6 POUR: MD.Bagur, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, N.Mina, D.Satge, M.Tezenas du Montcel

*3 ABSTENTIONS : M.Martin, JC.Sellin, G.Serieys

Je vous remercie.

2021/AP-MARS/19 - Contrats d'obligation de service public relatifs à la gestion et l'exploitation du réseau Lio - Société publique locale - Avenant 11

Nous passons au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	47	19	14	25	34	8	147
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV	4	1	2	1	1	1	10
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*8 POUR: L.Hoang Ngoc, JC.Sellin, G.Serieys, D.Satge, N.Mina, MD.Bagur, M.Tezenas, F.Lopez

*1 NPPV : M.Martin (Représentante de la Région au sein de la SPL)

SRC:

*4 NPPV: N.Bakiri, C.Fita, B.Gilabert, C.Pinol (Représentants de la Région au sein de la SPL)

NM:

*1 NPPV: G.Cros (Représentant de la Région au sein de la SPL)

GR:

*2 NPPV: V.Garel, M.Garrigues (Représentants de la région au sein de la SPL)

UEDC:

*1NPPV: L.Pujol (Représentante de la Région au sein de la SPL)

RN:

*1 NPPV: JP.Piloz (Représentant de la Région au sein de la SPL)

Je vous remercie.

Nous passons au tableau des emplois.

2021/AP-MARS/20 - Tableau des emplois

LA PRÉSIDENTE

Madame POUCHELON intervient pour trois minutes, s'il vous plaît.

Mme POUCHELON

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, nous ne pouvons pas terminer ce mandat sans tirer notre bilan de votre gestion de la région Occitanie et c'est avec beaucoup de plaisir que je le fais ici à Toulouse. La crise sanitaire aura au moins permis de réinvestir cet hémicycle et, au passage, de faire quelques économies.

Vous vous êtes répandue en communication par l'intermédiaire de la presse régionale, à votre service, énumérant avec jubilation les milliers d'euros distribués sans véritable stratégie, sans

évaluation et donc, ne vous en déplaie, sans preuve d'efficacité. Le tableau des emplois en est un élément symbolique : de 6 799 emplois en 2016, nous sommes passés à 7 521 en 2021, à environ 85 M€ supplémentaires par an sur le budget de la région et j'estime à 150 à 200 emplois supplémentaires, hors transferts de compétences.

Quel échec pour cette fusion ratée organisée par votre gouvernement !

Vous participez activement à l'augmentation de l'emploi public et de la dépense publique dans une région où, faut-il le rappeler, le taux de chômage est un des plus hauts de France. Cherchez l'erreur ! Je précise que ce constat n'est en aucun cas une remise en cause de la compétence et du dévouement de nos agents, mais alors que partout, la lourdeur administrative à tous les étages est dénoncée, notre Collectivité ne peut échapper à la même critique. Vous comprendrez que je ne tombe pas dans la démagogie, Monsieur SELLIN. Pour faire court : moins de fonctionnaires, mais mieux valorisés et mieux payés, c'est pour moi plus sain qu'une prime Covid.

Pour terminer cette session, je voudrais parler du fonctionnement de notre institution pendant son mandat. Vous avez été très bien aidée par votre allié, le président du bureau de l'Assemblée qui, avec votre majorité, nous a imposé un règlement intérieur contraignant et un fonctionnement lénifiant. Mais, je vous félicite, vous avez habilement réduit au silence l'écologiste contre un marteau qu'il a davantage agité que ses idées.

En revanche, le résultat démocratique est catastrophique. J'ai comptabilisé le temps de parole en plénière octroyé aux élus de notre groupe : 4,30 minutes par conseiller régional et par an. Seuls les multiples incidents de séance ont animé nos assemblées. Nous terminons ce mandat par une assemblée d'une simple demi-journée. Aucune collectivité comparable ne fonctionne de la sorte. La crise sanitaire a bon dos. Vous préférez les pseudo-concertations citoyennes aussi inutiles que coûteuses, vous multipliez les instances court-circuitant les conseillers régionaux élus démocratiquement. Craignez-vous à ce point le débat ?

Madame la Présidente, une démocratie se juge au pouvoir donné à son opposition. Je regrette vivement que, par peur du débat contradictoire, vous n'ayez pas su faire vivre la démocratie dans cet hémicycle.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Madame POUCHELON, le règlement intérieur a dû être élaboré quand même face à l'attitude en particulier des élus d'extrême droite qui, dès le début du mandat, ont eu des comportements très violents. Il est très étonnant que vous n'en parliez pas ; vous avez une amnésie. Je vous rappelle que lors de cette première réunion que nous avons organisée au quorum, il y avait des menaces physiques, des insultes. De cela, vous n'en parlez pas, vous l'oubliez ! Non, on n'arrête pas, Monsieur REMISE, on n'arrête pas. D'ailleurs, j'ai porté plainte contre l'attitude que vous avez eue il y a de cela

encore moins de 18 mois vis-à-vis de moi quand vous avez essayé de m'intimider physiquement. C'est cela, la réalité. Les masques sont tombés. Il y a cette réalité.

J'aurais préféré, Madame POUCHELON, qu'il y ait, comme j'ai pu le connaître dans cet hémicycle, un autre climat, mais il est trop facile quand même d'accuser M. ONESTA et de ne pas nommer vraiment le mal qui est à la racine...

Mme POUCHELON

C'est un problème d'autorité, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Non, ce n'est pas un problème d'autorité, Madame POUCHELON, car quand il y a 158 élus dont 40 élus ne respectent pas le débat démocratique et insultent, votre argument est vraiment très faible. Ce n'est pas une problématique d'autorité, car de l'autorité, j'en ai ! Ce n'est parce que je suis une femme quarantenaire qu'il m'en manque. Il y a un problème de respect républicain dans cet hémicycle par certains élus. Et cela, vous ne voulez pas le nommer et vous vous masquez la vérité. Nous passons au vote du rapport numéro 20.

Vote sur le Rapport 2021/AP-MARS/20 - Tableau des emplois

Monsieur ASSAF ?

M. ASSAF

Monsieur ASSAF est d'accord avec vous et il est pour, en plus !

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16			6	93
Contre				26	35	3	64
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, J.C.Sellin, G.Serieys

*3 CONTRE: MD.Bagur, N.Mina, M.Tezenas du Montcel

2021/AP-MARS/21 - Recrutement d'apprentis au sein des services régionaux

Nous passons au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26	35	9	157
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

* 9 POUR: MD.Bagur, L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, N.Mina, D.Satge, JC.Sellin, G.Serieys, M. Tezenas du Montcel

Je vous remercie.

2021/AP-MARS/22 - Compte rendu de la délégation consentie à la présidente du Conseil régional au titre des actions en justice

C'est un prendre acte, mais Mme CARSALADE a demandé à intervenir pour une minute.

Monsieur SANCHEZ, Mme CARSALADE vous demande d'intervenir à sa place.

M. SANCHEZ

Je remercie beaucoup Maïthé CARSALADE pour ce cadeau !

Madame la Présidente, sur la démocratie régionale sûre et moderne, nous parlons là des actions en justice et constatons à chaque assemblée plénière qu'il y a beaucoup d'actions en justice et qu'apparemment, il y aurait une censure de long-métrage également, puisque vous seriez au tribunal, quelqu'un souhaitant faire un film vous mettant au tribunal parce que vous n'auriez pas subventionné. C'était une petite nouveauté parmi toutes les actions en justice des agriculteurs, des employés de la région, de l'opposition, etc. Là, quelqu'un veut faire un film et visiblement vous met au tribunal parce que vous ne donnez pas suite. On voulait juste une explication sur ce dossier.

LA PRÉSIDENTE

Je pense que vous avez mal lu. Monsieur le Directeur général des services ?

M. MUNSCH

Des explications ont été apportées en commission sur ce sujet, on pourra vous les retransmettre par écrit, naturellement.

2021/AP-MARS/23 - Procès-verbal de l'assemblée plénière du 19 novembre 2020

Nous passons au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		6	119
Contre						2	2
Abstention					35	1	36
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, J.C.Sellin, G.Serieys

*2 CONTRE: MD.Bagur, N.Mina,

*1 ABSTENTION: M.Tezenas du Montcel

Je vous remercie. Nous passons au rapport n° 24.

2021/AP-MARS/24 - Procès-verbal de l'assemblée plénière du 17 décembre 2020

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	35	10	
Pour	51	20	16	26		6	119
Contre						0	0
Abstention					35	3	38
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	35	9	157

NI:

*6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, J.C.Sellin, G.Serieys,

*3 ABSTENTIONS: MD.Bagur, N.Mina, M.Tezenas du Montcel

Le directeur général des services va vous répondre sur la question du film.

M. MUNSCH

Comme indiqué en commission où cette question a été également posée et pour y répondre une deuxième fois, comme il arrive dans beaucoup de dossiers, il s'agit d'un projet de film déposé au nom de la société Anaïs Production pour une demande de bourse d'auteur. Le comité de lecture s'est réuni comme il le fait systématiquement de manière collégiale et pluraliste et a considéré que le dossier était peu clair et peu convaincant.

Je précise que ce sont des positions qui arrivent régulièrement sur une part importante de dossiers. Cette position n'a pas été acceptée. Peut-être a-t-elle été jugée un peu trop dure dans ses termes, notamment sur le caractère peu clair du projet de scénario. C'est à ce titre que le projet a été rejeté. Comme cela arrive pour les milliers de refus que nous sommes amenés à faire, compte tenu des

centaines de milliers d'euros que nous attribuons chaque année, de temps en temps, il y a des recours contre ces refus.

Mme CARSALADE

Trois refus, trois !

LA PRÉSIDENTE

Vous ne semblez pas réaliser ce qu'est la région Occitanie : 6 millions d'habitants, des milliers de décisions. C'est comme quand on me parle du transport scolaire : on transporte tous les jours 180 000 enfants et bien entendu, sur les 180 000 familles, il y en a toujours une dizaine qui n'est pas contente parce qu'il faudrait aller chercher les enfants devant leur maison. Quand on a été maire, on connaît cela par cœur.

Il y a eu des refus, ils sont justifiés par une commission indépendante. Franchement, je ne rentre pas dans ces décisions. C'est comme pour les attributions des marchés publics, je ne m'en mêle pas, une commission d'appel d'offres statue en toute liberté et en toute indépendance.

Nous passons maintenant à l'examen des vœux.

M. CODORNIU

Madame la Présidente, il y a une demande d'intervention de M. RIVENQ.

M. RIVENQ

Juste deux mots pour vous dire que nous allons, comme à l'accoutumée, quitter la séance au moment des vœux et des questions orales, car on s'aperçoit qu'en cette période électorale, ils sont propices à une campagne électorale qui doit se faire en dehors de cet hémicycle. Je vous dis « à très bientôt » et vous donne rendez-vous, je crois, le 3 juillet pour l'élection du prochain président de la région. Vous recevrez une invitation à ce moment-là. Je vous remercie et vous dis à très bientôt. Merci, au revoir !

LA PRÉSIDENTE

Vous vous êtes trompé de date, c'est avant. On vous enverra nous-mêmes l'invitation, vous pouvez y compter. Il faut vérifier à trois fois avant de m'attaquer, Monsieur RIVENQ !

M. RIVENQ

Ce n'était pas une attaque, Madame la Présidente, c'était pour détendre le débat !

LA PRÉSIDENTE

Mais bien sûr, je fais de même.

Examen des vœux

Vœu n° 1 déposé par 8 élus NM : Reconnaissance du crime d'écocide

M. CROS

Merci, Madame la Présidente. Comme c'est en effet la dernière fois du mandat que je prends la parole, je veux moi aussi remercier les services et particulièrement les services Europe et International pour le travail que nous avons fait ensemble durant cette mandature, travail par lequel nous nous sommes efforcés de rapprocher l'Occitanie de l'Europe et, inversement, de montrer ce que l'Europe peut faire en Occitanie et elle fait beaucoup, mais aussi de montrer, au moins sur la coopération, cette ouverture qu'a l'Occitanie, une ouverture qui permet de mieux connaître les autres pour plus de tolérance et pour vraiment aller vers un horizon de paix. Nous pouvons, je crois, être fiers du travail effectué.

S'agissant du vœu, partout les atteintes graves aux écosystèmes se multiplient. Le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et l'extinction des espèces doivent nous alerter et nous forcer à agir. C'est ce que souhaitent les citoyens mobilisés pour le climat. Je le disais tout à l'heure, c'est ce que souhaitent les 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat.

Parmi les propositions de la Convention citoyenne pour le climat, des citoyens tirés au sort ont notamment proposé d'adopter une loi qui pénalise le crime d'écocide. Reconnaître le crime d'écocide, c'est punir toute action ayant causé un dommage écologique grave en participant au dépassement manifeste et non négligeable des limites planétaires commis en connaissance des conséquences qui allaient en résulter et qui ne pouvaient être ignorées. C'est aussi permettre sa reconnaissance au niveau international, au même titre que les génocides et les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes d'agression, notamment au sein du Statut de Rome qui définit le mandat de la Cour pénale internationale.

Malheureusement, la semaine passée les députés ont voté en commission spéciale la création d'un nouveau délit d'écocide, proposition atténuée de la Convention citoyenne pour le climat. En effet, cette proposition du gouvernement n'aboutit qu'à la création d'un délit général de pollution et d'un délit de mise en danger de l'environnement, mais même s'il s'agit d'une évolution positive de la loi, cette proposition est beaucoup moins ambitieuse et dissuasive que celle proposée par le Parlement européen en décembre 2020 ou encore celle de la Convention citoyenne pour le climat.

C'est pourquoi, parce qu'il s'agit tant d'une question de justice écologique et écologique que d'une question sociale, pour que des crimes environnementaux ne restent pas impunis, les élus régionaux écologistes vous proposent d'adopter un vœu afin de demander au gouvernement français que le crime d'écocide soit reconnu, conformément aux propositions de la Convention citoyenne pour le climat.

Ce vœu demande également, alors que la France s'apprête à prendre la présidence du Conseil de l'UE - je vous rappelle que c'est pour le premier semestre 2022 -, que le président de la République soutienne réellement la reconnaissance de crime d'écocide au niveau international.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Avis favorable sur ce vœu.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour	51	20	16			6	93
Contre					35	0	35
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NI:

* 6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, J.C.Sellin, D.Satge, G.Serieys

Le vœu n° 1 est adopté.

Vœu n° 2 de compromis déposé par : 11 élus NM + groupe SRC : Soutien aux professionnels de la culture et intermittents du spectacle

C'est un vœu de compromis.

Je vous propose d'ajouter une phrase, car à la relecture du vœu de compromis, nous avons constaté qu'un bout de phrase manquait au premier point délibéré : « ... *interpelle le gouvernement pour lui demander l'ouverture avant l'été de tous les lieux de culture et de toutes les manifestations telles que les festivals, en respectant les conditions sanitaires liées à la Covid-19* », puisque cette précision figurait dans le premier paragraphe, mais pas dans le délibéré. Il était important de rappeler que, bien sûr, toute la question des ouvertures doit se faire en respect de toutes les conditions sanitaires fixées par le gouvernement à la période des ouvertures.

Je demande à Mme BOURGUET de bien vouloir le présenter.

Mme BOURGUET

Merci, Madame la Présidente.

C'est donc le soutien aux professionnels de la culture et intermittents du spectacle. La majorité des activités artistiques et culturelles est quasiment à l'arrêt depuis un an. Les lieux et les manifestations d'expositions et de diffusion de la culture n'ont aucune visibilité et aucune perspective, ni pour la saison estivale ni pour la saison culturelle 2021-2022.

Les professionnels de la culture ont rencontré à plusieurs reprises la ministre de la Culture. Ils ont fait des propositions sérieuses au gouvernement et présenté des mesures et des engagements qui leur

permettent de travailler tout en respectant les conditions sanitaires liées à la Covid-19. Ils ne peuvent pas entendre qu'assister à un spectacle ou visiter un musée pourrait être plus dangereux que faire ses courses dans la grande distribution ou se déplacer en transports en commun. Les professionnels de la culture sont habitués à recevoir du public tout en garantissant sa sécurité. Ils ont prouvé qu'on peut leur faire confiance en la matière.

Les intermittents du spectacle, en ces temps de crise et d'interdiction de travailler, ont des revendications spécifiques liées à leur statut professionnel. Ils sont en pointe des luttes actuelles pour une reprise de leur activité et la réouverture des lieux de spectacle par l'occupation de nombreux théâtres à travers le pays. Les professionnels de la culture revendiquent des conditions dignes d'existence et la garantie de leurs droits sociaux.

La culture, c'est une multitude de métiers : des créateurs, des artistes, des techniciens, des logisticiens, des artisans, des industries de pointe comme l'informatique, le son, la lumière. Ils ne peuvent pas travailler et se retrouvent très souvent en situation de précarité.

À ces métiers s'ajoutent une multitude d'acteurs économiques dont l'économie dépend directement des activités culturelles, telles les entreprises de location liées à l'événementiel : hôtellerie, restauration et bien d'autres.

En région Occitanie, la culture, ce sont aussi les festivals. Ce sont des moments d'échanges et de partage qui favorisent une ouverture sur le monde et une programmation artistique de qualité en proximité. Les acteurs, collectivités et associations, se sont organisés et ont professionnalisé l'organisation des festivals, leur donnant une dimension économique forte et une place prépondérante dans le développement local. Après les annulations de 2020, les territoires sont inquiets pour les éditions à venir.

Le Conseil régional d'Occitanie, réuni en assemblée plénière, interpelle le gouvernement pour lui demander l'ouverture avant l'été de tous les lieux de culture et de toutes les manifestations telles que les festivals, en respectant les conditions sanitaires fixées par le gouvernement. Nous demandons que le gouvernement entende les professionnels et que ces ouvertures tiennent compte des modèles économiques liés à leur activité, comme l'ouverture des points de restauration et de buvette.

Il demande la prolongation d'un an de l'année blanche qui garantit une indemnité de 12 mois par l'assurance-chômage pour les intermittents du spectacle, même avec une ouverture des lieux culturels avant l'été, la plupart des techniciens du spectacle et des artistes n'ayant pas pu travailler depuis quasiment un an. Sans cette prolongation, des dizaines de milliers d'artistes et techniciens se retrouveront en grande précarité et, bien souvent, dans l'obligation d'abandonner leur métier.

Il enjoint au ministère de la Culture de mettre en place un plan d'urgence de soutien à l'emploi pour garantir le paiement des salaires et financer la tenue des répétitions et des résidences artistiques et demande le retrait du projet de réforme de l'assurance-chômage qui viendrait renforcer la précarité de nombreux travailleurs du secteur culturel.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Avis favorable. Nous passons au vote.

M. SELLIN

J'ai une question dans la mesure où ce vœu a été présenté hier, je crois, et où vous avez apporté une modification en séance. Vous ajoutez « *en respectant les conditions sanitaires fixées par le gouvernement* », c'est cela ?

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait.

M. SELLIN

Je me permets d'intervenir, car j'avais déposé un vœu similaire et je remarque que les vœux sont extrêmement proches, sauf sur cette question. Nous étions prêts à voter ce vœu, mais cette formule, si je peux me permettre, nous ramène en arrière. Je comprends ce que vous voulez dire, mais quand vous dites « *en respectant les conditions sanitaires fixées par le gouvernement* », précisément, si on les respecte, il n'y a pas de festival ; il y aura des festivals assis et aucun producteur de spectacles ni aucun festivalier ne le veut, j'en parle en connaissance de cause, car, vous le savez, je suis dans le milieu culturel. Je sais qu'en tant que présidente, vous connaissez aussi la situation.

Je vous alerte sur cette formule qui, à mon avis, pose un souci.

LA PRÉSIDENTE

Nous tenons à rappeler que, bien sûr, nous demandons l'ouverture des lieux culturels, mais qu'il est nécessaire de respecter les conditions d'organisation qui protègent la santé de nos concitoyens et donc, en fonction de l'état sanitaire du pays, c'est bien au gouvernement de fixer ces règles. Ce n'est pas à chaque organisateur de fixer ces règles-là. On doit reconnaître au gouvernement sa légitimité à fixer les règles d'organisation. Il faut être très clair.

En plus, nous demandons des différenciations territoriales : nous pouvons tout à fait, si le gouvernement le met en œuvre suite à nos suggestions, avoir certaines conditions d'organisation de certains spectacles dans des territoires où les taux d'incidence sont très faibles et d'autres conditions beaucoup plus restrictives dans d'autres.

Je pense très important de rappeler que pour les conditions sanitaires et d'organisation, on reconnaît cette légitimité au gouvernement. Ce n'est pas à chaque organisateur, à chaque propriétaire de musée ou de salle de spectacle de fixer sa réglementation et ainsi de suite. Ce sont des questions de santé publique.

Bien entendu, je pense qu'il peut y avoir l'ouverture des lieux culturels et je le souhaite, mais en ayant, il faut le rappeler, une position de responsabilité et de respect des consignes gouvernementales sanitaires. Je suis attachée au fait que ce soit bien précisé.

Nous passons au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour	51	20				3	74
Contre						1	1
Abstention			16			2	18
NPPV					35	0	35
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NI:

*3 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, D.Satge,

*1 CONTRE: JC.Sellin

*2 ABSTENTIONS: M.Martin, G.Serieys

Mme PINEL

Madame la Présidente, je m'abstiendrai. Du point de vue rédactionnel, le premier de ce vœu ne tourne pas rond, car on ne peut pas interpellier le gouvernement pour ouvrir tous les lieux avant l'été, puisque c'est ce qu'il fait en fonction de l'état sanitaire. Le premier est donc sans objet, finalement.

LA PRÉSIDENTE

Non, ce n'est pas ce qu'il fait, car aujourd'hui, il n'y a pas d'ouverture.

Mme PINEL

Il n'y a pas d'ouverture parce que l'état sanitaire ne le permet pas.

LA PRÉSIDENTE

S'il y a une différenciation territoriale, non.

Mme PINEL

La différenciation territoriale ne peut pas se faire sur des territoires, elle doit se faire en fonction du type de lieu de culture : est-ce un lieu clos, un lieu aéré ? Y a-t-il un système d'aération qui permet de ventiler régulièrement ? On ne peut pas prendre une position générale sur des sujets particuliers. Autant les autres aspects comme la prolongation de l'année blanche, le plan d'urgence ou les autres points du jeu, je les partage et les comprends, autant par rapport au contexte sanitaire, la formulation du premier pose, à moi et à mon groupe, un problème rédactionnel.

Je m'abstiendrai.

LA PRÉSIDENTE

Je ne partage pas votre analyse, car je pense que les conditions d'accueil du public peuvent être différenciées selon l'état sanitaire. Ce n'est pas du tout pareil quand vous avez un taux d'incidence inférieur à 100 ou quand vous avez un taux d'incidence supérieur à 300. La question des milieux clos n'est pas la même sur ces sujets-là.

Il est très important de rappeler que l'organisation du regroupement de personnes pour des aspects culturels et sportifs n'est pas à la discrétion de chaque organisateur, mais est fixée par le gouvernement. Il faut cependant qu'il y ait une souplesse, car nous avons des taux d'incidence très, très différents d'un territoire à l'autre. On pourrait avoir, comme je l'ai indiqué, des expérimentations dans des territoires où les taux d'incidence sont plus faibles et qui après permettront, quand, nous le souhaitons, la situation sanitaire sera sous contrôle, en particulier avec la vaccination, de les généraliser.

Je prends en compte l'abstention de votre groupe.

Mme PINEL

Il est écrit, si je peux me permettre, « *de tous les lieux de culture* » dans le vœu.

LA PRÉSIDENTE

Oui, car tous les lieux de culture doivent avoir des réglementations fixées par le gouvernement. Tous les lieux de culture doivent bénéficier de protocoles d'organisation. On ne dit pas que tous les lieux de culture doivent être rouverts sans condition. Si dans certains territoires, le taux d'incidence est trop élevé, les lieux de culture, comme les autres lieux de regroupement, ne seront pas rouverts. Ce n'est pas une obligation d'ouverture, c'est une obligation de respecter les conditions d'ouverture fixées par le gouvernement. C'est cela, l'esprit du vœu.

M. SANCHEZ

Je ne prends pas part au vote.

LA PRÉSIDENTE

D'accord.

Le vœu n° 2 est adopté.

Nous passons au vœu n° 3 également de compromis et présenté par M. GIBELIN.

Vœu n° 3 de compromis déposé par 11 élus NM + groupe SRC + groupe Radicaux : prise en charge du vieillissement pour une revalorisation globale de toute la filière

M. GIBELIN

Merci, Madame la Présidente. C'est un vœu de la délégation des élus communistes, écologistes et citoyens au départ que notre collègue Marie PIQUE avait travaillé et qui a fait ensuite l'objet d'un vœu de compromis avec le groupe Socialiste Républicain Citoyen.

Je ne vais évidemment pas le lire, mais je veux insister sur ce qui l'a motivé : avoir une démarche de soutien vis-à-vis des personnels qui sont confrontés à la prise en charge de la perte d'autonomie. Il ne s'agit évidemment pas, dans le vœu, de se prononcer sur la place des Ehpad dans cette situation, mais bien de se prononcer pour le soutien des personnels confrontés à ces situations qui, dans le cadre en particulier de la Covid, étaient vraiment en première ligne et ne se sont pas sentis - je crois que nous le partageons - reconnus à ce titre. C'est tout l'objet de ce vœu vis-à-vis de l'État et de l'engagement par rapport aux crédits d'État.

Voilà, en quelques mots, les motivations de ce vœu.

LA PRÉSIDENTE

Très bien, je vous remercie. Avis favorable.

Mme ADDA

Je vous laisse terminer le vote, puis j'aurai une demande d'intervention.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour	51	20	16			6	93
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV					35	0	35
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NI:

* 6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin ,D.Satge, JC.Sellin, G.Serieys

Le vœu n° 3 est adopté.

LA PRÉSIDENTE

Madame ADDA ?

Mme ADDA

Merci, Madame la Présidente. Je veux juste dire que, comme l'a rappelé M. PAGNOUX, nous votons pour ce vœu tout en soulignant que l'Ehpad n'est pas la seule solution pour répondre au vieillissement, nous le savons. Le maintien à domicile cité dans le vœu, mais aussi l'habitat inclusif

sont des alternatives qui permettent souvent de bien vivre ce vieillissement. Je pense important de le rappeler.

Merci, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Tout à fait, je partage votre précision.

Vœu n° 4 - Retiré

Vœu n° 5 déposé par G. SERIEYS : Pour un plan « zéro licenciement » en Occitanie et l'arrêt de la délocalisation de la filière automobile de l'Aveyron

M. SERIEYS

Oui, c'est donc un vœu proposé par les élus de la France Insoumise qui proposent un plan « zéro licenciement » en Occitanie et l'arrêt de la délocalisation de la filière automobile de l'Aveyron, puisque vous savez que dans ce contexte de crise, les organisations syndicales de salariés alertent sur le fait qu'un certain nombre de grandes entreprises profitent de la crise sanitaire et procèdent à des suppressions d'emplois, bien que leur situation financière ne le justifie pas toujours.

D'autre part, l'actualité sociale régionale est fortement marquée par les suppressions d'emplois dans la filière automobile, principalement dans l'Aveyron, M. BERARD en parlait tout à l'heure, à la fois sur la SAM et Bosch, avec près de 1 000 suppressions d'emplois qui seraient programmées.

Un point commun entre ces deux entreprises est le fait que l'État a une responsabilité directe par deux biais : d'une part, les aides apportées à ces entreprises avec trop peu de contreparties ; d'autre part, l'État est actionnaire de Renault, principal acheteur des pièces produites par Bosch et par la SAM.

Enfin - je suis perdu, la fatigue, mais bon, vous l'avez devant les yeux -, la proposition faite à l'Assemblée est d'interpeller le gouvernement et de lui demander :

- de conditionner le versement des aides publiques au respect d'un plan « zéro licenciement » ;
- de mettre en place un droit de veto pour les représentants du personnel concernant les choix stratégiques des entreprises bénéficiant d'aides publiques ;
- d'exiger du groupe Bosch et du repreneur de la SAM le maintien de la totalité des emplois en utilisant notamment le moyen de la commande par Renault, dont l'État est actionnaire ;
- d'agir pour la diversification et la transition écologique des industries en s'appuyant sur le maintien des emplois et le savoir-faire des salariés.

Le trou dans ma présentation concernait l'autre point commun, à savoir le fait que la réalité est que pour la SAM, une bonne part du savoir-faire et de la production d'ingénierie de l'entreprise a conduit à délocaliser une partie du chiffre d'affaires en Espagne et en Roumanie et, pour ce qui est de Bosch,

on dit que la motorisation diesel est en chute libre pour les années qui viennent, ce qui est une réalité, mais cela n'empêche pas Renault de commander 80 % des injecteurs diesels au site de production en Turquie qui emploie 7 000 salariés. L'autre point commun est donc le fait que ces activités sont délocalisées.

LA PRÉSIDENTE

Vous vous en doutez, je ne peux sérieusement pas donner un avis favorable sur un plan « zéro licenciement ». Vouloir faire croire aux salariés ou à la population que quand on peut, on a toujours le choix de ne pas licencier n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai, car quand il n'y a plus d'activité dans une entreprise, il n'y a pas d'autre choix.

J'ai dirigé des entreprises et j'ai eu malheureusement des licenciements à mener, mais quand les carnets de commandes sont vides, vous n'avez pas le choix. C'est pourquoi je trouve très dangereux de faire croire à la population que dans une économie, dans le monde réel, il est possible de ne jamais licencier. Ce n'est pas vrai.

Sur la question du soutien à la filière industrielle, vous connaissez notre engagement. Je ne reviendrai pas sur la SAM ni sur ce que nous avons fait aussi pour Bosch. Nous avons accompagné des propositions réalistes ; réalistes, car là aussi il est très facile de promettre des projets qui n'ont aucune réalité - je ne parle pas du tout pour vous.

Pour l'ensemble des salariés, par respect, je soutiens bien sûr l'activité industrielle, la souveraineté industrielle française et européenne, mais je donne un avis défavorable sur la question du « zéro licenciement », car c'est une proposition vraiment démagogique.

M. SERIEYS

Je veux simplement préciser que nous nous sommes mal compris. Le vœu ne propose en aucun cas l'interdiction de tout licenciement, il propose de conditionner les aides publiques aux entreprises au respect d'un plan « zéro licenciement ». L'inverse reviendrait à dire que la puissance publique aide les entreprises qui licencient, ce qui pose, pour le coup, un vrai problème. Voilà la proposition du vœu.

LA PRÉSIDENTE

Même sur ce sujet, nous avons une différence.

M. SERIEYS

D'accord, nous avons une différence, mais vous argumentiez sur un sujet qui n'était pas le mien.

LA PRÉSIDENTE

D'accord, j'avais mal compris, je croyais que c'était une interdiction de licenciement, mais même si vous indiquez que quand il y a une intervention publique, une entreprise ne peut pas licencier, je suis également en désaccord. Quand il y a une aide publique, il faut minorer dans tous les cas le plan de licenciement, mais il y a des situations... Je pense en particulier à l'aéronautique où la chute du trafic aérien est telle et pérenne que malgré des dispositifs d'aide à l'innovation et à la recherche, il y aura des conséquences, des licenciements. Il faut certes les minorer, je suis bien d'accord avec vous, mais on ne peut pas être sur du « zéro licenciement », ce qui voudrait dire que l'entreprise va à sa perte. Même sur ce sujet, je ne partage pas la même analyse que vous.

M. SERIEYS

Mais on se comprend sur notre désaccord, au moins !

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait. C'est vrai que je l'avais interprété comme une interdiction de licenciement, mais sur cette question, je pense que l'on doit avoir une position volontariste de protection des salariés, mais aussi de réalité sur certains marchés en grandes difficultés pour de nombreuses années.

M. GONDRAN

Je souhaite faire une petite intervention à ce sujet. Je trouve curieux que ceux qui ont fait une guerre terrible au diesel, au nouveau diesel qui aujourd'hui ne pollue pas plus que les moteurs essence, fassent croire aujourd'hui qu'ils sont les défenseurs de Bosch ! Les fossoyeurs de Bosch vont nous faire croire aujourd'hui que l'on va les défendre !

LA PRÉSIDENTE

Il faut être un peu sérieux ! Vous indiquez que le diesel n'est pas plus polluant que l'essence, mais ce n'est pas vrai. Une étude indépendante a été faite, remise en fin d'année, elle dit que le diesel n'est pas plus polluant que l'essence sur les moyennes et longues distances, mais en revanche, sur les distances courtes, les impacts environnementaux semblent bien supérieurs. On ne peut pas dire que le diesel, de façon générale, est moins polluant que l'essence, c'est contraire à l'étude indépendante remise en fin d'année. Parlons des longues et des moyennes distances où en effet, avec les nouvelles motorisations diesel, il y a de vrais apports environnementaux par rapport à la situation précédente, mais on ne peut pas, comme vous le faites, caricaturer la situation. Nous passons au vote sur le n° 5 sur lequel je donne un avis défavorable.

M. PAGNOUX

Je suis pour, avec une petite remarque : depuis près de dix ans, les consommateurs se détournent du diesel et le diesel *gate* en 2015 n'a fait qu'accélérer ce processus. Cette motorisation qui représentait 72 % des ventes de véhicules en 2012 est descendue à 34 % en 2020, au niveau de 1990. Plutôt que d'accompagner cette évolution, d'anticiper et d'adapter l'outil de production, le groupe Bosch et les Pouvoirs publics ont joué la politique de l'autruche. Pour les élus écologistes, tout doit être mis en œuvre pour pérenniser l'activité du site, mais avec un véritable projet de réindustrialisation et de reconversion.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

M. SANCHEZ

Même remarque que vous sur le fait d'introduire l'idée qu'il faut interdire ou limiter les licenciements, ce qui ne résoudra pas les problèmes économiques, puisqu'on ne peut pas dire que l'on peut, dans tous les cas, empêcher un licenciement. Nous ne prenons pas part au vote.

LA PRÉSIDENTE

S'il vous plaît, s'il vous plaît, pas de commentaires.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour		20				4	24
Contre	51		16			2	69
Abstention						0	0
NPPV					35	0	35
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NI:

*4 POUR: L.Hoang Ngoc, M.Martin, J.C.Sellin, G.Serieys,

*2 CONTRE: F.Lopez, D.Satge

Le vœu n° 5 est rejeté.

Nous passons au vœu n° 6.

Vœu n° 6 déposé par JC SELLIN : Les arts et la culture en danger : solidarité avec les occupants des lieux culturels pour un plan d'urgence pour l'emploi culturel

Il est maintenu ou retiré ?

M. SELLIN

Pourquoi serait-il retiré ?

LA PRÉSIDENTE

Ah oui, vous n'étiez pas d'accord avec le vœu n° 2.

M. SELLIN

J'ai tendu la perche pour voter un vœu en commun, mais malheureusement, même pour cette dernière assemblée plénière...

LA PRÉSIDENTE

Non, sur ce vœu-là...

M. SELLIN

Ce n'est pas grave, les personnels de la culture apprécieront !

LA PRÉSIDENTE

C'est bon, pas de manipulation sur cela ! Les personnels de la culture savent qui soutient, combien et quand.

M. SELLIN

Oui, il est vrai que nous avons beaucoup vu la présence des élus régionaux de la majorité sur la question des occupations...

UN INTERVENANT :

Oui, nous y étions tous sur les territoires. Pas de leçons !

UN INTERVENANT :

Pas de leçons des révolutionnaires de salon !

M. SELLIN

Ce vœu est axé là-dessus. Pour la deuxième fois, nous portons un vœu sur le fait que les arts et la culture sont en danger.

Je ne redévelopperai pas ici la place de la culture dans la vie sociale, la vie des êtres sociaux que nous sommes, nous savons combien elle nous manque depuis un an dans ce grand tunnel dans lequel nous sommes.

Pour le projet d'émancipation que nous portons en commun, Madame la Présidente, évidemment la culture est un élément absolument important, mais pour le coup, puisqu'il s'agit d'un vœu, il s'agit d'être précis et nous pensons que ce vœu a le mérite de la précision. D'abord, il porte une solidarité

précise et active aux artistes et aux professionnels de la culture et ensuite, il indique qu'il faut un plan d'urgence pour l'emploi culturel et le chiffre.

L'évaluation faite en Occitanie est qu'il faut un vœu de 50 M€ sur l'emploi culturel, précisément, notamment pour les professionnels de la culture les plus précaires et les intermittents qui aillent directement sur l'emploi culturel et ne passent pas par l'intermédiaire des grandes structures ou des agences dont certaines sont de véritables fromages qui pompent les subventions qui ne vont pas directement à la culture et aux artistes.

Ce vœu propose un certain nombre d'axes assez précis. Il dit, comme dans le précédent, qu'il faut renoncer à la réforme de l'assurance-chômage, qu'il faut prononcer l'année blanche, qu'il faut rouvrir les lieux culturels avec les garanties sociales demandées et en suivant les protocoles sanitaires appropriés, comme en Espagne par exemple. Je sais que vous avez rencontré, il y a une quinzaine de jours, M. SANCHEZ, le Premier ministre espagnol. Vous avez dû, je pense, évoquer y compris avec lui la situation sanitaire et notamment les protocoles alternatifs mis en place en Espagne depuis le mois de septembre et qui permettent aux artistes et aux professionnels de la culture de l'État espagnol de travailler, mais aussi, et c'est un comble, à un certain nombre d'artistes français, y compris de notre région, d'aller travailler en Espagne, car l'Espagne a eu l'intelligence de mettre en place des protocoles sanitaires alternatifs qui ne remettent pas du tout en cause la santé de ses concitoyens, les analyses faites le prouvent, et permettent de donner un ballon d'oxygène au milieu culturel.

Voilà les différents considérants qui font que je souhaite que ce vœu soit adopté.

LA PRÉSIDENTE

Autant je partage votre analyse sur les protocoles mis en place en Espagne, autant je ne donne pas un avis favorable sur ce vœu, car nous avons déjà voté le vœu n° 2.

M. GONDRAN

Je souhaite juste faire une petite intervention, vous allez voir. Concernant la description des lieux, je serais plutôt d'accord, mais concernant l'occupation illégale des lieux culturels, comme pour le conseil régional, j'y suis opposé.

LA PRÉSIDENTE

D'accord. Nous passons au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour		9				4	13
Contre	51		16		35	2	104
Abstention		11				0	11
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NM:

*11 ABSTENTIONS: Z.Bourguet, J.Carmona, P.Cases, N.Cossange, A.Genolher, JL.Gibelin, Y.Guinle, A.Langevine, M.Pique, S.Regourd, P.Roux

*9 POUR: F.Adda, F.Arcangeli, MF.Barthet, G.Cros, C.Dupraz, G.Onesta, R.Pagnoux, V.Vinet, K.Wersinger

NI:

*4 POUR: L.Hoang Ngoc, M.Martin, JC.Sellin, G.Serieys,

*2 CONTRE: F.Lopez, D.Satge,

Le vœu n° 6 est rejeté.

Nous passons au vœu n° 7 présenté par Mme MARTIN, s'il vous plaît.

Vœu n° 7 déposé par M. MARTIN : Soutien au service public de l'ONF et des parcs nationaux

Mme MARTIN

C'est un vœu qui veut mettre l'accent sur les problèmes que rencontrent l'ONF et les parcs nationaux, problèmes récurrents, puisque depuis des années maintenant - cela date -, on assiste malheureusement à une suppression de postes systématique et récurrente dans ces deux services publics, ce qui empêche - c'est une réalité présentée par les salariés tant de l'ONF que des parcs nationaux - ces services publics d'effectuer leurs missions de service public.

Or, quand on sait le rôle structurant que joue l'ONF dans la structuration de la filière bois, dans la gestion de manière durable de nos forêts, on peut s'inquiéter. Aujourd'hui, les salariés disent en gros qu'ils sont à l'os et ne peuvent plus du tout effectuer leurs missions. C'est une aberration au vu des enjeux climatiques et environnementaux qui sont devant nous et que nous connaissons.

La proposition est bien sûr d'interpeller le gouvernement pour qu'il renonce aux suppressions qui vont être importantes. Pour les parcs, si l'on ne prend que cet exemple, cela va consister à déshabiller Pierre pour habiller Paul, puisqu'un nouveau parc va naître en Bourgogne-Franche-Comté, mais à moyens constants, malheureusement, comme pour beaucoup de services publics. Il faut reconsidérer aussi les dangers de privatisation qui menacent l'ONF, évidemment en privilégiant au contraire le développement de ce service public ô combien nécessaire au vu des enjeux dont j'ai déjà parlé.

Je me permets de faire une petite incise, Madame la Présidente, profitant d'avoir la parole pour dire que, s'agissant de ces moyens constants et de ces problèmes de services publics récurrents et de plus en plus inquiétants, les lycées agricoles sont eux aussi concernés. Ils sont aujourd'hui

confrontés, notamment en région Occitanie, à des suppressions de postes et c'est une aberration quand on sait le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'éducation de nos jeunes et notamment pour l'agriculture de demain. Les ayant soutenus ce matin et ayant été présente à leur rassemblement, j'aimerais qu'en votant ce vœu, on pense aussi aux services publics comme la forêt et l'agriculture, car c'est fondamental. Avoir une agriculture durable pour tous nos concitoyens est important aussi. Je pense qu'il faut avoir aussi en tête que d'autres services publics connaissent le même sort et qu'il faut aussi les défendre.

LA PRÉSIDENTE

Concernant les lycées agricoles, nous avons soutenu les différentes actions menées sur l'ensemble des territoires, puisque plusieurs lycées agricoles sont malheureusement touchés, mais je pense aussi à de nombreuses actions que nous avons sur des suppressions de postes également dans les lycées, car là aussi nous avons soutenu les demandes de révision des affectations de professeurs en forte diminution.

Sur ce vœu n° 7, j'émet un avis favorable.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour	51	20	16		35	6	128
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NI:

* 6 POUR: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, J.C.Sellin, G.Serieys

M. SANCHEZ

Je crois que Mme MARTIN ne va pas s'en remettre : nous sommes pour !

Le vœu n° 7 est adopté.

Nous passons au vœu numéro 8 déposé par Mme CARSALADE et qui, il me semble, fait doublon avec le vœu n° 2 que nous avons voté.

Vœu n° 8 déposé par le groupe RN : Pour la réouverture immédiate des musées et des monuments en Occitanie

Vous le maintenez ?

Mme CARSALADE

Oui, car nous ne sommes pas pour l'occupation des théâtres, ce n'est pas dans notre philosophie. On occupe les théâtres pour aller voir une pièce de théâtre, pas pour manifester. Avant

de présenter mon vœu, ce que je vais faire très rapidement, je voudrais quand même avoir une pensée pour François GRENIER, claveciniste qui s'est suicidé hier et qui, à mon avis, symbolise la détresse de beaucoup, beaucoup, beaucoup de gens du spectacle.

En février, Louis ALIOT, maire de Perpignan, a eu la courageuse idée de rouvrir ses musées...

LA PRÉSIDENTE

En toute illégalité.

Mme CARSALADE

Oui, mais c'est ce que demande le peuple, Madame !

LA PRÉSIDENTE

Il faudrait savoir ! Vous êtes contre les occupations illégales de théâtres, mais vous êtes pour l'ouverture des musées en toute illégalité !

Mme CARSALADE

Oui, c'est le peuple qui va dans les théâtres, Madame ; c'est vous, c'est moi, c'est le peuple. Dans les musées, ce n'est pas une occupation. L'occupation, c'est geler un théâtre, l'occuper de façon illégale. Aller au théâtre, Madame, c'est encore autorisé. Peut-être que vous vous y opposerez, mais c'est encore autorisé.

LA PRÉSIDENTE

Sur ces considérations juridiques, voyez un ancien magistrat qui va peut-être pouvoir vous éclairer, car je pense qu'il y a une difficulté juridique.

Mme CARSALADE

Avez-vous entendu ce que j'ai dit ou l'avez-vous interprété ?

LA PRÉSIDENTE

Je pense que vous avez tort. Soit on respecte l'État de droit, soit on ne le respecte pas.

Mme CARSALADE

Voilà, exactement, on n'occupe pas un théâtre.

LA PRÉSIDENTE

Et on n'ouvre pas un musée quand c'est illégal, c'est la même chose, cela s'appelle le respect de l'État de droit.

Mme CARSALADE

Bien sûr, bien sûr...

Est-ce que l'on se contamine plus dans le métro ou au musée des Augustins, à Carrefour, au Leclerc de Blagnac ou au château et remparts de la cité médiévale de Carcassonne ? Tout cela est quand même d'une incroyable absurdité, ces mesures de restriction des libertés prises par le gouvernement au nom de la protection contre l'épidémie de la Covid.

Considérant que la réouverture des musées et des monuments ne représente pas un risque sanitaire majeur dès lors que les protocoles sanitaires et gestes barrière sont strictement respectés, ce que tout le monde demande ici, considérant que l'accès à la culture est un besoin essentiel - ce décès en est encore une preuve - nécessaire à l'épanouissement personnel et à l'équilibre mental, d'ailleurs mis à mal par l'ensemble des mesures sanitaires, nous demandons au gouvernement d'autoriser la réouverture immédiate des musées et des monuments en Occitanie, dans le respect des gestes barrière et des protocoles sanitaires stricts.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Avis défavorable.

Mme CARSALADE

Bien sûr !

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au vote.

M. SANCHEZ

Pour la défense de la culture !

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour					35	0	35
Contre	51	20	16			6	93
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NI:

* 6 CONTRE: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, J.C.Sellin, G.Seriesys

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Le vœu n° 8 est rejeté.

Nous passons au vœu n° 9 présenté par M. YELMA, s'il vous plaît.

Vœu n° 9 déposé par le groupe RN : pour la territorialisation des mesures prises pour limiter la propagation de la Covid-19

M. YELMA

Merci, Madame la Présidente.

C'est un vœu proposé par le groupe Rassemblement National pour la territorialisation des mesures prises pour limiter la propagation de la Covid-19.

La décision d'imposer, puis de prolonger un couvre-feu généralisé à tout le territoire national à partir de 19 heures suscite de plus en plus d'inquiétudes et de contestations. L'épidémie de la Covid-19 n'est pas uniforme sur tout le territoire national et son taux d'incidence, mesuré par le nombre de contaminations et d'hospitalisations, est différencié selon les départements.

Au niveau intradépartemental, selon les bassins de vie, la réalité épidémique est souvent très contrastée. Cette disparité n'a pas été suffisamment prise en compte lors de l'élaboration des mesures de restriction d'activité de liberté. Pourtant, leurs effets sont loin d'être bénins, les nombreuses alertes lancées quant à la détresse psychologique liée à ces restrictions en France en attestent.

Le couvre-feu a lui-même des effets négatifs sur l'activité économique, sur le moral des Français, mais aussi en matière de respect des gestes barrière. On voit des files entières se constituer depuis l'intérieur des magasins alimentaires jusque dans la rue à l'approche des 19 heures fatidiques ; toute idée de distanciation sociale est oubliée alors que l'on presse les gens de se dépêcher.

Un changement d'approche est nécessaire pour une stratégie plus équilibrée face au virus. Il faut bien sûr agir pour limiter les contaminations, mais de façon à minimiser la gêne ainsi que la détresse provoquée. C'est dans les départements les plus touchés, où la prudence et la réalité du risque de contamination sont reconnues comme les plus critiques, que le couvre-feu, mais aussi les mesures de restriction d'ouverture de commerces ou de lieux culturels, sont susceptibles d'être utiles. Dans les départements de notre région comme le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Lot ou encore les Pyrénées-Orientales, ce n'est pas le cas. La routine insipide que l'on y impose aux citoyens est de plus en plus vécue comme une injustice et fragilise l'adhésion de la population aux mesures sanitaires censées les protéger.

Considérant que tous les territoires de notre région Occitanie ne sont pas atteints de la même façon par l'épidémie du Covid-19, considérant que la territorialisation des mesures sanitaires vise à restreindre ou empêcher la fréquentation des commerces ou des lieux culturels, considérant qu'un recours différencié au couvre-feu serait à la fois plus conforme à la réalité de la situation épidémique

et aux besoins de nos territoires ainsi que de leurs habitants, considérant que les Français aspirent à vivre à nouveau normalement et doivent pouvoir comprendre les mesures de protection sanitaire pour les approuver et y adhérer, les conseillers régionaux d'Occitanie, réunis ce jour en assemblée plénière, demandent au gouvernement de mettre en place la territorialisation des mesures sanitaires et demandent particulièrement au gouvernement la modulation horaire du couvre-feu et un recours différencié à cette méthode selon les bassins de vie de chaque département.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Sur la question de la différenciation territoriale, j'ai écrit au gouvernement dès le mois de novembre. En revanche, je ne partage pas votre analyse sur la question des bassins de vie. Ce que j'ai pu écrire et déclarer à plusieurs reprises porte sur une différenciation territoriale par département et non par bassin de vie. C'est donc un avis négatif.

Nous passons au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	0	35	10	
Pour					35	0	35
Contre	51	20	16			6	93
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	35	6	128

NI:

* 6 CONTRE: L.Hoang Ngoc, F.Lopez, M.Martin, D.Satge, J.C.Sellin, G.Serieys

Le vœu n° 9 est rejeté.

Je cède la parole à M. le président du bureau de l'Assemblée, ce que j'aurais dû faire pour les vœux.

Questions orales

M. ONESTA

Nous passons à la question orale n° 1 déposée par 9 élus NM. Elle nous est présentée par M. PAGNOUX.

Question orale n° 1 déposée par 9 élus NM : Pour la sauvegarde de l'association culturelle Mix'Art Myrys sur la métropole toulousaine

M. PAGNOUX

Le 20 janvier dernier, le collectif d'artistes autogéré Mix'Art Myrys, hébergé dans des locaux appartenant à Toulouse Métropole, a reçu une notification de fermeture administrative suite à la visite de la commission de Sécurité de la mairie de Toulouse.

Alors que les restrictions sanitaires frappent très durement la culture, que les acteurs culturels sont en souffrance depuis déjà un an, les six salariés, les deux services civiques et la soixantaine d'artistes adhérents à Mix'Art Myrys se retrouvent sans locaux pour un problème de mise aux normes, problème connu de tous et maintes fois débattu entre les parties prenantes, sans résultat.

Mix'Art Myrys fait partie du patrimoine culturel toulousain et bien plus, puisqu'il irrigue bien au-delà de la métropole toulousaine. Depuis 26 ans, il promeut la diversité culturelle et agit sur le terrain de l'expérimentation artistique, culturelle et sociale.

Pour les élus régionaux écologistes, alors qu'en cette période les acteurs culturels doivent pouvoir compter sur les collectivités et demandent dialogue et solidarité, il est indispensable de trouver une alternative pour que vivent le projet et le collectif Mix'Art Myrys.

Madame la Présidente, pour que vive le projet Mix'Art Myrys, la Région va-t-elle apporter au collectif un soutien financier plus important qu'actuellement ? Au-delà, la Région sera-t-elle en appui pour que cet acteur culturel majeur de notre territoire puisse trouver un nouveau lieu pour que ses activités perdurent ?

M. ONESTA

Votre réponse, Madame la Présidente ?

LA PRÉSIDENTE

Tout d'abord, lors du dernier comité de pilotage du 3 mars auquel la Région a participé, nous avons réaffirmé notre soutien au collectif pour l'année 2021. Nous avons en 2020, je vous le rappelle, maintenu notre soutien à l'association. Même si en 2020 il y a eu moins d'activité, comme pour l'ensemble du secteur culturel, nous avons voulu les aider pour qu'ils puissent dépasser ces difficultés. Je vous rappelle que dans le contrat territorial que nous avons avec Toulouse Métropole, nous avons en effet indiqué que la Région participerait aux travaux de mise en conformité du site Ferdinand Lassalle.

Sur l'ensemble des points soulevés, la Région a été toujours très volontariste et en soutien financier et politique.

M. ONESTA

La question n° 2 a été déposée par Mme MARTIN et a trait au site Malvesi à Narbonne.

Question orale n° 2 déposée par Mme MARTIN : Narbonne Malvesi : risque majeur d'une catastrophe sanitaire et environnementale

Mme MARTIN

C'est un sujet assez grave et il faut arriver à répondre aux riverains de cette usine, car pour les avoir rencontrés, ils ont exprimé une grande détresse face à une situation qui, par ailleurs, est peut-être peu connue, mais qui doit être connue et qui nécessite que l'on y apporte des réponses concrètes. Il s'agit, entre autres, de deux sujets.

Le premier est que depuis malheureusement fort longtemps, depuis des décennies, il y a une accumulation des déchets liés au traitement de l'uranium, déchets à ciel ouvert. Lors d'une inondation il y a quelques années, une partie de ces déchets, à cause de l'eau qui ruisselait, s'est répandue autour de l'usine, en particulier dans le canal du Torrent qui fait le tour du Narbonnais et qui est utilisé aujourd'hui par les riverains pour arroser les jardins.

En plus, dans cette usine va être installé un dispositif très décrié, y compris parce qu'il existe aux États-Unis où il a posé énormément de problèmes de santé et environnementaux : le dispositif TDN Thor censé traiter de manière thermique l'extraction des nitrates contenus dans les déchets liquides et qui sont très, très importants, soit 350 000 mètres cubes, mais qui en plus vaporise sur ces déchets liquides des fumées qui vont arroser très largement, au vu des vents qui par ailleurs sévissent dans le coin, notre région Occitanie.

Il y a donc des dangers réels et plus que cela, car l'association que nous avons rencontrée avec des riverains membres, des militants écologistes de Greenpeace, des spécialistes, des scientifiques, donc vraiment un monde assez varié, constate qu'il y a de plus en plus de problèmes de santé dans la région, notamment des cancers. Il y a d'ailleurs un appel à témoins pour travailler sur cette question, c'est donc assez grave.

La moindre des choses aujourd'hui, c'est le minimum que l'on puisse faire - parce que ce n'est pas le cas, bien évidemment - est d'aider l'association, ce que l'on peut faire à travers l'ARS, à faire des analyses indépendantes de l'air, du sol et du canal du Torrent pour vérifier le taux de pollution et ses incidences sur la santé et pour renoncer à ce projet Thor. L'association a des alternatives et peut les présenter. Il faut renoncer à ce projet qui va amener encore plus de problèmes de santé si ces fumées sont dispersées un peu partout.

Nous demandons donc à la présidente de région de regarder comment répondre à ces problématiques et comment la Région peut interpeller le préfet, notamment sur l'autorisation de ce projet et sur les analyses à effectuer, nécessaires pour rassurer de manière tout à fait légitime la population riveraine, mais pas uniquement, car l'impact est beaucoup plus large que les riverains.

LA PRÉSIDENTE

Le premier Vice-président CODORNIU va répondre.

M. CODORNIU

Oui, Madame la Présidente, je veux juste dire à Mme MARTIN que, dans un premier temps, si elle connaît bien le sujet pour y être allée une fois ou deux, sachant que c'est un sujet effectivement d'une grande sensibilité, ma famille vit très, très proche de Malvesi, à Moussant, où mon frère a été élu pendant une mandature et ce site, je le rappelle, emploie directement 350 employés. Dans les sept prochaines années, il va y avoir des investissements importants sur la recherche et l'environnement à hauteur de 300 M€. Le site procède à plus de 23 000 analyses chaque année, près de 700 échantillons sont faits en ceinture proche et jusqu'à l'étang de Bages.

En tant que président du PNR, j'avais demandé que l'on fasse des études un peu plus poussées sur les canaux qui irriguent et qui sont à proximité de Malvesi.

Madame MARTIN - c'est pourquoi je me permets de le lui dire, car je crois qu'elle n'est venue qu'une seule fois, voire deux fois - demande à interpellier l'État afin qu'un moratoire soit décidé sur le projet, mais ma préfecture a pris en considération les demandes d'examen des solutions alternatives, puisqu'elle va nommer un expert et a reporté deux fois sa prise d'arrêt pour bien mesurer la difficulté, ce qui équivaut, me semble-t-il, à un moratoire.

Il faut bien sûr considérer la dangerosité du site, mais avant de se positionner sur une solution ou une autre, il faut attendre les conclusions de l'expert. Vous savez, Madame MARTIN, qu'un avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques sera également requis. Il n'en reste pas moins que la situation du traitement des effluents de nitrates doit évoluer.

Je ne reviens pas sur le procédé Thor que vous connaissez, je pense que vous y êtes défavorable. Effectivement, il y a une proposition de courrier au préfet de l'Aude pour relayer les interrogations des élus locaux et des associations locales que j'ai rencontrés en tant que vice-président à plusieurs reprises et que je connais bien, mais aussi pour demander la tenue d'analyses indépendantes, analyses qui ont été également enclenchées par le Parc naturel régional de la Narbonnaise.

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à la question orale n° 3 déposée par le groupe RN et qui a trait au parc éolien sur la commune des Martys dans l'Aude. C'est M. Christophe BARTHES qui nous interpelle.

Question orale n° 3 déposée par le groupe RN : Parc éolien sur la commune des Martys - Aude

M. BARTHES

Madame la Présidente, le GAEC Lassalle, jeune exploitation familiale installée depuis 2015 sur la commune des Martys dans l'Aude, s'est vu imposer à un kilomètre de ses terres ainsi que du domicile de la famille un premier parc éolien composé de 26 aérogénérateurs en fonctionnement depuis 2016. Outre la pollution visuelle évidente, ils subissent des troubles sonores depuis sa mise en service, le parc ne répondant pas aux normes acoustiques obligatoires.

Malgré ces nuisances, cette exploitation qui compte aujourd'hui 400 têtes de race gasconne tient bon et projette même de développer une activité touristique dans les prochaines années dont le premier gîte a déjà vu le jour.

En 2018, une compagnie prend attache avec le GAEC pour lui présenter un nouveau projet de parc éolien, cette fois-ci à 500 mètres de leur domaine. Principale inquiétude pour les exploitants : la source en eau potable, notamment utilisée pour abreuver les bêtes, se situe à 250 mètres en contrebas de la première éolienne. Le rapport d'étude d'impact publié sur le site de la préfecture de l'Aude est formel : le risque de pollution des sols et des eaux est avéré.

Un premier risque de pollution accidentelle par des particules de béton ainsi que par les bains d'huile des transformateurs présents dans les nacelles des éoliennes est déjà identifié durant la phase des travaux d'installation et de démantèlement des engins de chantier.

Les travaux de décapage, de défrichage et de terrassement pourront également entraîner une mise en suspension de particules, causer une pollution chronique et irréversible du point d'eau et impacter son débit.

Malgré un avis défavorable rendu par la Mission régionale de l'autorité environnementale, le projet reste plus que jamais d'actualité et la phase de l'enquête publique est en cours.

Vous avez, dès octobre 2017, porté ce projet de parc éolien en accordant une subvention à la société à l'initiative de ce projet. Comme souvent, seul notre groupe s'était alors opposé.

Madame la Présidente, vu les nouveaux éléments portés à votre connaissance, allez-vous renoncer à soutenir ce projet qui met en péril une jeune exploitation agricole et qui provoquera des dommages irréversibles sur l'environnement ?

Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Je crois que c'est également M. CODORNIUO qui souhaite répondre au nom de l'exécutif.

M. CODORNIUO

En effet, un projet de développement éolien a été déposé par la société Wind sur la commune des Martyrs le 3 juin 2019. La Maison régionale de l'autorité environnementale a rendu un avis sur ce projet le 24 août 2020, mais la question orale commet une erreur en qualifiant l'avis rendu de défavorable, car l'avis ne porte pas sur l'opportunité du projet, mais vise à améliorer sa conception, ce qui est important. Il faut aussi préciser que c'est bien l'État qui autorisera ou non ce projet sur la base des conclusions du commissaire-enquêteur.

Je comprends très, très bien les difficultés des habitants et notamment des jeunes exploitations familiales.

Autre erreur, me semble-t-il, cette société n'est pas aidée par la Région pour ce projet, car en octobre 2017, donc bien avant, la Région avait accompagné un collectif citoyen qui avait demandé une étude de faisabilité du projet à hauteur de 10 000 €. Ce projet a été repris à son compte par la mairie et développé par la société Wind avec qui elle a signé une charte morale d'engagement pour ce projet en 2018, projet qui est également ouvert à des financements participatifs citoyens. La Région n'est pas forcément sur l'autre projet.

Quant aux impacts des travaux sur la ressource en eau, les dispositions à prendre pour les corriger seront définies par l'État dans la mesure où il y aurait un arrêté d'autorisation et éventuellement un permis de construire.

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à l'antépénultième question orale déposée par le Groupe RN et qui a trait à l'insécurité dans les transports régionaux. C'est Mme Laure-Emmanuelle PHILIPPE qui l'expose.

Question orale n° 4 déposée par le groupe RN : Insécurité dans les transports régionaux

Mme PHILIPPE

Oui, merci.

Madame la Présidente, dimanche 17 janvier un individu harcèle sexuellement, puis agresse violemment deux femmes, dont une mineure, dans un train à destination de Toulouse-Matabiau. Il frappe ensuite un contrôleur sur le quai de la gare avant d'être maîtrisé par des agents de police.

Mardi 26 janvier, sur le parvis de la gare, un homme se fait tabasser par deux individus afin de lui dérober son sac. Les caméras ont permis à la police d'arrêter ces délinquants, mais elles n'auront pas pu éviter l'agression et la victime a fini aux urgences.

Ces deux faits ne sont que deux exemples parmi tant d'autres.

Apparemment, la Région ne protège pas, contrairement au titre de votre plan voté à l'assemblée plénière du 19 novembre dernier. Pourtant, nous vous avons prévenue : les chartes et les caméras ne suffisent pas à dissuader les délinquants et les criminels. En effet, nous vous avons suggéré, par amendement, de doubler les effectifs de police ferroviaire, les agents de la Suge et de mettre en place des patrouilles de gendarmes réservistes dans les gares, trains et bus d'Occitanie afin de garantir la sécurité des usagers et du personnel.

Aussi, lors de l'assemblée plénière du 3 novembre 2017, Xavier BAUDRY avait formulé un vœu visant à instaurer la gratuité des transports régionaux pour les forces de l'ordre. Cette demande fut réitérée par amendement lors de l'assemblée plénière de novembre 2020. C'est une sollicitation récurrente dans notre région des syndicats de police, notamment.

Là encore, multiplier la présence des primo-intervenants en cas d'agression permet d'instaurer un climat d'insécurité pour les prédateurs. C'est possible, puisque d'autres régions ont déjà adopté de

telles mesures. Ces propositions tombent sous le sens et même sous le bon sens ; 36 % des usagers d'Occitanie ne se sentent pas en sécurité dans les transports en commun et ce sont 36 % de trop. Si vous nous aviez écoutés, ces deux jeunes femmes et cet homme innocents n'auraient probablement pas subi de traumatisme physique et psychologique.

La sécurité est la première des libertés et pour la garantir, la présence humaine est indispensable. Quand on parle de présence humaine, il s'agit bien d'agents armés et formés. Les actes et les effectifs actuels sont bien insuffisants pour remplir efficacement cette mission. Ces espaces sont donc abandonnés à la loi du plus fort, en l'occurrence, ici, les racailles qui pourrissent la vie des habitants d'Occitanie.

Nous pensons que la sécurité des citoyens n'a pas de prix. À la tête de notre belle région, nous créerons une véritable police des transports. En attendant, cette question nous brûle les lèvres, Madame la Présidente : pourquoi vous êtes-vous opposée à nos propositions de bon sens ? Les nombreuses agressions barbares survenues entre-temps suffiront-elles à vous faire enfin changer d'avis ?

M. ONESTA

La réponse vous est donnée au nom de l'exécutif par le vice-président Jean-Luc GIBELIN.

M. GIBELIN

Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises déjà de nous exprimer sur ces aspects, mais je vais donner quelques éléments d'explication.

D'abord sur la délibération « La Région vous protège » que vous n'avez pas votée, un certain nombre d'éléments, je veux y revenir, ont confirmé, par exemple, que les questions de vidéosurveillance - qui ont démontré leur efficacité dans les deux événements que vous avez pointés - sont aujourd'hui en progression de manière très significative dans l'ensemble de nos TER. Il en reste une partie, mais cela correspond au matériel qui est en cours de rénovation au fur et à mesure du temps.

S'agissant de la présence humaine, nous avons une convention TER que, pour rappel, vous n'aviez pas votée à l'époque où elle a été proposée à la Région. Elle s'est prononcée sur le maintien de la présence humaine avec l'équilibre des emplois opérationnels en région, alors que dans le même temps, la direction nationale de SNCF supprime des effectifs tous les ans. Nous l'avons fait avec cette présence humaine dans les gares et dans les trains, élément évidemment tout à fait important.

S'agissant des médiateurs, vous le savez, nous finançons un certain nombre de médiateurs dans les trains Lio sur plusieurs lignes du territoire et nous le faisons avec les associations de terrain qui ont cette capacité d'intervenir.

En ce qui concerne la gratuité des transports pour les forces de l'ordre, nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer, nous avons aujourd'hui des gammes tarifaires particulièrement attractives et il n'y a pas de raison d'aller vers la gratuité pour les forces de l'ordre, car ce qui a été évoqué a été évoqué par

les policiers, puis les gendarmes sont venus nous trouver pour l'évoquer aussi, tout comme les pompiers en disant que, eux aussi, étaient en situation de pouvoir le faire et le syndicat autonome qui en était à l'initiative chez les policiers nous a indiqué que des personnels de santé portaient la même position. Vous voyez bien que ce n'est pas une situation.

Ce, d'autant que vous évoquez un certain nombre d'éléments statistiques et je vous rappelle que les régions qui se sont prononcées sur la gratuité pour les forces de l'ordre ont un niveau statistique d'accidents et de délinquance dans les transports en commun supérieur à notre région.

Enfin, vous terminez votre question par la proposition de la police des transports. Il me semble là aussi, comme l'a indiqué tout à l'heure la présidente, qu'il faudrait vérifier la légalité de vos propositions. Ce n'est pas de la compétence de la Région que de créer une police régionale des transports, c'est de la responsabilité de l'État et elle s'appelle la Suge.

Mme PHILIPPE

Il me semble que cela ne vous a jamais dérangés de prendre des décisions qui étaient hors compétences de la Région !

LA PRÉSIDENTE

Non. La Région prend toujours des décisions dans le cadre de ses compétences. Cela s'appelle l'État de droit. Il y a un contrôle de légalité pour cela.

M. ONESTA

Nous en venons à la question orale n° 5, toujours déposée par le groupe RN, qui a trait au soutien aux exploitants de salles de cinéma et c'est M. Yoann GILLET qui nous l'expose.

Question orale n° 5 déposée par le groupe RN : soutien aux exploitants de salles de cinéma

M. GILLET

Madame la Présidente, depuis le début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les exploitants des salles de cinéma se trouvent dans l'incapacité d'exercer leur métier. Afin de les aider à couvrir leurs charges fixes, l'État et le CNC ont mis en place plusieurs mesures compensatoires. Cependant, l'inquiétude des gérants de cinéma se porte aujourd'hui davantage sur la sortie de crise. En effet, de nombreuses incertitudes planent sur le retour des Français en salles au moment de leur réouverture. La fréquentation pourrait être largement influencée à la baisse par la crainte d'être contaminé en allant au cinéma, par les multiples reports de sorties de films et enfin, par les nouvelles habitudes de consommation liées au développement des plateformes de *streaming* notamment.

À l'instar de la région Bretagne qui a apporté son soutien au cinéma indépendant via une aide exceptionnelle, comptez-vous mettre en place un dispositif d'aide au cinéma de notre région ? En effet, les dispositifs existants d'aide aux investissements des équipements culturels et patrimoniaux

structurants ainsi que d'aides au fonctionnement des cinémas itinérants ne sont pas adaptés pour appréhender ces enjeux spécifiques et exceptionnels auxquels sont et seront confrontés les cinémas indépendants en Occitanie, particulièrement en zone rurale.

Beaucoup d'entre eux, qu'ils soient municipaux ou privés, pourraient avoir grandement besoin du soutien des collectivités publiques au moment de leur ouverture. Ce soutien pourrait aussi bien passer par des aides financières que par une campagne de communication visant à inciter la population à retourner en salle. Il en va de l'accès à la culture pour tous et de l'égalité territoriale, notamment dans les zones rurales, ainsi que l'a évoqué le maire de Moissac, Romain LOPEZ, dans son courrier vous saisissant de cette même question, mais aussi dans certaines grandes villes où subsistent encore quelques rares cinémas indépendants.

Merci par avance pour votre réponse.

M. ONESTA

Réponse qui vous sera apportée par la vice-présidente Dominique SALOMON.

Mme SALOMON

Merci, bonsoir. Je voudrais profiter très, très brièvement de ce que j'ai le micro, sans doute pour la dernière fois ce soir, car je suis moi aussi en fin de mandat et ne serai pas candidate, pour remercier l'ensemble des services de m'avoir accompagnée depuis si longtemps, puisque j'en suis à la fin de mon troisième mandat. J'ai toujours servi de façon discrète, dévouée et ai toujours essayé de remplir le mieux possible les fonctions qui m'étaient confiées. J'ai fait cela pendant un certain nombre d'années avec beaucoup de plaisir et je dois dire que je ne m'attendais pas, en fin de mandat, à terminer en situation Covid en ayant à gérer une situation assez humainement pénible pour bon nombre de nos concitoyens acteurs de la culture.

Je voudrais également remercier mes collègues avec qui depuis longtemps j'ai cheminé, certains depuis plus longtemps que d'autres. Je voudrais avoir une attention toute particulière pour notre présidente qui m'a fait confiance depuis un certain nombre d'années maintenant.

Pour répondre à la question qui nous est posée, je voudrais quand même rappeler que nous sommes attentifs aux difficultés de bon nombre des acteurs culturels et en particulier très attentifs à la situation des salles de cinéma, mais je rappelle que l'essentiel des aides provient de l'État et du CNC qui, lui, dispose de moyens et d'une force de frappe financière extrêmement importante.

Je rappelle que l'État a déjà mobilisé, dans le cadre des mesures d'urgence le financement du chômage partiel jusqu'à 70 %, qu'il a exonéré de taxe spéciale additionnelle l'ensemble des exploitants de cinéma, ce qui a rapporté d'une certaine manière 3 M€ aux exploitants de la région Occitanie, et que le fonds de compensation mis en place a été distribué à 145 établissements d'ores et déjà à hauteur de près de 2 M€.

Il est clair que la force de frappe de l'État, de ce point de vue, est infiniment plus importante que la nôtre. Néanmoins, nous avons tenu à être présents par le biais du fonds L'Occal et nous avons accompagné à ce jour cinq salles de cinéma pour leur investissement dans le cadre de la relance, pour cette activité à mettre en œuvre une fois que la réouverture sera possible. Nous avons également permis à deux établissements de maintenir leur trésorerie. Nous avons encore quelques dossiers en cours d'instruction.

De ce point de vue, nous avons aussi mobilisé tous nos moyens aux côtés des acteurs culturels et pas uniquement du cinéma, vous, vous le savez.

Qui plus est, nous avons tenu à mettre en place, c'est exemplaire et je crois que nous sommes les premiers et les seuls à le faire actuellement avec l'État, une cellule de veille qui nous permet, tous les quinze jours, de nous pencher, au cas par cas, sur la situation de chaque acteur culturel. Je dois dire qu'à ce jour, aucune salle de cinéma n'est en situation de dépôt de bilan, je tiens à vous rassurer de ce point de vue.

Nous sommes très attentifs à la situation de ces salles de cinéma. Nous savons que l'enjeu en sortie de crise sera effectivement de faire revenir les spectateurs dans ces salles, dès lors qu'ils seront rassurés quant aux conditions sanitaires. Pour ce faire, nous avons réfléchi également à les soutenir à travers une campagne de communication qui pourra être portée et mise en œuvre par notre agence de l'audiovisuel qui s'est penchée évidemment sur toutes les possibilités en notre pouvoir pour faciliter, dans le milieu de l'audiovisuel, la reprise de l'activité.

Dernier point sur Moissac en Tarn-et-Garonne, car je connais un petit peu le Tarn-et-Garonne. Je voudrais indiquer, pour rassurer notre collègue, que nous avons pris contact avec l'exploitant en question et qu'il a effectivement enregistré une baisse très, très importante de son activité, c'est normal et l'on s'en doute, mais cela étant, il a été soutenu par le CNC à deux reprises. Il n'est donc pas totalement abandonné de tous. À ce jour, il n'a déposé aucune demande d'aide à la région.

Voilà les explications que je souhaitais apporter à cette question.

M. ONESTA

Ultime question orale proposée par Bernard GONDRAN qui a trait aux énergies renouvelables.

Question orale n° 6 déposée par Bernard GONDRAN (RN) : les énergies renouvelables

M. GONDRAN

Nous attirons l'attention sur le caractère illusoire des énergies renouvelables dites propres qui sont en réalité générées au prix de graves atteintes environnementales et sociales dans d'autres parties du monde. Nous dénonçons ainsi le verdissage apparent d'un modèle local de développement qui reste fondamentalement basé sur une exploitation exponentielle des ressources

terrestres et qui engendre de graves pollutions, ainsi qu'un état de vie fortement dégradé pour les populations vivant à proximité des sites d'extraction.

Madame la Présidente, mes chers collègues, ce texte est la contribution du Conseil économique, social et environnemental de la région Occitanie dans le cadre du contrat de plan État-région de 2021-2027 présenté le 17 décembre 2020 lors de la réunion de l'assemblée plénière.

Madame la Présidente, cette contribution, terrible, a été adoptée à l'unanimité du bureau du CESER réuni le 7 décembre 2020.

Elle est terrible, car elle affirme le contraire de ce que vous soutenez avec certains élus qui se prétendent écologistes.

Elle est terrible et sans doute douloureuse pour vous, car elle corrobore en tout point ce que les élus du Rassemblement National ne cessent de défendre dans cette assemblée. Comme nous, le CESER dénonce le caractère illusoire des énergies renouvelables dites propres.

La première question que l'on peut légitimement se poser est : pourquoi votre silence face à cette réalité ? Pourquoi l'absence de réaction des soi-disant écologistes ? Alors, peut-être qu'aucun d'entre vous ne lit les rapports du CESER ? Non, ce ne serait pas sérieux et, ce serait coupable vis-à-vis de son président Jean-Louis CHAUZY qui ne le mérite pas.

Alors, Madame la Présidente, en page 24 du rapport, quand les membres du CESER diagnostiquent et dénoncent l'illusion des énergies renouvelables dites propres, confirmez-vous ce diagnostic du CESER ou préférez-vous continuer à nier l'évidence avec vos associés ? C'est la question qui vous est posée.

M. ONESTA

Réponse apportée par Mme LANGEVINE.

Mme LANGEVINE

Nous savons votre opposition au développement des énergies renouvelables, vous avez voté contre toutes les délibérations en ce sens depuis le début du mandat. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il était assez inutile de détourner le sens d'un rapport en le sortant de son contexte pour réaffirmer votre soutien sans faille au lobby nucléaire ou votre dépendance au projet des énergies fossiles.

Pour vous répondre, si vous avez lu le rapport, vous avez pu lire la contribution que j'ai faite lors de l'audition de la commission qui a mené ces travaux. Ils se réjouissaient bien sûr de l'engagement que nous avons dans la trajectoire « Région à énergie positive pour la sobriété et l'efficacité énergétique » avec un engagement fort pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre et notamment tout ce qui a été entrepris en termes de rénovation énergétique avec la mise en place, depuis le 1^{er} janvier, du service public Rénov'Occitanie et les dossiers présentés encore cet après-midi pour la

décarbonation des mobilités. Bref, je crois que nous avons fait la démonstration que la transition est d'abord et avant tout une histoire de sobriété et d'efficacité énergétique.

Nous le voyons sur les territoires, vous aimez surfer sur les colères des riverains, des habitants. Je voulais vous le dire très directement, il y a toujours quelque chose qui m'étonne dans votre doctrine : pour un parti qui prône la souveraineté, vous restez vraiment dans un projet opposé à l'autonomie énergétique d'un territoire pour privilégier les relations de dépendance du gaz, des hydrocarbures russes et de l'uranium nigérien. Il faudra que vous m'expliquiez comment vous surmontez cette question de souveraineté énergétique.

M. GONDRAN

Je souhaite faire un petit commentaire, Madame la Présidente. Est-il possible d'en débattre ?

M. ONESTA

Non, il n'y a pas de débat sur les questions orales. Un débat est possible sur les vœux, mais pas sur les questions orales. La présidente a la police de l'assemblée.

M. GONDRAN

J'ai le document intégral pour ceux qui ne l'ont pas lu, je peux le prêter. Ce que déclare le CESER est bien pire que ce que je viens de lire. Cela vaut la peine de le lire !

LA PRÉSIDENTE

Les rapports du CESER, nous les lisons, ils sont travaillés et il y a d'ailleurs des confrontations entre les commissions du CESER, les élus régionaux et les services. On sait reconnaître tout l'apport du travail mené par le CESER.

Nous avons clôturé ces questions orales. Merci, Monsieur le Président du bureau de l'assemblée.

Explications de vote

Y a-t-il des explications de vote ? Il n'y en a pas.

La séance est terminée. Je vous souhaite à toutes et tous et à tous ceux qui vous sont chers une très bonne santé. Il faut en effet appliquer toutes les mesures sanitaires et inciter à leur application. Je vous souhaite une bonne soirée et un bon retour. Merci et bonne soirée.

La séance est levée à 20 h 35.

INDEX

LA PRÉSIDENTE, 4, 6, 7, 8, 9, 15, 17, 19, 21, 24, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 62, 63, 66, 67, 69, 70, 71, 80, 81, 82, 87, 98, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 157, 161

M. ANDRIEU, 41, 42

M. ASSAF, 64, 116, 128

M. BARTHES, 85, 153

M. BAUDRY, 70

M. BERARD, 90, 92, 117

M. BOURGI, 95

M. BOUSSATON, 8, 15

M. CABROLIER, 67, 69

M. CHIBLI, 19

M. CODORNIU, 4, 7, 8, 50, 52, 53, 57, 62, 74, 81, 84, 85, 86, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 97, 98, 131, 152, 154

M. CROS, 89, 119, 132

M. DENAT, 87

M. DONADA, 110

M. DUBRAC, 86

M. GAREL, 82

M. GARRIGUES, 107

M. GIBELIN, 80, 138, 156

M. GILLET, 157

M. GONDRAN, 141, 144, 159, 161

M. LABARTHE, 76, 97

M. MORENO, 93

M. ONESTA, 5, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161

M. PAGNOUX, 52, 141, 150

M. PALACIN, 113

M. REMISE, 22

M. RIVENQ, 15, 59, 116, 131

M. SANCHEZ, 8, 15, 53, 99, 122, 124, 129, 137, 142, 146, 148

M. SELLIN, 69, 135, 142, 143

M. SERIEYS, 40, 139, 140, 141

M. VERDIER, 51

M. YELMA, 149

Mme ADDA, 35, 106, 138

Mme ANAHORY, 27, 29

Mme BONS, 29

Mme BOURGUET, 84, 112, 133

Mme BRUTUS, 101

Mme CARSALADE, 90, 91, 98, 131, 146, 147, 148

Mme FITA, 38, 46

Mme GAZEL, 18

Mme GUINLE, 25, 66, 120

Mme JARYCKI, 43

Mme LANGEVINE, 81, 160

Mme LASFARGUES, 34

Mme MARTIN, 31, 145, 152

Mme MONESTIER, 105

Mme NOVARETTI, 24

Mme PHILIPPE, 155, 157

Mme PINEL, 108, 136, 137

Mme PLANE, 32, 33, 34

Mme POUCHELON, 126, 128

Mme RIVIERE, 36